هكذا من الأصل

Le Monde

DERNIÈRE ÉDITION 3
BOURSE

QUARANTE-QUATRIÈME ANNÉE – N° 13108 – 4,50 F — Fondateur : Hubert Beuve-Méry — Directeur : André Fontaine — SAMEDI 21 MARS 1987

Une probable filière de l'Est

Les espions de la fusée Ariane s'intéressaient aux systèmes de propulsion

Six personnes – quatre hommes et deux femmes – ont été inculpées à Rouen dans le cadre d'une affaire d'espionnage au profit d'une puissance étrangère. Ces espions s'intéressaient à la fusée Ariane et aux systèmes de propulsion, dont le fonctionnement fait appel à des techniques de pointe. Selon le président du Centre national d'études spatiales, M. d'Allest, il s'agirait probablement « d'une filière de l'Est ».

L'établissement que la Société européenne de propulsion (SEP) possède à Vernon, dans l'Eure, est un lieu bien intéressant. C'est là qu'est regroupée la plus grande partie des activités de la firme concernant l'espace, en particulier celles qui ont trait à la conception, aux essais et à la fabrication en série des moteurs de la fusée Ariane. Ce secteur, pour lequel travaillent à Vernon quelque mille six cents personnes, est plus sensible qu'on ne pourrait le penser au premier abord, dans la mesure où les ingénieurs font appel à de nombreuses technologies de pointe : propulsion, matériaux, électronique, procédures de calcul, analyses des phénomènes de combustion dans les tuyères des moteurs, etc. Il n'y a qu'à choisir. Le mode de propulsion des premier et deuxième étages de la fusée Ariane présente peu d'intérêt pour des puissances étrangères, car il fait appel à des composés chimiques connus de longue date et généralement bien maîtrisés par tous.

JEAN-FRANÇOIS AUGEREAU.

(Lire la suite page 10.)

Transparence ?

Les secrets des moteurs d'Ariane livrés à une « puissance étrangère » par des polytechniciens séduits par une Soviétique et une Roumaine. Peut-on imaginer histoire d'espionnage plus classique à une époque où l'essentiel des activités de renseignement, industriel ou militaire, se fait pourtant par des procédés beaucoup moins romanesques : le dépouillement des innombrables revues scientifiques et l'acquisition, légale ou semi-légale, des matériels de haute ou moyenne technologie ?

S'il se confirme, comme le dit le directeur du CNES, qu'il s'agit probablement d'une filière de l'Est, le coup de filet de la DST tombe bien sûr à point pour donner des arguments à ceux que l'offensive de charme de M. Gorbatchev laisse de glace. Mais il aurait fallu être bien naïf pour croire que le KGB et le GRU (les renseignements militaires soviétiques) auraient mis leurs nombreux agents au chômage sous prétexte que l'heure, à Moscou, est officiellement à la démocratisation interne et à l'ouverture diplomatique.

Et si l'« incident » Ariane n'est pas du meilleur effet, il n'est pas sûr qu'il change grand-chose à l'attitude actuelle des Occidentaux, tentés d'assouplir les règles du COCOM qui régissent le contrôle des exportations de matériel « sensible » à destination des pays de l'Est. Déjà les Etats-Unis – qui jouent un rôle primordial dans cet organisme que la France, d'abord réticente, a fini par rejoindre – ont décidé de supprimer certains contrôles concernant les produits dits de « moyenne technologie ».

Paris, de son côté, restera-t-il longtemps sourd aux propos insistants des Soviétiques, qui répètent que le meilleur moyen pour la France de rééquilibrer ses échanges avec Moscou est précisément de vendre des produits « intéressants ».

Les intérêts commerciaux, la concurrence entre Occidentaux et même le désir, comme dirait M. Genscher, « d'aider » M. Gorbatchev, ne sont pas les seules données d'un problème extrêmement complexe. On sait par exemple que des marchandises aujourd'hui aussi banales que des micro-ordinateurs, en vente partout, contiennent des « puces » très appréciées par les militaires soviétiques.

L'affaire de Rouen vient en tout cas rappeler une évidence : tous les moyens sont bons quand il s'agit de percer des secrets qu'en tout état de cause on ne pourra pas acheter de sitôt. Déjà l'extraordinaire empressement avec lequel les pays de l'Est avaient manifesté – en vain – leur désir d'adhérer au projet Eurêka n'avait trompé personne. Voilà au moins un domaine où les intentions du Kremlin sont parfaitement « transparentes ». Et l'on peut supposer que le gouvernement et M. Mitterrand s'entendront pour poursuivre sans états d'âme le travail de la DST en expulsant, s'il le faut, qui de droit.

Les bons procédés font les bons amis : l'histoire récente des relations franco-soviétiques l'a largement prouvé.

Déficit commercial et concurrence japonaise

Les Etats-Unis relancent les exportations de technologie

La Maison Blanche a transmis au Congrès, le mercredi 18 mars, des propositions pour alléger le contrôle des exportations de matériel de haute technologie. Il s'agit, en particulier, des produits jugés « sensibles » mais non stratégiques. Cette décision annule des procédures mises en place en octobre dernier par l'amiral Poindexter, alors conseiller pour la sécurité nationale.

De multiples rapports du Pentagone, de la CIA et de l'Agence nationale de sécurité (NSA) mettaient en lumière la façon dont les Soviétiques utilisaient du matériel civil (des circuits intégrés de micro-ordinateurs par exemple) ou des informations publiques pour « disséquer » les matériels militaires américains et ainsi améliorer les leurs. Convaincu par ces enquêtes, l'amiral Poindexter avait alors étendu à ces produits et documents simplement « sensibles » les contrôles jusqu'alors réservés à ceux classés « défense ». Les industriels américains s'en étaient plaints, estimant ces procédures *« bureaucratiques »* peu efficaces en matière de défense et très néfastes aux exportations. Des contre-rapports se multipliaient qui dénonçaient restrictions et contrôles. L'Académie des sciences, par exemple, estimait, en janvier dernier, qu'ils faisaient perdre aux Etats-Unis 188 000 emplois et 9 milliards de dollars.

ÉRIC LE BOUCHER.

(Lire la suite page 27.)

Tractations, spéculations, manœuvres...

La plus italienne des crises

La direction nationale de la démocratie chrétienne s'est réunie vendredi 20 mars pour examiner la situation politique deux semaines après le début de la crise politique provoquée par la démission du président du conseil, M. Bettino Craxi. M. Giulio Andreotti, président du conseil pressenti, ne semble pas au bout de ses peines...

ROME
de notre envoyée spéciale

Dans les trois premiers rôles, Belzébuth et Ghino Di Tacco, c'est-à-dire le diable et le bandit, ainsi que M. De Mita, le secrétaire général de la démocratie chrétienne, que la presse italienne irrévérencieuse n'a pas encore songé à affubler d'un nom de scène, ce qui révèle plutôt son handicap par rapport aux premiers. Car ce qui confère à la crise gouvernementale ouverte à Rome depuis deux semaines cette qualité exceptionnelle, cette sorte de perfection dans la grande tradition de la crise à l'italienne, c'est avant tout le fort tempérament politique de M. Giulio Andreotti, « Belzébuth », dit encore « le renard », chargé d'essayer de former un nouveau gouvernement, et de M. Bettino Craxi, président du conseil démissionnaire, que les sondages donnent comme l'homme politique le plus populaire d'Italie, et qui ne s'offusque ni d'avoir hérité du nom du célèbre bandit, ni d'être parfois caricaturé sous les traits de Benito (Mussolini).

Immédiatement après dans la distribution viennent les chefs des petits partis laïcs (républicain, social-démocrate, libéral), membres de la coalition mise à mal dont M. Andreotti tente de recoller les morceaux. Enfin, dans les coulisses, un Parti communiste fort d'un tiers de l'électorat italien, qui n'est pas encore parvenu à monter sur scène en quarante ans d'histoire de la République, et qui cherche son rôle.

CLAIRE TRÉAN.

(Lire la suite page 6.)

Des revues frappées d'interdit



Les ciseaux, le feu et quoi ?

Un printemps pour les fantasmes ! Tandis qu'achevaient de se consumer, dans une décharge publique du Gâtinais, dix-sept mille exemplaires du livre de Laurent Gally *l'Agent noir*, on apprenait que le ministère de l'intérieur menaçait de ses foudres, entre autres, le journal *Gai pied hebdo*. Ainsi provoquait-on – sottement ou *délibérément ?* – au moment où s'ouvrait le Salon du livre, l'émergence de deux mythes qui hantent tout démocrate normalement constitué : les autodafés de livres et les ciseaux d'Anastasie.

De l'interdiction du film *la Religieuse*, d'après Diderot, sous de Gaulle, à celle de *Hara-Kiri hebdo*, en 1970, sous Pompidou, la censure a toujours tourné à la confusion des censeurs. Elle est, à chaque fois, apparue comme une tentative – vaine dans ses résultats – de faire barrage à une évolution des mœurs et des mentalités, au nom d'une conception toujours défensive (donc apeurée et finalement faible) de certaines valeurs tombées en désuétude dans une large part du corps social.

Le censeur a une mentalité magique. Il croit que l'interdit peut stopper l'évolution des gens et des choses. Il s'imagine *que la morale publique est* affaire de décisions administratives ou politiques quand elle ne fonde sa vitalité que sur l'adhésion, individuelle et libre.

Il faut, dit M. Pasqua, protéger la jeunesse. Il l'a dit jeudi : *« Je n'ai l'intention de me montrer ni tolérant ni laxiste. »* Nul n'aurait songé à l'accuser d'être tenté par le laxisme ! Et il est même sympathique de le voir s'intéresser désormais à la jeunesse... Mais l'Etat, qui se retire de tout, aurait-il à se substituer à des parents défaillants, laxistes, en somme incompétents ? Qui délimite la frontière entre la liberté et la licence ? M. Pasqua, M. Léotard ou M. Malhuret, qui, comme d'habitude, n'en peut mais ? La puissance publique, libérale en économie, aurait-elle à s'instituer gardienne des mœurs ?

La tentation s'explique si elle ne se justifie pas. La société n'évolue pas comme un seul homme. Quelques-uns vivent encore au dix-neuvième siècle, d'autres ont déjà la tête au vingt et unième siècle. Ce qui indigne l'un laisse l'autre indifférent, *mais tous deux méritent* le respect, que leurs convictions précèdent le mouvement ou qu'elles rêvent de le retarder. Il y a, en France, un courant autoritaire, effrayé par l'époque, qui applaudirait des deux mains à toute restauration dans la morale, comme il l'a fait, dans le judiciaire, des bouffées répressives.

Mais au moins pourrait-on attendre, d'un Etat mûr et pas seulement calculateur, qu'il pratique une sorte de pédagogie de la liberté à l'égard de ce secteur de l'opinion.

Aucune revanche morale n'est possible en France. Le refoulement – que les psychanalystes appellent, justement, la censure... – est toujours *hypocrite, ridicule ou vain*. Hypocrite quand le laxisme conduit à rouvrir des cercles de jeux. Ridicule quand il s'attaque à une publication qui a sa part dans la lutte contre le SIDA. Vain, comme l'enseigne la longue histoire de la censure, en France et ailleurs. Il n'est pas trop tard pour que l'Etat fasse son choix entre la licence d'interdire et la liberté d'exprimer. M. Pasqua l'a-t-il finalement compris ?

BRUNO FRAPPAT.

(Lire nos informations page 22.)

Le Monde SANS VISA

Qui a peur des ferries ?

Il y a deux semaines survenait, à Zeebrugge, la catastrophe du car-ferry *Herald-of-Free-Enterprise*. Tandis que l'enquête se poursuit pour déterminer les causes – humaines, techniques – du naufrage, l'opinion britannique est encore sous le choc.

Ce drame, mis à profit par les partisans du tunnel sous la Manche pour vanter les mérites de leur solution, aura-t-il un effet sur le trafic trans-Manche ? Les compagnies, avares d'informations, se veulent rassurantes et affirment que l'événement n'a diminué le nombre des réservations que dans des proportions minimes.

(Lire page 15 l'enquête de MICHEL CASTAING.)

■ Les mystères de Dublin, par Jacques Lacarrière.
■ Routards, pères et fils.
■ Une vraie-fausse ascension du Kilimandjaro.
■ Jeux, gastronomie.

Pages 13 à 19

PRIX DE VENTE A L'ÉTRANGER : Algérie, 3 DA ; Maroc, 4,20 dir. ; Tunisie, 525 m. ; Allemagne, 1,80 DM ; Autriche, 17 sch. ; Belgique, 30 fr. ; Canada, 1,75 $; Côte-d'Ivoire, 315 F CFA ; Danemark, 9 kr. ; Espagne, 130 pes. ; G.-B., 55 p. ; Grèce, 120 dr. ; Irlande, 85 p. ; Italie, 1 700 L. ; Libye, 0,400 DL ; Luxembourg, 30 f. ; Norvège, 10,50 kr. ; Pays-Bas, 2 fl. ; Portugal, 110 esc. ; Sénégal, 335 F CFA ; Suède, 11,50 cr. ; Suisse, 1,60 f. ; USA, 1,25 $; USA (West Coast), 1,50 $.

Débats

DÉJA UN QUART DE SIÈCLE...

Il y a vingt-cinq ans, le cessez-le-feu était proclamé en Algérie. Georges Morin pense que beaucoup de pieds-noirs gardent aujourd'hui leur spécificité et voudraient aider à l'intégration en France de la communauté maghrébine. De son côté, Edmond Jouhaud estime que la responsabilité de la non-application des accords d'Evian n'incombe pas à l'OAS mais au manque de réalisme des négociateurs.

L'illusion des accords d'Evian

Comment les responsables français ont-ils pu ne pas prévoir le refus de coopération des dirigeants algériens ?

par le général EDMOND JOUHAUD (*)

IL y a vingt-cinq ans étaient conclus, à Évian, des accords qui auraient dû garantir aux Français d'Algérie une vie normale sur leur terre natale ou d'adoption. Ces accords n'ont jamais été appliqués. La responsabilité en incombe-t-elle à l'OAS, comme on continue à l'affirmer, ou, plus simplement, au manque de réalisme des négociateurs, qui se sont bercés d'illusions au cours des tractations ?

On parle d'accords, alors que la France ne s'était engagée que sur un texte de valeur non juridique, n'ayant pas négocié à Evian avec un autre Etat, mais avec une formation populaire illégale, le FLN, dont les membres étaient de surcroît peu représentatifs, du fait de dissensions internes, comme le reconnaîtront du reste MM. de Broglie et Buron (1).

Que proposaient ces soi-disant accords aux Français d'Algérie ? Après un délai de trois ans durant lequel ils abandonneraient leurs droits civiques français au profit des droits algériens, ils auraient le choix entre la nationalité algérienne et le statut peu enviable d'étranger. Généreuse proposition faite à des hommes qui, vingt ans auparavant, avaient participé avec éclat à la libération de leur patrie, que de perdre leur nationalité française. Et si les conditions de vie dans le futur Etat algérien, dont on ignorait ce que seraient les institutions politiques, judiciaires, économiques, devenaient inacceptables, le retour en France ne s'imposerait-il pas, avec la douloureuse nécessité de demander une naturalisation française ?

Le texte de ces accords, d'un caractère trop souvent flou, imprécis, ne pouvait que laisser sceptiques les Français d'Algérie, traumatisés par la *« capitulation d'Evian »*, terme employé en particulier par MM. Pineau et Naegelen. Ils étaient aussi indignés, après avoir entendu proclamer solennellement l'Algérie *« terre française organiquement et pour toujours »*, et que d'autre part on se refuserait à traiter avec la rébellion, de voir la France accorder aujourd'hui au FLN, vaincu militairement, les revendications qu'il avait exigées dès 1954.

Pourquoi l'exode brutal ?

Toutefois, pourra-t-on rétorquer, à l'amertume devait succéder la raison. Ne pouvait-on pas attendre le délai de trois ans pour prendre une décision, évitant ainsi l'exode brutal ? A cet égard, il faut noter que, dans le cas de l'indépendance, les sociologues prévoyaient un rapatriement important des fonctionnaires bientôt relevés par des Algériens, des petits employés, des cadres subalternes ne trouvant plus de travail et des médecins, avocats... devenus de ce fait en surnombre. Ces prévisions paraissaient même optimistes à certains hauts fonctionnaires envisageant, avant le putsch, le départ de la totalité des Européens en moins d'un an, *« même dans l'hypothèse d'une politique d'intégration »*, ajoutait M. Paul Delouvrier (2).

Manifestations de défaitisme, aurait dit de Gaulle, avec irritation. Pour qu'en définitive, les Français tentent l'expérience de se maintenir en Algérie, encore aurait-il fallu que la sécurité fût assurée, ce qui était loin d'être le cas. Ainsi, le 5 juillet 1962, des centaines d'Européens et de musulmans francophiles furent assassinés sauvagement ou enlevés pour toujours, à Oran, l'armée française restant la majeure partie de la journée l'arme au pied.

Enlèvements d'otages qui ne susciteront guère d'émotion en métropole où l'on s'efforcera d'ignorer ce drame. Quant aux musulmans restés fidèles à la France, rien n'avait été prévu pour leur éviter un sort tragique. On ira même, par inconscience coupable, ou pour satisfaire aux exigences du FLN, à limiter le transport des harkis en métropole, sinon à les renvoyer en Algérie au risque de les livrer aux couteaux de leurs coreligionnaires. Des centaines de milliers de musulmans seront ainsi horriblement massacrés. La France ne saurait se glorifier de la fin de la guerre d'Algérie.

Ces accords sont restés lettre morte, sauf la libération massive, dès le 20 mars 1962, des détenus musulmans, tandis que ceux qui pratiquaient une religion différente restaient dans les prisons du régime. Mesure confessionnelle discriminatoire, le pouvoir de l'époque distinguant de la sorte en Algérie deux sortes de Français, qui auraient pourtant tous dû bénéficier de la loi d'amnistie. Ainsi, les dispositions incluses dans de simples déclarations gouvernementales accordaient aux musulmans un statut spécial, sans que fût définie leur nouvelle nationalité !

Avec l'approbation de hauts juristes, j'ai développé cette question dans mon dernier ouvrage (3). Jusqu'à présent, aucun des responsables gouvernementaux n'a cru devoir réagir. Aurait-on donc maintenu, de longues années durant, illégalement, des hommes en prison ? La question mérite une réponse, même si l'arbitraire se situe il y a vingt-cinq ans.

Ces accords, avons-nous rappelé, n'auraient pu être respectés du fait de l'OAS. Est-ce alors en raison de son action qu'en particulier la nationalisation des biens par Ben Bella en 1963, sans l'indemnisation prévue dans les accords, que la question des fonds bloqués est toujours non réglée, que les harkis ne peuvent se rendre en Algérie ?

Ces accords, prétend Louis Joxe, étaient devenus inapplicables, par suite de l'exode, provoqué par l'OAS qui les a vidés de leur substance. Argument discutable, car l'exode, nous l'avons vu, fut la conséquence d'autres causes. Peut-être tout simplement le résultat de ce que Azzedin appellera *« une improvisation politique permettant à l'Algérie d'acquérir son indépendance et à la France de trouver une porte de sortie politique »*.

On se demande, en définitive, comment les responsables français ont pu ne pas prévoir le refus des dirigeants algériens à une coopération réciproque avec l'*« ancienne puissance coloniale »*. Cette coopération, le futur président de la République, Boumediène, la concevait à sens unique : la France ayant perdu la guerre, *« il est normal qu'elle paie. C'est la loi imposée aux vaincus »*.

Comment aussi nos dirigeants ont-ils pu sous-estimer l'amour-propre des Algériens, soucieux de marquer leur indépendance en refusant de se lier à la France ? Comment ont-ils pu ne pas prévoir le climat passionnel qui régnerait en Algérie, après sept ans de sévères épreuves ?

Le maintien de la France en Algérie était-il donc impossible ? Sans doute non, car des solutions paraissaient exister. Mais ceci est un autre problème.

(*) Dernier survivant des quatre généraux qui tentèrent de prendre le pouvoir à Alger en 1961.

(1) *Le Monde* du 17 mars 1972.

(2) *La Guerre d'Algérie ou le temps des méprises* (pages 256-257), éditions Mame.

(3) *Serons-nous enfin compris*, Albin Michel.

Les pieds-noirs ont compris...

La conquête de l'Algérie a été une « sale guerre », mais pourquoi en faire peser la responsabilité sur les Français qui ont vécu là-bas ?

par GEORGES MORIN (*)

LE 19 mars 1962 se terminait un conflit fratricide qui, selon les paroles de Houari Boumediène, aura *« coûté à l'Algérie deux millions de ses enfants : un million de morts et un million de rapatriés »*. Car, très vite, dans la folie du printemps de 1962, ce fut tout un peuple qui, pris de panique, s'arracha à sa terre natale pour fuir sur l'autre rive de la Méditerranée. Dans ce million d'hommes, de femmes et d'enfants jetés sur les chemins de l'exil, des pieds-noirs d'origine européenne, enracinés dans ce pays depuis cinq générations parfois, des juifs séfarades qui y étaient depuis toujours, des Algériens musulmans enfin, qui avaient « choisi la France », fonctionnaires ou supplétifs de l'armée française.

Lorsqu'ils sont arrivés en 1962, la valise à la main, ils furent accueillis parfois avec compassion, souvent avec méfiance, voire mépris ou hostilité. Mais, très vite, faisant jouer les ressorts des minoritaires : courage, persévérance et solidarité, ils ont su arracher leur place dans ce pays, contribuant même à engendrer un boom économique exceptionnel. On ne compte plus aujourd'hui leurs réussites dans tous les domaines de l'économie, du secteur social, des milieux artistique, littéraire et sportif, de l'enseignement, de la presse, de l'administration et de la politique.

Les seuls qui restèrent sur le bord de la route furent les anciens harkis et leurs familles, parqués pendant vingt ans dans des camps, des villages forestiers ou des cités d'urgence, et dont un bon tiers vit encore dans les conditions sociales les plus défavorisées. Ils étaient pauvres, ils étaient analphabètes, ils étaient musulmans, ils étaient un peu la mauvaise conscience de la France, celle de droite comme celle de gauche : on les a donc oubliés ! Le sort qui leur a été réservé restera une honte pour ce pays. Leurs enfants pourtant, dans ces difficiles conditions, ont commencé à relever la tête et, dans le même contexte que le mouvement des beurs, ils nous apprennent qu'il faudra désormais compter avec eux.

Un enracinement

Tous ces Français d'Algérie, quel que soit leur degré d'intégration dans la France de 1987, n'en gardent pas moins leur spécificité. Et c'est là aussi un phénomène nouveau : à l'instar de beaucoup d'exilés avant eux, ils avaient commencé, pour la plupart, à gommer leurs différences pour faire plus facilement leur « trou ». Désormais, beaucoup d'entre eux se revendiquent « de là-bas ». Et qu'on ne nous parle pas de folklore !

Ce qu'ils revendiquent est bien plus profond. C'est un enracinement dans la terre d'Algérie, dans ses mentalités et dans son histoire : le souvenir des lumières et des paysages, bien sûr, des cuisines et des musiques, mais aussi une même façon de voir le monde et les relations avec les autres, et enfin une histoire tragique qui les a balayés un jour sans qu'ils comprennent. Cette histoire, tous ceux qui l'ont voulu l'ont enfin décryptée aujourd'hui. Ils ont compris que notre paradis était bâti sur l'injustice et sur l'humiliation des Algériens, c'est-à-dire sur un volcan.

Oui, la conquête a été une sale guerre, oui le système colonial a engendré des révoltes sporadiques, puis la guerre d'indépendance et son cortège d'horreurs. Mais pourquoi en faire peser la responsabilité sur les épaules du peuple pied-noir, alors qu'elle incombe essentiellement – on le sait bien aujourd'hui – à la légèreté et à l'aveuglement des classes dirigeantes de ce pays ?

Au-delà de ce passé de bonheurs et de drames mêlés, les Français d'Algérie ont aussi un rôle à jouer dans le devenir de notre société. Aujourd'hui, en effet, la France se trouve confrontée à un grand défi : va-t-elle réussir, comme elle a su le faire dans le passé pour d'autres communautés étrangères, à intégrer harmonieusement la communauté d'origine maghrébine ? Le mouvement est en bonne voie, et les jeunes de cette communauté, qui sont nés en France et qui se définissent parfois comme des « pieds-noirs à l'envers », capitalisent à leur tour d'innombrables réussites dans tous les domaines de la vie économique, sociale et culturelle de ce pays.

Mais cette intégration se heurte encore, dans le contexte de crise que nous traversons, à une résurgence d'intolérance et de racisme qui nous est, plus qu'à d'autres, insupportable. Car pour nous, chrétiens, juifs et musulmans français d'Algérie, le racisme, merci, on a déjà donné ! Nous le vivions là-bas quotidiennement, tant le système colonial multipliait les cloisonnements pour mieux asseoir sa pérennité. Ce système nous a entraînés à l'abîme, et nous ne voulons à aucun prix le voir refleurir. Nous sommes, tous ensemble, le plus bel exemple de ce que des communautés aux racines religieuses ou culturelles différentes peuvent apporter de richesses à ce pays. Qu'on ne s'étonne donc pas de voir tant d'entre nous aux premiers rangs de ce combat pour une France plus sûre d'elle-même, plus ouverte au monde et plus fraternelle.

(*) Président de Coup de soleil, association ayant pour but de manifester la solidarité entre pieds-noirs, juifs et Arabes, 11, rue des Halles, 75001 Paris.

COURRIER DES LECTEURS

Racisme

Je lis avec effarement dans *Le Monde* du 10 mars que, le 7 mars dernier, un groupe de *« médecins, rabbins et personnalités juives »* ont estimé, lors d'un colloque sur l'éthique médicale, que *« l'obligation pour l'enfant juif de connaître son identité interdit toute intervention extérieure au couple dans les nouvelles formes de procréation »* (dons de sperme et d'ovule, etc.).

Ce qui revient à définir l'identité d'un individu par ses origines biologiques, et non par ses choix ou ses appartenances culturels, religieux, philosophiques, politiques, etc. : c'est l'essence même du racisme.

P.S. – Je suis juif.

Dr. ELIE ARIÉ
(Paris).

Pénible

Puis-je vous faire part de l'impression très pénible que j'ai éprouvée en lisant à la première page du *Monde* du 10 mars 1987 le titre : « 135 morts dans la catastrophe de Zeebrugge », et puis en lettres grasses : « Le projet du tunnel sous la Manche renforcé ».

Qu'au lendemain de ce drame le nombre des morts soit invoqué comme un argument dans la polémique à propos du tunnel sous la Manche ne me paraît pas digne de votre journal. Que dira-t-on si un jour, le tunnel étant réalisé, une catastrophe aussi grave s'y produit à la suite d'une erreur humaine ? Les arguments utilisés par les adversaires du tunnel n'excusent pas une telle faute de goût.

ALBERT MEEUS,
conseiller émérite à la Cour de cassation (Bruxelles).

Un avenir froid

Votre article « Libéralisme » (*le Monde* du 11 mars) met à juste titre le doigt sur les errements dangereux d'un certain monde politique qui se veut et se dit libéral.

Confondant moyens et but, érigeant les premiers en dogmes absolus, les partisans aveugles de la dérégulation, de la privatisation et autres artifices s'écartent d'une vieille et riche tradition libérale qui place le devenir de l'homme, la liberté, le progrès et la solidarité au centre de ses préoccupations.

Leurs solutions « libérales » nous préparent un avenir froid, et il est inquiétant de constater que de nombreux électeurs semblent s'en accommoder.

DANIEL VUIJLSTEKE
(Gand).

Le Monde

7, RUE DES ITALIENS,
75427 PARIS CEDEX 09
Télex MONDPAR 650572 F
Télécopieur : (1) 45-23-06-81
Tél. : (1) 42-47-97-27

Edité par la S.A.R.L. le Monde

Gérant :
André Fontaine,
directeur de la publication

Anciens directeurs :
Hubert Beuve-Méry (1944-1969)
Jacques Fauvet (1969-1982)
André Laurens (1982-1985)

Durée de la société :
cent ans à compter
du 10 décembre 1944.

Capital social :
620 000 F

Principaux associés de la société :
Société civile
« Les Rédacteurs du *Monde* »,
Société anonyme
des lecteurs du *Monde*,
Le Monde-Entreprises,
MM. André Fontaine, *gérant*,
et Hubert Beuve-Méry, *fondateur*.

Administrateur général :
Bernard Wouts.

Rédacteur en chef :
Daniel Vernet.

Corédacteur en chef :
Claude Sales.



5, rue de Monttessuy, 75007 PARIS
Tél. : (1) 45-55-91-82 ou 45-55-91-71
Télex MONDPUB 206 136 F

ABONNEMENTS
BP 507 09
75422 PARIS CEDEX 09
Tél. : (1) 42-47-98-72

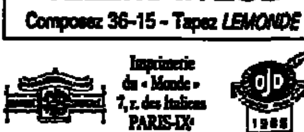
	3 mois	6 mois	9 mois	12 mois
FRANCE	354 F	672 F	954 F	1 200 F
TOUS PAYS ÉTRANGERS PAR VOIE NORMALE	687 F	1 337 F	1 952 F	2 530 F
ÉTRANGER (par messageries)				
I. – BELGIQUE-LUXEMBOURG PAYS-BAS	399 F	762 F	1 089 F	1 380 F
II. – SUISSE, TUNISIE	504 F	972 F	1 404 F	1 800 F

Par voie aérienne : tarif sur demande.

Changements d'adresse définitifs ou provisoires : nos abonnés sont invités à formuler leur demande deux semaines avant leur départ. Joindre la dernière bande d'envoi à toute correspondance.

Veuillez avoir l'obligeance d'écrire tous les noms propres en capitales d'imprimerie.

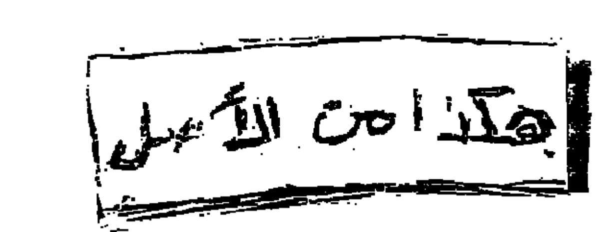
Le Monde
TÉLÉMATIQUE
Composez 36-15 - Tapez *LEMONDE*



Reproduction interdite de tous articles sauf accord avec l'administration

Commission paritaire des journaux et publications, nº 57437
ISSN : 0395 - 2037

Le Monde USPS 765-910 is published daily, except Sundays for $ 460 per year by Le Monde c/o Speedimpex, 45-45 39 th street, L.C.I., N.Y. 11104. Second class postage paid at New-York, N.Y. postmaster : send address changes to Le Monde c/o Speedimpex U.S.A., P.N.C., 45-45 39 th street, L.I.C., N.Y. 11104.



Etranger

CHILI : les menaces de boycottage économique et financier

Le régime supporte de plus en plus mal les pressions de Washington

SANTIAGO
de notre envoyé spécial

« Le Chili n'est pas une colonie. » Le général Pinochet est en colère. Il n'apprécie guère les manœuvres qui se développent aux Etats-Unis contre son régime, les menaces de boycottage économique et financier. *« Nous ne céderons pas au chantage de ceux qui à l'étranger cherchent à altérer notre processus politique. »*

Le projet de loi déposé à Washington par le sénateur Kennedy et visant à bloquer tout crédit des organismes de financement internationaux au Chili fait grincer les dents à Santiago. Déjà, pour des raisons économiques, les exportations aux Etats-Unis de fruits, de viande et de nitrates sont menacées. Le gouvernement de Santiago, bien en cour au Fonds monétaire international, a réussi à renégocier sa dette extérieure dans des conditions très favorables avec un groupe de banques américaines. Mais c'est un sursis. Et le veto du secrétaire américain au Trésor, M. James Baker – qui a déclaré : *« De toute façon, le Chili peut obtenir des prêts privés sans appui de la Banque mondiale »*, – a été perçu à la fin février comme un signal inquiétant.

Tous les dirigeants du secteur économique se déclarent *« très préoccupés »* par l'adoption de sanctions éventuelles par Washington. Autre signal négatif : la déclaration du département d'Etat sur *« l'aggravation de la situation des droits de l'homme au Chili en 1986 »*. Les hommes du régime sont amers. A Genève, le Chili a été condamné pour violation des droits de l'homme par la commission *ad hoc* des Nations unies, alors, disent-ils, que *« Cuba, où la situation est pire, s'en est tiré »*.

La « fuite » aux Etats-Unis de l'ancien major et ancien agent de la DINA (les services secrets chiliens), M. Fernandez Larios (qui a confessé sa participation au meurtre d'Orlando Letelier, l'ancien ministre d'Allende, en 1976, à Washington), a jeté un froid dans les rangs du gouvernement et des forces armées, et déclenché une réaction en chaîne. Des meurtres « oubliés » et des procès enterrés reviennent au premier plan au plus mauvais moment, alors que le pape Jean-Paul II est attendu. On reparle des *« égorgés »* (trois membres importants du Parti communiste assassinés près de l'aéroport en 1985), des *« jeunes gens brûlés »* par une patrouille militaire en 1986. On ressort des placards les affaires de personnalités liées à des opérations secrètes de la DINA et « suicidées » dans des circonstances obscures. L'avocat de Carmen Hales, fille d'une personnalité démocrate-chrétienne, enlevée par les services secrets, demande la réouverture du dossier. Un tir croisé impressionnant.

M. Harry Barnes, l'ambassadeur américain à Santiago, est très actif, cordial, efficace, intelligent, il est au centre de tous les entretiens politiques « discrets ». Il rencontre les leaders de l'opposition modérée, conseille, oriente, suggère. De septembre 1986 à janvier dernier, il avait adopté un profil bas. *« La découverte des arsenaux destinés à l'extrême gauche puis l'attentat de septembre contre le général Pinochet avaient redonné incontestablement l'initiative à ce dernier*, dit un dirigeant de la démocratie chrétienne. *Le régime a très bien exploité cette position de force. »* Depuis, toutefois, le vent a un peu tourné. Et l'on a vu l'ambassadeur Barnes à la Cour suprême à propos de l'affaire Fernandez Larios.

Le zèle de l'ambassadeur agace les dirigeants de Santiago, qui ne sont pas loin de penser que Washington à un « plan de rechange » pour le Chili.

« Le gouvernement a la volonté inébranlable de poursuivre son processus institutionnel », dit le général Pinochet, qui ajoute : *« La loi des partis politiques est une nouvelle preuve de notre vocation démocratique. »* Le plan institutionnel mis au point par les juristes du régime apparaît, en fait, plein de chausse-trapes, de pièges agencés pour désorienter les différents courants d'opposition et destinés, selon un leader de la gauche chrétienne, *« à préparer la voie en 1989 à une dictature légale »*.

> *L'ambassadeur américain à Santiago est intelligent, actif, efficace : il agace et inquiète...*

Le calendrier officiel est le suivant. En décembre 1988 au plus tard, les membres de la junte devront désigner à l'unanimité un candidat à la présidence. La junte, qui dispose du pouvoir législatif, comprend les commandants en chef de la marine, de l'aviation, des carabiniers et le représentant du commandant en chef des forces armées, le général Pinochet (actuellement le général Gordon). S'il n'y a pas accord au sein de la junte, le Conseil national de sécurité devra trancher. Font partie du Conseil : le général Pinochet, son représentant dans la junte, les trois autres membres de la junte et trois personnalités civiles (les présidents du Conseil d'Etat, de la Cour suprême et le contrôleur général de la République, ce dernier ayant à peu près les pouvoirs de notre premier président de la Cour des comptes).

Le candidat désigné, qui pourrait bien sûr être le général Pinochet, affrontera un plébiscite. S'il l'emporte, il aura un nouveau mandat de huit ans, jusqu'en 1997. Dans ce cas, des élections pour un Congrès national auront lieu au plus tard en mars 1990. Si le résultat du plébiscite est négatif, le général Pinochet et la junte resteront en tout cas au pouvoir jusqu'en 1990 en attendant le résultat d'élections générales et présidentielle. Pas d'élections sans électeurs : les Chiliens sont invités depuis le début de l'année à s'inscrire sur les registres électoraux, les précédents ayant été détruits après le coup d'Etat de septembre 1973. Quant aux partis, à l'exception de ceux qui sont exclus par l'article 8 de la Constitution de 1980 (ceux qui professent des idéologies totalitaires basées sur la lutte des classes), ils sont incités, selon la formule du chef de l'Etat, *« à faire la preuve de leur capacité à répondre avec objectivité et patriotisme à la réalité du pays »*. En clair, à accepter les règles du jeu imposées par le régime.

On estime le nombre des électeurs potentiels à 8 millions (sur une population actuelle de plus de 14 millions). Chaque parti devra justifier du parrainage de trente-cinq mille personnes au moins, soit 0,5 % environ du corps électoral, et tenir à la disposition éventuelle de la justice ou de l'administration la liste de ses militants. Sont exclus les militaires et tous ceux qui appartiennent à des organisations professionnelles, syndicales ou universitaires. Si un parti obtient moins de 5 % des voix aux élections, il sera dissous.

Les chefs des multiples oppositions paraissent déconcertés et avouent, parfois, leur désarroi. *« Nous affrontons le processus de transition à la démocratie le plus difficile et le plus complexe de toute l'Amérique latine »*, affirme un dirigeant de la gauche chrétienne.

Que faire ? S'inscrire sur les listes électorales ? Accepter les règles imposées aux partis politiques pour avoir au moins droit de cité ? Sur le premier point, les Chiliens ne manifestent pas un engouement excessif. Soixante mille seulement se sont inscrits jusqu'à présent. Il est vrai qu'ils ont encore le temps. Sur le second point, le plus délicat, Ricardo Lagos, leader des socialistes démocratiques (PS, Nunez), résume le dilemme général : *« Le régime a tracé lui-même la ligne qui sépare les bons des mauvais. Dire oui à la nouvelle loi, c'est en quelque sorte légaliser le régime. Dire non, c'est rester hors du jeu. »* Et il ajoute : *« La réponse adéquate serait la formation d'un grand parti unique de l'opposition pour la démocratie. »*

Une tache difficile si l'on en juge par les multiples conflits de tendance, au sein de chaque organisation politique, de la droite à la gauche, et du carrousel des regroupements et des alliances sans lendemain. D'entrée de jeu, en tout cas, la gauche a dit non. Non aux listes, non à la loi des partis. C'est la position du MDP (Mouvement démocratique populaire), axé autour du Parti communiste. Mais le PC lui-même semble évoluer. Il insiste depuis quelques semaines sur l'intérêt de *« ses derniers documents »* et sur sa disposition à négocier toutes ses thèses avec l'opposition démocratique, *« y compris ses thèses militaires »*. Une « évolution » jugée intéressante par les petits partis démocratiques charnière, comme la gauche chrétienne, mais *« pas vraiment sérieuse »* par la démocratie chrétienne, toujours soucieuse de se démarquer nettement de la gauche dans l'espoir de « négocier » une transition démocratique.

Aussi le parti de Gabriel Valdès lorgne-t-il à droite, du côté du Parti national, formation de la droite classique et civilisée avec laquelle il pourrait conclure un accord. Le Parti national a déjà décidé de jouer le jeu – tout en dénonçant les failles et les insuffisances de la loi gouvernementale, – ainsi que le Nouveau Parti de rénovation nationale, qui regroupe des formations *a priori* favorables au régime, mais dont certains dirigeants rêvent d'un *« pinochetisme sans Pinochet »*.

« La meilleure opposition possible pour le régime qui sortirait d'un ordinateur, dit un diplomatique sarcastique, *est justement celle qui se débat sous nos yeux. Mais elle a des excuses. Les conditions sont terriblement difficiles... »*

MARCEL NIEDERGANG.

PÉROU

La création d'un ministère unique de la défense provoque la grogne de l'armée

LIMA
de notre correspondante

La création d'un ministère de la défense proposée par l'exécutif pour fusionner en un seul les trois ministères militaires – guerre, marine et aéronautique – existant actuellement a provoqué une détérioration des relations, d'une part, entre l'armée et l'APRA, le parti au pouvoir, d'autre part, entre l'opposition et le gouvernement.

Le projet de loi qui délègue à l'exécutif des pouvoirs législatifs pour organiser ce « super-ministère » a finalement été adopté par la Chambre des députés après une session extraordinaire houleuse.

Le gouvernement estime urgent de moderniser l'armée, d'unifier son commandement, afin de rationaliser les ressources qui lui sont destinées. La création d'un ministère de la défense est un thème en discussion depuis plus de quarante ans. La marine et l'aviation s'y sont toujours opposées, car elles craignent une suprématie de l'armée de terre et l'ingérence des civils dans leur institution.

Les anciens commandants en chef de la marine et de l'aviation ont signé un document expliquant que *« la création d'un ministère unique dans les circonstances actuelles, alors que le Pérou est engagé dans une guerre interne contre la guérilla, constituerait un grave danger pour la sécurité nationale »*.

Ils ont trouvé écho dans la presse conservatrice. En effet, l'opposition de droite a rejeté d'entrée le projet de l'exécutif, car elle estime que le parti au pouvoir cherche à faire passer l'armée sous son contrôle. Elle rappelle à cet égard la réforme appliquée à la police, où, *« en fait de moralisation, il y a eu politisation »*.

La gauche unie, quant à elle, appuie la création d'un ministère de la défense, mais elle refuse de donner un chèque en blanc au gouvernement en lui délégnant des pouvoirs législatifs extraordinaires.

Des rumeurs de coup d'état ont circulé ces derniers jours dans la capitale, notamment lorsque les membres du commandement de l'armée ont refusé de se présenter devant la commission parlementaire de la défense nationale, sous prétexte qu'ils ne sont pas *« une force délibérante »*.

Commentant la situation, le président Alan Garcia a déclaré : *« Je ne crois pas aux fantômes, même pas à ceux qui sont en chair et en os. Nous devons prendre des décisions sans crainte. Les putschs appartiennent au passé. »*

NICOLE BONNET.

ETATS-UNIS

M. Reagan affirme de nouveau n'avoir rien su du financement illégal des « contras »

WASHINGTON
Correspondance

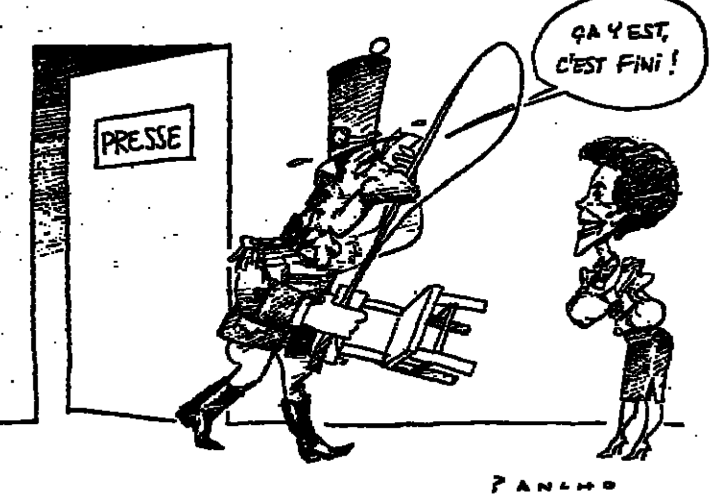
Le président Reagan, en excellente forme, l'a emporté aux points, jeudi 19 mars, dans son affrontement avec le quatrième pouvoir. Il est vrai qu'il s'était soigneusement préparé pour cette conférence de presse, la première depuis quatre mois.

En fait, au cours des dernières quarante-huit heures, le président s'était entraîné comme un champion pour ce match avec des *sparring partners* de la Maison Blanche qui lui posèrent les questions difficiles auxquelles il devait s'attendre de la part d'une presse agressive. Mais, curieusement, à un ou deux exemples près, les journalistes manquèrent de combativité.

Les premières réactions de la classe politique à ses déclarations sur l'Irangate lui sont dans l'ensemble favorables, et il faut s'attendre que le grand public réagira favorablement à l'image projetée par le président, celle d'un homme de bonne volonté reconnaissant ses erreurs et ses défaillances mais se présentant plutôt comme la victime de subordonnés l'ayant maintenu délibérément dans l'ignorance. S'il garde l'affection de ses concitoyens, M. Reagan n'est pas sûr toutefois de retrouver toute sa crédibilité dans une opinion qui, d'après les sondages, estime toujours qu'il n'a pas dit toute la vérité. Des millions d'Américains, se faisant une haute idée, peut-être exagérée, de l'institution présidentielle, ont du mal à accepter que leur président ait pu être abusé par des hommes de son entourage. Néanmoins, dans ses réponses aux journalistes, le président a su trouver un accent de sincérité forçant la sympathie.

A tout prendre, disait cyniquement un membre de son entourage, mieux vaut passer pour un brave type, peut-être à la mémoire défaillante, que pour un complice rusé d'opérations douteuses. Et quel Américain moyen pourrait reprocher au président son obsession d'obtenir la libération des otages... Bref, le « grand communicateur » a accompli une belle performance en relations publiques.

Sur le fond de l'affaire M. Reagan n'a rien apporté de très nouveau. Il a répété que son initiative de vente d'armes à l'Iran était essentiellement inspirée par le souci d'amorcer un contact avec les *« modérés »* de Téhéran et éventuellement de mettre fin à la guerre Iran-Irak. Mais, a-t-il ajouté, cette opération a dégénéré en raison de l'insistance des Iraniens pour un *« marchandage armes contre otages »*. Le président a reconnu cependant que c'est seulement en lisant le rapport Tower qu'il avait pris connaissance de cette dérive. Il a confirmé qu'il ne se rappelait plus exactement la date à laquelle il avait approuvé les premières ventes d'armes à l'Iran.



Le droit au bonheur

Après avoir évoqué avec émotion la responsabilité incombant à tout gouvernement américain de protéger *« les droits des citoyens américaines et leur droit au bonheur »* où qu'ils se trouvent, le président a souligné que les terroristes n'avaient tiré aucun bénéfice de ces ventes d'armes. Il ne considère pas, en substance, s'être engagé dans une opération d'échange. *« Si une personne de ma famille était enlevée et si j'allais embaucher quelqu'un à l'extérieur en pensant qu'il obtiendrait sa libération, je ne considérerais pas avoir donné une rançon »*, a-t-il dit. Bref, le contact avec l'Iran était une occasion qu'il ne fallait pas négliger. Néanmoins, tout en soulignant la pureté de ses intentions, M. Reagan a déclaré : *« Non, je ne m'engagerai plus dans la même voie... »*, et il a répété que les deux membres de son cabinet, MM. Shultz et Weinberger, qui étaient opposés à cette politique avaient eu raison.

Le président a souligné encore une fois que jamais M. Poindexter, l'ancien chef du Conseil national de la sécurité, ne l'avait informé du transfert illicite de fonds aux « contras » du Nicaragua, ajoutant qu'il espérait bien que les enquêtes ouvertes feraient toute la lumière sur l'affaire. Il était simplement au courant des soutiens financiers apportés aux rebelles par des groupes privés.

Quant à son *« style de direction »*, passablement critiqué dans le rapport Tower, le président l'estime bon et efficace. Il s'agit, a-t-il dit en substance, de trouver les personnes les plus qualifiées pour accomplir un travail et ensuite ne plus les surveiller de trop près ni les critiquer dans ce qu'elles font...

HENRI PIERRE.

M. Bush ne s'est pas opposé aux ventes d'armes à l'Iran

déclare M. Reagan

Le président Reagan a indiqué, jeudi 19 mars, après sa conférence de presse, que le vice-président, M. George Bush, ne s'était apparemment pas opposé aux ventes d'armes américaines à l'Iran. Cette affirmation pourrait, selon les observateurs, se révéler embarrassante pour M. Bush, qui aspire à être le candidat républicain aux élections présidentielles de 1988.

Peu avant la conférence de presse de M. Reagan, M. Bush avait, par ailleurs, qualifié de *« fausses et trompeuses »* des informations du *Washington Times* selon lesquelles il aurait reçu en 1985 un chèque de 1 000 dollars de l'homme d'affaires saoudien Adnan Khashoggi, dans le cadre d'efforts pour recueillir des fonds pour les « contras ».

Un sondage diffusé jeudi par la chaîne de télévision NBC révèle que 59 % des Américains interrogés estiment que le fait d'avoir été vice-président en pleine affaire iranienne nuit aux chances présidentielles de M. Bush. – *(AFP.)*

● **Le Sénat cite le général Secord pour « outrage ».** – Le Sénat américain a cité pour outrage envers la Chambre haute le général à la retraite Richard Secord, qui refuse de coopérer avec l'enquête en cours sur l'affaire iranienne.

Le vote du Sénat sur une motion contre le général vise à faire pression sur celui-ci pour qu'il accepte que des enquêteurs puissent étudier des relevés de comptes bancaires en Suisse qu'il contrôle et qui auraient été utilisés pour financer les « contras » nicaraguayens.

Si une cour fédérale décide d'appliquer la motion votée par le Sénat, le général Secord risque la prison tant qu'il refusera d'ouvrir ses comptes à la commission sénatoriale d'enquête. – *(AFP.)*

Asie

PHILIPPINES

Dix-huit soldats tués dans un affrontement avec la guérilla

Manille. – Dix-huit soldats ont été tués, jeudi 19 mars, au cours d'un nouvel affrontement avec des guérilleros communistes dans la province de Misamis, à environ 750 kilomètres au sud de Manille, selon l'agence de presse gouvernementale PNA. L'agence n'a pas fourni de bilan précis des pertes subies par les insurgés, mais a laissé entendre qu'elles étaient importantes en précisant que les forces gouvernementales avaient fait usage de mortiers.

Par ailleurs, le porte-parole de la présidente Cory Aquino a déclaré, jeudi également, que la bombe qui a explosé la veille à l'Académie militaire des Philippines était constituée non pas de grenades comme on l'avait tout d'abord annoncé, mais de trois roquettes antichars de fabrication soviétique. L'armée philippine n'utilise aucune arme en provenance d'Union soviétique. L'ambassade d'URSS à Manille avait récemment démenti des informations selon lesquelles Moscou avait fourni des armes à la rébellion communiste.

Cette dernière a, pour sa part, nié toute implication dans l'attentat de Baguio, une éventualité retenue par les autorités. Dans des déclarations lues au téléphone à des organes de presse à Manille, la guérilla communiste a accusé les autorités de mener une *« campagne de désinformation »* en la mettant en cause dans l'attentat, qu'elle attribue à des militaires sympathisants de l'ex-président Marcos ou de l'ancien ministre de la défense, M. Juan Ponce Enrile. – *(AFP.)*

Afrique

DJIBOUTI : l'attentat de « l'Historil »

Les autorités « n'excluent aucune piste »

Après l'attentat qui a fait onze morts et une cinquantaine de blessés à Djibouti, les autorités locales *« n'excluent aucune piste et les investigations sont menées dans toutes les directions »*, indique-t-on de source proche du chef de l'Etat, M. Hassan Gouled Aptidon. Dans une allocution radiodiffusée celui-ci a qualifié l'attentat *« d'entreprise qui se veut déstabilisatrice de notre société et de ses institutions »*. Le président Mitterrand lui a envoyé un message de *« solidarité »*.

Devant le conseil général de l'Aveyron, où il se trouvait jeudi, M. Chirac a déclaré n'avoir *« aucune idée de l'origine »* du drame, ajoutant toutefois qu'il avait un *« indice » : « C'est dans ce même établissement, un café, qu'il y avait déjà eu deux attentats il y a quelque temps. Ils avaient été revendiqués par une sorte de front national local. »* Cette phrase a été immédiatement dénoncée par M. Jean-Marie Le Pen, qui y a vu *« une calomnie allusive et intolérable »*.

Pour sa part, le porte-parole de Matignon, M. Denis Baudouin, a évoqué de possibles causes de politique intérieure, mais il a estimé que l'attentat pouvait également *« avoir des raisons internationales »* et *« être dirigé contre les intérêts français et la politique française »*.

Mis en cause par la police locale, M. Aden Robleh Awaleh, dirigeant du Mouvement national djiboutien pour l'instauration de la démocratie (MNDID), formation interdite, a déclaré à l'AFP que cette action terroriste était une diversion organisée par *« des proches parents et collaborateurs »* du président Hassan Gouled pour que celui-ci obtienne un nouveau mandat lors du scrutin du 24 avril.

De son côté, M. Menguistu, chef de l'État éthiopien, a qualifié l'attentat de *« crime insensé »* dans un message de condoléances adressé jeudi au président djiboutien, qu'il assure, par ailleurs, de son *« entière solidarité »*.

Le consulat de France à Djibouti a publié l'identité des cinq morts français. Il s'agit de MM. Huillet, militaire à la base aérienne de Djibouti ; du quartier-maître Parve et du matelot Heyd (marins à bord de l' *Amiral-Charner)* ; du sergent chef Gérard Duret, de la Légion étrangère ; et de Gérard Delbourg, professeur au lycée technique de Djibouti.

Les trois morts allemands sont des chercheurs embarqués à bord du navire océanographique *Météor*.

RÉPUBLIQUE SUD-AFRICAINE

Le prisonnier français du Ciskei condamné à quatre ans de prison

BISHO (AFP)

Le Français Pierre-André Albertini, détenu depuis octobre dernier dans le bantoustan du Ciskei (enclave en sud-est de l'Afrique du Sud, dont seule Prétoria reconnaît l'indépendance), a été condamné vendredi à quatre ans de prison.

Agé de vingt-sept ans, il était retenu comme témoin par les autorités du Ciskei qui avaient abandonné les charges contre lui le 12 décembre dernier. Les autorités voulaient qu'il témoigne devant la Cour suprême de Bisho, la capitale, contre cinq détenus noirs accusés d'actes terroristes.

M. Albertini a déclaré à la cour qu'il croyait que le gouvernement français avait suggéré qu'il ne parle pas. *« Je ne suis pas du tout prêt à témoigner parce que je ne veux pas être mis à l'index par les gens »*, a-t-il affirmé.

TCHAD

Le ministre de l'intérieur rencontre M. Goukouni Oueddeï à Alger

ALGER
de notre correspondant

Le ministre de l'intérieur tchadien, M. Mahamat Itno, et l'ambassadeur du Tchad à Paris sont arrivés, mercredi 18 mars à Alger, à la tête d'une délégation importante pour rencontrer les autorités algériennes et prendre contact avec M. Goukouni Oueddeï, ancien président du GUNT. La présence de cette délégation n'a pas été annoncée par la presse algérienne ; une grande discrétion entoure cette visite en Algérie où M. Goukouni Oueddeï séjourne depuis un mois et demi, depuis son départ de Tripoli. Une villa lui est réservée depuis plusieurs années au Club des Pins, près d'Alger. M. Goukouni Oueddeï n'a pas encore eu la possibilité de rencontrer la presse, mais il a pu s'entretenir avec plusieurs opposants au régime de M. Hissène Habré dans la perspective d'une éventuelle négociation avec le gouvernement actuel de N'Djamena.

Les initiatives algériennes ont en tout cas permis d'établir des rapports entre le gouvernement de N'Djamena et M. Goukouni Oueddeï. Celui-ci a rencontré, il y a trois semaines, un envoyé spécial du président Habré ainsi que plusieurs dirigeants de fractions du GUNT ralliées à N'Djamena depuis la nomination de M. Acheikh Ibn Omar, en novembre dernier, à la tête du GUNT sous la pression du colonel Kadhafi.

F. F.

● **Combats près de Ouadi-Doum.** – Des combats ont opposé, jeudi 19 mars, les Forces armées nationales tchadiennes (FANT) aux troupes libyennes, dans la localité tchadienne de Bir-Kora, au sud de Ouadi-Doum, a annoncé l'état-major tchadien. – *(AFP.)*

Diplomatie

Les propositions de M. Gorbatchev sur les euromissiles

La concertation sur la sécurité se développe entre Européens de l'Ouest

Les propositions du numéro un soviétique sur le démantèlement des euromissiles ont, parmi d'autres conséquences, celle d'obliger les Européens de l'Ouest à une nouvelle réflexion sur leur propre sécurité. Réflexion qui avait déjà été amorcée au lendemain du sommet de Reykjavik, à l'occasion duquel ils avaient pu avoir l'impression d'avoir frôlé le « lâchage » américain lors du face-à-face Reagan-Gorbatchev. Hypothèse qu'écarte, il est vrai, M. Chirac dans un entretien accordé à l'hebdomadaire américain *Business Week*, à paraître cette fin de semaine, et dans lequel il affirme notamment *« ne pas craindre que les Etats-Unis abandonnent l'Europe militairement »*. Le premier ministre ajoute toutefois que *« cela serait très imprudent d'avoir un accord américano-soviétique sur les missiles de portée intermédiaire qui laisserait intact le problème des missiles à courte portée »*, observation très souvent faite dans les milieux communautaires, compte tenu de la très forte supériorité soviétique à cet égard.

Cette réflexion nouvelle des Européens sur leur défense, le président de la Commission de Bruxelles, M. Jacques Delors, aurait souhaité la voir mener dans le cadre d'un conseil européen exceptionnel. Ce sommet des Douze aurait pu être convoqué en avril (*le Monde* du 17 mars). La proposition a reçu l'agrément de M. Mitterrand, mais non celle du gouvernement belge, qui exerce actuellement la présidence tournante du conseil jusqu'au 30 juin.

M. Martens, qui s'est entretenu, jeudi 19 mars, à l'Elysée, avec le chef de l'Etat, a ainsi indiqué que, tout en trouvant intéressante la suggestion de M. Delors, il ne lancerait pas d'invitations pour un tel sommet, du moins à ce stade, notamment du fait que la CEE ne lui semble pas le cadre juridique le plus approprié pour ouvrir un tel débat. Son ministre des affaires étrangères, M. Tindemans, est plus précis : pour lui, l'instance qui est toute désignée en l'espèce est la seule organisation européenne compétente en matière de défense, l'UEO (Union de l'Europe occidentale).

« Grand intérêt » à Paris pour M. Kohl

L'UEO souhaite évidemment profiter de cette occasion pour affirmer sa vocation – d'autant que le processus de relance de ses activités, amorcé depuis l'élection à la présidence de son Assemblée de M. Jean-Marie Caro, député UDF du Bas-Rhin, a connu bien des vicissitudes et s'est heurté à bien des réticences de la part de certains gouvernements de ses sept Etats membres (1). Le discours que M. Chirac avait prononcé devant cette Assemblée, en décembre dernier, avait déjà mis un peu de baume au cœur des dirigeants de l'UEO. La situation nouvelle créée par l'initiative de M. Gorbatchev semble, à ces derniers, offrir une chance exceptionnelle de réaffirmer l'utilité de leur organisation. Une mission dirigée par M. Caro va d'ailleurs se rendre à Moscou du 6 au 10 avril prochain, et il n'est pas exclu qu'elle soit reçue par le chef du Kremlin. Les 27 et 28 avril aura lieu, d'autre part, à Luxembourg, une réunion des ministres et de l'Assemblée de l'UEO.

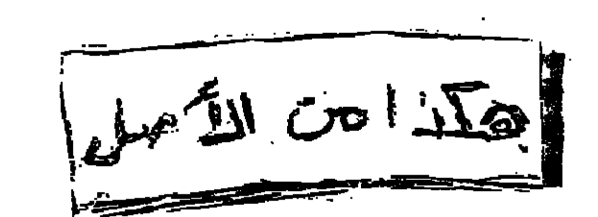
Que ce soit dans ce cadre ou dans celui de la CEE, les appréciations des Européens sur la question ne devraient pas être trop contradictoires, à en juger par les différents propos tenus ici et là. La France et la Belgique *« ont des vues semblables pour l'essentiel sur le désarmement, et la même démarche sur l'Europe »*, a assuré jeudi, M. Martens, à l'issue de son entretien avec M. Mitterrand, même si ce dernier estime que le cadre de l'UEO est un peu trop restreint pour une concertation européenne sur les propositions de M. Gorbatchev. Quant au discours prononcé mercredi devant le Bundestag par le chancelier Kohl (*le Monde* du 20 mars), il a suscité, indique-t-on à Matignon, *« le plus grand intérêt du gouvernement français »*, lequel *« se félicite de l'importance accordée par M. Kohl à la coopération et à l'amitié franco-allemande »*, et *« se réjouit très vivement des perspectives nouvelles ainsi offertes aux relations entre* [les] *deux pays »*.

Après avoir rencontré Mme Thatcher lundi, en Normandie – le premier ministre britannique s'envolera aussitôt après pour Bonn, – M. Mitterrand doit d'ailleurs recevoir M. Kohl, sans doute en province également, le samedi suivant. M. Martens, de son côté, en tant que président du conseil européen, va poursuivre ses contacts chez les Douze. Manifestement, après avoir longtemps déploré – mais d'une façon qui semblait purement formelle – leur propre absence dans le débat mondial sur la sécurité, les Européens de l'Ouest tentent, de façon encore timide, mais avec une volonté qui paraît assez nouvelle, d'affirmer au moins l'esquisse d'une personnalité collective européenne.

BERNARD BRIGOULEIX.

(1) France, Grande-Bretagne, Italie, RFA et les trois pays du Benelux.

● ***Moscou et le discours de M. Kohl.*** – L'Union soviétique a exprimé, jeudi 19 mars, sa satisfaction après la déclaration gouvernementale prononcée la veille par le chancelier Kohl devant le Bundestag, tout en regrettant que le chef du gouvernement de Bonn ait *« une vision stéréotypée »* des relations avec les pays de l'Est, et ne voie pas d'alternative à la dissuasion nucléaire. M. Faline, directeur de l'agence Novosti, a toutefois critiqué très vivement certains passages de ce discours, en particulier celui qui concernait la réunification de l'Allemagne et la menace présentée par les forces du pacte de Varsovie. – *(AFP.)*



Diplomatie

Malgré la démarche d'Israël

L'ONU refuse que les archives de la Commission des crimes de guerre soient mises dans le domaine public

NEW-YORK (Nations unies) de notre correspondant

Le gouvernement israélien a vainement réclamé à nouveau le libre accès aux archives de la Commission internationale des crimes de guerre, déposées auprès des Nations unies et accessibles seulement aux gouvernements des Etats membres. Lors d'une entrevue avec le secrétaire général, M. Javier Perez de Cuellar, le représentant israélien, M. Benjamin Netanyahu, avait demandé qu'en attendant une décision définitive deux mille dossiers lui soient immédiatement communiqués, *« pour être examinés publiquement en Israël »*. Mais les Nations unies se sont prononcées, jeudi 19 mars, contre la mise dans le domaine public de ces archives. Le porte-parole de l'ONU a indiqué que, comme par le passé, les experts de l'institut Yad Vashem à Jérusalem pourront analyser les dossiers.

La demande israélienne avait relancé une affaire qui avait fait couler beaucoup d'encre l'an dernier, lorsque le gouvernement de Jérusalem, sous la pression de diverses organisations juives, s'était fait communiquer le dossier de M. Kurt Waldheim, ancien secrétaire général de l'ONU, et à l'époque candidat à la présidence de la République autrichienne. Examiné également par les gouvernements de Vienne et de Washington, le dossier n'avait pas permis, selon le président autrichien de l'époque, M. Rudolf Kirchschlaeger, *« l'ouverture d'une instruction judiciaire »*.

Le dossier de M. Waldheim, établi par la commission yougoslave des crimes de guerre en 1945, se trouvait parmi les quarante mille cas compilés par la Commission internationale entre 1943 et 1948. Composée de dix-sept gouvernements alliés, la Commission – dont le siège était à Londres – s'est dissoute en 1948, confiant la garde des dossiers aux Nations unies. D'un commun accord, les Etats membres de la Commission avaient alors décidé de n'autoriser l'accès aux dossiers qu'aux seuls gouvernements membres de l'ONU, étant entendu que la consultation devait se faire *« sur place »*, c'est-à-dire dans un immeuble situé sur Park Avenue à New-York, et que les informations ainsi puisées demeureraient secrètes tant qu'une instruction ne serait pas ouverte par une juridiction compétente.

Ayant ainsi découvert – ou plutôt redécouvert – l'existence de ces archives, Israël avait demandé, l'été dernier, que tous les dossiers soient librement accessibles, car *« seul un large examen public des informations qu'ils contiennent permettra d'assurer la justice »*. Consultés par le secrétaire général, les gouvernements des dix-sept anciens membres de la Commission n'avaient pas donné suite, estimant que *« les archives contenaient quatre catégories de cas, dont plusieurs cités en tant que témoins »*. *« La divulgation de tous les noms ferait courir de graves dangers à des personnes innocentes »*, répondirent certains Etats, alors que d'autres s'esquivèrent.

Le gouvernement israélien avait demandé à M. Perez de Cuellar de se prononcer avant une semaine sur sa dernière demande ; la réponse est tombée le lendemain de la démarche israélienne. *« La décision d'ouvrir les archives relève uniquement du secrétaire général »*, estimait l'ambassadeur Metanyahu. Avis que ne partageaient pas les cinq grandes puissances. Aucune ne souhaitait d'ailleurs autoriser l'accès à ces dossiers, dont il est de notoriété publique que les Etat-Unis possèdent une copie.

CHARLES LESCAUT.

L'ambassade d'Iran à Beyrouth dément détenir M. Terry Waite

Le porte-parole de l'ambassade d'Iran à Beyrouth a qualifié de *« totalement infondées »* les informations de l'hebdomadaire soviétique *Literatournaia Gazeta*, selon lesquelles M. Terry Waite, l'émissaire de l'Eglise anglicane *« disparu »* le 20 janvier dernier, serait détenu dans les locaux de la mission diplomatique iranienne à Beyrouth (*le Monde* du 20 mars).

L'ambassade d'Iran a publié, par ailleurs, un texte dans lequel elle remercie l'Eglise anglicane pour ses efforts en vue de la libération de quatre diplomates iraniens, dont le chargé M. Mohsen Moussaoui, qui avaient été enlevés il y a quatre ans dans le secteur chrétien de Beyrouth. L'ambassade iranienne exprime *« sa joie pour l'initiative, quoique tardive »* de Mgr Runcie, archevêque anglican, qui avait assuré, le 16 février, le chef du Parlement iranien, l'hodjatoleslam Rafsandjani, qu'il déployait des efforts en faveur des diplomates iraniens disparus. Elle appelle, en outre, *« le gouvernement libanais, ainsi que les parties concernées à intervenir et à mettre au clair cette affaire »*.

A Paris, M. Denis Baudouin, porte-parole de Matignon, a déclaré, jeudi, qu'il ne se passait pas un jour *« sans que le gouvernement français ait les contacts nécessaires avec les gouvernements qui peuvent jouer un rôle »* dans l'affaire des otages français détenus au Liban. Il a cité, en particulier, l'Iran, le Liban, la Syrie et l'Algérie, ce dernier pays *« nous servant souvent de relais »* dans la région. *« Nous avons également demandé*, a dit M. Baudouin, *aux services spéciaux français d'être en liaison avec les services spéciaux des gouvernements qui peuvent être mêlés à ces affaires. »*

M. Mitterrand en visite à Alger le 26 mars

Le président François Mitterrand effectuera une visite officielle d'un jour en Algérie, le 26 mars, a annoncé, mercredi 18 mars, le ministre des affaires étrangères, M. Jean-Bernard Raimond, au cours d'un déjeuner réunissant des diplomates et des journalistes. Le ministre a indiqué qu'il accompagnerait le chef de l'Etat, mais s'est refusé à donner toute autre précision sur la visite.

De source diplomatique, on rappelle que l'Algérie a récemment servi d'intermédiaire dans les négociations visant à la libération des otages français du Liban et joue un rôle diplomatique dans le conflit tchadien.

M. Jean-Bernard Raimond a fait la semaine dernière une visite très discrète à Alger, en principe pour le *« suivi des relations bilatérales »*.

Le président de la République devrait aussi effectuer une visite au Maroc au mois d'avril.

A TRAVERS LE MONDE

Corée du Nord

Pyongyang répond positivement aux ouvertures américaines

La Corée du Nord a annoncé, jeudi 19 mars, qu'elle était prête à avoir des contacts officiels avec les Etats-Unis sans poser de condition préalable *« quant au lieu, aux procédures et au niveau »* de ces contacts. La déclaration, rapportée par l'agence officielle de presse nord-coréenne, a été faite à Pyongyang par un porte-parole du ministère des affaires étrangères faisant allusion à une décision récente du département d'Etat de lever une interdiction de principe faite à ses membres à l'égard de telles rencontres (*le Monde* du 11 mars). *« Nous sommes prêts à répondre* (à cette décision) *avec sincérité »*, dit la déclaration de Pyongyang. Rapportant le même jour les décisions de Washington et de Pyongyang, l'agence officielle de presse chinoise s'en est félicitée, estimant qu'elles ouvraient *« de bonnes perspectives pour un dialogue entre les Etats-Unis et la Corée du Nord en vue de résoudre les problèmes existant entre les deux pays »*. – *(AFP.)*

Japon

Projet de réforme fiscale maintenu par le gouvernement

Tokyo. – Mettant un terme à plusieurs jours de dissensions internes, le gouvernement de M. Yasuhiro Nakasone a décidé, jeudi 19 mars, de maintenir un projet de réforme fiscale contre lequel s'est déjà dressé le plus vaste mouvement de contestation du Japon depuis les années 60. Les principaux dirigeants gouvernementaux et du Parti libéral-démocrate (PLD) au pouvoir ont resserré leurs rangs lors d'une réunion extraordinaire jeudi et ont annoncé leur volonté de faire voter la réforme par le Parlement, où le gouvernement dispose d'une majorité confortable. Le gouvernement prend ainsi le risque d'alimenter une vaste fronde contre l'introduction d'une TVA inscrite dans la réforme, de prolonger l'impasse au Parlement sur le vote du budget et d'affronter les électeurs dans les plus mauvaises conditions à des élections régionales prévues le 12 avril. *« Le gouvernement pense que le projet* [fiscal] *est le meilleur et s'efforcera de le faire approuver indépendamment des élections locales. La politique du gouvernement reste inchangée »*, a déclaré M. Masaharu Gotoda, porte-parole de M. Nakasone, à l'issue de la réunion. – *(AFP.)*

Tunisie

Une centaine de personnes licenciées retrouvent leur emploi

A l'occasion du trente et unième anniversaire de l'indépendance tunisienne célébré vendredi 20 mars, le président Bourguiba a décidé de *« régulariser »* la situation d'une centaine de travailleurs. Ces derniers avaient été licenciés ou suspendus de leurs emplois lors de la crise syndicale de l'hiver 1985-1986. C'est après s'être assuré de leur *« retour dans le droit chemin »* et de la disposition de leurs entreprises à les réintégrer que le chef de l'Etat a pris cette décision, a déclaré le premier ministre, M. Rachid Sfar.

Selon les milieux proches de l'ancienne direction de la centrale UGTT, quelque quatre cents personnes avaient été licenciées lors de la crise pour s'être opposées, plus ou moins activement, au démantèlement de leur syndicat. L'ex-secrétaire général de l'UGTT, M. Habib Achour, âgé de soixante-treize ans, qui purge sept ans de prison sous diverses accusations de *« mauvaise gestion »*, demeure incarcéré. Il se trouve depuis plusieurs mois à l'hôpital militaire de Tunis, où les conditions de détention sont moins pénibles que dans une cellule de prison. – *(Corresp.)*

● **THAILANDE : Retour du général Prem.** – Le premier ministre, le général Prem Tinsulanonda, a regagné Bangkok, vendredi 20 mars, à l'issue d'une tournée de treize jours en Europe occidentale et en Egypte. Le général Prem était accompagné lors de son voyage par le ministre des affaires étrangères, M. Sithi Sawetasila. – *(AFP.)*

Europe

La plus italienne des crises

(Suite de la première page.)

Voilà pour les acteurs de cette « crise » qui ne trouble guère la sérénité de l'Italien moyen et peut au premier abord paraître purement artificielle, mais dont les enjeux réels sont pourtant de taille. Il s'agit de savoir, en effet, si la coalition àa cinq qui a donné à l'Italie le miracle de 42 mois de stabilité politique y résistera, et si le grand dessein que nourrit pour ce pays, et pour lui-même, M. Bettino Craxi y survivra.

Cette coalition (le *« pentapartito »*), présidée par un socialiste mais où la démocratie chrétienne occupait la majorité des ministères, présentait un bilan indéniablement positif au sens où, en trois ans et demi, le pays avait remporté de notables succès économiques, découvert le sentiment d'être réellement gouverné et conquis sur la scène internationale une respectabilité nouvelle. Rien ne semblait donc, vu de l'extérieur, le prédisposer à la crise. Rien, hormis le fait que M. Craxi – qui déclara un jour qu'*« avec 10 % des voix on peut faire de grandes choses »* – entendait bien récolter pour lui seul le bénéfice de ces succès et que la démocratie chrétienne (30 % de l'électorat) ne voyait évidemment pas les choses ainsi. Après une mini-crise en juillet dernier, elle obtenait de M. Craxi l'engagement qu'il lui transmettrait la présidence du conseil à partir de mars 1987, pour la dernière année de la législature. C'est ce que l'on appelle la *« staffetta »*, le passage du relais au sein de la coalition.

Mars venant, commence une formidable partie d'échecs entre la démocratie chrétienne et le Parti socialiste, où tous s'avancent masqués, où rien n'est de lecture simple. M. Craxi commence par remettre en cause l'engagement qu'il a pris de passer le flambeau à son allié démocrate-chrétien, il exaspère son partenaire par des déclarations ambigues et, finalement, remet sa démission, mais en posant des conditions à la participation de son parti à un nouveau gouvernement à cinq : le PSI veut avoir son mot à dire sur la répartition des ministères ; il demande que l'on s'engage à organiser deux référendums – sur l'énergie nucléaire et sur la justice – réclamés par des initiatives populaires mais dont la démocratie chrétienne ne veut à aucun prix car une majorité d'électeurs s'opposerait – elle le sait – aux positions qu'elle défend sur ces thèmes.

Enfin, le Parti socialiste, dans un premier temps, oppose son veto à M. Andreotti, le candidat de la démocratie chrétienne, qui n'en est pas moins désigné par le président de la République pour tenter de former un gouvernement. Belzébuth entre donc en scène avec une mission des plus délicates. Détail qui ajoute à la complexité de l'affaire : aucun des deux partis ne veut apparaître comme le responsable d'une éventuelle rupture.

Stratégies antagonistes

Inutile d'essayer de résumer les tractations ultérieures qu'un responsable communiste, M. Giorgio Napolitano, décrit, de la coulisse, en ces termes : *« Tous les protagonistes finissent par être un peu victimes de leur machiavélisme. Leur tactique est devenue si subtile qu'ils ne savent sans doute plus très bien eux-mêmes ce qu'ils veulent. »*

On est entré, en effet, depuis deux semaines dans le domaine de la politique pure où tout n'est plus qu'art de la manœuvre. Chaque nouvelle péripétie de la crise donne lieu, dans le sérail politico-journalistique romain, à des exégèses complexes et souvent contradictoires. Exemple : pourquoi les socialistes se sont-ils, dans un premier temps, opposés à la désignation de M. Andreotti ? Parce qu'ils le redoutaient, répondent les plus candides ; seulement pour contrarier la démocratie chrétienne, disent d'autres ; pour être sûrs qu'ils serait désigné, affirment d'autres encore, plus pervers, dont certains suggèrent même que Belzébuth et Ghino Di Tacco sont faits pour s'entendre... sur le dos de M. De Mita.

Aucun sujet, dans ce contexte, n'est évidemment traité sur le fond, tous deviennent instruments tactiques dans une lutte à la fois subtile et acharnée. Lorsque l'on demande, par exemple, à un responsable socialiste quel est le sens d'un référendum visant à établir la responsabilité civile des juges en cas de faute – sujet important mais complexe et qui se prête mal à ce genre de consultation, – il répond en substance, et en toute démagogie : *« Les juges sont impopulaires. »*

Pour ce qui concerne l'autre question, celle qui aurait permis au fort sentiment antinucléaire né en Italie après Tchernobyl de s'exprimer, la démocratie chrétienne se dit prête aujourd'hui à accepter par voie législative ce qu'elle refuse dur comme fer par voie de référendum. Tout plutôt que d'offrir à M. Craxi l'occasion, rêvée pour lui, d'apparaître comme le leader d'une majorité d'électeurs antinucléaires. De définition de la politique énergétique de l'Italie, il n'est en réalité pas question.

Le *« pentapartito »* portait en lui dès l'origine – et porterait encore s'il se reconstruisait – deux stratégies antagonistes. Démocratie chrétienne et Parti socialiste avaient besoin l'une et l'autre de gagner du temps. La première pour « se refaire » après son recul historique aux élections de 1983 (6 points de moins), pour se moderniser et préparer son grand retour. Elle a repris des positions dans les industries nationalisées, dans les banques, dans les grandes municipalités, où elle a obtenu des socialistes qu'ils rompent à son profit l'union de la gauche partout où elle existait ; elle a retrouvé, avec M. Cossiga, la présidence de la République. Restait à regagner la présidence du conseil pour être en position de contenir un allié socialiste trop remuant. Faute de passage du relais sans heurt, la démocratie chrétienne serait prête à aller aux élections anticipées, à condition évidemment de ne pas apparaître comme le casseur d'une combinaison à laquelle les Italiens ont eu le temps de s'attacher.

Changer le système

Face à cette stratégie de restauration d'une position dominante qui fut constamment celle de la démocratie chrétienne jusqu'en 1983, le projet socialiste, ou plus exactement craxien, vise au contraire depuis le début à bouleverser l'immuabilité du paysage politique italien en faisant du PSI une force de rassemblement capable de briser l'hégémonie des deux monstres que sont, l'un au gouvernement, l'autre dans l'opposition, le Parti démocrate-chrétien et le Parti communiste. Bref, briser un système où, derrière l'instabilité gouvernementale, les rapports de forces, les rôles, le personnel politique restaient totalement figés, et rendre possible à terme l'alternance que l'Italie n'a jamais connue et qui est pourtant le fondement des démocraties européennes.

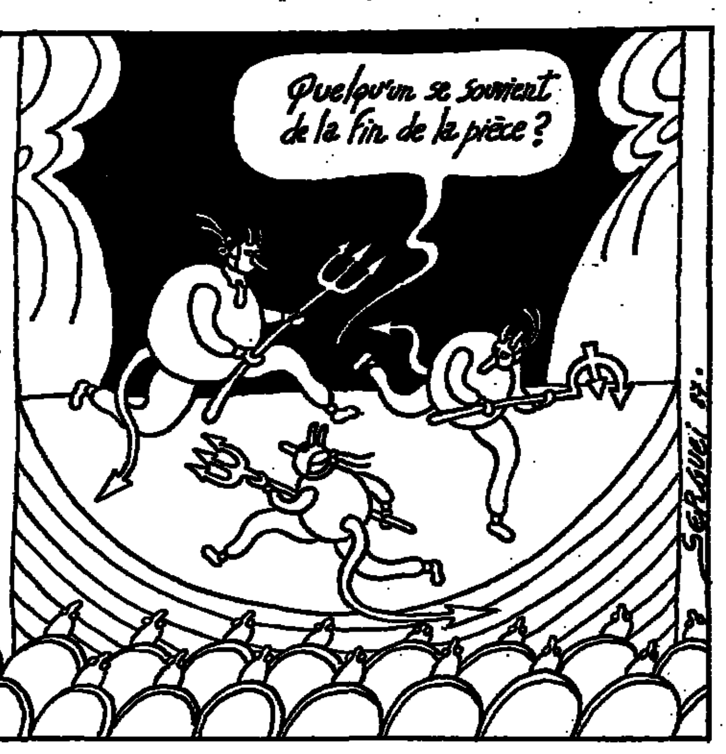
Tel est le projet théorique. Avoir pu redonner une telle ambition à un Parti socialiste malingre est déjà en soi un exploit. M. Craxi l'a réalisé à la force du poignet, grâce à un solide goût du pouvoir qui ne s'embarrasse pas de scrupules et, dès son arrivée à la présidence du conseil, par un style de gouvernement *« décisionnel »*, comme on dit ici, mâtiné de nationalisme et servi aussi par une certaine chance (la baisse du dollar en économie, l'opportunité que lui fournirent les Américains en octobre 1985 avec l'affaire Di Sigonella (1) de démontrer que l'Italie n'était pas aux ordres).

Reste à savoir si ce projet a quelque chance d'être mené à terme et s'il représente véritablement un renouveau de la culture politique italienne. Pour « casser la baraque », il faut au PSI des alliés. Ce ne peuvent être les communistes car plutôt qu'une union de la gauche au sein de laquelle le rapport de forces lui serait défavorable, M. Craxi semble avoir choisi d'œuvrer à la dégénérescence du PCI en détachant de lui une partie de son électorat. La période s'y prête : le PCI ne s'est pas remis de la mort d'Enrico Berlinguer et connaît depuis une crise de leadership. A force de changer (vers la social-démocratie et même au-delà) sans oser rien renier, il finit par accumuler les contradictions, et il n'a pas su, ces dernières années, trouver de thèmes porteurs sinon celui de l'échelle mobile, sur lequel il a échoué.

L'idée est donc de séduire le plus possible de ces électeurs communistes en créant autour du PSI un rassemblement avec les petits partis laïcs (social-démocrate et libéral) ainsi qu'avec le Parti radical de M. Marco Pannella, éternel pourfendeur de la *« partitocratie »* et ardent promoteur des référendums.

Faire décoller le PSI

Encore faudrait-il, pour amorcer cette dynamique, que le PSI parvienne lui-même à décoller. Or le paradoxe sur lequel butte obstinément M. Craxi tient dans cette vérité des sondages : 65 % d'opinions favorables pour lui et... 13 % pour le PSI. C'est dire que pour les socialistes le moment n'est pas encore venu d'aller aux élections.



Autant M. Craxi a su innover dans son style de gouvernement, autant il a négligé de donner au PSI l'image d'un parti différent des autres. Le PSI n'a pas su à ce jour se montrer plus crédible ni plus efficace au niveau local ; il n'a pas été de reste, en revanche, pour ce qui est de la corruption. *« La réponse officielle du parti sur cette question,* dit l'un de ses dirigeants, *c'est qui si vous faites les statistiques des affaires de justice dans lesquelles sont impliquées des hommes politiques, vous verrez que 11 % environ concernent des socialistes. »* Voilà qui donne une idée de la rigueur du PSI en la matière, et il n'est pas besoin d'être mauvaise langue pour soupçonner dans l'ardeur du Parti socialiste à prôner le référendum sur la responsabilité des juges une façon de régler ses comptes ou de prendre des garanties pour l'avenir.

Reste un moyen plus radical de briser le carcan du système : celui de la réforme institutionnelle. M. Craxi a lancé il y a peu le thème de l'élection du président de la République au suffrage universel et va en faire apparemment un de ses chevaux de bataille. Une telle réforme serait évidemment taillée sur mesure pour le chef du Parti socialiste, qui ne disserte pas plus avant sur la refonte totale du système institutionnel qu'elle impliquerait. Elle n'a guère de chances d'aboutir dans un avenir proche, puisqu'il lui faudrait l'accord de deux tiers des parlementaires, ce dont on est très loin pour l'instant. Mais ce type d'objection n'a jamais été pour M. Craxi un motif suffisant de renoncement.

Bien malin qui pourrait aujourd'hui jurer de l'issue de la crise, même si les derniers développements semblent plutôt faire pencher la balance vers une approche pessimiste, comme celle du républicain Giorgio La Malfa qui ne voue pas à M. Craxi une sympathie sans limites : *« L'idée de Craxi, c'était d'utiliser le* pentapartito *pour gagner des voix et montrer aux communistes qu'on peut collaborer avec la démocratie chrétienne sans lui être subordonné. S'il revient dans le gouvernement dans une position de subordination, il perd tout attrait sur les électeurs communistes. C'est pourquoi il n'y aura pas de* stafetta ». A suivre.

CLAIRE TRÉAN.

(1) Dans la nuit du 10 au 11 octobre 1985, des avions de chasse américains avaient contraint à l'atterrissage sur la base italienne de Sigonelle, dans le sud de la Sicile, un avion égyptien transportant Aboul Abbas, principal instigateur du détournement de l'*Achille-Lauro*. Cette action avait provoqué un tollé dans l'opinion publique italienne. Aboul Abbas avait pu, ultérieurement, quitter l'Italie pour la Yougoslavie.

GRANDE-BRETAGNE

Les autorités s'inquiètent de la disparition d'un chercheur

La disparition inexpliquée d'un spécialiste britannique travaillant sur un projet scientifique en rapport avec l'initiative de défense stratégique (IDS) relance une affaire qui prend des allures de roman d'espionnage et inquiète au plus haut point les autorités.

La police britannique s'est avouée, jeudi 19 mars, incapable de trouver la moindre trace du chercheur Avtar Singh-Gida, vingt-six ans, de l'université de Loughborough, qui a disparu en janvier dernier alors qu'il effectuait des expériences d'acoustique sous-marine dans un réservoir de la région.

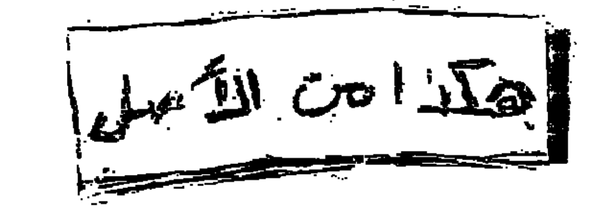
Selon un porte-parole, le chercheur n'était pas le genre d'homme à disparaître pour rien. *« Nous avons dragué le réservoir et fouillé dans les alentours, mais nous n'avons rien trouvé »*, a indiqué le porte-parole. M. Singh-Gida était l'ami de Vimal Dajibhai, informaticien spécialiste des missiles air-mer employé par la société Marconi, dont le corps a été retrouvé en août dernier sous le pont suspendu de Clifton, à Bristol, dans le sud-ouest de l'Angleterre. Deux mois plus tard, Ashad Sharif, également informaticien employé par Marconi, était retrouvé mort dans la banlieue de Bristol. Le chercheur, spécialiste en vibrations sous-marines, avait apparemment mis une corde autour de son cou, attaché l'autre extrémité à un arbre, puis démarré dans sa voiture. L'autopsie avait conclu à un suicide. Un journaliste spécialisé dans l'informatique, M. Tony Collins, a fait remarquer que le système informatisé de simulation actuellement étudié par Marconi est en avance de trois ans sur le système analogue préparé aux Etats-Unis et de dix ans sur le système soviétique. – *(AFP.)*

Le Parti travailliste nuance sa position sur les euromissiles

Le Parti travailliste a infléchi cette semaine sa politique de défense en annonçant que, s'il arrivait au pouvoir, il ne démantèlerait plus unilatéralement les euromissiles installés en Grande-Bretagne, mais tiendrait compte du résultat des discussions soviéto-américaines de Genève.

Toutefois, le leader travailliste, M. Neil Kinnock, a démenti jeudi 19 mars qu'il s'agisse d'une volte-face. Si son parti bat le gouvernement conservateur de Mme Thatcher aux prochaines élections générales, a-t-il répété, il exigera le départ des missiles de croisière de Grande-Bretagne. Mais M. Kinnock se refuse à *« tirer le tapis sous les pieds »* des négociateurs de Genève, a-t-il déclaré dans une interview à la BBC. *« Ce n'est pas notre politique, c'est le contexte qui a changé »*, avait auparavant déclaré M. Denzil Davies, porte-parole du Labour pour la défense.

Le message, estiment les milieux politiques britanniques, s'adresse en priorité aux Etats-Unis, où M. Kinnock se rend la semaine prochaine. L'administration américaine n'avait, en effet, pas manqué de souligner *« le caractère irresponsable »* de la politique de défense antinucléaire adoptée par le Labour lors de son congrès de Blackpool, à l'automne dernier. Le secrétaire américain à la défense, M. Weinberger, avait alors affirmé que la mise en œuvre de cette politique menacerait *« le maintien de la cohésion de l'OTAN »*. – *(AFP.)*



هكذا من الأصل

Europe

URSS

Khrouchtchev et Gorbatchev jugés par un « politologue » soviétique

MOSCOU
de notre correspondant

L'évaluation du passé est un jeu dangereux en URSS. Il faut avoir de solides appuis pour s'y livrer devant les correspondants occidentaux au cours d'une conférence de presse, même si de tels propos ne sont pas encore pour le moment repris par les médias soviétiques.

Les jugements portés jeudi 19 mars sur Nikita Khrouchtchev et Mikhaïl Gorbatchev par un politologue de renom qui passe pour un proche de l'actuel « *numéro un* » méritent donc d'être signalés. M. Fedor Bourlatski, vice-président de l'Association des politologues et éditorialistes de la *Literatournaïa Gazeta*, estime, ce qui ne surprendra personne, que M. Gorbatchev est en tous points excellent. Mais il ajoute : « *Ce n'est pas pour rien que nous avons aujourd'hui un si bon secrétaire général.*

La société soviétique est plus instruite. Une nouvelle génération de dirigeants a fait son apparition. Voilà pourquoi Gorbatchev réussira là où Khrouchtchev a échoué... »

Dynamique mais peu instruit

M. Bourlatski sait de quoi il parle. Il était un jeune « réformiste » promis à un brillant avenir lorsqu'il travaillait dans l'appareil du comité central du temps de Khrouchtchev. Il a connu ensuite une disgrâce de près de vingt ans. M. Bourlatski est donc de retour et voyage abondamment à l'étranger, signe indéniable de faveur, depuis le l'arrivée au pouvoir de M. Gorbatchev il y a deux ans.

Le jugement rétrospectif qu'il porte sur son ancien « patron » est nuancé. « *Il y avait des aspects positifs et des faiblesses chez Khrouchtchev,* dit-il. *Sa dénonciation du culte de la personnalité* [de Staline] *a été positive. Mais ses réformes économiques entre autres ont été bien faibles. Cela tient à sa personnalité. C'était un homme dynamique mais peu instruit.* »

M. Gorbatchev apparaît évidemment par contraste comme un dirigeant à la fois dynamique et instruit. Cela constitue aux yeux de M. Bourlatski la meilleure garantie qu'il ne subira pas le même sort que Khrouchtchev.

La société soviétique ayant d'autre part changé, elle n'accepterait pas de toute façon, selon lui, un retour aux méthodes de Staline. « *Il n'y a pas d'autre solution que les réformes et personne, surtout pas en Occident, ne peut les empêcher* », explique-t-il.

M. Bourlatski estime enfin que l'opposition intérieure aux réformes est « *verticale* » et non « *horizontale* ». Elle partage, selon lui, de haut en bas la société soviétique. Il ne faut donc pas chercher à identifier les catégories sociales qui seraient hostiles au changement.

Y a-t-il des opposants au sein du bureau politique ? M. Bourlatski répond que chacun des membres de cette institution peut avoir son opinion mais que les décisions sont ensuite prises à l'unanimité et appliquées par le parti, conformément aux règles immuables de ce dernier. « *Il y a des gens qui souhaitent uniquement des changements décoratifs et d'autres des changements réels. C'est un processus politique vivant* », conclut-il.

DOMINIQUE DHOMBRES.

Proche-Orient

Israël prend quelque distance à l'égard de l'Afrique du Sud

La décision israélienne de ne plus vendre de matériels militaires à l'Afrique du Sud a été bien accueillie à Washington, où l'on note que cette initiative répond à des pressions américaines. « *C'est un signe positif* », a déclaré, jeudi, un responsable du département d'Etat, qui a demandé à garder l'anonymat.

JÉRUSALEM
de notre correspondant

Israël ne passera plus de nouveaux contrats militaires avec l'Afrique du Sud. Le cabinet restreint – où siègent cinq ministres du Likoud et cinq travaillistes – s'est décidé, mercredi 18 mars, à prendre quelque distance avec Pretoria pour s'épargner de nouveaux désagréments avec Washington. Déjà empêtré dans la désastreuse affaire Pollard, l'Etat hébreu doit, en effet, se retrouver au premier rang des accusés dans le rapport que le département d'Etat remettra, le 1er avril, au Congrès sur les pays entretenant une coopération militaire avec le régime de l'apartheid. Faute de prendre des mesures concrètes à l'encontre de la République sud-africaine, les pays ainsi désignés risquent, à leur tour, d'être santionnés par les Etats-Unis.

Entre les liens étroits et souvent occultes tissés depuis quarante ans avec Pretoria, et l'alliance stratégique avec Washington, son principal bailleur de fonds, Jérusalem s'est résigné à trancher. Mais ce choix n'est pas si spectaculaire qu'il y paraît. Telles qu'elles devaient être présentées ce jeudi à la Knesset, par le ministre des affaires étrangères, M. Shimon Pérès, les décisions prises n'auront qu'une portée symbolique. C'est ainsi qu'Israël ne devrait plus signer d'accord militaire avec l'Afrique du Sud. Officiellement, on assure que le dernier remonte à 1977, sans préciser toutefois sa durée et s'il reste en vigueur.

Selon la presse internationale – ces informations relevant ici d'une sévère censure, – les Israéliens ont vendu et fournissent toujours à Pretoria une large panoplie d'armes, notamment des avions Kfirs, des chars Merkava, des vedettes lance-missiles Reshef ou encore des fusils d'assaut Galil. Le quotidien *Haaretz* a indiqué qu'une interruption brutale des contrats militaires se serait traduite par une perte d'un demi-milliard de dollars par an et des milliers de chômeurs supplémentaires. Le cabinet s'est bien gardé de prendre une telle décision.

Dans les autres domaines, il est seulement question de réduire au minimum les liens culturels et touristiques. Il n'est pas question de sanctions qui affecteraient les relations commerciales, les échanges scientifiques ou encore les liaisons aériennes. En particulier, Israël ne semble pas disposé à se dispenser du précieux, parce que très bon marché, charbon sud-africain.

(Intérim.)

Selon un sénateur américain

Les Etats-Unis auraient introduit en 1982 une « taupe » au sein des renseignements militaires israéliens

Jérusalem. – Les Etats-Unis ont introduit une « taupe » au sein des renseignements militaires israéliens pendant la guerre du Liban en 1982, selon des déclarations du sénateur David Durenberger (ancien président de la Commission des informations du Sénat américain), citées vendredi 20 mars par la presse israélienne.

Le sénateur Durenberger a fait ces révélations dimanche dernier à Palm-Beach (Floride) devant un groupe de militants sionistes. Les médias israéliens ajoutent que, selon le sénateur, « *cette décision de la CIA a apparemment amené Israël à utiliser les services de Jonathan Pollard* », l'analyste américain de la Navy récemment condamné à la prison à vie pour espionnage au profit de l'Etat hébreu.

Selon la presse israélienne, l'espion utilisé par les Etats-Unis serait un officier supérieur israélien d'origine américaine qui a été démis de ses fonctions. Le sénateur Durenberger, ajoute la presse, a indiqué que la pénétration des renseignements militaires israéliens par une « taupe » américaine en 1982 a été autorisée au plus haut niveau par l'ancien chef de la CIA, William Casey. « *C'est pourquoi la CIA n'a pas été appelée par le FBI à commenter l'affaire Jonathan Pollard* », a notamment déclaré M. Durenberger.

William Casey a récemment démissionné de ses fonctions pour raison de santé. Il était considéré à Jérusalem comme extrêmement sympathisant de la cause israélienne. – *(AFP.)*





Politique

La majorité et la précampagne présidentielle

M. Rossinot à petits pas vers l'élargissement de la majorité

Que M. André Rossinot accepte l'offre que lui a faite M. François Doubin d'un dialogue entre radicaux ne constitue pas une surprise. Le sujet n'est pas compromettant : l'Europe fait partie des thèmes où les risques de désaccords entre le MRG et le Parti radical sont infinitésimaux. En 1984 déjà, les deux Faure, Maurice et Edgar, avaient conçu le projet d'une liste commune pour les Etats-Unis d'Europe. L'entreprise avait avorté pour se solder par ERE européenne à laquelle participaient de concert MM. Doubin, Lalonde et... Stirn, lequel a, depuis, rejoint le Parti socialiste.

Le moment est propice, comme le relève le ministre délégué chargé des relations avec le Parlement : le *« calendrier républicain »* pour la *« première fois depuis douze ans »* ne prévoit aucune élection en 1987. M. Rossinot considère donc que ce *« répit »* peut être mis à profit pour *« examiner »*, les *« domaines dans lesquels une réflexion conjointe pourrait, sans esprit partisan, permettre de définir sur un certain nombre de points des propositions solidaires destinées à répondre aux préoccupations »* des Français.

Si le président du MRG avait pris soin, dans son invitation, de rappeler l'appartenance de son mouvement à l'opposition et son soutien à l'actuel président de la République, son homologue du parti valoisien n'omet pas d'expliquer que *« l'esprit républicain n'interdit nullement à un parti de la majorité participant au gouvernement de dialoguer avec une formation d'opposition »*.

Mieux même, l'esprit « majoritaire » pousse toute coalition à rechercher l'élargissement. Les valoisiens y ont vocation depuis mars 1986 (ainsi qu'ils l'avaient avant 1981), tout comme le MRG pendant les cinq ans de législature de gauche. Jusque-là, les tentatives se sont soldées par des débauchages individuels.

La nouveauté est que l'opération serait aujourd'hui au *« grand jour »*. M. Rossinot reconnaissait, le jeudi 19 mars, que la préférence avait été donnée par ses amis *« à la politique des petits pas »* plutôt qu'à *« celle des coups »* pour *« à terme cicatriser les berges de la ligne de fracture »*, qui depuis 1972 sépare les frères radicaux.

Enfin, l'intérêt bien compris des directions des deux formations encourage un tel dialogue. Pour le MRG, la ligne d'autonomie prônée par M. Doubin a provoqué la création d'une nouvelle organisation par MM. Michel Crespeau et Roger-Gérard Schwartzenberg, qui soupçonnent leur président de *« dérive droitière »*. Conforté à la tête d'un parti affaibli, M. Doubin se doit donc de prendre des initiatives, de faire parler de lui et du MRG, en un mot de légitimer l'existence de son parti. De son côté, M. Rossinot, revenu du barrisme, mais à la tête d'un parti dont nombre de militants sont acquis à la cause du député du Rhône, ménage son temps pour le choix final. En outre, son acceptation de l'initiative de M. Doubin ne le fait pas passer pour suspect au sein de l'UDF.

Autrement dit, un tel dialogue ne dérangeant personne arrange tout le monde : celui, petit, des radicaux qui redonne un coup de projecteur sur le serpent de mer de la réunification de leur famille ; et celui, plus vaste, de leurs alliés de la majorité qui comptent bien ramasser la mise.

ANNE CHAUSSEBOURG.

Chahuté par des sidérurgistes

Le premier ministre promet de « réindustrialiser » Decazeville

RODEZ
de notre envoyé spécial

M. Jacques Chirac a rencontré le jeudi 19 mars dans l'Aveyron des ouvriers en colère, un président de conseil général barriste et pugnace, et un député RPR entreprenant. La visite du premier ministre à l'hôtel de ville de Rodez le matin a été perturbée par environ deux cents manifestants venus de Decazeville à l'appel de la CGT principalement, mais aussi de la CFDT et de FO. Quelque cinquante instituteurs du SNI-PEGC protestant un peu plus loin contre le décret sur les maîtres-directeurs paraissaient bien calmes comparés aux sidérurgistes qui, lançant des pétards et des pains de soufre et aux cris de *« Chirac assassin ! »*, ont fait comprendre au premier ministre dès son arrivée que les nouvelles suppressions d'emplois annoncées à Decazeville sont un drame pour ce bassin.

Le maire, M. Marc Censi (UDF-PR), a assuré M. Chirac qu'il ne doit pas regretter *« d'avoir les mains dans le cambouis »*. *« Si le train arrive à l'heure*, a dit M. Censi, *nombreux seront ceux qui accepteront de se salir les gants pour serrer la main du mécanicien. »* Le premier ministre a expliqué une fois encore pourquoi l'essentiel du produit des privatisations devra servir à rembourser la dette. *« Une partie de cette recette*, a-t-il déclaré, *sera affectée à certains équipements à travers des dotations aux entreprises publiques, mais nous ne pourrons pas aller très au-delà. »*

Le premier ministre a quitté l'hôtel de ville par une porte latérale, ce qui lui a permis de ne pas rencontrer de nouveau les manifestants, mais l'initiative n'était pas de lui. C'est le préfet qui, inquiet, a guidé M. Chirac vers cette sortie discrète pour se rendre à pieds à l'hôtel du département.

Devant le conseil général, le président de celui-ci, M. Jean Puech, sénateur (UDF-PR), a fait à M. Chirac et aux ministres qui l'accompagnaient – MM. Pierre Méhaignerie, Alain Madelin, François Guillaume et Mme Nicole Catala, laquelle est originaire de l'Aveyron – un exposé vigoureux des difficultés du département et de ses revendications face au manque de moyens de communications dont il souffre. Diapositives à l'appui, soutenu par le conseil général qui vote le budget départemental à l'unanimité, M. Puech a observé que *« la France du troisième millénaire ne peut se permettre un désert relevant du traitement social dans ce Massif Central sud »*. Il s'est inquiété de la politique d'aménagement du territoire préconisée par le rapport de M. Olivier Guichard.

M. Chirac a assuré que *« le nouvel aménagement du territoire ne peut se traduire par une impulsion donnée aux pôles traditionnels de développement au détriment du reste »*. Evoquant la situation de Decazeville, il a déclaré qu'il juge *« naturel »* que les ouvriers de ce bassin manifestent et qu'il les comprend *« parfaitement »*. *« Il n'y a pas de problème sans solution*, a-t-il ajouté. *Nous n'imaginons pas un instant que Decazeville puisse être rayé de la carte. »* La dialogue entre M. Chirac, les ministres présents et les représentants du département a continué dans une séance de travail à huis clos, tandis qu'un conseiller du premier ministre recevait une délégation CFDT de Decazeville.

« Tout ce qui sera nécessaire »

M. Chirac devait souligner dans l'après-midi *« la volonté du gouvernement de faire en sorte que la politique de réindustrialisation de la région de Decazeville puisse être conduite avec tous les moyens nécessaires et comme une action prioritaire »*. Il a assuré que la société de réindustrialisation récemment créée disposera de la part de l'Etat de *« tout ce qui sera nécessaire »* à la conduite de son action. En outre, les victimes de suppressions d'emplois bénéficieront d'actions spécifiques. Au sujet de l'équipement routier du département, M. Méhaignerie a précisé devant les élus ses intentions pour ce qui concerne l'aménagement des routes nationales 88 et 9 dans la perspective du comité interministériel d'aménagement du territoire que M. Chirac doit réunir fin avril.

Le premier ministre a rencontré ensuite les représentants des organisations agricoles dont M. Jean Lacombe, président de la FNSEA, qui est ici chez lui. M. Chirac a répondu favorablement aux demandes de ses interlocuteurs sur l'application des quotas laitiers dans ce département. Il estime nécessaire de façon générale une *« relance de la politique de la montagne »*.

L'après-midi a été consacré au sud du département, la région de Saint-Affrique dont le député, M. Jacques Godfrain (RPR) avait souhaité avec insistance la venue du premier ministre. M. Godfrain a exposé à M. Chirac le projet de *space camp* qu'il défend pour le Larzac avec le spationaute français Patrick Baudry. Il s'agirait d'un camp de vacances où les jeunes pourraient se former aux techniques de demain.

Le député de l'Aveyron a surtout le projet ambitieux de créer dans le sud du département *« une sorte de Silicon Valley »* qui réunirait des entreprises de haute technologie. Le premier ministre après avoir visité une exposition sur ce projet a exposé la politique du gouvernement tendant à favoriser la création d'entreprises.

Soulignant que *« 70 000 chômeurs ont avec l'aide de l'Etat créé une entreprise en 1985, ce qui a représenté plus du tiers des créations de cette année »*, le premier ministre a indiqué que pour améliorer cette politique, le gouvernement souhaite *« réduire le taux d'échec des créations d'entreprises »*. A cette fin, un comité regroupant des personnalité *« particulièrement compétentes en matière de gestion des entreprises »* et les administrations principalement concernées sera créé dans chaque département auprès du préfet qui est chargé d'accorder l'aide de l'Etat. Ce comité aura pour tâche d'examiner *« la qualité et la consistance économique des projets présentés »*. Le premier ministre a rappelé que l'Etat consacre chaque année 2 milliards de francs à l'aide aux créations d'entreprises.

PATRICK JARREAU.

PROPOS ET DÉBATS

M. Le Pen : danger

M. Jean-Marie Le Pen estime qu'il existe un *« danger de victoire de la gauche »* en 1988. Dans ces conditions, le président du Front national se dit *« prêt à une déclaration du principe ou à un engagement visant à faciliter l'élection du candidat capable de battre la gauche »*. A condition qu'il y ait réciprocité, a ajouté M. Le Pen, qui s'exprimait le jeudi 19 mars au cours d'un déjeuner de presse. En l'absence d'un tel engagement, a-t-il prévenu, *« le candidat de droite a peu de chances d'être élu »*.

M. d'Ornano : dommage !

Selon M. Michel d'Ornano, qui était l'invité de RFO, M. Giscard d'Estaing ne déposera pas de proposition visant à réduire le mandat présidentiel si le gouvernement n'est pas d'accord. Il n'est pas question pour l'ancien président, selon M. d'Ornano, *« de se poser en adversaire du gouvernement »*. *« C'est très dommage pour la France que l'on n'ait pas saisi l'opportunité de voter le quinquennat, sur lequel il y aurait pu y avoir un très large consensus »*, a déclaré le député UDF du Calvados.

M. Marchais : consensus

M. Georges Marchais a dénoncé, le jeudi 19 mars, à RTL le *« consensus »* entre M. Mitterrand et M. Chirac, coupables à ses yeux de porter *« chacun à sa place la responsabilité incontestable de l'aggravation de la situation depuis 1986 »*.

Répondant d'autre part à une question sur les rénovateurs du PCF, M. Marchais a lancé : *« Ça n'existe plus ! »*.

M. Noir : coups de pendule

Dans une interview à *l'Express*, M. Michel Noir juge l'hypothèse d'une poursuite de la cohabitation au-delà de 1988 *« parfaitement possible du moment qu'un nombre suffisant de Français le souhaitent »*. Ajoutant que *« ce ne serait sûrement pas un drame »*, le ministre du commerce extérieur affirme : *« Les Français en ont assez des coups de pendule idéologiques ou doctrinaires (...), et une partie d'entre eux ont envie que le pays s'installe dans la modération. (...) Il suffit que 3 % à 5 % des électeurs soient de cet avis et votent dans un sens à la présidentielle puis dans un autre aux législatives pour que le cas de figure de la cohabitation se reproduise. »*

M. Longuet : union

Pour M. Gérard Longuet, ministre délégué chargé des P et T, une candidature de M. François Léotard à l'élection présidentielle *« élargirait l'assise de la majorité et favoriserait le climat d'union au second tour »*. Dans une interview au *Télégramme de Brest* publiée le 20 mars, M. Longuet ajoute : *« MM. Chirac et Barre risquant de s'affronter en une querelle fratricide au premier tour, la candidature de M. Léotard pourrait ainsi donner un ton de modération à la campagne électorale. »* Il observe que le ministre de la culture et de la communication est *« sans doute le seul homme de la majorité qui peut travailler avec M. Chirac, déjeuner avec M. Giscard d'Estaing et dîner avec M. Barre. »*

M. Léotard : violence verbale

Avant de participer au troisième forum républicain, le jeudi 19 mars à Poitiers, M. François Léotard a constaté qu'*« il n'aura pas fallu plus d'un an au PS pour contester dans la violence verbale les résultats démocratiques du 16 mars »*. Le secrétaire général du Parti républicain a estimé qu'*« à la décision des isoloirs, qui est la seule, on essaie de faire succéder la rue »*, puis il s'en est pris à M. Pierre Joxe, qui, en ayant parlé de *« chasser »* le gouvernement, *« ne grandit pas la démocratie »*.

Les travaux du Club 89

« MM. Chirac et Barre ne peuvent gagner l'un sans l'autre »

nous déclare M. Michel Aurillac

Le Club 89, fondé aussitôt après la défaite de la majorité en 1981 par M. Michel Aurillac, organise, le samedi 21 mars, sa troisième convention nationale à Puteaux (Hauts-de-Seine). M. Jacques Chirac en clôturera les travaux. Conçu comme un centre de réflexion au service de l'opposition d'alors, le Club 89 a contribué au programme de la majorité élue le 16 mars 1986. Ses principaux dirigeants, MM. Michel Aurillac, Alain Juppé, Michel Noir et Mme Nicole Catala, sont entrés au gouvernement. Ils traceront devant la convention nationale le bilan de leur action, ainsi que MM. André Giraud, ministre de la défense, Philippe Séguin, ministre des affaires sociales, Charles Pasqua, ministre de l'intérieur, Bernard Pons, ministre des DOM-TOM, François Léotard, ministre de la culture et de la communication et secrétaire général du Parti républicain, et André Santini, secrétaire d'Etat aux rapatriés et secrétaire général du PSD. Représenté aujourd'hui dans tous les départements et dans plusieurs pays étrangers, revendiquant six mille adhérents, le Club 89, bien que proche du RPR et surtout de son chef, accueille cependant des adhérents venant d'autres sensibilités de la majorité. Il compte participer à l'élaboration d'un « véritable projet présidentiel » pour 1988. M. Aurillac, ministre de la coopération, nous explique ses objectifs.

« Quel bilan tirez-vous d'un an de cohabitation ?

– On a pu réaliser beaucoup de choses mais moins que s'il y avait eu coïncidence des majorités. Certains progrès ont été trop lents. D'autres réformes ont subi un effet de ralentissement, parfois même un effet de blocage. Cela est dû au rôle du président de la République, bien qu'en matière de politique étrangère les relations se soient bien établies. Nous avons en somme réalisé, en un an, 80 % environ de ce que nous avions annoncé, au lieu de le faire en cinq ou six mois. En revanche, la cohabitation a prouvé que notre Constitution était sacrément solide ; c'est vraiment une chance pour notre pays.

– Cela modifie-t-il profondément nos institutions ?

– Si l'on veut que la vie politique française soit intelligible, il faut prendre les choses comme elles sont. Un président de la République qui a des convictions utilise tous les moyens que lui donne la Constitution. Le débat porte donc sur les rapports de force entre les pouvoirs mais en toute légitimité. Cela ne donne pas pour autant au président de la République une magistrature d'influence sur le gouvernement. Pour qu'il y ait un président monarque républicain, il faudrait que se produise une dépolitisation du personnage présidentiel. Or, depuis un an, M. Mitterrand a hésité entre les deux formules et, au fur et à mesure qu'approche l'échéance électorale, il lui sera plus difficile d'exercer une magistrature d'influence.

– Les membres du gouvernement appartenant au Parti républicain affirment que seules marchent les réformes libérales.

– Il est naturel que chacun dise d'abord du bien de soi-même. Je ne vois pas le problème de cette façon-là. Le RPR est une structure qui recouvre toute l'histoire du gaullisme, et, au sein de celle-ci, les sensibilités sont multiples, y compris le courant libéral et le courant colbertiste. La vertu du RPR est d'être sans impérialisme. On pourrait dire la même chose de l'UDF si elle n'était pas composée de partis distincts les uns des autres, mais au total la situation de la majorité est saine. Il est bon que le pouvoir politique ne soit pas totalitaire et monolithique.

« Ne pas transformer Le Pen en un épouvantail »

– Comment jugez-vous le libéralisme à travers la mise en œuvre de votre programme ?

– Mon jugement est d'autant plus positif que je ne suis pas, à proprement parler, un libéral. La Ve République est peut-être plus libérale que l'étatisme antérieur mais ce n'est pas vraiment du libéralisme. A travers la remise en cause de l'Etat nous avons établi un système de régulation qui n'est pas le régime libéral théorique. Nous avons bien fait d'alléger les contraintes mais nous n'avons pas fait une expérience libérale totale, et on ne la fera sans doute jamais, car ce serait la loi de la jungle. D'ailleurs, peut-on dire que les Etats-Unis sont libéraux lorsqu'ils se battent pour protéger leurs productions nationales ? Nous sommes dans un système interventionniste, mais les règles du jeu sont de moins en moins définies par les nations. L'évolution vers l'Europe ne permettra plus de demander à l'Etat d'intervenir comme par le passé. Cette désétatisation, au niveau européen, impliquera un jour une certaine organisation mondiale des marchés.

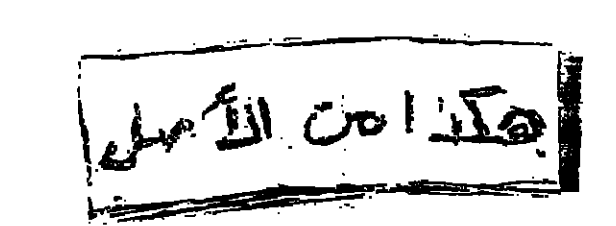
– Comment supportez-vous les critiques de M. Raymond Barre à l'égard du gouvernement ?

– Je les supporte assez bien. Il s'est délibérément placé dans la majorité et il y a pris un peu une attitude de franc-tireur. Il veut exercer à l'égard de la majorité ce que l'on appelle, dans les couvents, la *« correction fraternelle »*. C'est notre droit de lui répondre que certaines critiques ne sont pas fondées. Mais il est dans une situation confortable puisqu'il n'assume pas les responsabilités du pouvoir. Je me garde cependant de confondre ses critiques internes avec les problèmes essentiels. Il ne faut pas que les débats internes à la majorité l'emportent sur l'essentiel, qui est la confrontation avec les socialistes. Je m'emploie donc à tout faire pour que la température baisse ; Jacques Chirac lui-même n'a pas l'intention de livrer bataille à Raymond Barre et celui-ci n'a d'ailleurs aucun intérêt à livrer bataille à Jacques Chirac. Chacun ne peut gagner qu'avec le concours de l'autre.

– Et le rôle de M. Le Pen ne constitue-t-il pas un handicap pour la majorité ?

– Il ne faut rejeter personne en France et, que je sache, M. Le Pen n'a jamais pris ses ordres à l'étranger. Les électeurs du Front national appartiennent à la communauté française. Une large partie de leurs idées sont le résultat et le contrecoup de certaines outrances des socialistes. Il ne faut pas transformer Le Pen en un épouvantail. Il ne faut pas que ses électeurs se sentent étrangers à la communauté nationale ».

ANDRÉ PASSERON.



هكذا من الأصل

Politique

Devant les étudiants de Tolbiac

M. Rocard dénonce le « front bas du conservatisme »

M. Michel Rocard, pas très populaire parmi les jeunes ? Ou bien les sondages d'opinion se trompent, ou bien les étudiants de Tolbiac (université Paris-I) forment une tribu atypique. Depuis le début de la campagne du PS dans les universités, les dirigeants socialistes n'ont certes pas eu grand mal à remplir les salles. Mais pour l'ancien ministre de l'agriculture, le jeudi 19 mars le succès a tourné au triomphe : on a prévu un amphithéâtre. Il en faut trois (dont deux n'auront, si l'on peut dire, que le son et pas l'image) où s'entassent les centaines de jeunes – au total deux mille cinq cents étudiants, avanceront les rocardiens – venus écouter le député des Yvelines.

Un peu perdu dans la cohue, M. Rocard n'en reste pas moins fidèle à ses habitudes : impossible de commencer un débat avant quarante bonnes minutes d'une introduction consistante. Les étudiants de Tolbiac y auront droit, comme tout le monde.

Des étudiants, un centre universitaire baptisé Pierre-Mendès-France, l'occasion est trop belle : en avant pour la vie de Pierre Mendès France ! Et M. Rocard d'expliquer comment l'ancien président du conseil de la IV[e] République parvint à déclencher *« l'enthousiasme de la jeunesse (...) en n'essayant jamais de* [la] *séduire, mais seulement de* [la] *convaincre »*...

« En 1954, je vous le garantis, s'écrie-t-il, *il fallait vraiment s'appeler Jean-Marie Le Pen pour être jeune sans être mendésiste ! »*

Fidèle au précepte du vieux maître, l'ancien ministre précise : *« Il ne faut pas compter sur moi pour vous livrer un morceau du genre discours à la jeunesse. »* Et puis, comme on cède à la tentation d'une gourmandise, il ajoute, sous les rires : *« Je n'ai pas le travers ni l'embompoint qui me conduiraient à travestir un discours politique en cours magistral. »*

A vrai dire, ça y ressemble un peu quand même. Le thème, lui, est insolite. M. Rocard, qui entend dénoncer *« le retour à je ne sais quel ordre moral »*, se lance dans une longue critique de l'attitude de l'Eglise sur la procréation artificielle, critique qu'il clôture, devant les étudiants quelque peu interloqués, d'un superbe : *« Les enfants ne se font pas par l'oreille, le pape doit bien le savoir, il y a dans tous les cas de figure une pipette et une éprouvette ! »*

Même traitement pour la peur du SIDA, exploitée par l'extrême droite et par une partie de la droite (l'ancien ministre approuve les mesures prises par M[me] Michèle Barzach, ministre de la santé et de la famille) : *« Quand nous disons plaisir, ils comprennent licence »*, affirme l'ancien ministre, qui refuse *« le retour aux frustrations »*, juge que *« le temps de la pudibonderie est révolu »* et que le SIDA *« est impuissant à faire revenir là-dessus »*.

Quant à M. Robert Pandraud, nouvelle tête de turc des jeunes, il a droit à un traitement personnalisé ; *« On a là,* dit M. Rocard, *le langage du beauf. Et derrière le langage du beauf se profile le langage du patriarche. Et derrière le langage du patriarche, c'est le langage du conservatisme qui montre son front bas. »*

Génération « morale », les étudiants – un peu assommés, comme tous les auditoires, par le discours tourbillonnant de M. Rocard – se réveillent à des formules comme ça. De même, pour les réponses aux questions de la salle – posées par écrit, ce qui lui évitera d'être interpellé, parfois rudement, comme l'ont été MM. Jospin et Fabius, – c'est lorsqu'il dénonce la *« quasi-interdiction »* de se développer signifiée, *de facto*, par les pays riches aux pays pauvres, qu'il est le plus applaudi.

Son morceau de bravoure de la journée, M. Rocard le tient avec la seule question sur l'élection présidentielle : *« On dit de vous que vous êtes un gaffeur. Est-ce qu'un gaffeur peut être président de la République ? »* Ses *« gaffes »* M. Rocard en est *« particulièrement fier »* et *« prêt à les recommencer demain matin pour la plupart »*, puisque aussi bien elles ont fait son succès dans l'opinion. *« Cela fait longtemps qu'on ne m'a pas reproché une dernière gaffe. Ça pourrait être dangereux »*, ajoute-t-il, satisfait.

J.-L. A.

Quelques fédérations en crise

Les congrès des fédérations départementales du PS se réuniront, pour leur quasi-totalité, ce week-end, deux semaines avant le congrès national de Lille. M. Marcel Debarge, membre du secrétariat national chargé des fédérations, souligne que, *« sur cent fédérations, quatre-vingt-quinze n'ont pas de problèmes »*. Néanmoins, quelques fédérations importantes – c'est le cas, notamment, des Bouches-du-Rhône, de la Gironde, du Rhône sont en crise ou connaissent des difficultés.

● **INDRE.** – Les rocardiens font monter la pression à propos de ce département, où M. André Laigne, député mitterrandiste et farouchement antirocardien (*le Monde* du 14 mars), voulait réduire de 7 à 5 leurs représentants dans la commission exécutive fédérale. Ils menacent de perturber les congrès fédéraux, de boycotter les secrétariats fédéraux et même le secrétariat national, si ce cas n'est pas réglé.

A la direction nationale du PS, on a du mal à envisager qu'un courant puisse faire un « clash » national sur un tel problème. M. Debarge estime, au demeurant, que cette question est *« en voie de règlement »*.

● **GIRONDE.** – Les deux factions rivales au sein du courant A (mitterrandiste), dirigées, l'une par M. Gilbert Mitterrand, l'autre par M[me] Catherine Lalumière, ont été reçues, le jeudi 19 mars, par M. Debarge. Elles n'ont pu se mettre d'accord pour présenter une seule et même liste à la commission exécutive fédérale (*le Monde* daté 15-16 mars). Néanmoins, les socialistes girondins disposent d'une semaine pour tenter de s'entendre, puisque leur congrès fédéral n'a lieu que le 28 mars. M. Debarge souhaite une fusion des deux listes qui *« tienne compte de la réalité du terrain »*.

● **BOUCHES-DU-RHONE.** – Les protagonistes de la crise ont été également reçus par M. Debarge, jeudi. Maintenant que M. Philippe Sanmarco a rejoint M. Jean-Pierre Chevènement, c'est la question de la représentation de Socialisme et République dans les instances fédérales des Bouches-du-Rhône qui se pose. L'ex-CERES obtiendra évidemment plus que les 3 % dont il disposait jusqu'à maintenant, mais il ne peut espérer récupérer les 13 % qui étaient attribués à M. Sanmarco avant qu'il ne quitte le courant A, puisqu'il n'est pas suivi par la totalité de ses partisans.

Pour M. Debarge, l'équilibre est à trouver entre *« le zèle du néophyte »* manifesté par M. Sanmarco et sa *« mise à l'écart »* que M. Debarge ne veut pas accepter. On juge, en tout cas, à la direction nationale du PS, qu'il est maintenant probable que M. Michel Pezet – rival de M. Sanmarco – obtiendra la majorité absolue de la fédération.

Le portrait de M. Pandraud (suite)

A la suite de la publication dans le Monde *du jeudi 5 mars d'un article intitulé* « Les secrets de Robert Pandraud », *nous avons reçu de M. André Dupuy, préfet honoraire, la lettre suivante :*

Je suis ce préfet qui exerçait dans le Gers en mai 1958. Je ne sais ce qu'il faut penser des propos prêtés au ministre, mais je tiens, sans attendre, à apporter certaines mises au point.

Certes, comme tous mes collègues et la plupart des Français, j'ai vécu cette période avec inquiétude. Mais je n'ai vraiment pas le souvenir que, dans ce département sage et paisible, il y ait eu des menaces particulières de *« putsch local »*. Je n'ai pas non plus, d'aucune façon, soupçonné M. Pandraud, qui était alors mon collaborateur, *« d'être à la tête »* de cette prétendue tentative. Enfin, on peut être certain que je n'ai jamais prié qui que ce soit *« de nous épargner, ma famille et moi »*. Fort heureusement, je n'en ai pas eu l'occasion.

Les conditions de l'adhésion de l'Espagne et du Portugal à la CEE

M. Caro (UDF) donne tort au RPR

La France – et son agriculture – n'a pas souffert de l'adhésion de l'Espagne et du Portugal au Marché commun, mais son industrie aurait pu en profiter davantage s'il n'y avait pas eu une campagne pour une révision des conditions de l'élargissement... Ainsi peut se résumer un rapport présenté, récemment, à la commission des affaires étrangères de l'Assemblée nationale, par M. Jean-Marie Caro, député UDF du Bas-Rhin. Comme le rapporteur le dit lui-même, les premières impressions de cette étude, qu'il doit continuer, *« remettent en cause certaines idées reçues »*. Surtout chez ceux qui sont à l'origine de ce travail parlementaire.

Au départ, il y eut une proposition de résolution de M. Jacques Godfrain, député RPR de l'Aveyron, qui souhaitait la création d'une commission d'enquête chargée de dresser *« un premier bilan »* de l'adhésion de l'Espagne et du Portugal et de *« présenter éventuellement des propositions tendant à une révision de certaines modalités des conditions d'adhésion de ces deux pays »*. M. Jacques Toubon avait d'abord soutenu une telle initiative, puis, devant la levée de boucliers qu'elle avait entraînée, le RPR avait fait marche arrière.

Unanime, la commission des affaires étrangères avait repoussé l'idée de créer une commission d'enquête, mais elle avait chargé M. Caro de présenter *« un rapport d'information sur l'évaluation des effets de perspectives de l'élargissement de la Communauté »*. Ce sont les premiers fruits de ce travail qu'il vient de présenter après y avoir associé M[me] Catherine Lalumière, député socialiste de la Gironde et ancien secrétaire d'Etat aux affaires européennes.

Se refusant à dresser si tôt un *« véritable bilan »*, M. Caro a simplement dégagé *« quelques idées-forces »*, que ce fervent européen juge lui-même *« parfois surprenantes »*. Première de celles-ci : *« L'élargissement n'a pas favorisé le commerce de l'Espagne vers la Communauté. »* Au contraire même, puisque à un excédent en 1985 (plus 268 milliards de pesetas) a succédé un déficit en 1986 (moins 164 milliards). La France, elle-même, a réduit son déficit avec son voisin pyrénéen, puisqu'il est passé de 7 milliards de francs à 3 milliards, et qu'un excédent est même prévu en 1987. Mieux même, ce sont les exportations françaises de l'agro-alimentaire qui ont été particulièrement dynamiques en s'accroissant de 70 % (plus 62 % pour les fruits, plus 183 % pour les légumes).

Le bilan n'est pourtant pas entièrement positif pour la France, puisqu'elle s'est laissé prendre des parts de marché espagnol par l'Allemagne fédérale et l'Italie, la progression des ventes françaises étant inférieure à celle des autres pays de la Communauté. Mais la raison qu'en donne M. Caro n'a pas de quoi satisfaire ses alliés du RPR : *« Notre pays a connu un long débat politique sur le principe de l'élargissement qui a occulté l'évidente perspective de sa réalisation ; les producteurs français n'étaient pas mûrs pour l'idée d'une Communauté à douze, alors que leurs concurrents eux étaient prêts. »* Il a même ajouté : *« Tout cela nous a fait perdre six mois. »*

L'avenir, d'après l'étude de M. Caro, est tout aussi rose. *« L'élargissement peut renforcer la position de la France à l'intérieur de la Communauté »*, estime-t-il.

Cette analyse est fort éloignée de celle que défendit naguère M. Jacques Chirac et qui ressort de temps à autre. Elle met même clairement en cause la campagne du RPR pour une renégociation des traités d'adhésion. M. Caro a d'ailleurs reçu, au cours de la réunion de la commission des affaires étrangères, l'accord de M. Valéry Giscard d'Estaing.

Th. B.

Société

Dans l'Eure, où sont fabriqués les moteurs de la fusée Ariane

Six personnes inculpées d'espionnage au profit d'une puissance étrangère

Six personnes – deux femmes et quatre hommes, dont deux ingénieurs polytechniciens et un journaliste pigiste au *Figaro* – viennent d'être écrouées après avoir été inculpées à Rouen dans le cours d'une affaire d'espionnage au profit d'une puissance étrangère, espionnage visant les moteurs de la fusée Ariane, qui sont fabriqués à Vernon (Eure) par la Société européenne de propulsion.

Le CNES (Centre national d'études spatiales) et la société Arianespace – qui commercialise la fusée européenne Ariane – ont confirmé qu'ils avaient été officiellement informés des arrestations. Le CNES n'a fait aucun commentaire sur cette affaire qui relève de la DST (direction de la surveillance du territoire).

Les six personnes arrêtées le 16 mars et déférées au parquet ont été inculpées le 18 mars. Cinq d'entre elles ont été écrouées ; il s'agit de deux ingénieurs polytechniciens, MM. Michel Fleury, trente-six ans, travaillant à l'INSEE de Paris, et Pierre Verdier, trente-six ans, qui dirige l'INSEE de Rouen. Une autre personne, M. Jean-Michel Haury, cinquante-quatre ans, travaille dans une société d'intérim. Ce dernier *« a travaillé dans une société sous-traitante de la SEP, puis, plus récemment, sur le centre de Vernon au titre d'un contrat intérimaire »*, indique un communiqué publié, vendredi 20 mai, par la SEP.

Les deux femmes impliquées sont MMmes Ludmila Varyguine, d'origine soviétique, épouse de M. Verdier, âgée de trente et un ans, et Antonetta Manole, quarante et un ans, d'origine roumaine, employée à l'INSEE.

Quant au journaliste du *Figaro*, M. Philippe Maillard, trente ans, il a été laissé en liberté et placé sous contrôle judiciaire. *Le Figaro* du vendredi 20 mars indique dans un communiqué qu'il avait été *« recruté à l'essai, il y a un mois, pour traiter au sein de la rubrique économique dles problèmes de gestion patrimoniale »*. *Le Figaro* ajoute : *« M. Maillard avait travaillé auparavant dans différents organes de presse, notamment* Valeurs actuelles, le Revenu français *et, en dernier lieu,* Mieux-Vivre » avant de conclure : *« Il avait la réputation d'être un excellent professionnel. »*

Une probable filière de l'Est

(Suite de la première page.)

Il n'en va pas de même, en revanche, pour celui du troisième étage. Pour ce dernier, les Européens ont en effet choisi un mode de propulsion beaucoup plus sophistiqué, mettant en jeu ce que les spécialistes appellent des *« propergols cryogéniques »*, à savoir de l'hydrogène et de l'oxygène liquides (1). Les performances atteintes avec ces composés sont en effet bien supérieures à celles des autres formes de propulsion.

Mais ces progrès se payent d'un surcroît de contraintes techniques. Ne manipule pas qui veut des produits dont la température passe brusquement de – 250 degrés dans les réservoirs de stockage du troisième étage à plusieurs milliers de degrés dans la tuyère du moteur. On imagine sans peine les tortures que les tuyaux, les pompes et les joints de tels moteurs ont à subir et les trésors d'ingéniosité dont on doit faire preuve pour que de tels ensembles fonctionnent. Mais la réussite est à ce prix. Avec des revers, comme en témoignent les trois échecs que le troisième étage d'Ariane a déjà connus. Problèmes de roulement et de lubrification des turbopompes tournant à plus de 60 000 tours par minute, problème d'instabilité de combustion à la sortie du moteur, problème enfin du système d'allumage sur lequel les Français et leurs partenaires européens ont récemment buté.

Les Américains ont maîtrisé ces difficultés les premiers. Depuis longtemps déjà, ils font appel à la propulsion cryogénique. Les Européens ont suivi avec Ariane. Viennent à présent la Chine, le Japon et l'Union soviétique, dont le lanceur géant en cours de développement devrait être équipé de tels moteurs.

Aussi ne faut-il guère être surpris que les travaux de l'établissement de Vernon puissent intéresser des puissances étrangères. Pour le directeur général du Centre national d'études spatiales, M. Frédéric d'Allest, la « filière de l'Est » serait probablement à l'origine de cette affaire d'espionnage à la SEP. Pour les Soviétiques comme pour d'autres, moins avancés dans leur recherche, le moindre renseignement est autant de temps gagné pour résoudre une difficulté et pour éviter de se lancer dans une voie sans issue.

Dès lors qu'on utilise la cryogénie se pose la question du choix des alliages, de l'électronique à mettre en place, des moyens de calcul et de simulation à développer. Toutes choses que la filiale de la SNECMA sait faire. En particulier pour ce qui concerne les matériaux spéciaux couramment employés dans la fabrication des missiles des forces stratégiques et dont l'usage se banalise maintenant dans les lanceurs civils. Ainsi en va-t-il de certaines techniques de pilotage qui seront mises en œuvre sur les grosses fusées d'appoint dont seront équipés certains modèles d'Ariane. Il en va de même de ces cols de tuyère en composites à haute performance (carbone-carbone, résine phénolique et silice) que l'on a développés pour les moteurs Viking du premier et du second étage d'Ariane. C'est vrai, enfin, des technologies qui seront utilisées pour la mise au point du puissant moteur cryogénique Vulcain de 100 tonnes de poussée qui équipera le futur lanceur Ariane-5 destiné à la mise en orbite de satellites et au transport de l'avion spatial Hermès. Autant de recherches de pointe dans les ateliers de Vernon et de tentations pour les espions d'y mettre leur nez.

JEAN-FRANÇOIS AUGEREAU.

(1) Les Soviétiques n'ont, semble-t-il, jamais testé en vol de moteur cryogénique. Seuls l'ont fait à ce jour avec succès les Américains – avec les fusées lunaires Saturne et les navettes spatiales – les Européens (14 fois en 18 tirs), les Chinois (3 fois avec le lanceur Longue Marche) et les Japonais (1 fois).

Une fusée à trois étages

La fusée européenne Ariane se compose de trois étages, chacun doté de son propre système de propulsion que réalise la SEP.

Le premier étage comporte quatre moteurs Viking-5 alimentés par 145 tonnes de propergols (péroxyde d'azote et mélange de diméthyl hydrazine et d'hydrate d'hydrazine). Il fonctionne pendant 135 secondes. Le lanceur Ariane-3 possède en outre deux propulseurs d'appoint à poudre.

Le deuxième étage est équipé d'un moteur Viking-4 brûlant pendant 123 secondes 34 tonnes d'un mélange identique à celui du premier étage. Sa poussée est d'environ 70 tonnes.

Contrairement aux deux premiers étages, dont le mode de propulsion fait appel à une technologie déjà ancienne mise au point sur les lanceurs français Diamant-B, le troisième étage fonctionne grâce à un moteur cryogénique. Ce dernier brûle 10 tonnes d'hydrogène et d'oxygène liquides. Il fonctionne pendant 444 secondes.

Au Brésil

Des extraits des interrogatoires de M. Chalier sont publiés par le quotidien « O Globo »

Le quotidien brésilien *O Globo* a publié, dans son édition du jeudi 19 mars, de larges extraits des procès-verbaux des interrogatoires de M. Yves Chalier par le juge d'instruction chargé du dossier Carrefour du développement, M. Jean-Pierre Michau. Ce dernier – qui s'était déplacé au Brésil afin d'entendre M. Arnaldo Campana, ancien chef de la police civile de l'Etat de Rio, impliqué dans la fuite de M. Chalier – a eu l'occasion de remettre à la police fédérale brésilienne plusieurs pièces de son dossier. Quatre enquêtes judiciaires sont actuellement menées par la justice brésilienne contre l'ancien chef de la police de Rio, démis depuis de ses fonctions pour corruption.

Le cas Campana, policier proche de l'ancien gouverneur de l'État de Rio, M. Leonel Brizola, lui-même adversaire de l'actuel président de la République, M. José Sarney, s'inscrit dans l'affrontement politique interne que vit actuellement la classe politique brésilienne, nous indique notre correspondant au Brésil, Charles Vanhecke. Ainsi s'explique la large publicité donnée au Brésil à l'affaire Chalier.

Les procès-verbaux dont *O Globo* publie les extraits ont été rédigés au cours des premiers interrogatoires de M. Chalier, fin novembre et début décembre 1986, soit dans les premières semaines qui ont suivi son interpellation, le 16 novembre 1986.

De la publication de ces documents, il ressort que le contrôleur général Jacques Delebois, inculpé pour avoir aidé à la fourniture du « vrai-faux » passeport de M. Chalier, aurait selon les dires de l'accusé, téléphoné à de nombreuses reprises à son protégé lorsque ce dernier était hébergé dans l'appartement de M. Jules-Philippe Filippedu, à Rio. M. Delebois, affirme M. Chalier, lui a demandé un rapport sur l'affaire du Carrefour du développement, ainsi que deux photos pour la confection de son faux passeport.

C'est encore M. Delebois qui, toujours d'après M. Chalier, lui aurait ordonné d'aller au Paraguay pour répondre à une interview du *Figaro-Magazine* qu'il avait arrangée et qui devait servir à charger M. Christian Nucci, ancien ministre (socialiste) de la coopération. C'est toujourss M. Delebois qui l'aurait téléphoniquement informé de la prochaine arrivé du faux passeport, rapporté par Campana de Paris. Enfin, affirme M. Chalier, selon les documents publiés par *O Globo*, c'est encore M. Delebois qui aurait mis M. Chalier en contact avec un homme d'affaire de Bègles (Gironde), M. Christian Corsiez, lequel, lors d'un séjour au Brésil, aurait proposé à M. Chalier de s'associer à lui pour monter des sociétés commerciales.

De retour à Paris, M. Corsiez aurait rapporté du Brésil trois enveloppes données par M. Chalier. L'une était destinée à M. Delebois. *O Globo* publie encore d'autres détails : tous tendent à montrer que M. Delebois et, accessoirement, M. Campana sont restés en étroit contact avec M. Chalier durant sa « cavale » brésilienne. Lorsque la pression de M. Delebois s'est faite de plus en plus forte, M. Chalier aurait pris peur et aurait alors décidé de rentrer à Paris pour se livrer à la justice.

Le Monde s'était déjà fait l'écho des procès-verbaux que publie aujourd'hui O Globo (*le Monde* du 17 décembre). Après de vives protestations de M. Pascal Dewynter, avocat de M. Delebois, le parquet avait décidé l'ouverture d'une information pour violation du secret de l'instruction.

Au tribunal de Paris

L'étrange agression contre un électeur du Front national

Au banc de la partie civile, face aux juges de la quatorzième chambre correctionnelle de Paris, M. Jean-Claude Audic se tient immobile, blême, les yeux clos. Une écharpe cache son cou. Lorsqu'elle s'affaisse, elle découvre, sous l'oreille gauche, une longue cicatrice. M. Audic a quarante-cinq ans. Il est directeur d'un hôtel parisien, propriété d'une société qui en exploite deux autres. Il est aussi, ce qui aura son importance, un électeur avoué du Front national. Il le disait, y compris à son personnel, qui compte des immigrés.

A quelques mètres de lui, dans le box des prévenus, Mohamed Boudjemaa, dit « Momo », né en Algérie le 9 mars 1959, et Farid Abed, né à Rueil le 10 septembre 1964, ont donné leur version de cette affaire pour laquelle ils sont inculpés de coups et blessures volontaires avec arme, préméditation et guet-apens. Il en ressort une certitude : c'est bien Boudjemaa qui, le 25 mars 1986, au métro Alésia, vers 6 h 30 du matin, a porté à M. Audic trois coups d'un cutter, outil de tapisserie particulièrement tranchant ; la cicatrice en est le résultat. Sans l'intervention d'un agent secouriste qui sut comprimer la blessure, M. Audic mourait.

Apparemment, ni Boudjemaa ni Abed, qui l'accompagnait, ne connaissaient M. Audic. Serait-ce alors le hasard qui les conduisit ce matin-là à la station Alésia à l'heure exacte où M. Audic a l'habitude de prendre le métro pour se rendre à son travail ? A les en croire, oui. Mais pouvait-on les croire ? Pouvait-on admettre, comme ils le soutenaient, que leur dessein, ce matin-là, était de se rendre aux bureaux d'une entreprise du côté du Père-Lachaise où il y aurait eu pour eux des chances d'embauche, mais qu'ils se trompèrent de chemin pour se retrouver, égarés, au métro Alésia, où ils ne seraient descendus que pour consulter le plan de Paris avant de pouvoir reprendre leur chemin ?

La suite, selon Boudjemaa, fut rapide. Voyant M. Audic, il lui aurait dit : *« On est perdus. Pouvez-vous nous indiquer notre chemin ? »* Sur quoi, il aurait reçu la réponse suivante : *« Je n'ai pas de renseignements à donner aux bougnoules. Le Pen ne vous a pas encore exterminés, mais j'espère qu'il va le faire un jour. »* Propos qui, dans la bouche d'Abed, sont différents, tout au moins dans la forme : *« Le Pen va vous mettre sur un bateau et, comme ça, on n'en parlera plus. »* Telle serait la raison de leur colère, la raison des coups que porta alors Boudjemaa et qu'il assure aujourd'hui regretter profondément.

Seulement Abed, à un autre moment, a bel et bien admis que M. Andic n'avait pas eu le temps de souffler le moindre mot, qu'il fut attaqué sans qu'il y ait la moindre discussion.

Alors, il se débattent comme ils peuvent. Boudjemaa assure qu'il a eu peur, qu'il a perdu la tête, qu'il n'a jamais versé le sang et que, même si on l'avait payé pour ça, il aurait refusé. C'est que M. Audic, lui, croit à une opération commanditée. Pour quelle raison ? Parce que l'on connaissait ses opinions, parce que, parmi son personnel qu'il a pu rabrouer dans le travail, il a pu se trouver des gens désireux de vengeance.

Il a dit tout cela d'une voix blanche, à peine audible. On a cru qu'il allait défaillir et il lui a fallu s'asseoir pour exposer la suite. *« Je descendais l'escalier du métro. J'avais aperçu deux hommes dans une encoignure et puis j'ai entendu, derrière moi, quelqu'un qui me disait : « Hep ! monsieur, t'as pas l'heure ? » Là-dessus, il a sauté sur moi, un objet à la main. Je pense que c'est un acte prémédité. L'un des deux devait me connaître. »*

« Un signal d'alarme »

Voulaient-ils le tuer ? *« Je ne sais pas. On ne voulait peut-être pas me trancher la gorge, mais c'était au minimum pour me marquer »*. Le propos, dans son honnêteté, aura son importance. Car l'affaire, à l'origine, avait entraîné une inculpation de tentative d'assassinat, crime passible de la cour d'assises et faisant encourir la réclusion criminelle à perpétuité. Le parquet avait demandé la disqualification, et c'est ainsi que fut retenu le délit de coups et blessures volontaires aggravés, puni d'une peine maximum de quatre ans de prison.

A l'audience, Me Alain Fleury, avocat de M. Audic, souhaitait pourtant que l'on en revienne au crime et que le tribunal se déclare incompétent. Il ne l'a pas fait. Pour le substitut, M. Jean Grimaldi, il est vraisemblable que l'intention de tuer a existé, mais, faute de preuve, il devait s'en tenir à l'inculpation retenue.

Il n'en fut pas moins cinglant : *« Ce procès,* dit-il avec cette fougue et ce ton flamboyant qui lui sont propres, *sonne comme un signal d'alarme. Il s'agit de savoir si un Français a encore, en France, le droit de voter comme il l'entend sans risquer sa vie. Que ces deux garçons soient des imbéciles, c'est leur affaire. La mienne, c'est l'honneur de mon pays. Et je leur dis que ce pays n'est pas raciste, mais qu'avec des attitudes comme la leur il pourrait finir par le devenir. Je dis qu'il n'y a pas de racisme au Front national, que Jean-Marie Le Pen est un homme politique comme un autre, que son parti est un parti démocratique comme les autres. M. Boudjemaa, lui, est un militant qui arrachait les affiches du Front national à Colombes. Et le racisme, c'est de son côté qu'on le trouve, mais, en vérité, est-ce bien sa faute ? On lui a tant dit que la France avait occupé l'Algérie alors qu'elle l'a faite. On a tellement entretenu chez eux la haine. Il faut qu'ils sachent qu'on leur ment, qu'on les trompe. Vingt-cinq ans après les accords d'Evian, n'est-il pas ridicule de maintenir ce fossé ? Ou alors, il fallait qu'ils restent là-bas et non pas être aujourd'hui deux millions chez nous. »* M. Grimaldi est né à Philippeville, en Algérie, et ne semble pas l'avoir oublié.

La défense, avec Mes Pierre Haïk et Vincent Asselineau, a tenté tant bien que mal de remonter ce flot, de faire admettre la version donnée par les deux jeunes gens, pour en appeler à la compréhension. Finalement, le tribunal, que présidait M. Jacques Ducos, a condamné Mohamed Boudjemaa à quatre ans de prison comme auteur principal et Farid Abed à deux ans, en faisant valoir que ce dernier n'avait pas d'arme, qu'il n'avait pas porté de coups, mais que accompagnant Boudjemaa et ne pouvan ignorer ses intentions, il devait être tenu pour son complice.

Quant au motif de ces violences,le tribunal a dû constater qu'il ne pouvait les déterminer. M. Audic, qui avait quitté la salle depuis longtemps, obtient, lui, 25 000 francs de dommages et intérêts à titre de provision en attendant les résultats d'une expertise permettant d'établir les conséquences physiques et psychologiques de son épreuve.

JEAN-MARC THEOLLEYRE.

ENVIRONNEMENT

Le groupe des produits chimiques de l'OCDE réuni à Paris

Les Américains s'inquiètent pour l'ozone

Les Américains ont une fois de plus soulevé le problème de la disparition de l'ozone en haute atmosphère lors de la réunion à Paris, les 17 et 18 mars, du groupe des produits chimiques de l'OCDE (Organisation de coopération et de développement économiques). M. Lee M. Thomas, administrateur de l'agence américaine pour la protection de l'environnement, a rappelé que son pays avait commencé à prendre des mesures dès 1978 pour réduire la production des chlorofluorocarbones (CFC), soupçonnés d'attaquer à haute altitude la couche d'ozone qui protège la Terre contre les rayonnements ultraviolets. Cette hypothèse, qui a été largement développée aux États-Unis ces dernières semaines après la publication des premiers résultats d'une expédition scientifique américaine en Antarctique, n'est en réalité toujours pas confirmée par la communauté scientifique internationale.

Après l'accusation – erronée – que des avions supersoniques comme le Concorde accélèrent la disparition de la couche d'ozone, des chercheurs britanniques avaient montré, sans pouvoir l'expliquer, que l'épaisseur de l'ozone s'était réduite de moitié entre 1979 et 1985 au-dessus du pôle Sud. *« Les chimistes donnent une interprétation chimique du phénomène*, note Patrick Aimedieu, spécialiste de l'ozone dans la stratosphère au CNRS. *Mais il y a certainement aussi une explication dynamique, car toutes les émanations de l'hémisphère nord industriel se trouvent comme « aspirées » par le vortex de l'hémisphère sud ou tourbillon polaire. »*

« Nous souhaitons être prudents, dit M. Pascal Deschamps, chargé des produits chimiques au ministère de l'environnement. *Gelons la production des CFC à leur niveau actuel et mesurons la couche d'ozone dans dix ans. »* Pour l'administration française, on peut facilement réduire ou supprimer les CFC dans certains produits comme les aérosols pour soins du corps ou les mousses de polyuréthanne. Mais revenir à l'ammoniac pour la réfrigération ou au propane pour les aérosols semble au moins aussi dangereux que les CFC.

La communauté scientifique française se montre quelque peu agacée du battage fait autour d'expéditions qui, de l'aveu même de leurs participants, n'ont apporté aucune preuve scientifiquement fondée. Quant à l'administration, elle soupçonne carrément certains industriels américains, comme Du Pont de Nemours, de vouloir capter de nouveaux marchés avec un produit en cours de mise au point. On est donc encore loin de la *« solution globale »* souhaitée par le représentant américain, qui consiste, dans un premier temps, à geler la production de CFC, puis à la réduire progressivement de 95 %.

R. C.

A Toulon

Un officier marinier aurait livré à Moscou des renseignements sur le missile Exocet

CANNES
de notre correspondant

Selon le journal *Nice-Matin*, la direction de la surveillance du territoire (DST) aurait arrêté, en flagrant délit, un officier marinier de Toulon (Var), qui livrait des secrets militaires au vice-consul d'URSS à Marseille. L'affaire remonterait à plus d'un an. L'officier marinier (l'équivalent d'un sous-officier), qui avait accès à des documents « secret défense » dans le domaine des sonars et d'autres moyens de détection sous-marine, aurait été sur le point d'être révoqué en raison de son intempérance. Animé d'un désir de vengeance, il aurait cédé aux sollicitations du vice-consul, M. Leonid Sergueiev, officiellement chargé à Marseille des affaires culturelles. Il aurait pu fournir au diplomate soviétique des informations concernant le missile antinavire Exocet. Il avait été arrêté par la DST après deux mois de filature.

Le service de renseignement français avaient, auparavant, mis à profit une banale infraction aux règles de stationnement commise par le vice-consul pour visiter son véhicule placé en fourrière. M. Sergueiev avait, par la suite, été discrètement rappelé dans son pays à la demande du gouvernement français. A la DST on minimise l'importance de cette affaire, en précisant qu'elle n'a pas connu de suite judiciaire.

G. P.

Fatima Oussekine affirme avoir été victime de brutalités

Fatima, l'une des sœurs de Malik Oussekine, vient d'affirmer qu'elle a été victime d'une agression, le vendredi 13 mars, à son domicile, avenue de Friedland à Paris (8e) de la part de quatre inconnus qui auraient forcé sa porte en s'écriant : *« Alors, c'est toi, l'Algérienne ! »* Ils l'auraient ensuite contrainte à se déshabiller : munis d'un appareil photographique, ils auraient pris d'elle plusieurs clichés, mais Fatima, aurait réussi à déclencher l'alarme dont son appartement est équipé. mettant ainsi ses agresseurs en fuite.

D'autre part, la famille Oussekine a l'intention de faire saisir le dernier numéro de l'hebdomadaire *Minute*, qui affirme que Fatima est une prostituée.

Un procès en diffamation

L'honneur de M. Bernard Jegat

L'ouvrage *Enquête sur trois secrets d'Etat* de MM. Jacques Derogy et Jean-Marie Pontaut sera amputé de deux passages, mais cette mesure, ordonnée le mercredi 18 mars par la première chambre civile du tribunal de grande instance de Paris ne s'applique qu'aux éditions futures.

Cité dans le livre à plusieurs reprises, M. Bernard Jegat, qui fut à l'origine de l'arrestation, le 28 août 1982, à Vincennes, de trois Irlandais, Michael Plunkett, Mary Reed et Stephen King par le Groupe d'intervention de la police nationale, estimait que de nombreux passages étaient diffamatoires à son égard. Il était notamment présenté comme un personnage *« inconstant et incohérent (...) aux motivations ambiguës »* et comme un *« indicateur malchanceux »* ayant sollicité et, parfois, reçu diverses sommes d'argent, en particulier de la DST. Aussi, M. Jegat demandait la suppression des extraits litigieux et le versements de 150 000 francs de dommages et intérêts.

Le tribunal, présidé par M. Pierre Vengeon, a considéré que, dans une première série d'extraits, les auteurs s'étaient exprimés *« avec modération, sans user d'expressions péjoratives »* et que les faits évoqués n'étaient pas de nature à porter atteinte à l'honneur et à la considération de M. Jegat.

En revanche, un titre et deux passages ont été jugés diffamatoires ou portant atteinte à la vie privée du plaigant et devront disparaître dans les prochaines éditions.

En conclusion, le tribunal déclare : *« M. Bernard Jegat a subi un préjudice dont la juste réparation sera suffisamment assurée par l'allocation d'une somme d'un franc au titre de dommages et intérêts »*.

M. P.

هكذا من الأصل

Société

Après la condamnation du chef des FARL

M. Chalandon ne veut pas renvoyer Georges Ibrahim Abdallah aux assises

M. Albin Chalandon, ministre de la justice, ne souhaite pas qu'une cour d'assises se saisisse une seconde fois du dossier de Georges Ibrahim Abdallah. Le défenseur de celui-ci, Mᵉ Jacques Vergès, avait écrit, le 6 mars, au garde des sceaux pour lui demander de *«dénoncer»* l'arrêt condamnant le chef présumé des FARL à la réclusion criminelle à perpétuité.

La réponse de M. Chalandon n'est pas encore officielle, mais il apparaît qu'elle sera négative. Au vu du premier examen du dossier par la direction des affaires criminelles du ministère et d'une réflexion plus politique, M. Chalandon a décidé de dire non. Sa réponse sera communiquée à l'avocat dès que les services de la chancellerie l'auront mise en forme juridiquement.

« Sur ordre formel »

Mᵉ Vergès s'était refusé à saisir lui-même la Cour de cassation d'un pourvoi, mais il avait demandé au garde des sceaux de le faire à sa place lorsqu'on avait appris que l'un des défenseurs de Georges Ibrahim Abdallah, Mᵉ Jean-Paul Mazurier, travaillait pour les services secrets.

Le recours de Mᵉ Vergès s'appuie sur l'article 620 du code de procédure pénale qui stipule que *«lorsque, sur l'ordre formel à lui donné par le ministre de la justice, le procureur général près la Cour de cassation dénonce à la chambre criminelle des actes judiciaires, arrêts, actes ou jugements contraires à la loi, ces actes, arrêts ou jugements peuvent être annulés»*.

B. Le G.

La controverse sur la bioéthique

La Fédération protestante de France publie des «réflexions» sur la procréation artificielle

La Fédération protestante de France (1) *a publié, jeudi 19 mars, un texte intitulé :* Biologie et éthique — Eléments de réflexion. *Elle y affirme notamment :*

« Le couple humain, la procréation humaine, l'enfance humaine, ne se mesurent pas seulement en termes de processus biologiques. Ils vivent d'une attirance, d'un échange, et d'attachements affectifs. C'est dans cette perspective de l'amour, de la liberté humaine et de la responsabilité parentale qu'on peut comprendre le caractère positif : de la contraception qui dissocie sexualité et fertilité face à la détresse d'une fécondité qui peut constituer une menace ; de la procréation médicalement assistée qui réassocie sexualité et fertilité face à la détresse d'une stérilité persistante.

Mais ne risque-t-on pas de créer pour l'enfant de réelles difficultés à trouver et à assumer son identité s'il y a eu, lors de sa conception, dissociation entre l'affectif et le génétique ?

D'une part, on doit, à cet égard, distinguer entre les méthodes de procréation médicalement assistée ne faisant pas appel à un tiers extérieur au couple, et celles qui le font (don du sperme ou d'ovule, don d'embryon, prêt d'utérus). Tandis que les premières peuvent être regardées comme de simples parenthèses techniques, les secondes obligent à prendre sérieusement en compte la responsabilité des donneurs, des demandeurs et le droit de l'enfant à connaître ses géniteurs (...).

» Ce qui semble devoir être sûrement rejeté, c'est l'utilisation prolongée des techniques de congélation d'embryon au-delà du désir vivant d'un couple, car on ne peut pas décider la naissance d'orphelins. Et, plus globalement, nous croyons fondamentalement qu'un enfant soit demandé et attendu par un couple vivant, et non le prolongement d'un désir solitaire.

» Absolus et inviolables, les droits de l'enfant appellent encore plus de vigilance que les droits de l'homme en général, dont ils font partie ; parce que l'enfant ne peut les revendiquer lui-même (...). Quand elles respectent ces exigences fondamentales, les techniques médicales, simple palliatif de la stérilité, ne soulèvent pas d'objections majeures. Mais elles ne peuvent pas devenir un moyen d'avoir un enfant sans couple.

» Le diagnostic prénatal *in utero* est un immense progrès dans la surveillance des grossesses à risque. Il peut rassurer des mères, il peut parfois permettre des traitements particulièrement précoces des maladies décelées. Il paraît tout à fait justifié pour des couples à risque génétique afin qu'ils puissent ensuite demander et obtenir un avortement thérapeutique, si, dûment informés d'un avenir trop menacé pour l'enfant à naître, ils se décident. Mais il faut veiller à ce que cette information génétique coûteuse ne serve pas au choix d'un enfant conforme aux fantasmes des parents (élimination d'un embryon de sexe non désiré, etc). Comme aussi à ce qu'elle reste à l'usage des seuls intéressés et ne puisse être communiquée aux employeurs, assureurs, etc. (...)

» Quant au diagnostic prénatal sur un embryon issu d'une fécondation *in vitro*, qui théoriquement permettrait un dépistage encore plus précoce de pathologie grave, et éventuellement un avortement *in vitro* de l'embryon non implanté, il fait l'objet d'une proposition de moratoire du Comité national d'éthique. C'est une décision sage, car toute recherche sur l'embryon non implanté, si intéressante qu'elle puisse être pour une meilleure connaissance des chromosomes humains, et peut-être pour une prévention des maladies géniques particulièrement graves, ne peut s'engager sans garde-fou, c'est-à-dire sans évaluation de sa finalité thérapeutique, de son risque et de son coût. Cela ne devrait se faire que dans des centres agréés et contrôlés au sein d'équipes particulièrement compétentes, et dans un cadre juridique qui précise que seuls les géniteurs sont responsables de leurs embryons et doivent en décider l'implantation, la destruction, ou le don à la recherche (après avoir été honnêtement informés). Cela éviterait l'intervention, sur la maîtrise de la procédure, d'intérêts extérieurs économiques ou eugéniques, ou de pure compétition scientifique, tout comme la sélection par l'argent de ceux qui pourraient bénéficier de ces techniques. (...)

» Bien sûr, il faut légiférer pour poser certaines limites dans ce nouveau contexte. Mais aussi il ne faut pas trop légiférer, et s'en tenir par exemple aux garde-fous proposés par le Comité national d'éthique. Les options éthiques dans une société vivante, y compris dans nos Eglises, ne sont d'ailleurs pas toujours concordantes. Le droit doit s'en tenir au minimum qui permette leur coexistence. Nous ne sommes ni de ceux qui veulent ériger leur morale en loi, ni de ceux qui nient la nécessité de toute loi. »

(1) 47, rue de Clichy, 75009 Paris.

Liberté des couples

A Rome, le 10 mars, c'est une *« instruction »*, appelée à faire autorité dans l'Eglise catholique, qui a été publiée. A Paris, le texte adopté, le 19 mars, par la Fédération protestante de France, n'a pas d'autre prétention que d'offrir des points de repère à la réflexion des fidèles appartenant aux Eglises de la Réforme. La coïncidence dans le temps de ces deux prises de position sur les questions d'éthique médicale fait pourtant ressortir avec netteté deux conceptions de la liberté des chercheurs et des couples.

Du côté catholique, l'accent est mis sur les risques de toute recherche, autre que thérapeutique, sur l'embryon, considéré comme un être humain dès la fusion des cellules. Dans le texte protestant, ce qui domine, c'est la référence à la Bible, *« promesse de domination de la nature »*, et la confiance faite à la sagesse des chercheurs.

Si, pour l'Eglise catholique, la procréation artificielle est moralement *« illicite »*, notamment pour les risques qu'elle comporte de fabrication d'embryons en surnombre dont on ne sait plus que faire, pour les protestants français, elle n'est qu'*«une simple parenthèse technique»*. Ce qui n'empêche pas le texte protestant de réclamer des garde-fous et d'écarter l'hypothèse de la congélation d'embryons qui risque d'aboutir à des désordres de filiation. Fait-il sienne les deux autres solutions — élimination ou adoption — pour les embryons surnuméraires ? La Fédération protestante de France reste muette à cet égard.

Du côté catholique, l'accent est mis sur la fonction procréative du couple, en écartant toute méthode artificielle pour y parvenir. La vie du couple ne se réduit pas, réplique le texte protestant, à des *«processus biologiques»* : sa dimension relationnelle et affective l'emporte de beaucoup sur sa fonction procréative. D'où l'acceptation, depuis longtemps, par les protestants de la contraception artificielle et l'avortement thérapeutique, *«pour faire face à la détresse d'une fécondité menaçante»*. Et leur ralliement aujourd'hui à une procréation médicalement assistée, *«pour faire face à la détresse d'une stérilité persistante»*.

Reste que si les nouvelles techniques de traitement de la stérilité ne soulèvent pas d'objections importantes pour les protestants, elles ne devraient s'appliquer qu'à des couples exprimant un désir réel d'enfants. Le droit de l'enfant (à connaître son père, sa mère, etc.) est en effet supérieur à désir « solitaire » d'enfants. Les mêmes réserves que dans le texte de Rome sont ainsi exprimées à l'égard des techniques faisant appel à un donneur étranger du couple (dont de sperme, location d'utérus, etc).

Le souci de la hiérarchie catholique d'en appeler à la conscience du législateur n'a d'égal que celui des protestants de séparer la sphère de l'éthique de celle du juridique. Ce sont bien deux conceptions du rapport entre les Eglises et la société.

HENRI TINCQ.

TOXICOMANIE

Seringues et solidarité gouvernementale

M. Charles Pasqua, ministre de l'intérieur, n'apprécie guère le libéralisme du gouvernement en matière de seringues. Il y a un mois, Mᵐᵉ Michèle Barzach, ministre délégué chargé de la santé et de la famille, annonçait sa décision d'autoriser la vente libre des seringues pour réduire les risques de contamination du SIDA chez les toxicomanes.

« Il faut une certaine naïveté pour imaginer que les toxicomanes soient accessibles aux règles d'hygiène qu'on voudrait leur faire observer », a déclaré M. Pasqua dans un entretien accordé au *Courrier picard*. *« Je crains que cette mesure n'apparaisse comme l'illustration d'un certain fatalisme à l'égard des comportements toxicomaniaques les plus graves. »*

JOURNAL D'UN AMATEUR, *par Philippe Boucher*

Méprise

CE n'est qu'un hasard de calendrier, béni soit-il ! Bénies soient les complaisances affectueuses, puis mondaines, qui entraînèrent un amateur peu chaud tiraillé entre ses pantoufles et le devoir, les convenances et ses affinités, dimanche vers *Cabaret*, lundi vers *Polyeucte*.

Tout le dissuadait de céder, outre un mauvais caractère renommé : un faible goût pour les truculences savaryennes et le public qu'il attire, dans un cas ; dans l'autre, le souvenir épouvanté de professeurs pesants, assénant des cours d'aussi légère facture, conjuguant *Polyeucte* avec ennui, assurés de leur vérité, ordonnant d'apprendre par cœur ces *Stances* coulées dans le plomb que nos grands-mères récitaient en sautant à la corde sur l'air du *Quadrille des lanciers*.

L'obligation de voir presque simultanément deux spectacles aussi dissemblables, sans qu'il fût possible, parce qu'inconvenant, de s'évader de l'un ou de l'autre par le sommeil, n'était pas moins dissuasive.

A moins d'y être contraint par nécessité professionnelle, ou par un excessif goût du monde, péché dont on est souvent puni, quoi de plus terrible que de sauter d'un univers dans un autre, de s'esclaffer un soir et de pleurer le lendemain, sans ménager ces espaces de silence que le théâtre exige comme un hommage qui, à bon droit, lui serait rendu.

Un soir le bastringue, presque aussitôt le murmure alexandrin ; à peine sorti du berlinois *Kit Kat Klub*, plonger dans une antichambre de convention ; passer du troussé au drapé ; du beuglant à la confession ; de l'honneur au stupre ; de la clarté lavellienne au néon savaryen, bref : à rendre schizophrène le plus terrien des habitués du fauteuil d'orchestre.

C'était trop avoir peur. L'idée faite était une double méprise.

∴

CABARET est une pièce triste où se rendent en foule des gens qui la croient gaie, une pièce grave qui tranche le rire des spectateurs qui croyaient en avoir acheté la certitude. Avec *Cabaret*, la scène est aussi dans la salle puisque le spectateur est joué.

S'il en fallait un indice, cet univers n'étant pas celui de la preuve, on en trouverait à la trace dans ces applaudissements qui paraîtraient, à la fin, bien maigres si l'orchestre, en couvrant leur mollesse, ne les faisait croire plus nourris qu'ils ne sont.

C'est vrai que la supercherie est complète et que, à la différence de ce qui se passe couramment, elle dissipe une gaieté qui paraissait figurer dans le contrat. Combien, partant de chez eux pour aller rigoler au *Cabaret*, s'attendaient à y retourner, lestés d'une parabole sur la naissance d'un totalitarisme qui n'a pas cessé d'être un décor de l'époque ?

Car ce totalitarisme-là n'est pas n'importe lequel de ceux qui se sont partagé la planète ou la subjuguent encore. Sans même parler des effets du nazisme, qui le mettent au premier rang des fléaux que l'homme ne doit qu'à lui-même, les conditions dans lesquelles il a mangé la démocratie, puis le pays qui pensait l'avoir adoptée pour toujours, puis les habitants qui la croyaient invincible, puis le voisinage qui s'imaginait pareillement à l'abri, en font un totalitarisme à part.

∴

LE nazisme n'est pas le produit d'un coup d'Etat, de ces événements qu'une seule date résume, à la manière du général Augusto Pinochet et de son 11 septembre 1973. Par leur brutalité de principe, les coups d'Etat sont rassurants en ce qu'on peut croire les écarter par une égale brutalité, aussi ramassée dans le temps.

Mais le nazisme, et c'est en quoi il est le danger absolu, c'est la victoire par la lenteur, bien plus que par la violence. C'est parce que le nazisme est déjà bien installé dans l'Etat que peut avoir lieu, le 25 février 1933, l'incendie du Reichstag ; et non pas ce crime qui donnerait le pouvoir au nazisme. A cette date, voilà trois ans que plus de cent députés ont été élus sous l'étiquette nazie et un mois que Hitler a été appelé à la chancellerie du Reich.

Les outils de cette lenteur, ce sont les hommes et les femmes qui vont en être les victimes. Jusqu'à ce bon Américain, si propre, si sourcilleux, mais qui devine parfaitement à quelles fins il sert de convoyeur et ne résiste guère. Mais lui pourra fuir, absous par son malheur domestique.

Les autres demeurent : la logeuse apolitique qui sait ce qui menace et ne veut rien voir, la danseuse qui ne sait ni ne voit, l'épicier juif qui sait que « ça passera », la danseuse prostituée qui voit, dans un mouvement qu'elle ne comprend pas, le moyen d'être un peu moins fangeuse parce que le monde lui ressemblerait, l'ancien VRP qui sait trouver dans la politique, ou ce qu'il appelle ainsi, plus de profits que dans le démarchage.

Lorsque, à la fête des fiançailles, tous les invités enfilent le brassard à croix gammée, lorsque le rideau de scène est un gigantesque étendard pareillement orné, lorsque, d'une loge, descend lentement sa réplique en oriflamme, aussi rouge, aussi menaçante, le Théâtre Mogador s'épaissit d'un silence que les spectateurs n'avaient pas inscrit au programme de leur petite virée du dimanche soir.

Cabaret, c'est cette vilaine pilule que le meneur de jeu (*« Mé-damezé-Mé-cieu »*) enrobe de son sucre : fleur de fumier, prétexte et excuse de la sauvagerie du temps. Qu'ils dansent, pourvu qu'ils marchent (au pas de l'oie).

∴

MAINTENANT, l'usage condamne tout ce qui va suivre. D'abord, la discourtoisie qui consiste à parler, ici, d'une pièce avant que n'aient dit ce qui convient ceux qui en ont la mission. Ensuite le fait que ce propos prématuré soit un éloge que des liens d'amitié avec la Comédie-Française rendent soupçonnable.

Mais l'enthousiasme est impatience. Qu'importe un légitime courroux, qu'importent les reproches et même les soupçons s'il s'agit de célébrer un chef-d'œuvre, que nul n'escomptait.

C'est le moins qu'on puisse dire. Alors que sans hâte se remplissait la salle, *« je viens vraiment parce que c'est vous »*, disait l'un. *« Flûte, il n'y a pas d'entracte, on va se faire piéger comme à* Bérénice *»*, disait un deuxième qui ne siège pas parmi les admirateurs de son dernier metteur en scène. *« Quand est-ce qu'on dîne ? »*, disait un troisième qui se prenait pour le boulimique Averell Dalton.

Il y avait dans l'air un fort parfum d'idée préconçue, et ce n'était pas la plus réjouissante. La salle se bâtissait en forme de cage aux lions. Les chrétiens n'avaient qu'à paraître. Ce fut une Pentecôte, et les chrétiens avalèrent les lions.

Ce ne fut certes pas de ces triomphes qui suivent une pièce échevelée, où, pour ainsi dire, la salle applaudit sur la lancée de ses rires. Mais les applaudissements de la dignité pour, dans le sens le plus majestueux du terme, saluer ceux qui méritaient d'être honorés encore plus qu'applaudis.

A la lumière de Jorge Lavelli, par la voix de Claude Mathieu (Pauline) et de Jean-Luc Boutté (Sévère), dont le dialogue se fit duo, les *Stances* épurées par Richard Fontana, le rêche vers cornélien devenait un phrasé de poète, la passion que le devoir réprouve une célébration de l'amour. Au point d'arracher à une salle d'ordinaire respectueuse de la césure des actes un cri d'admiration qui était celui de la douleur partagée par ceux qui ne la subissent pourtant pas.

Moment de théâtre exemplaire, suprématie de l'acteur présent, privilège du spectateur pour qui nulle machine ne s'interpose entre le sublime et lui, un *Polyeucte* comme celui-là ne peut pas subir la loi du théâtre qui est de composer des merveilles mortelles.

Il faut épargner ce *Polyeucte*. Il faut le filmer, puisqu'il n'est pas d'autre moyen, pour qu'on ne puisse pas dire qu'il ne vivra que ce que vivront ses spectateurs, eux-mêmes soumis à la mémoire de leurs oreilles, de leurs yeux, de leur cœur.

Il ne faut pas le perdre pour qu'aussi demeure le témoignage de Jean-Luc Boutté, alliant l'exemplaire courage au théâtre exemplaire, dût cet homme discret se montrer chagrin et colère qu'on ose même en parler.

Communication

Télévision par câble à Rennes

Inauguration du premier réseau en fibre optique

M. François Mitterrand s'est rendu à Rennes le 20 mars pour inaugurer le premier réseau de télévision en fibre optique en compagnie de M. Alain Madelin, ministre de l'industrie, et de M. Gérard Longuet, ministre des P et T. Dans son discours, le président de la République devait notamment évoquer les enjeux culturels et industriels du câble, mais aussi la nécessité d'un renforcement de la coopération européenne dans la production d'images. Dans un entretien à l'AFP, M. Longuet affirme qu'il n'a *« en rien annoncé la fin du plan câble »* et que son administration poursuit ses efforts sur la fibre optique (un milliard de francs d'investissement en 1987, dont 750 millions pour les réseaux câblés).

Pari tenu : la ville de Rennes, qui avait signé en mars 1985 la première convention de câblage avec les P et T, est, deux ans plus tard, la première à être équipée d'un réseau de télévision en fibre optique. CIT Alcatel a tenu ses engagements sur une technique qu'on disait trop expérimentale et difficile à maîtriser, en livrant en bon état de marche un réseau reliant déjà 23 600 foyers.

En moins d'un an, la direction générale des télécommunications en a assuré l'installation. Depuis trois mois, la Caisse des dépôts (C3D), partenaire de la ville de Rennes pour l'exploitation (1), a entamé la commercialisation et a déjà convaincu cinq cents abonnés. La Commission nationale de la communication et des libertés a donné son feu vert le 12 mars. Pour 250 F de taxe de raccordement et 130 F par mois d'abonnement, les Rennais peuvent recevoir quinze chaînes de télévision.

Pourquoi avoir choisi la fibre optique ? A première vue, le réseau de Rennes ne se distingue pas beaucoup de celui de Paris, câblé entièrement en coaxial. Les abonnés y reçoivent en plus des six chaînes françaises, RTL TV, TMC, TV 5, la britannique Sky Channel, l'allemande ZDF et l'italienne RAI 1. En prime, Canal J, pour les enfants, et la chaîne locale TV Rennes, qui diffusera des séries, deux films par semaine et trente minutes d'informations quotidiennes.

Mais, dès la fin de l'année, le choix s'élargira à vingt canaux, et les Rennais seront les premiers à expérimenter la *télévision à la carte* (*pay per view*) en payant à l'unité les films ou des événements sportifs. Avec l'aide du Centre commun d'études en télécommunications et en télédiffusion (CCETT), le réseau de Rennes prépare d'autres services interactifs sur une dizaine de canaux supplémentaires : petites annonces, télé-achat, téléconsultation, etc.

C'est grâce à ces nouveaux services spécifiques que le réseau de Rennes compte faire le plein d'abonnés. Le réseau commercial, qui mobilise caisses d'épargne, agences Locatel et revendeurs hi-fi, espère atteindre 2 500 abonnements à la fin de l'année, 26 800 en 1991 et 36 900 en 1995. Dans ces conditions, l'équilibre d'exploitation serait atteint dans quatre ans et le retour sur investissement en 1995.

La réalisation de ces objectifs dépend étroitement de la rapidité du câblage. La DGT s'est engagée à relier l'ensemble des 90 000 foyers de la ville d'ici à mars 1991. Pour elle aussi, le pari économique est important : le câblage de Rennes lui coûte quelque 600 millions de francs.

JEAN-FRANÇOIS LACAN.

(1) Rennes Citévision, société opératrice du réseau, regroupe, aux côtés de C3D (70 %), le Crédit mutuel de Bretagne (8 %), la Compagnie générale de vidéocommunication (15 %), la compagnie aérienne TAT, Sorefi-Bretagne et SDR.

Un film X à la télévision chinoise

Les téléspectateurs de la province de Renhua, dans le sud de la Chine, ont eu la divine surprise, le mois dernier, de voir programmer sur leurs écrans, vers minuit, un film pornographique, *la Masseuse*. Vérification faite, il ne s'agissait pas d'une audace libérale de la télévision d'Etat mais d'un piratage... involontaire. Le mari d'une employée de la station de Guandong avait profité de l'heure tardive pour recopier le film dans les studios sans s'apercevoir que le magnétoscope était toujours branché sur l'émetteur. Selon *China Daily*, qui rapporte l'affaire, l'homme a été arrêté pour production illégale et retransmission d'une cassette vidéo obscène dont la possession ou la vente sont punis, en Chine, de peine de prison.

Les dirigeants socialistes sont réservés sur l'introduction de la publicité politique à la télévision

Le bureau exécutif du PS, réuni le mercredi 18 mars, a notamment débattu de la publicité politique à la télévision, à partir d'un rapport de M. Jean-Jack Queyranne, porte-parole et secrétaire national adjoint chargé de la presse et de la culture. Deux positions se sont dégagées. L'une incarnée notamment par MM. Jean-Pierre Chevènement et Pierre Joxe, qui rejettent vivement le principe même, porteur, selon eux, d'un risque de *« corruption »* de la démocratie par l'argent. L'autre position, exprimée en particulier par M. Pierre Mauroy, revient à dire que, quoi qu'on en pense, il est difficile d'ignorer le nouveau cadre législatif et de refuser de faire de la publicité parce que le support a changé. M. Mauroy a notamment mis en garde ses amis contre le risque d'une résurgence du procès fait aux socialistes d'absence de *« modernité »*.

La synthèse entre ces deux positions s'est faite de la manière suivante : le PS refusera de participer à la consultation des partis politiques organisée sur ce sujet par la CNCL, afin, notamment, de ne pas cautionner cet organisme. Le PS enverra une lettre à la CNCL où il affirmera sa volonté, s'il revient au pouvoir, d'abroger cette loi. En attendant, les socialistes seront très vigilants sur le respect des principes édictés par le Conseil constitutionnel, sur la transparence, l'égalité en fonction de la représentativité, etc.

ÉDUCATION

M. Saint-Sernin recteur de Créteil

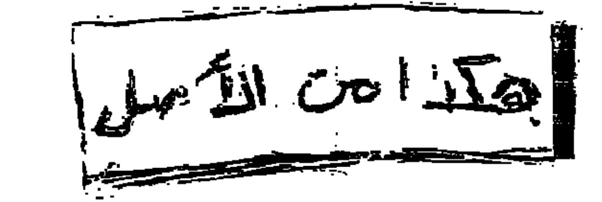
M. Bertrand Saint-Sernin, ancien directeur de cabinet de M. René Monory a été nommé, au conseil des ministres du 18 mars, recteur de l'académie de Créteil en remplacement de M. Raymond Prieur.

[Né le 20 décembre 1931 à Brest, M. Saint-Sernin est agrégé de philosophie (1958) et auteur d'une thèse de doctorat d'État sur les mathématiques de la décision (1971). Professeur aux lycées de Chambéry et de Rouen, puis au lycée Michelet à Paris de 1957 à 1963, M. Saint-Sernin a été ensuite détaché au ministère des affaires étrangères à titre de consultant à la direction des affaires scientifiques de l'OCDE. Assistant à la faculté de Paris et collaborateur externe du CNRS (1965), il est ensuite maître-assistant à la faculté de Paris (1967), puis à l'université Paris-I et chargé de cours à Paris-IV (1970), puis maître de conférences (1971). Nommé recteur de l'académie de Dijon en octobre 1973, il sera ensuite recteur de l'académie de Nancy-Metz de 1976 à 1982. En avril 1986, il était nommé directeur de cabinet de M. Monory, poste qu'il occupait jusqu'en février dernier. M. Saint-Sernin est l'auteur d'un essai : *le Décideur* (Gallimard 1979).]

Le ministère déconcentre

Mme Michèle Alliot-Marie, secrétaire d'Etat chargé de l'enseignement, a annoncé, mercredi 18 mars, une nouvelle série de mesures réglementaires destinées à déconcentrer l'administration de l'éducation nationale. Une vingtaine de textes ont été présentés qui, comme les vingt-huit établis en septembre dernier, seront applicables dès la rentrée prochaine. On annonce au total une centaine de mesures.

Des pouvoirs exercés par le ministère sont transférés aux recteurs d'académie, qui cèdent eux-mêmes quelques compétences aux inspecteurs d'académie. Désormais, ce seront les recteurs et non plus le ministère qui implanteront les sections de techniciens supérieurs, traiteront le contentieux (en matière d'accidents, par exemple), répartiront les emplois d'instituteurs entre départements et affecteront les professeurs du second degré déplacés pour nécessité de service. En outre, les inspecteurs d'académie (et non plus les recteurs) organiseront les épreuves du brevet et exerceront le pouvoir disciplinaire sur les instituteurs.



هكذا من الأصل

Le Monde
SANS VISA

Les mystères de Dublin

par Jacques Lacarrière

Dublin, « une ville cynique sans le savoir, blasée sans expérience » selon l'acteur irlandais Mac Liammoir ; Dublin, « une tumultueuse alliance entre le puritanisme et l'ardeur révolutionnaire », selon Jacques Lacarrière. Qui croire ?

On m'avait prévenu, et c'est vrai : au premier abord la ville est revêche, noire et nue comme une cité minière, enclose entre brumes et fumées, et on se dit qu'elle mérite bien son nom de *Dubh-Linn*, l'étang noir, la mare ténébreuse comme l'eau de la Liffey, la rivière qui traverse son centre, couleur de Guinness, la plus noire de toutes les bières brunes. C'est une succession de grisailles et d'ombres, une palette où se côtoient toutes les nuances possibles, du brouillard à la nuit. D'ailleurs, le lexique de la bière convient très bien pour décrire la ville : façades aux briques cuivrées, ambrées comme du *wort*, ce moût de malt dont l'odeur hante les quais près des brasseries Guinness, ruelles aux nuances de *porter*, rivière couleur de *stout*. A croire qu'une subtile osmose a joué entre les éléments originels – ciel, tourbe et orge – et leurs produits finis : brique, bière, whiskey et dublinois roux !



Plus de six cents pubs où la langue la musique et la bière coulent à flots

DEREK SPEIRS-REPORT

S'il y a si souvent du brouillard à Dublin, c'est que la ville est construite pratiquement sur l'eau, en tout cas à même l'estuaire de la Liffey, traversée par deux autres rivières, la Tolka et la Dodder et par deux grands canaux. Le temps des premiers marais avec les tourbières, les ruisselets, les guetteurs d'écrevisses, ce temps-là est bien loin, mais il demeure dans le nom ancien de la ville, son nom gaélique *Baile Atha Cliath*, qui veut dire « la ville du gué des claies ».

Etrange ville où il est bien difficile, à première vue, de distinguer le cœur irlandais de l'habit anglais. Des siècles de présence – voire d'occupation – britannique ont laissé des empreintes multiples, certaines plutôt heureuses, comme l'architecture géorgienne, ainsi nommée parce qu'elle date des rois George, aux dix-huitième et dix-neuvième siècles. On la trouve encore là où on a pu la préserver contre l'invasion des bureaux, à Merrion Square, Fitzwilliam Square et Saint-Stephen's Green, quartiers situés au sud de la Liffey. C'est un curieux mélange de style néoclassique avec une touche de gothique, le tout enchâssé dans des façades de briques patinées, agrémentées de portes de couleurs vives, très soigneusement entretenues. Une surprenante alliance de baroque et de sévérité.

Pour le reste du centre-ville, où se trouvent les principaux bâtiments historiques ou officiels, on pourrait en fait se croire à Londres : alternance d'espaces verts, de façades néogothiques, de rues jansénistes, de frontons pseudo-grecs. Mais avec, toujours en plus, une odeur douce-acide de bière.

La différence entre bar et lounge

Dublin a tout l'air d'une ville triste et sage, mais l'est-elle vraiment ? Son histoire a toujours été une tumultueuse alliance entre le puritanisme et l'ardeur révolutionnaire, l'appel contradictoire des traditions et de l'émigration. Aujourd'hui encore, on sent à mille détails que cette ville est à peine sortie d'une longue convalescence économique, que partout la misère y côtoie l'aisance. On y rencontre souvent des petites filles qui mendient, et il suffit de s'éloigner un peu des rives de la Liffey – surtout de sa rive nord – pour surprendre des quartiers démunis, délabrés, vrai décor pour les pièces d'O'Casey ou de J.M. Synge.

Quoi qu'il en soit, il y a trois choses qu'il faut vite apprendre à Dublin, si l'on veut profiter des charmes discrets de cette capitale : la différence entre bar (où l'on ne sert que des boissons) et *lounge* (où l'on sert aussi à manger, les deux faisant souvent partie du même établissement), le sens du mot gaélique *an lar* qu'on voit écrit un peu partout et qui signifie centre-ville, et la différence, aussi fondamentale que celle entre bar et *lounge*, entre whiskey et whisky. Dans ce dernier cas, la clé réside justement dans ce *key* qui distingue le whiskey irlandais du whisky écossais.

Bien sûr, on peut aussi apprendre le nom des principaux chefs nationalistes ou révolutionnaires qui ont donné leur nom aux rues, aux quais, aux places du centre-ville, de Cuchulainn à Parnell en passant par Wolf Tone, Robert Emmett et O'Connel ; celui des différents pubs où l'on peut entendre de bons musiciens et celui des deux stades – Shelbourn Park Stadium et Harold's Cross Stadium – où l'on peut voir courir des lévriers.

Les courses de lévriers : voilà une passion irlandaise, en tout cas dublinoise. Mais ne vous attendez pas à quelque chose de très spectaculaire. Les bêtes font tout juste un ou deux tours de piste en filant comme l'éclair à la poursuite – tout à fait vaine – d'une ombre tronquée de lapin ! Dire que ce subterfuge, ce leurre grossier, marche à chaque fois ! Sans sombrer dans une philosophie d'opérette, je trouve qu'il y a là matière à réflexion : courir ainsi, sa vie durant, cœur haletant, après une ombre... Tous ces gens qui, des gradins aux pelouses, crient des chiffres, des paris à tue-tête seraient-ils des néoplatoniciens qui s'ignorent ?



DEREK SPEIRS-REPORT

Plus amusant, plus poétique aussi est le nom des lévriers et des levrettes appelés à courir. Ce soir, sur les listes, je relève : Flamingo Flame (Flamme de flamant rose), Puffing Spats (Balle sifflante), Fairy Hill (Colline aux fées), Quick Judgement (Jugement éclair), Trendy Blossom (Fleur dans le vent), Brief Candle (Bref éclat) ; ou encore Matin d'août, Vous allez voir, On ne sait jamais.

Moins romantiques – mais plus substantiels sous tous rapports – sont les pubs et les noms des enseignes. Combien y a-t-il de pubs à Dublin ? Plus de six cents, dit-on. Personnellement je n'ai pas eu le temps de compter jusque-là mais, une chose est certaine : Dublin ne manque pas de pubs, et des plus engageants. Leurs enseignes – avec souvent des peintures de style romantique – marquent une prédilection pour les chevaux et les termes hippiques : Le Haras, La Pelouse aux galops, Le Paddock, Cheval et Chien. D'autres ont des noms agrestes, Le Chêne, Le Vieux Verger, Le Parc aux cerfs ; historiques, La Plume d'oie, Cassidys ; ou littéraires comme Nora Barnacle (nom de jeune fille de la femme de James Joyce).

On rencontre souvent des musiciens dans nombre d'entre eux. Pas des musiciens professionnels mais des gens qui jouent pour le plaisir et se retrouvent le soir autour de verres de bière. Ils jouent ce qu'ils veulent – en général des airs irlandais traditionnels – et quand ils veulent. Nulle obligation de part et d'autre. Les auditeurs leur offrent à volonté de quoi se restaurer, c'est tout.

L'humour et la bière

Formule idéale. Malheureusement, on ne la rencontre qu'en Irlande. Le soir, l'atmosphère de ces pubs bourrés de monde est plus que tonitruante. J'en recommanderai un, où l'on oublie d'emblée la grisaille de la vie et de la ville, O'Donooghouse (prononcez : donaosse), à proximité du Musée celte. Il n'a rien d'un musée, ce pub, et la langue, l'humour, la musique et la bière irlandaise y coulent à flots. D'ailleurs, le premier consommateur rencontré – un homme à grande barbe rousse et aux yeux pétillants– m'y déclare tout de go : *« Moi, en France, je n'aime que la Bourgogne. C'est là que je vais toujours. J'aimerais bien y retourner mais il faut d'abord que je trouve une jeune veuve ayant quelques hectares du côté de Meursault ou Gevrey-Chambertin. Vous n'en connaissez pas une ? »* Non, car si j'en connaissais une moi-même...

(Lire la suite page 14.)

ESCALES

Locations grecques

Il est toujours délicat de louer des villas ou des appartements à l'étranger sans avoir de connaissance précise de l'environnement dans lequel ils se situent. Malgré des descriptifs souvent avantageux, les surprises sont quelquefois sévères... Nouvelles Vacances (28, rue Saint-Quentin, 75010 Paris, tél. : 42-09-38-00) vient de publier sa brochure *Locations du soleil en Grèce*. Un bon guide pour un premier repérage.


FRED MAYER-MAGNUM

Highlands rallye

Un rallye à travers les Highlands, ces hautes terres du nord de l'Ecosse : voici le Scottish Tour, organisé par la société Total, du 13 au 25 juin. Il s'adresse aux propriétaires de véhicules de tourisme, auto et moto, ainsi qu'aux passionnés de tout terrain, à qui sont réservées quelques « spéciales ». Ni chrono ni classement, mais des contrôles, onze étapes communes, un carnet de route et une assistance technique et médicale. Un « vrai-faux » rallye. Pour le plaisir et dans l'esprit des « Rendez-vous de l'aventure ».

Départ de Bruges d'où l'on embarquera pour le nord de l'Angleterre. Une première partie touristique, une seconde plus sportive jusqu'à l'extrême nord de l'Ecosse. En chemin, parties de golf ou de pêche, visite d'une distillerie. Droits d'engagement : 960 F par auto, 380 F par moto, et 1 750 F par personne. Renseignements auprès de Total Compétition Sports Loisirs, 84, rue de Villiers, 92538 Levallois-Perret Cedex. Tél. : 47-48-80-00.

Une plage en Sierra-Leone

La Sierra-Leone semble peu connue des Français qui, dans un récent sondage, situent ce pays en Amérique du Sud, ou en Espagne, mais rarement en Afrique. 72 000 kilomètres carrés, plus de trois millions et demi d'habitants, cet Etat — langue officielle : l'anglais, se trouve entre la Guinée et le Libéria. Voilà pour la géographie.

Pour le farniente, Jet Tours propose les installations de l'Africana Tokey Village — restaurant-club dans une maison créole, en surplomb de la plage, et chambres en bungalows — sur la base de neuf jours en demi-pension pour un tarif allant de 6 700 F à 8 500 F. Centre d'informations Jet Tours à Paris : 19, avenue de Tourville, 75007 Paris. Tél. : 47-05-01-95.


GAUMY-MAGNUM

Plumes d'Islande

Fuir les grands rassemblements estivaux pour en rencontrer d'autres, mais moins épais, c'est ce que propose Club animaux sans frontières par l'intermédiaire de l'agence Voyages 82 (45, rue de Lisbonne, 75008 Paris, tél. : 42-25-52-00) en organisant, du 7 au 17 juin, un safari-photo sur le thème des oiseaux d'Islande.

Le circuit, créé et animé par Jean-Claude Chantelat, est axé principalement sur le lac Myvatn, dans le nord du territoire, et l'île de Grimsey, sur le cercle polaire. Petits groupes, déplacements en véhicules tout terrain, nuits en campement, accompagnement par un spécialiste de la faune locale. Prix : 12 500 F par personne.

Hameçons bretons

Trois mille kilomètres de rivières à truites et à saumons, 1 387 hectares de plans d'eau accessibles à tous, 350 kilomètres de côtes. Trois chiffres qui font des Côtes-du-Nord le paradis des pêcheurs. D'autant que, dans ce département, pêche et tourisme font bon ménage avec, notamment dans les Relais Saint-Pierre, des hôteliers capables de vous faire apprécier la Bretagne secrète tout en sachant respecter vos horaires ou cuisiner votre poisson. Un paradis qui, désormais, grâce au comité départemental du tourisme et à la fédération locale des associations de pêche, a sa carte sous la forme d'un dépliant où figurent, par catégories, cours d'eau, étangs et lacs, dont les principaux font l'objet d'une présentation détaillée.

Parmi les forfaits proposés, citons deux nuits dans un manoir breton, à Pommerit-Jaudy, au cœur du Trégor, pour 725 F (avec guide accompagnateur) par pêcheur ; une semaine de stage, à partir de mai, en hôtel 1 étoile Logis de France pour 1 555 F par personne en pension complète ; et trois stages d'une semaine, cet été, à l'école de pêche de Loudéac, pour 2 655 F par personne en demi-pension. Renseignements : Loisirs Accueil, 5, rue Baratoux, BP 556 22010 Saint-Brieuc. Tél. : 96-62-12-40.

Avec ceux du Haut-Languedoc

Le tourisme en Haut-Languedoc mis au point par Tramontagne (La Saumière, 81260 Le Margnes, tél. : 63-74-07-03) est rude et convivial, comme ces agriculteurs et éleveurs de la Montagne Noire et du Minervois.

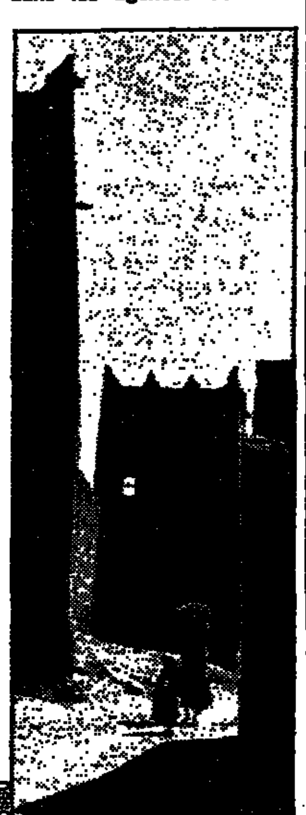
Les randonnées se font à pied (7 jours dans le massif du Caroux et l'Espinouse : 1 650 F) mais aussi à cheval (7 jours : 2 100 F tout compris), en convoi de chariots accompagné (10 jours : 2 500 F ; 7 jours, avec cueillette de fruits rouges ou de champignons, 1 750 F), en canoë (descente de l'Allier, 11 jours, 2 020 F et 2 325 F pour les adultes ; 10 jours, pour les adolescents 1 925 F).

Les individualistes peuvent s'adonner aux joies de la randonnée solitaire en compagnie d'un âne de bât (7 jours, 800 F par âne), *« l'âne qui n'est pas qu'un porte-bagages, mais un animal qu'il faut nourrir et soigner »*. Il était bon de le préciser ?

Berlin(s)

Berlin célèbre cette année son 750e anniversaire. Belle et bonne occasion pour les deux Berlins de rivaliser entre elles et de tenter de convaincre le voyageur de faire son choix entre l'Est et l'Ouest... Le grand show culturel à deux voix (*le Monde* du 31 janvier) commence.

Ainsi Touropa (2, rue du Pont-Neuf, 75001 Paris, tél. : 42-33-44-60, en vente dans les agences de tourisme) organise, en collaboration avec l'Office allemand du tourisme (4, place de l'Opéra, 75002 Paris, tél. : 47-42-04-38), plusieurs voyages comprenant les vols sur lignes régulières au départ de Paris, différentes catégories d'hôtels avec petit déjeuner, un grand tour de ville de Berlin-Ouest et Est, les transferts et l'assistance sur place. Deux exemples : week-end du 30 avril au 4 mai (cinq jours, quatre nuits), hôtel quatre étoiles : 3 360 F par personne ; week-end du 7 au 11 mai (cinq jours et quatre nuits) hôtel confort standard : 3 040 F par personne.


FLOSSU

Fantasia motorisée

C'est à un vieux de la vieille de la piste marocaine, Pierre Emanuelli, qu'est revenu le soin de monter ce « rallye Fantasia », randonnée motorisée d'une quinzaine de jours qui entraînera les amateurs sur les sites d'un Maroc encore peu connu. Bivouacs ou hébergement chez l'habitant alternent avec des haltes à l'hôtel. Les étapes couvrent en moyenne entre 200 et 250 kilomètres par jour. Sont prévues bien évidemment les assistances techniques et médicales.

Droits d'inscription : 4 800 F pour une automobile et son pilote, 4 600 F pour une moto... et son pilote, 4 300 F pour tout passager supplémentaire. Départ : première quinzaine de juin. Renseignements : Fédération sportive des grands randonneurs, 175, rue Blomet, 75015 Paris. Tél. : 45-31-11-93.

Les mystères de Dublin

(Suite de la page 13.)

Dublin est la ville de ces contrastes. Beaucoup de feu, de chaleur, de générosité — dirais-je d'ardeur à vivre ? — chez les humains. Beaucoup de froideur, d'austérité dans les rues et l'architecture. L'exubérance, ici, est un phénomène intérieur, comme chez les volcans. Et, comme chez les volcans, elle explose quelquefois ailleurs que dans les pubs. Oui, exubérance et puritanisme. Mais c'est ce dernier qu'on voit, qu'on surprend d'abord au premier contact. Joyce en sut quelque chose, qui écrivit là-dessus dans ses nouvelles *Dubliners (Gens de Dublin)*. Tenez, regardez l'Abbey Theatre, qui fut le cœur de toute la culture irlandaise au début du siècle, un vrai brasier d'images et d'idées. Il a brûlé, il y a trente ans, on l'a reconstruit et maintenant, c'est un blockhaus, la lave refroidie d'un ancien volcan...

Allons, chassons la morosité. Je ne suis pas venu à Dublin rechercher des fantômes, encore qu'il y aurait ici de quoi faire ! Jamais une ville n'a engendré tant d'écrivains au mètre carré : Jonathan Swift, William Bultler Yeats, John Millington Synge, Sean O'Casey, Oscar Wilde, Bernard Shaw, James Joyce et, plus près de nous, Samuel Beckett et Brendan Brehan. Mais beaucoup d'entre eux la désertèrent pour s'exiler ou vivre longtemps à l'étranger, et, là encore, Dublin semble vouée à ce double destin : engendrer des hommes qui ont marqué leur siècle, les perdre ensuite.

A noter aussi — sans m'étendre sur ce problème — que tous, Irlandais d'âme, ont écrit en anglais, la langue de l'ancien occupant. Mais là encore, ne pourchassons pas les fantômes. Faites seulement une expérience : installez-vous à midi au milieu du ravissant petit pont de fer qu'on nomme Half-Penny Bridge et écoutez bien les mouettes et goélands qui piaillent à vos oreilles. Je vous assure, j'y ai fait attention, je vous assure qu'ils crient de détresse : Joyce, Joyce, où es-tu ?

JACQUES LACARRIÈRE.

Sur Dublin, lire :

- Dublin, un guide intime, *de Michel Le Bris (Editions Autrement).*
- Gens de Dublin, *de James Joyce (Editions Press Pocket, 1980).*
- Confession d'un rebelle irlandais, *de Brendan Behan (Gallimard, 1986).*

Carnet de route

Formalités. — Passeport valide ou carte d'identité de moins de dix ans.

Voyage. — Vols quotidiens Paris-Dublin toute l'année avec Air Lingus (tél. : 47-42-12-50) et de fin juin à fin septembre avec Air France (tél. : 45-35-61-61). Les tarifs des deux compagnies sont identiques. Vols « vacances » : 1 835 F du 16 mars au 14 juin et du 16 septembre au 31 décembre ; 2 140 F du 15 juin au 15 septembre. Ces billets sont valables un mois et soumis à certaines conditions (passer un samedi soir à Dublin, ne pas changer de date une fois la réservation faite). Vols « visite » : 2 235 F du 1er avril au 14 juin et du 16 septembre au 31 décembre ; 2 540 F du 15 juin au 15 septembre. Valables trois mois aux mêmes conditions. Pendant les vacances, l'USIT (tél. : 43-29-85-00) propose des vols spéciaux aux étudiants pour 1 850 F.

Séjour. — Du *bed and breakfast* (9,25 livres irlandaises par jour pour la chambre et le petit déjeuner) à l'hôtel de grand luxe (110 livres la chambre double avec petit déjeuner), tout est possible. Se renseigner auprès des agences de voyages ou contacter l'Office national du tourisme irlandais, 9, boulevard de la Madeleine, 75001 Paris, tél. : 42-61-84-26. Le livre irlandais vaut environ 9 F.

Shopping. — Les magasins sont ouverts de 9 h à 17 h 30 ou 18 h du lundi au samedi. Les quelque six cents pubs de Dublin, où l'on déguste la bière brune *(stout)*, rousse *(ale)* ou blonde *(lager)*, de 10 h 30 à 23 h 30, du lundi au samedi, mais fermés de 14 h 30 à 15 h 30. Le dimanche, ils sont ouverts de 12 h 30 à 14 h et de 16 h à 22 h. On ne laisse pas de pourboire.

Banques. — Guichets ouverts de 10 h à 12 h 30 et de 13 h 30 à 15 h seulement, du lundi au vendredi, mais, à l'aéroport de Dublin, un bureau assure une permanence tous les jours de 7 h 30 à 21 h 30.

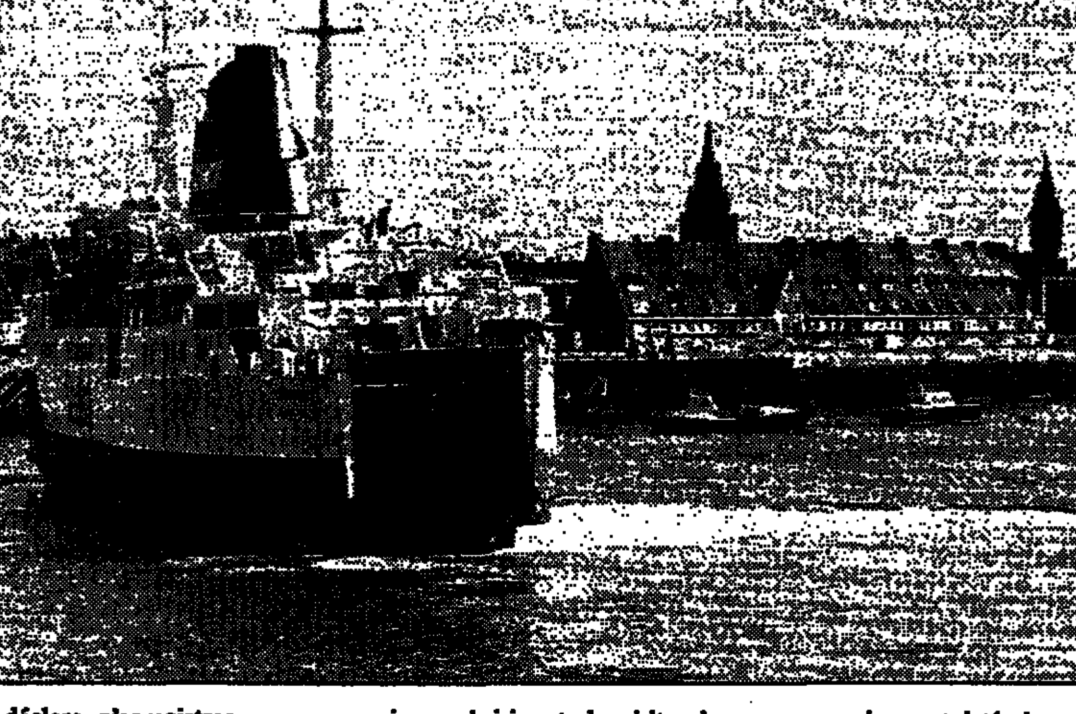
Musées. — On ne peut les manquer, les principaux étant à Dublin : National Museum, National Gallery, Trinity College Library avec l'incontournable *Book of Kells*, un manuscrit enluminé du début du christianisme, Marsh's Library et Chester Beatty Library.

Calendrier. — Après le match de rugby France-Irlande du 21 mars se succéderont notamment à Dublin : un festival d'opéra du 20 avril au 3 mai, au Gaiety Theatre, le tournoi d'équitation de la Royal Dublin Society (du 3 au 7 mai), un festival de musique dans les demeures georgiennes des environs de Dublin (du 4 au 13 juin) et le festival James Joyce le 16 juin.

Paris. — Une place de Dublin vient d'être inaugurée le 18 mars à Paris, au carrefour des rues de Leningrad, Clapeyron et de Moscou, dans le quartier de l'Europe, par le maire du huitième arrondissement, M. François Lebel, qui avait remarqué que l'Irlande n'était pas représentée dans la capitale du moins sous cette forme.

هكذا من الأصل

Qui a peur des ferries ?



LA compagnie maritime britannique Townsend Thoresen, propriétaire du *Herald-of-Free-Enterprise*, le car-ferry naufragé de Zeebrugge, a joué de malheur jusque dans sa publicité. Trois jours après la catastrophe, survenue le vendredi soir 6 mars, paraissait, notamment dans *l'Echo touristique* – journal professionnel français – le dessin d'un bateau coupé en deux pour illustrer l'offre d'une réduction de 50 % sur certains voyages. Avec ce slogan : « *Townsend Thoresen, un nom difficile qui simplifie la Manche* »... Pour des raisons techniques, il avait été impossible, s'agissant d'un hebdomadaire, de retirer cette annonce.

Depuis, la compagnie britannique a, naturellement, suspendu toute publicité et, quels que soient les résultats de l'enquête en cours, il lui faudra du temps pour retrouver une image de marque fondée, jusqu'ici, sur une réputation de sérieux, surtout s'il s'avère que le drame de Zeebrugge est dû à une série d'erreurs humaines.

En Grande-Bretagne, d'où étaient originaires la plupart des victimes, l'opinion est toujours sous le choc de « *La catastrophe la plus désastreuse, en temps de paix, depuis le naufrage du* Titanic », selon un titre de l'*Observer*, et une très vive polémique se développe autour de la sécurité offerte par les gros car-ferries.

Dans une interview télévisée, qui a eu un fort retentissement, M. David Goodridge, directeur général de la British Marine Technology (institut de recherche), a notamment mis en cause le système *roll-on, roll-off* (chargement et déchargement des véhicules par l'avant et par l'arrière) dont sont équipés les deux tiers des quelque mille car-ferries en service dans le monde, et dont sont munis, en particulier, les vingt-deux bateaux de Townsend Thoresen.

Et nombre de spécialistes ont dénoncé l'habitude fâcheuse – funeste pour ce qui concerne le *Herald-of-Free-Enterprise* – qui consiste, pour les car-ferries britanniques, à naviguer, quand la météo le permet, portes ouvertes. Afin que s'échappent les gaz d'échappement des véhicules embarqués, mais d'abord pour gagner du temps : d'une façon générale, les compagnies britanniques sont accusées, en Angleterre même, de privilégier la rentabilité – du fait d'une concurrence féroce entre elles – au détriment de la sécurité.

Comme après toute catastrophe directement liée à des déficiences humaines et/ou techniques – que l'on se souvienne des accidents de Douglas avec le DC-10, – un réflexe normal de peur, de méfiance surtout, est apparu à l'égard du moyen de transport incriminé, en l'occurrence le car-ferry du trafic trans-Manche. Quelle est l'ampleur de cette appréhension ? Quinze jours après la tragédie de Zeebrugge, il est d'autant plus difficile de la mesurer que les compagnies, tant françaises que britanniques, sont, on le devine, ou bien avares d'informations, ou bien très « rassurantes ».

Etat des réservations touristiques sur le trafic trans-Manche quinze jours après la catastrophe de Zeebrugge.

A commencer par la première intéressée. Interrogés, ses responsables nous ont répondu par le télex suivant : « *La direction de la compagnie de car-ferries Townsend Thoresen confirme que, malgré quelques annulations du côté britannique, l'accident du* Herald-of-Free-Enterprise *n'a pas eu d'incidences majeures sur son trafic actuel ou à venir. Cette période de l'année représente la basse saison pour les car-ferries, où nous enregistrons un nombre relativement faible de réservations par rapport à d'autres périodes. Les annulations que nous enregistrons ne sont ni plus ni moins* [nombreuses] *que d'habitude.* »

Townsend Thoresen reconnaît « *quelques annulations* », sans pouvoir ou vouloir – comme d'autres sociétés – citer de chiffres, et il peut être vrai que le nombre des défections n'est, si l'on ose dire, qu'une goutte d'eau dans la mer pour la première compagnie européenne, qui affirme avoir transporté, en 1986, « *plus de dix millions de passagers* » et qui s'apprêtait, cette année, à assurer « *31 324 traversées sur sept lignes entre le continent et la Grande-Bretagne et sur une ligne en mer d'Irlande* ». Des annulations « *du côté britannique* », ajoute toutefois Townsend Thoresen.

L'émotion suscitée par le naufrage du *Herald-of-Free-Enterprise*, amplement, voire sensationnellement, restituée, depuis le 6 mars, par la presse et la télévision d'outre-Manche a été très vive, en effet, en Grande-Bretagne ; les réactions de crainte vis-à-vis des car-ferries ont surtout été sensibles de ce côté-là du Channel. Chez Sealink-UK – la « moitié » anglaise de Sealink Ferries SNCF – par exemple, on déclare n'enregistrer « *aucune annulation pour les vacances* », mais on fait état, actuellement, d'une « *légère baisse du trafic* », et l'on indique tout de même que « *5 % à 10 % des gens qui font* [à partir de Douvres] *l'aller-retour dans la journée* » ont délaissé le bateau pour l'avion.

Brittany Ferries est-elle plus « transparente » que ses concurrentes ? La compagnie bretonne paraît en tout cas plus touchée : elle n'a noté que « *deux annulations* » durant la semaine qui a suivi le drame de Zeebrugge, mais elle déplore « *un grand ralentissement, de l'ordre de 10 % à 15 %* » – sur les 75 % d'Anglais qui composent sa clientèle – des réservations normalement enregistrées à cette époque de l'année (les Britanniques retenant beaucoup plus tôt que les Français).

Les Français verrouillent leurs portes

Quant aux services officiels du tourisme français en Grande-Bretagne, basés à Londres, ils ne mentionnent qu'une « *très légère baisse des réservations* », en rappelant qu'en 1986 on a compté au total 24 millions de passagers par la voie maritime. Et puis, ajoute-t-on, de nombreux touristes britanniques choisissent de visiter la France en faisant du camping, et il n'y a pas d'autre moyen que le car-ferry pour transporter famille, voiture et caravane.

Côté français, semble-t-il, tout se passe... comme s'il ne s'était rien passé. L'émotion n'a pas été considérable, et Zeebrugge est loin... A l'Office britannique du tourisme (qui indique que 1,7 million de touristes se sont, au départ de France, rendus l'an dernier en Grande-Bretagne, dont les deux tiers par bateau), comme à Irish Continental Lines, on ne relève aucun signe de « *syndrome du car-ferry* ».

Seul North Sea Ferries, qui assure, il est vrai, la liaison Zeebrugge-Hull, reconnaît la défection d'un groupe français de soixante personnes, en précisant toutefois : « *60 sur 15 000.* » Pour ce qui concerne Zeebrugge, notre correspondant en Belgique nous signale actuellement un certain « *détournement du trafic au profit des ports français ou hollandais, d'où l'on peut atteindre plus rapidement la Grande-Bretagne* ».

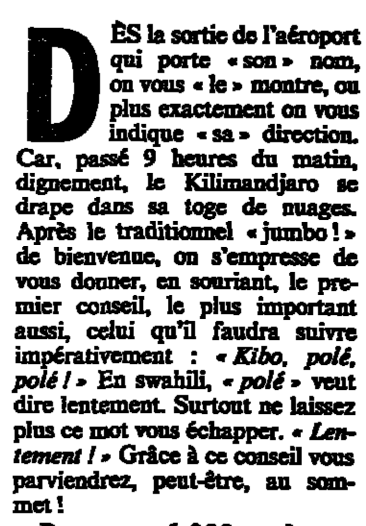
Sans doute aussi, de ce côté-ci de la Manche, a-t-on davantage confiance dans les mesures de sécurité appliquées par les compagnies françaises. Ainsi, Sealink Ferries SNCF rappelle, dans un communiqué publié le 16 mars, que ses navires sont dotés de systèmes qui empêchent de naviguer avec le casque d'étrave relevé et que ce casque ne peut pas être baissé « *sans verrouiller la porte étanche* ». Elle rappelle également que « *les remorques routières et les camions sont toujours arrimés, même par beau temps* », ce qui n'est pas systématiquement le cas sur les bateaux britanniques.

« *Banalisation de la catastrophe* », comme on le dit ici et là, en affirmant que le tourisme est autrement sensible aux aléas politiques – terrorisme, coup d'Etat, agitations... ? Le drame de Zeebrugge est trop récent pour que l'on puisse apprécier son impact sur le trafic trans-Manche des prochaines vacances. Mais, déjà, des compagnies maritimes redoutent, du moins pour 1987, qu'un certain nombre de voyageurs qui n'ont pas encore réservé et qui prévoyaient d'emprunter le car-ferry ne s'inscrivent sur des vols charters. En tout cas, elles constatent aujourd'hui, pour ce qui a trait notamment aux « réservations de dernière minute », que les passagers qui doivent coûte que coûte embarquer font désormais attention à leur place à bord du bateau : les ponts supérieurs et les cabines pourvues d'un hublot sont particulièrement demandés.

MICHEL CASTAING.

● **Rectificatif.** – Dans l'article intitulé « Des express qui mènent grand train » (« le Monde sans visa » du 14 mars), il était indiqué que, dans les voitures-casinos de la SNCF louées pour des voyages d'affaires, « *on ne gagne pas seulement de l'argent mais des produits de l'entreprise* ». Le mot « *seulement* », ajouté à la suite d'une erreur de transmission, était de trop. Il est en effet strictement interdit de miser de l'argent dans les trains de la compagnie nationale.

DECOUVERTE



DANIEL RENSON

Vraie-fausse ascension du Kilimandjaro

Plus facile que le mont Blanc, mais plus délicat que la Roche de Solutré. Un « 6 000 » en Afrique pour touristes avec poumons encore frais : le Kilimandjaro.

DANIEL RENSON

DÈS la sortie de l'aéroport qui porte « son » nom, on vous « le » montre, ou plus exactement on vous indique « sa » direction. Car, passé 9 heures du matin, dignement, le Kilimandjaro se drape dans sa toge de nuages. Après le traditionnel « jumbo ! » de bienvenue, on s'empresse de vous donner, en souriant, le premier conseil, le plus important aussi, celui qu'il faudra suivre impérativement : *« Kibo, polé, polé ! »* En swahili, *« polé »* veut dire lentement. Surtout ne laissez plus ce mot vous échapper. *« Lentement ! »* Grâce à ce conseil vous parviendrez, peut-être, au sommet !

Presque 6 000 mètres, 5 896 mètres exactement ! Un bon millier de plus que le mont Blanc, et pourtant le toit de l'Afrique ne figure pas parmi les classiques de l'alpinisme. Son sommet n'offre pas assez de résistance. Circonstance aggravante, un sentier, presque un sentier de grande randonnée, permet d'y accéder. Alors, quel est l'intérêt du Kili ? C'est l'extraordinaire beauté et la variété des paysages qui jalonnent sa marche d'approche.

En fait le Kili est un gigantesque volcan dont la base mesure environ 80 km sur 50 km. Sa naissance remonterait au formidable bouleversement géologique qui engendra Rift Valley.

Trois jours et demi pour monter, un jour et demi pour redescendre, une centaine de kilomètres au total pour une dénivelée (aller-retour) de 8 000 mètres environ au départ du village de Marangu (1 550 m d'altitude).

Hans Meyer est le premier homme connu pour avoir atteint le sommet. C'était en 1889. Depuis, c'est par milliers que, chaque année, des randonneurs l'imitent ou tentent de l'imiter. Car tous n'arrivent pas jusqu'en haut. Principale cause d'échec : l'insuffisante acclimatation à l'altitude. Le mal des montagnes guette le marcheur trop pressé.

Marungu gate. Nous voici aux portes du parc national du Kilimandjaro. Car il s'agit d'un domaine protégé, et payant : une poignée de shillings par journée passée sur son territoire. La Tanzanie est un pays pauvre et le touriste, par définition, est riche. Sur les murs du poste de garde, des affiches vantent la beauté du site, d'autres préviennent contre les dangers de l'œdème pulmonaire. Une boutique propose des tee-shirts *« I have climbed Kilimandjaro »*. (*« J'ai gravi le Kilimandjaro »*). C'est au retour qu'elle intéresse les trekkers. Ceux qui parviennent au sommet se verront également remettre un diplôme certifiant l'exploit.

Une mise en jambes

Après avoir payé sa dîme et confié son numéro de passeport au grand registre du parc, le randonneur est enfin autorisé à commencer son ascension. Il ne la fera pas seul. Guides, assistants guides et porteurs vont l'accompagner, au tarif syndical, durant tout son périple. Notre homme s'appelle Manuelli. Combien de fois a-t-il accompli ce voyage ? Il ne le sait pas ! Les affaires mises dans de grands sacs placés sur la tête des porteurs, le signal du départ est donné. Très vite la route cède la place à un étroit chemin boueux et encombré de racines. Véritable ceinture luxuriante autour du Kili, la forêt, humide, ne laisse passer qu'à regret ces profanateurs venus d'ailleurs. Les cris des « Kibo monkeys », petits singes noirs, scandent nos pas jusqu'au premier campement, quatre heures plus tard.

Une dizaine de kilomètres parcourus : une mise en jambes ! Situé à 2 750 mètres d'altitude, le camp est constitué d'une douzaine de petites maisons de bois avec, d'un côté, le « tourist quarter » et, de l'autre, le logement des porteurs.

Le lendemain, au lever du soleil, image du Kili avant qu'il ne disparaisse pour le reste de la journée. Ce sera ainsi chaque matin. A gauche, le Kibo, le principal sommet avec sa coiffure de neige. A droite, le Mawenzi, son faire-valoir. La marche sera plus longue, dix-huit kilomètres. À la forêt et à son atmosphère de jungle succède la savane avec ses herbes hautes, son sol humide et spongieux puis de plus en plus sec. Quelques plantes aux formes bizarres, des séneçons géants. Vers 17 heures, alors que la brume se déchire pour un instant, surgit le second campement, Horombo Hut, 3 720 mètres. Mêmes toits pointus, mais des maisons plus petites et plus nombreuses. Presque un village. Nuit fraîche.

Les premiers abandons

La course suivante sera la plus belle. Nous passons d'abord à l'endroit des dernières eaux. Il faut remplir les gourdes pour vingt-quatre heures. Bientôt sous nos yeux s'étale la « selle », vaste étendue désertique qui sépare le Kibo du Mawenzi. Ici, la steppe elle-même a dû renoncer et céder le terrain aux cailloux et à une terre ocre, poussiéreuse. Immensités dénudées. Paysage lunaire que l'on traverse lentement comme des astronautes en apesanteur. Au soleil succède la pluie, puis la grêle, puis la neige. Surtout, ne pas accélérer le pas. Et voici le dernier refuge, Kibo Hut, 4 703 mètres. Deux constructions rectangulaires. Pas envie de visiter. S'allonger. Récupérer...

Déjà minuit et demi. L'heure de se lever, de se préparer lentement, de la brume plein la tête. La journée sera longue. Un bol de tisane. Rien d'autre ne passe. Et il faut partir dans la nuit, à la lueur des torches. La température avoisine les 10° en dessous de zéro. Au bout d'une heure, les abandons se succèdent. Mal de tête, étouffement, nausée, diarrhée, jambes défaillantes... Certains doivent être soutenus pour redescendre. L'ambulance du Kili, une sorte de brouette, ne chôme pas. La pente est abrupte. On avance en zig zag. On fait quelques pas. On s'arrête pour reprendre son souffle, permettre à son cœur de reprendre un rythme moins dément. Comme ce serait bon de s'allonger et de s'endormir ici ! Mais il faut repartir, mettre ses pas dans ceux du guide. Encore un effort, et Gillman's Point apparaît avec ses rochers saupoudrés de neige.

Déjà quelques grimpeurs sont arrivés. Ils se congratulent, se photographient mutuellement, se reposent un instant avant de continuer leur escalade. Car Gillman's Point n'est pas « le » sommet. Ce n'est que le bord du cratère. Uhuru Peak, le point culminant, le véritable sommet, se trouve à une centaine de mètres plus haut seulement, mais à une heure et demie de marche. Si les deux tiers environ des randonneurs atteignent le premier sommet, ils ne sont plus qu'une poignée à tenter l'aventure du second. Dommage, le spectacle vaut l'effort...

On suit le bord du cratère comme une ligne de crête. Par chance, la neige n'est pas très profonde. De chaque côté, le vide, les rochers, la glace. Des séracs de plusieurs dizaines de mètres de haut ! Un paysage féerique suspendu entre le ciel et le vide et éclairé par les premiers rayons du soleil. Les jambes sont lourdes, incroyablement lourdes. Dans la tête résonnent sans fin des battements de tambour. Difficile de penser. Plus le courage de prendre des photos. C'est encore loin ?

Devant, impitoyablement, inexorablement, le guide progresse. Il faut le suivre, suivre cette silhouette, tache incongrue sur la neige. Mais qu'est-ce qui m'a pris de continuer ? Pourquoi ne me suis-je pas contenté du premier sommet ? Je n'existe plus. Et pourtant j'avance. J'avance lentement, très lentement. *« Polé, polé ! »* Mais j'avance. Le guide se retourne et m'encourage : *« On arrive »*, me dit-il. Du moins, je l'imagine, car il me parle dans une langue inconnue. De l'anglais, paraît-il, mais j'ai tout oublié. Tiens, c'est là ! Des fanions, des caisses, quelques êtres humains dont un qui se déshabille et commence une danse du scalp. Uhuru Peak. 5 896 mètres. Le toit de l'Afrique. Même pas un classique de l'alpinisme...

DANIEL RENSON.

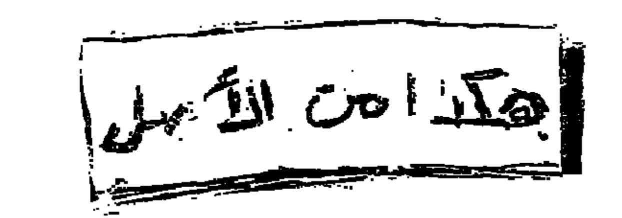
Repères

● **Formalités** : visa obligatoire. Ambassade de Tanzanie : 70, boulevard Pereire, 75017 Paris, tél. : 47-66-21-77.

● **Vaccinations** : fièvre jaune, DTAB, choléra et nivaquine contre le paludisme.

● **Voyagistes** : plusieurs organisations et associations programment l'ascension du Kili, certaines proposent également des extensions dans les réserves animalières de Tanzanie particulièrement intéressantes. Citons notamment : **Terres d'aventure** (16, rue Saint-Victor, 75005 Paris, tél. : 43-29-94-50). Ascension : 12 700 F ; avec visite des réserves : 21 200 F (vingt-quatre jours). **Nouvelles Frontières** (87, boulevard de Grenelle, 75015 Paris, tél. : 42-73-10-64) : un circuit aventure à 12 860 F (trois semaines). **Auberges de jeunesse** (6, rue Mesnil, 75016 Paris, tél. : 45-05-13-14) : environ 10 000 F le circuit. **Club Aventure** (122, rue d'Assas, 75006 Paris, tél. : 46-34-22-60) : un circuit Kenya-Tanzanie avec l'ascension du mont Kenya et du Kilimandjaro, 15 900 F (vingt-deux jours). **Nomades** (50, avenue des Ternes, 75017 Paris, tél. : 43-29-06-80) : un circuit de dix-neuf jours en Tanzanie, dont cinq jours d'ascension, 15 900 F.

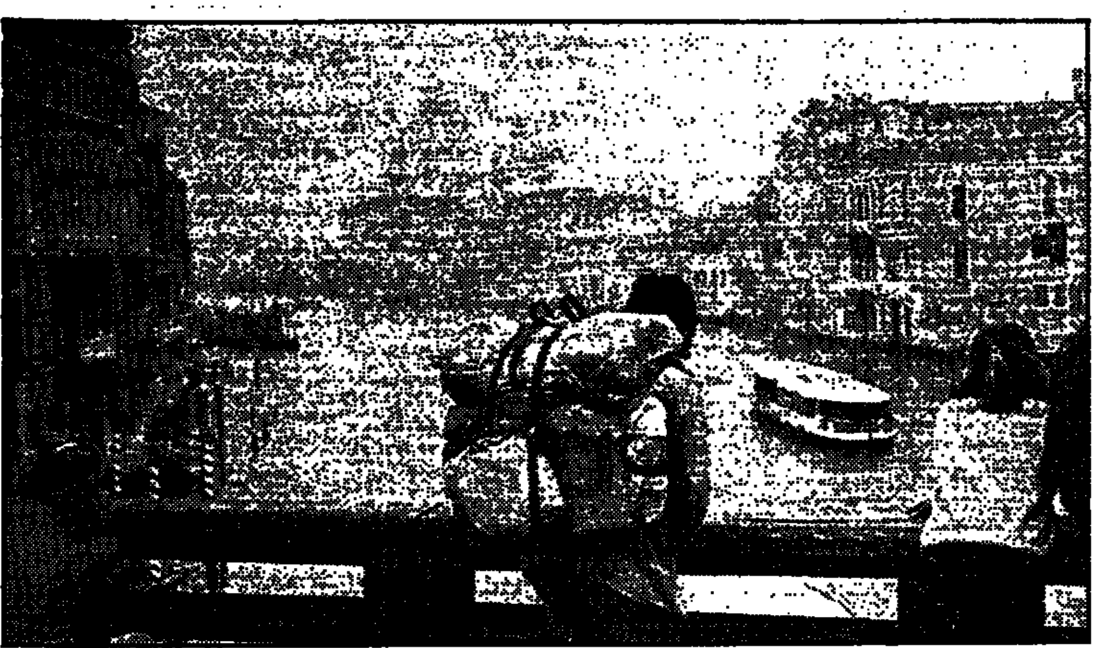




هكذا من الأصل

Routards pères et fils

Il y a une quinzaine d'années, Philippe Gloaguen invente Le guide du routard. Sa première clientèle a changé de baskets et d'horizons, mais les 18-20 ans sont toujours là. Comment séduire deux publics à la fois ?



□ Le mot « routard », est-ce vous qui l'avez inventé ?

— Non, c'est Jean-François Bizot, le directeur d'*Actuel*. C'est lui qui, il y a maintenant quinze ans, m'a suggéré de faire un guide. On l'a d'abord appelé *le Guide Ganesh*, du nom de ce dieu hindou qui a l'apparence d'un éléphant et qui symbolise la combine et la débrouillardise. Un jour, Bizot m'a appelé le « routard ». On s'en est souvenu quand il a fallu trouver un titre plus « vendeur ».

□ A l'époque, c'était quoi, un routard ?

— Un étudiant qui voyageait. Mais pas aussi loin qu'on le croit. En Europe, surtout. Aujourd'hui encore, les guides consacrés à des pays voisins représentent nos meilleures ventes. La Grèce et la Crète, ou l'Irlande et la Scandinavie, marchent mieux que l'Amérique latine ou l'Asie du Sud-Est. Il est vrai que c'est moins cher.

□ Un routard, c'est quelqu'un qui voyage à l'économie ?

— Et qui s'intéresse beaucoup plus aux gens qu'aux vieilles pierres. Pour lui, aussi, le voyage en lui-même est plus important que la destination. Ainsi, être bloqué quelque part n'est pas dramatique. L'important, c'est la surprise, les rencontres. Nos guides donnent des recettes à ceux qui partent volontairement à la découverte de nouveaux horizons. Ils en font ce qu'ils veulent. C'est un menu où ils piquent à leur gré.

□ Le routard accueilli par Hachette, cela n'allait pas de soi...

— Après la faillite de notre premier éditeur, nous avons eu cinq propositions, dont celle du directeur des Guides bleus. Le Guide bleu, c'était la Rolls des guides culturels. Nous n'avions aucun point commun. Mais c'était le début des charters, de la démocratisation des voyages avec l'apparition d'une nouvelle clientèle en quête d'un guide à sa portée. Si j'ai signé avec cette maison d'édition plutôt bourgeoise et traditionnelle, c'est pour trois raisons : elle avait la plus importante cartographie au monde, une remarquable documentation et un excellent réseau de commercialisation.

□ Votre guide a exploité un filon. Ne risque-t-il pas de tourner en rond ? Il visait une espèce aujourd'hui peut-être en voie d'extinction...

— Certes nos premiers lecteurs ont vieilli. Mais ils constituent une clientèle très fidèle, ce qui explique que nous ne fassions pratiquement pas de publicité. Certes, ils ont évolué et, aujourd'hui, ils achètent souvent le Guide bleu en complément. Pour nous, l'important, c'est de ne laisser personne d'autre se placer sur le créneau des jeunes voyageurs. Notre démarche vise donc aussi la catégorie des dix-huit ans. Résultat : il nous faut satisfaire à la fois une clientèle de cadres et de profs bénéficiant d'un certain pouvoir d'achat et, en même temps, des jeunes plutôt fauchés. D'où un double contenu pour une double clientèle. A New-York, par exemple, on indique l'hôtel le moins cher mais aussi d'autres établissements. En 1987, nous sortirons vingt titres, soit 400 000 exemplaires sur le marché français, à quoi s'ajoutent les éditions américaine, espagnole et italienne. Le tirage va de 13 000 (pour des destinations lointaines comme le Pérou, le Brésil, l'Asie ou l'Afrique noire) à 60 000 avec la Grèce.

□ Ce succès ne vous a pas empêché d'innover. Avec, par exemple, un « Routard Paris » qui constituait un pari ?

— Personnellement, je n'y étais pas favorable. C'est une idée de mon associé, Pierre Josse. Il le voulait et il a eu gain de cause. Grâce, il est vrai, aux Américains, qui ont été séduits par l'idée et ont signé avant même que le guide existe. Avec l'argent que nous avons touché, nous avons pu commencer à travailler. Sorti en 1985, ce guide a très bien et très vite marché. Actuellement on tourne autour de 40 000 exemplaires par an et autant aux Etats-Unis.

Pour le réaliser, nous avons enlevé le sac à dos et ouvert notre carnet d'adresses. C'est un guide d'humeur, de balades. Un guide sur le Paris que les Parisiens eux-mêmes ne connaissent pas. En fait, on a confessé des dizaines de Parisiens pour obtenir leurs tuyaux.

□ Ces jours-ci sort le premier guide du routard sur les régions françaises, avec un « Provence-Côte d'Azur ». Un retour au pays ?

— Nous répondons d'abord à une demande américaine. Ils ont voulu Paris, maintenant la province avec, d'abord, la Côte d'Azur puis la Bretagne. Cela dit, nous avons tellement « vendu » l'étranger que ce retour aux sources me fait plaisir. Après tout, c'est notre territoire et notre culture. Et puis, si tout le monde est capable de se débrouiller en Inde, trouver de bonnes adresses à Paris ou à Cannes, c'est finalement plus difficile.

□ La force de vos guides, ce sont leurs adresses. Une matière extrêmement périssable. Comment y remédier ?

— Au début, on sortait tous les deux ou trois ans, mais, le succès aidant, on est devenu plus exigeant. Aujourd'hui, chacun de nos guides est réactualisé chaque année et, depuis environ cinq ans, j'ai même obtenu la destruction des exemplaires rendus caducs par les rééditions annuelles.

□ N'aimeriez-vous pas avoir un contact encore plus étroit avec vos lecteurs ?

— Nous l'avons déjà grâce à une émission sur Europe 1, et nous l'aurons encore davantage avec la sortie d'une « Lettre du Routard » qui nous permettra de répercuter nos derniers tuyaux et de promouvoir certains produits pour lesquels nos abonnés bénéficieront de réductions spéciales. Cette lettre coûtera 60 F par an, pour quatre numéros (1). Nous visons 35 000 abonnés et nous envisageons un prolongement sur minitel, surtout pour les promotions de dernière minute.

□ Quels sont, cette année, les pays à la mode ?

— Avant la mode, ce qui compte, c'est le tarif aérien. Ensuite, il faut tenir compte des fluctuations monétaires. Cette année, par exemple, les « bonnes affaires », ce sont les Etats-Unis, le Canada, le Mexique, l'Irlande et la Grande-Bretagne. Cela dit, il semble que l'on redécouvre les pays du Nord, comme l'Islande, l'Irlande et la Scandinavie. Ceux où la chaleur intérieure remplace le soleil. Il y fait souvent froid, il y pleut souvent et c'est plutôt cher, mais il y a un contact auquel les jeunes, notamment, sont très sensibles.

Propos recueillis par
PATRICK FRANCÈS.

(1) « La Lettre du Routard », 5, rue de l'Arrivée, 92190 Meudon. Prix du numéro : 15 F. Abonnement annuel : 60 F à l'ordre de « CLAD Conseil ».

LIRE

Tiercé bouddhique

Trois pays, deux régions, une seule manière de vivre : les éditions Arthaud publient en tir groupé des guides du Tibet, du Ladakh et de la Thaïlande. Joli tiercé pour les amateurs de dépaysement qui trouveront là une approche des deux visages du bouddhisme : le Grand Véhicule, en Himalaya, et le Petit Véhicule, en Thaïlande — même si l'un n'est pas sans avoir influencé l'autre.

Le Tibet d'abord, puisque le Toit du monde est à la mode. Dans l'ensemble, un ouvrage honnête avec des informations pratiques assez précises et récentes, en dépit de quelques inexactitudes. Traduit de l'anglais dans un style parfois approximatif, ce guide permet d'acquérir les « clés » nécessaires avant de s'embarquer pour l'Himalaya. On regrettera toutefois les superbes illustrations de l'édition originale.

Le Ladakh, ensuite. Une excellente approche, très fouillée et assimilée. L'auteur ne sépare pas la découverte géographique de la dimension spirituelle et offre au lecteur un fil d'Ariane à la fois intelligent et sensible. Il attire l'attention sur la menace que la société moderne fait peser sur des civilisations longtemps protégées par leur isolement même. Un guide utile pour apprendre à voyager sans commettre d'irréparables gaffes.

La Thaïlande, enfin. En cette année de fête pour l'ancien Siam (« le Monde sans visa » du 14 mars), succès assuré pour ce guide relativement complet auquel on pardonnera quelques approximations, notamment dans le domaine religieux. Un ouvrage qui traite à la fois des vieilles pierres, de la gastronomie, de l'histoire d'hier ou d'aujourd'hui, des paysages ou des plaisirs plus immédiats.

● *Tibet, Michael Buckley et Robert Strauss, 288 p., 120 F.*
● *Ladakh, Géraldine Doux-Lacombe, 304 p., 90 F.*
● *Thaïlande, Gabriel Le Ramier, 512 p., 180 F.*
A paraître : Pakistan, Venise, Mexique.

Planète encyclopédique

Depuis des années, la collection « Monde et Voyages » s'efforce de rassembler l'essentiel de ce qu'il faut connaître sur un pays pour le comprendre et l'apprécier. A l'approche des grandes vacances, Larousse en présente une édition totalement renouvelée, sous la direction de Pierre Minvielle.

Plus qu'un guide, chaque livre entraîne le lecteur-voyageur sur un *itinéraire géographique, historique et culturel* : le pays, son passé, culture et vie quotidienne, villes et régions. Enfin, une « encyclopédie » ausculte en quatre cents mots environ le pays de A à Z.

On découvre *ainsi* la Grande-Bretagne de l'anglicanisme au Yorkshire Pudding en passant par les Beatles, Churchill, Frankenstein, Hume, Kipling, Marks and Spencer, Shakespeare, les Trade Unions et Turner. Et l'Egypte (préfacée par Jean-Pierre Péroncel-Hugoz) d'Abou-Simbel au Wafd en passant par Champollion, Farouk, Nasser, le Nil, Sadate et la Vallée des Rois. Deux ouvrages agréablement présentés et illustrés.

● *Grande-Bretagne et Egypte. Collection « Monde et Voyages ». 160 p., 129 F. A paraître : Grèce, Maroc, Etats-Unis, Espagne.*

Le guide des vacances en France

Quand le Guide bleu voit rouge, cela donne le Maxiguide Hachette France. Un jeu de mots pour un déluge de mots et de renseignements destinés à permettre au lecteur de mieux préparer, puis de mieux vivre, ses vacances dans l'Hexagone. Hachette n'a pas lésiné sur les moyens : 200 000 km parcourus, 15 000 lettres envoyées, 1 000 heures d'interviews, 6 000 appels téléphoniques et dix personnes sur la brèche pendant un an. Sans oublier les 128 grands chefs cuisiniers mobilisés pour dresser la liste de leurs 732 tables gastronomiques préférées ainsi que celle des 424 restaurants qui proposent une cuisine soignée pour un rapport qualité-prix intéressant.

Un travail de Romain sur la Gaule des vacances. Véritable banque de données : 4 000 hôtels, 5000 restaurants dont 3 500 à moins de 100 F, 1 300 campings, 1 000 idées-loisirs et 500 adresses « coups de cœur ». Au-delà des chiffres, un panorama illustré, historique, artistique et culturel de notre pays, la description des régions, la liste des sites et des manifestations locales et 500 promenades pour partir à la découverte des mille et un visages d'une France millénaire.

● *Maxiguide Hachette France, 960 p., 225 cartes, 118 F.*

JEUX

échecs

N° 1220

HISTOIRE D'UN PION ARRIÉRÉ

(Tournoi international de Reykjavik, 1987)
Blancs : SHORT
Noirs : TIMMAN.
Défense française.

1. é4	é6	20. f3	Cé6
2. d4	d5	21. Fh3! (o)	Fd7
3. Cç3	Fb4	22. Tf2! (p)	Cç6
4. é5	ç5	23. Tb1	Cf7 (q)
5. a3	Fç3+	24. C×d7 (r)	D×d7
6. b×ç3	Cé7	25. Ff4! (s)	g5
7. Cf3	Da5	26. Té2! (t)	Té8
8. Dd2 (a)	Fd7 (b)	27. Fh2! (u)	g×h4
9. Tb1! (ç)	Fç6	28. D×h4	Cg5
10. Fd3 (d)	Cd7	29. Fg4! (v)	Dg7
11. 0-0	ç4	30. Tb-é1 (w)	b6
12. Fé2	h6 (é)	31. Dh5	Dd7
13. h4! (f)	0-0-0 (g)	32. f4! (x)	Cé4
14. Fd1! (h)	f5 (i)	33. T×é4!! (y)	d×é4
15. é×f6	C×f6 (j)	34. d5!	Cd8 (z)
16. Dé1! (k)	Cé4	35. Dé5! (aa)	Tf5
17. Tb4	Th-f8	36. d×é6 (ab)	Dd2
18. Cé5 (l)	Dç7	37. D×é4	Td5 (aç)
19. Fg4! (m)	Tf6 (n)	38. é7+	Rç7

NOTES

a) On peut également préférer la suite 8. Fd2, Cç6 ; 9. a4, Fd7 ; 10. Fé2, f6 ; 11. ç4, Dç7 ; 12. é×f6, g×f6 ; 13. ç×d5, C×d5 ; 14. ç3.

b) 8..., Cb-ç6 est normal : 9. a4, Fd7 ; 10. Fd3, ç4 ou f6.

ç) Finement joué. L'attaque du pion b7 force pratiquement les Noirs à la défense 9..., Fç6 privant ainsi le C-D de son poste naturel en ç6.

d) 10. Fé2 pouvait arriver mais les Blancs incitent volontiers leur adversaire à la fermeture de la colonne ç (ç5-ç4).

é) Empêche la manœuvre Cg5-Ch3-Cf4-Ch5.

f) Un plan audacieux car il fallait envisager les conséquences de cet affaiblissement du roque des Blancs.

g) Après 13..., 0-0 ; 14. Ch2! les Blancs dominent facilement l'aile-R.

h) Subtil : la colonne é ne doit pas être obstruée ; la stratégie des Noirs passant presque nécessairement par le dégagement f7-f5, la T-R ou la D blanches doivent viser la faiblesse du pion é6 après la prise en passant é×f6.

i) Sans attendre. 14..., Td-f8 était aussi à envisager.

j) Probablement une faute positionnelle. 15..., g×f6 ouvrant la colonne g et rapprochant les pions du centre était nécessaire (si 16. Té1, Cf8). Le coup du texte menace de gagner un pion par 16..., Cé4 mais les Blancs disposent d'une parade simple.

k) Etonnante construction : à l'exception du C-R, toutes les forces blanches sont sur la ligne de départ, mais déjà apparaît la vulnérabilité du pion arriéré en é6.

l) Le Cé5 est difficilement délogeable alors que le C noir en é4 sera bientôt chassé par f2-f3.

m) Deuxième attaque du pion faible. A noter la force du Fg4.

n) Ou 19..., Cf5 ; 20. Cg6, Tf6 ; 21. Ff4, etc.

o) Et non 21. C×ç6, C×ç6 ; 22. F×é6+, Rb8 ; 23. Tb1, Té8 et le F blanc est perdu. La menace est 22. Cg4, Tg6 ; 23. h5.

p) Afin d'augmenter la pression sur le pion é6 par Té2.

q) Les Noirs ont récupéré la case é5 mais la faiblesse chronique du pion é6 gêne considérablement leur jeu.

r) Supprimant un défenseur important du pion faible.

s) Les F blancs se développent avec gain de temps (si 25..., T×f4 ; 26. F×é6). La supériorité positionnelle des Blancs est claire.

t) Encore un joli coup intermédiaire. Les Blancs poursuivent avec une ténacité exemplaire leur attaque sur le pion arriéré (si 26..., g×f4 ; 27. T×é6!).

u) Un beau retrait stratégique qui permet à la D blanche de passer devant le Fh2 ; par exemple, si 27..., h5 ; 28. Dg3!, Tg8 ; 29. F×é6!, T×é6 ; 30. T×é6, D×é6 ; 31. Dç7 mat.

v) Il n'est pas question de permettre l'échange du précieux F.

w) Toujours la pression du pion é6, le leitmotiv de la partie.

x) Et maintenant le Cg5 doit passer en é4 sinon le pion é6 tombe.

y) Ce sacrifice de qualité est la conclusion logique du travail des Blancs.

z) Forcé.

aa) Menace 36. f5!

ab) Le pion faible tombe. Si 37..., C×é6 ou 37..., T×é6 ; 38. F×f5.

aç) La faute du quinzième coup des Noirs est magistralement réfutée.

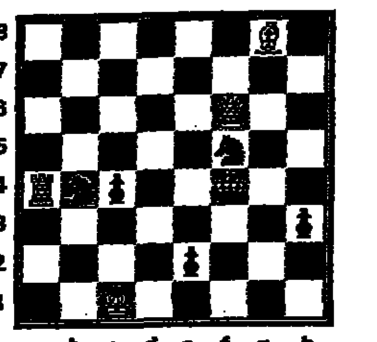
Solution de l'étude n° 1219. N. Rossolimo, 1930.

(Blancs : Rg1, Tg2, Fé2, Pa2, ç3. Noirs : Ré1, Tg8, Fg7, Pa3.)

1. Fç4 ne suffit pas : 1..., Tç8 ; 2. Fé6, Tç7! nulle. 1. Fa6!!, Ta8! (si 1..., Rd1 ; 2. Fç4!, Tç8 ; 3. Fb3+) ; 2. Fb7, Tg8 ; 3. Fç6, Tç8 ; 4. Fd7, Tg8 ; 5. Fé6!, Té8 ; 6. Ff7 suivi de 7. T×g7 et les Blancs gagnent. Mystère de la géométrie.

ÉTUDE N° 1220

A. YOUSSOUPOV et I. KRICELLI (1982)



BLANCS (4) : Rç1, Ta4 et f6, Fg8.

NOIRS (6) : Rf4, Cb4 et f5, Pç4, é2, h3.

Les Blancs jouent et font nulle.

CLAUDE LEMOINE.

bridge

N° 1218

LE BON, L'EXPERT ET LE CHAMPION

Dans cette donne publiée par l'Américain Lawrence, il y avait trois façons, à la table, de jouer le contrat suivant la valeur du déclarant. Cachez les mains adverses et essayez de les découvrir.

♠ 1076
♡ D108
◇ R64
♣ A753

Ouest : ♠ AD52 ♡ 532 ◇ 53 ♣ DV109
Est : ♠ RV9 ♡ 76 ◇ V1097 ♣ R862

♠ 843
♡ ARV94
◇ AD82
♣ 4

Ann. : S. donn. Pers. vuln.

Sud	*Ouest*	*Nord*	*Est*
1 ♡	passe	2 ♡	passe
3 ◇	passe	4 ♡	passe...

Ouest ayant entamé la Dame de Trèfle, *comment Sud doit-il jouer* pour gagner QUATRE CŒURS contre toute défense ?

Réponse :

Le bon joueur, après avoir pris avec l'As de Trèfle, va tirer tous ses atouts *en espérant le partage 3-3 des Carreaux* ou la défausse d'un Carreau chez l'adversaire qui aurait quatre petits Carreaux par le 9.

L'expert va penser à la Manœuvre de Guillemard : *deux coups d'atout seulement*, puis As, Roi de Carreau et 4 de Carreau vers la Dame en espérant (si les Carreaux ne sont pas 3-3) que la main qui aura encore un ou deux atouts aura les derniers Carreaux. Il pourra alors *couper son quatrième Carreau*, puis il coupera un Trèfle pour prendre la main et faire tomber le reste des atouts.

Le champion va trouver encore mieux : il va assurer dix levées *si les atouts sont 3-2* sans avoir besoin d'une répartition favorable à Carreau. Après l'As de Trèfle, Sud coupe un Trèfle, remonte au mort grâce au 10 de Cœur, coupe une deuxième fois Trèfle, prend le Valet de Cœur avec la Dame du mort, *coupe le dernier Trèfle*, retourne en Nord par le Roi de Carreau, tire le 8 de Cœur pour faire tomber le dernier atout et réalise encore deux ou trois Carreaux (si le quatrième Carreau est maître).

Remarque : si au second d'atout (Dame de Cœur), un adversaire ne fournit plus, le déclarant fera encore dix levées en mort inversé, si l'adversaire qui détient quatre Cœurs a trois Carreaux et au moins quatre Trèfles. Il faudra simplement tirer les trois gros Carreaux avant de couper le quatrième Trèfle (pour ne pas donner l'occasion à l'adversaire) de défausser un Carreau.

Stratégie pour survivre

La ruse est souvent la meilleure planche de salut quand une situation paraît désespérée. C'était le cas dans cette donne jouée en 1985 et publiée par Alan Truscott.

♠ A
♡ 1093
◇ DV92
♣ ADV65

Ouest : ♠ V8742 ♡ R62 ◇ 108763 ♣ —
Est : ♠ 10965 ♡ AD75 ◇ A4 ♣ 832

♠ RD3
♡ V84
◇ R5
♣ R10974

Ann. : N. donn. Tous vuln.

Ouest	*Nord*	*Est*	*Sud*
–	1 ◇	passe	2 ♣
passe	3 ♣	passe	3 SA...

Ouest ayant entamé le 4 de Pique, *comment le déclarant a-t-il gagné* ce contrat de TROIS SANS ATOUT qui était théoriquement infaisable ?

Note sur les enchères.

Nord jouait le Trèfle de précision, et il ne pouvait donc pas ouvrir de « 1 Trèfle », car il aurait promis au moins 16 points d'honneurs.

En enchères naturelles, Nord doit ouvrir de « 1 Trèfle », et Sud n'a pas de bonne réponse, car sa main est un peu belle pour dire « 3 Trèfles », puisque ce soutien à saut n'est pas forcing. En fait, Sud a le choix entre « 1 Pique », « 2 SA » et « 3 Trèfles », et c'est peut-être « 2 SA » la meilleure annonce, bien que le partenaire puisse également passer sur cette annonce. Ajoutons qu'une réponse de « 1 Carreau », avec seulement *deux* cartes, est certainement moins dangereuse que celle d'une majeure avec *trois* cartes seulement.

PHILIPPE BRUGNON.

scrabble ®

N° 263

LUDOMANIE

Amateurs de cartes, de lettres, de pions, de jetons, de dés, néophytes et professionnels, jeunes surdoués et experts à vie, flambeurs et gagne-petit se sont donné rendez-vous au deuxième festival de Cannes qui s'est disputé du 20 février au 1er mars.

Philippe Bellosta, champion francophone en titre, a fait brillamment son entrée sur la scène médiatique, réalisant 100 % dans ses matches-défis, l'un contre les auditeurs de Radio Monte-Carlo, l'autre contre Michel Duguet encore tout essoufflé par son marathon de bridge. Voici les six tirages préparés pour le premier de ces matches :

1. CIINORT ; 2. EEHOPRT ; 3. AKLNSUY (pas de scrabble) ; 4. ABCEIOR ; 5. INRSUX? (pas de scrabble) ; 6. ACDGOU? (il n'y a pas de « coudage »). Solutions en fin d'article.

L'exercice de notre précédente chronique (*le Monde* du 7 mars 1987) était infaisable, puisque les deux « magigrilles » manquaient. Voici la première avec les dix-huit premières lettres tirées :

B	I		L		
A	L				E
D			T		
		O	I	R	E
			O		E
A	M			E	S

Il faut la compléter avec les dix-huit lettres suivantes : UEOCCRLAENF?BA?TIZ.

La grille complétée par Hippile est en fin d'article.

N°	TIRAGE	SOLUTION	RÉF.	PTS
1	EORRTVX			
2	R+EIILST	VORTEX (a)	H 7	56
3	AEFIPUY	LITERIES	11 E	82
4	FIU+EMOR	PAYSE	L 8	38
5	AEEHLUV	FUMIVORE (b)	7 D	67
6	LU+ANRST	HAVÉE	12 A	32
7	EEINRUW	ULTRASON	I 1	61
8	EEINRU+C	WU	1 H	33
9	EEHKMNT	CENTURIE	3 F	72
10	K+CEEILS	MÉTHANE	5 E	44
11	CEL+STUZ	SKIE	13 L	43
12	CSTU+AIS	ZÈLE	O 12	69
13	AAAGNPU	SUSCITA	N 1	83
14	AGU+DFOO	PANA	8 A	27
15	DGOO+DOU	FUSA	I L	33
16	DGOOU+OS	DOL	2 G	19
17	GOOOU+BE	DIS	F 10	20
18	BGOO+ER?	HOUE	A 12	21
19	O+AEIMLT	ÉBORG(N)A	B 2	26
20	AEMT+JNQ	POIL	8 L	28
21	EMNQ+DL?	JOTA	4 A	38
22	DLMQ+GIN	FEIN (S)	L 1	25
23	DLMQ+AB	RING	I 11	17
24		VAL	C 12	12
				946

(a) tourbillon creux d'un fluide en écoulement ; (b) qui ne produit pas de fumée, ou la fait disparaître.

1. Lorenzo, 946 ; 2. Bertin, 943 ; 3. Bellosta, 937.

Résultats finaux : 1. Bloch ; 2. Duguet ; 3. Clauwaert (Belg.) ; 4. Lorenzo ; 5. Caro ; 6. Guizard ; 7. Bellosta et Del ; 9. Masre (B.) ; 10. Delol.

Solution des anagrammes :

1. NOIRCIT. – 2. TROPHÉE. – 3. SULKY. – 4. AEROBIC. – 5. S(Y)RINX. – 6. GA(Z)ODUC.

Solution du magigrille

B	I	L	L	E	?
A	L	C	O	?	E
D	A	B	T	A	T
Z	F	O	I	R	E
E	C	R	O	U	E
A	M	I	N	E	S

BILLET 36. – ALCOVE 36. – DA 4. – TA 4. – FOIRE 25. – ECROUE 36. – AMINÉS 36. – IL 4. – OR 4. – LOTION 36. – VA 4. – RUE 9. – TETEES 36. Total : 270. Le record du magigrille, détenu par Michel Duguet, est de 299.

MICHEL CHARLEMAGNE.

mots croisés

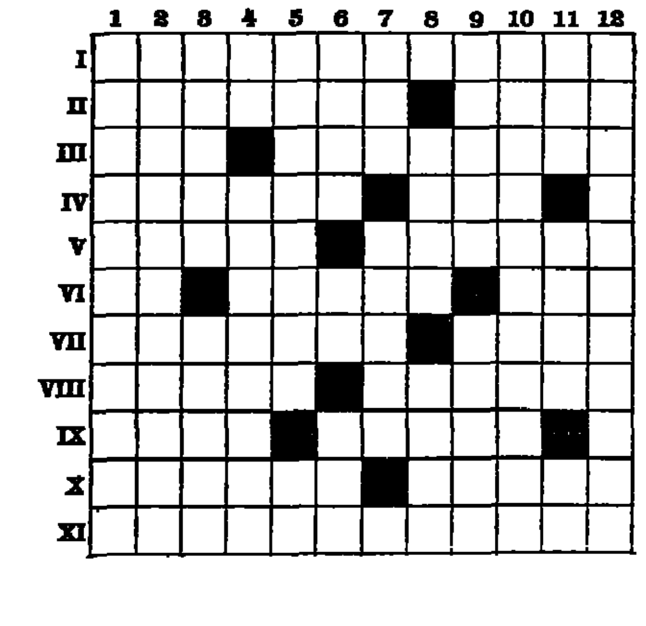
N° 449

Horizontalement

I. Français en Grande-Bretagne, Anglais en France. – II. C'est dans le sang. Il a tout d'un singe. – III. Se lance. Ont été touchés. – IV. Se calcule pour le lancement. Fait beaucoup pour qu'on en parle, en un sens. – V. Se vante ou se laisse écraser. On s'achemine vers la fin du nôtre. – VI. Vint chez nous. L'ami Bidasse la connaît. Fut l'un et l'autre. – VII. Pas longues, mais ont de quoi. A l'un des bouts. – VIII. Rien n'y manque en principe. Fit une drôle d'ascension. – IX. Aiment les parlotes. Aide à vivre. – X. Conserve. C'est du bon. – XI. Elles donnent tout ce qu'elles ont.

Verticalement

1. Traque le réel mais le déforme souvent. – 2. Fait une fin. – 3. Pour rester poli. Au corps, et même à l'âme, si l'on en croit l'auteur. – 4. Possessif. Englontisse. – 5. Pour ranger. Note. – 6. A suivre. Note. En plein désert. – 7. Prépare à sortir. Passe par les portes. – 8. Feront le pain. Pécheresse, et bien punie. – 9. Pépin. Vent du sud. – 10. Fait un travail de blanchisseur. – 11. Plein de contentement. Fit un heureux. Voyelles. – 12. Arrêtent.



SOLUTION DU N° 448

Horizontalement

I. Quinquennats. – II. Urge. Traînée. – III. Ennemi. Tenir. – IV. Réa. Allument. – V. Raseur. Lti. – VI. Liens. Sevans. – VII. Lo. Gant. Airs. – VIII. Edulcoré. Tia. – IX. Ultérieur. Eg. – X. Ras. Arno. Pré. – XI. Statistiques.

Verticalement

1. Querelleurs. – 2. Urne. Iodlat. – 3. Ignare. Utsa. – 4. Née. Angle. – 5. Massacrai. – 6. Utile. Noirs. – 7. Er. Lustrent. – 8. Nature. Enoi. – 9. Niem. Va. – 10. Annelait. Pu. – 11. Teinturière. – 12. Sertissages.

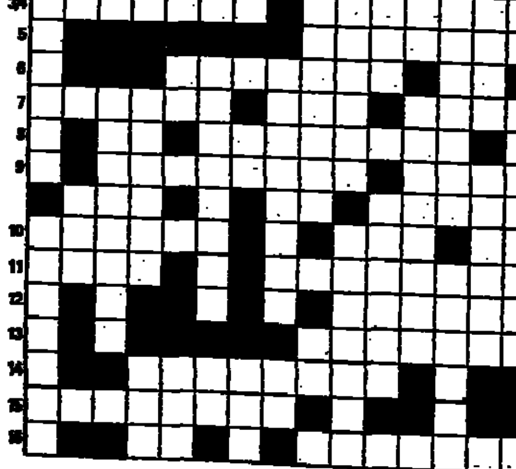
FRANÇOIS DORLET.

anacroisés ®

N° 449

Les anacroisés sont des mots croisés dont les définitions sont remplacées par les lettres de mots à trouver. Les chiffres qui suivent certains tirages correspondent au nombre d'anagrammes possibles, mais implaçables sur la grille.

Comme au scrabble, on peut conjuguer. Tous les mots figurent dans la première partie du Petit Larousse illustré de l'année. (Les noms propres ne sont pas admis.)



Horizontalement

1. DEEINNT (+ 1). – 2. CEINRSU. – 3. EEELSTU. – 4. AEILRUV. – 5. CENNOST (+ 2). – 6. AAINPRS. – 7. CEIRRU (+ 1). – 8. EGGINNSS. – 9. BCILOSTU. – 10. ENORUU. – 11. EEELNTUV. – 12. EGMORU (+ 1). – 13. EEHMRSU. – 14. ACENOOST. – 15. ACEILRTU (+ 4). – 16. EINRSUV.

Verticalement

17. ACDEILT. – 18. AEINQSU. – 19. CDEEORRU. – 20. AENQUU. – 21. AEGILRUX (+ 1). – 22. ACENNNOR (+ 2). – 23. ACIIRSST (+ 1). – 24. EEISTUV. – 25. EGHLNOR. – 26. AINOSU (+ 1). – 27. AAEGMRTU (+ 1). – 28. EIILMOST. – 29. EEIMRU. – 30. EEIMNU. – 31. EEELLNSS.

SOLUTION DU N° 448

1. APICOLE. – 2. CELADONS (DECALONS, DELAÇONS). – 3. AVILIS. – 4. ANTEFIXE. – 5. ILLITES, minéral argileux. – 6. IBERIQUE. – 7. UPERISER (PRIEURES). – 8. UNISEXE. – 9. ATLANTE (ETALANT, TANTALE). – 10. NOBLESSES. – 11. DESIRS (DRISSE). – 12. OUATANT. – 13. BAKELITE. – 14. AGITATO. – 15. INERMES. – 16. ACONIER (ECORNAI). – 17. ONDATRA (ADORANT). – 18. PENIBLE. – 19. ELAVEES. – 20. CAMBRES (CRAMBES). – 21. AGIRAIT. – 22. ANORAK. – 23. LORIQUET. – 24. LUPULIN, poudre de houblon. – 25. RUNABOUT, petit canot. – 26. ATTEINT (TENTAIT, TEINTAT). – 27. SIEGEAL. – 28. RECUSANT (CREUSANT, CENSURAT, SUCRANTE). – 29. XIMENIA. – 30. OSEILLE (OISELLE). – 31. STASES (TASSES).

MICHEL CHARLEMAGNE et MICHEL DUGUET.

هكذا من الأصل

MIETTES

● Jean Ducloux, qui vient de publier chez Solar *la Cuisine traditionnelle*, 110 F (enfin un vrai livre de cuisine goûteuse et solide !), qui fait la joie des Tournusiens comme des touristes (*Restaurant Greuze*, rue Albert-Thibaudet, à Tournus. Tél. 55-51-13-52), a ouvert, avec la complicité de ses meilleurs clients, à 20 mètres de son restaurant, l'Hôtel de Greuze. Une étape à ne pas manquer.

● D'un lecteur heureux cette bonne adresse vauclusienne : *Le Relais* (à Sainte-Cécile-les-Vignes. Tél. 90-30-84-39), bénéficiant du reste d'une étoile au Bottin-Gourmand.

● Un légume nouveau (que me signale Lionel *Poilâne*) sur nos marchés, le crambé maritime, sorte de chou sans tige né sur les galets des bords de mer. On s'en régalait autrefois. On le retrouvera (entre décembre et avril) accompagnent crustacés, poissons ou viandes. Sa saveur rare de noisette fine se complète d'une belle richesse en potassium.

● Rectificatif. Où peut-on dévorer de beaux et francs tournedos Rossini à Paris ? Notamment au Moulin, disais-je dans ma dernière chronique (« Le Monde sans visa » du 14 mars), ce Moulin sis au 70 de la rue Vouillé, dans le 15e arrondissement, et non au numéro 10.

L. R.

● Pour fêter sa « mention spéciale » au concours des « plus belles devantures de Paris », le caviste Legrand Filles et Fils (*1, rue de la Banque*, dans le deuxième arrondissement de Paris) organise une fête œnologique. La cérémonie se tiendra les 27 et 28 mars, de 10 h à 18 h, galerie Vivienne.

SEMAINE GOURMANDE

Petrus

Le meilleur restaurant de poissons du 17e — et peut-être de Paris, dans ce style de brasserie super-élégante — joint à un banc de fruits de mer d'extrême fraîcheur une cuisine de belle qualité du chef Dugast (et surtout sans les mièvreries en cours ailleurs !) C'est ainsi que le pot-au-feu de la mer est à la fois d'une richesse et d'une abondance savoureuses, la côte de bœuf rôtie au gros sel, remarquable. Mais les gourmets le savent, du reste, comme ils apprécient le service animé par Jean Frambourt, président des sommeliers. C'est une très bonne idée de confier à un sommelier la direction d'une salle, me semble-t-il. Frambourt qui veille *aussi sur la carte des vins vient de* mettre en route une carte des eaux-de-vie. On y trouvera quinze whiskies et whiskeys, une dizaine d'armagnacs, vingt-cinq liqueurs, eaux-de-vie blanches, une quinzaine de « divers » (comme ce calvados « cœur de lion » du pays d'Auge et de vingt-cinq ans d'âge) avec enfin autant de cognacs, dont les deux Gourmel : âge des épices et âge des fleurs. Compter 400 F et plus.

● *PETRUS, 12, place du Maréchal-Juin (17e).*
Tél. :43-80-15-95.
Fermé dimanche et lundi.
Accueil jusqu'à 23 heures.
Cartes accréditives : A.E.-C.B.-D.C.
Salon : vingt-cinq couverts.

Chez Albert

Perdu dans le 11e, ce petit bistrot de spécialités yiddish est des plus sympas parce qu'authentique. L'assiette internationale (65 F) *comporte foie haché aux grillons* d'oie, oignons et œufs durs hachés, harengs hachés, œufs de carpe, fromage blanc, foie de veau en gelée, harengs gras, céleri rémoulade. Avec un verre de vodka, cela vous mettra en appétit pour la carpe farcie (nature ou sucrée), la wienerschnietzel, les divers bortschs, les boulettes à la polonaise et les stroudels. J'en passe, tous simples et bons comme une cuisine de « mamma » et permettant pour 150 F/200 F un copieux et dépaysant repas.

● *CHEZ ALBERT, 11, rue Louis-Bonnet (11e).*
Tél. : 43-57-57-91.
Fermé mercredi.

L'Aubergade

Hosanna ! Rosanna est revenue ! Rosanna et Pierre Moisson, quittant leur *Grilladin*, se sont installés ici, dans un cadre très gentiment cossu, rebaptisant leur maison *L'Aubergade* et en faisant le meilleur restaurant du coin.

Les rillettes de maquereau (40 F) ou les ravioles de saumon crème de persil (95 F), le cassoulet de langoustines (95 F) ou le cœur de filet poivre vert (95 F), les Saint-Jacques au chou vert (120 F) ou l'andouillette de Troyes au chablis (85 F) conduisent à d'honorables desserts. Un bordeaux « Domaine de Gaillat » 1982 peut les accompagner agréablement. Le gentil accent italien de Rosanna ajoute ce qu'il faut de piquant à l'accueil chaleureux de Pierre : on se sent bien ici.

● *L'AUBERGADE, 53, av. de La Motte-Picquet (15e).*
Tél. :47-83-23-85.
Fermé dimanche soir et lundi.
Parking : Ecole militaire.
Carte bleue.

Le Vivarois

Etonnant personnage que Claude Peyrot, l'écorché vif des casseroles *magiques. Nous sommes probable*ment ici devant le plus doué de tous les grands cuisiniers du moment. Rebelle aux modes, encore pétri d'un vieux fond du terroir vivarois, il a, disent les « augures », de mauvais jours et des plats moins réussis. Parbleu ! la régularité n'est point compatible avec le génie. Et le génie, ici, vous conseille non pas de choisir tel ou tel plat de la carte mais, une fête se devant d'être une fête, de donner carte blanche au cuisinier et de vous régaler de ce qu'il a mitonné selon l'humeur du moment plus encore que selon le marché (mot à la mode, comme si de tout temps le marché n'avait pas conditionné les cartes restauratrices *de qualité !*).

Un simple croissant aux anchois en amuse-bouche est d'un feuilletage à faire se trucider le plus éblouissant des pâtissiers. Une salade de Saint-Jacques cressonnière ou la queue de bœuf braisée rendraient jaloux ces « grands » des *jet set* du bouff'bizz. Un sommelier de classe vous fera goûter sa dernière trouvaille, un saint-joseph (vin du Vivarais) cuvée Côte Diane 85, des producteurs de Saint-Désirat. Le maître d'hôtel vous proposera aux déjeuners l'extraordinaire menu : trois plats, fromage, dessert, demi-bouteille de vin, café et service compris pour 255 F. A la carte compter 500 F.

● *LE VIVAROIS, 192, avenue Victor-Hugo, Paris-16e.*
Tél. : 45-04-04-31.
Fermé samedi, dimanche et août.
Chiens acceptés.
A.E.-C.B.-D.C.
Salon 10 couverts.

Le Monde

SPORTS

SKI ALPIN : répétition olympique à Calgary

Pentes en chantier

La Coupe du monde 1986-1987 de ski alpin prendra fin le dimanche 22 mars à Sarajevo. L'avant-dernière étape du « cirque blanc » qui a conduit les skieuses à Vail (Colorado) a été profitable à la Suissesse Maria Walliser, victorieuse de l'ultime supergéant, le dimanche 15 mars, qui lui assure une deuxième coupe du monde consécutive ainsi que le trophée de la spécialité. Troisième de la descente, gagnée la veille par l'Autrichienne Sigrid Wolf, elle laisse, en revanche, la coupe du monde de cette spécialité à sa compatriote Michela Figini.

Deuxième du supergéant, disputé dimanche à Mount-Allan (Canada) et gagné par l'Austro-Luxembourgeois Marc Girardelli, le Suisse Pirmin Zurbriggen, déjà assuré de remporter la coupe du monde comme en 1984, s'est adjugé le trophée du supergéant après celui de la descente. Il visera sa quatrième coupe en slalom géant à Sarajevo. Le dernière descente de la saison a été gagnée, le samedi 14 mars, par le Suisse Peter Müller sur la piste retenue pour les Jeux olympiques de Calgary.

CALGARY
de notre envoyé spécial

Après la ville aux hautes tours de verre, la Transcanadienne traverse d'immenses plaines où les troupeaux sont rares. Deux longs rubans de macadam séparent Calgary des pistes de ski. Une centaine de kilomètres d'herbe et de bouleaux avant que le regard ne vienne buter sur les premiers contreforts des montagnes Rocheuses. La route secondaire serpente alors mollement entre les sapins avant de se terminer au pied des pistes.

Les stations de ski nord-américaines se ressemblent beaucoup. Fonctionnelles et souvent récentes, elles comportent toutes de vastes parkings et les deux ou trois bâtiments nécessaires à l'équipement et à la restauration des skieurs. Nakiska à Mount-Allan répondent à ces critères. Trois télésièges et une vingtaine de pistes, dont beaucoup assez faciles, composent le domaine qui doit accueillir, en février 1988, les épreuves alpines des Jeux olympiques d'hiver.

Beaucoup d'Européens se sont souvent gaussés des *« boulevards blancs »* du Nouveau Monde qui descendent entre les sapins. Responsable de la course pour les Jeux olympiques, Reto Barrington se souvient des gens qui jugeaient les pistes nord-américaines *« trop plates et pas suffisamment sélectives pour les athlètes »*. Cet ancien membre de l'équipe canadienne qui a connu les pistes européennes dans les années 70 a refusé de se laisser enfermer dans les critiques. Après de nombreuses études du terrain, il a fait exécuter des travaux importants pour rendre les pistes compétitives.

Il a été aidé par des hommes comme Bernhard Russi, un skieur suisse plusieurs fois médaillé de la Coupe du monde en 1971 et 1972, véritable *« aménageur des pistes »*. Serge Lang, le fondateur de la Coupe du monde, n'hésite pas à employer le terme d'architectes de la montagne pour désigner ces hommes qui créent des difficultés là où la nature n'en était pas dotée. *« La construction de pistes réclame des spécialistes qui soient capables de concevoir des accidents de terrain, de créer des virages pour provoquer des changements de direction, de construire des bosses permettant aux skieurs de plonger dans les descentes »*, explique Serge Lang.

Il cite aussi l'exemple de Furano au Japon où de Are en Suède, des stations qui ont été aménagées de cette façon afin de réaliser des pistes parfois meilleures que celles des Alpes. La recherche de la vitesse n'est pas le seul critère à prendre en compte pour la « construction » d'une piste de descente. Il faut l'agrémenter de bosses afin que les skieurs puissent sauter. A Mount-Allan, ces obstacles artificiels ont vu le jour. Avec l'aide de bulldozers, les Canadiens ont grignoté des roches en saillie à certains endroits alors qu'ils « construisaient » des levées de terre ailleurs (1).

Résultat : une piste de descente qui convient aux skieurs. *« Glacée en haut et souvent très technique dans sa partie supérieure, elle réclame beaucoup d'efforts de notre part »*, note Franck Piccard. Peter Müller, lui, évoque la difficulté de virage qui lui rappelle la piste de Kitzbühel en Autriche. Pour Roland Francey, le directeur des équipes tricolores, le travail des techniciens canadiens est satisfaisant. Il apprécie des pistes qui obligent les skieurs à être polyvalents et donc à se comporter aussi bien dans les descentes que dans les slaloms.


REUTER

L'année Zurbriggen ; après ses victoires aux Championnats du monde, le jeune skieur suisse renouvellera, ce week-end, sa performance de 1984 en remportant la Coupe du monde de ski lors des dernières épreuves qui ont lieu à Sarajevo (Yougoslavie).

Neige artificielle

La neige artificielle qui vient recouvrir la terre lorsque le chinook – *« l'haleine tiède des Rocheuses »* comme on nomme ici ce vent chaud – souffle ne représente pas non plus un handicap pour Roland Francey. *« Pour peu que l'on maîtrise sa constitution il est possible, en ajoutant plus ou moins d'eau, de la rendre parfaitement skiable. »* Reto Barrington évoque les nombreux canons à neige et assure qu'ils peuvent recouvrir 75 % du domaine skiable d'une neige adaptée aux données climatiques et même différente entre le sommet et l'arrivée. Selon lui, il faut des yeux d'Européens pour s'étonner de cette langue blanche qui serpente sur un sol brun.

Avant les Jeux olympiques, il pense apporter encore quelques aménagements à ses pistes, notamment au sommet, pour éviter aux athlètes de monter les derniers mètres à pied. Satisfait des compliments qu'il reçoit de la part des entraîneurs, il souhaite cependant que le temps ne soit pas trop clément en février 1988. *« A Calgary, la piste artificielle a fait ses preuves »*, constate Serge Lang.

SERGE BOLLOCH.

(1) Vingt-sept mois de travail et un budget de 25,3 millions de dollars canadiens, financé en majeur partie par le gouvernement de la province de l'Alberta, ont été nécessaires pour réaliser ces travaux.

GOLF : le Trophée Hassan II

L'Europe, de l'Atlas à la Baltique

Le circuit de l'Association des golfeurs professionnels européens, en pleine extension, débute cette année à Rabat. Jusqu'au dimanche 22 mars, cent quarante-trois golfeurs se mesurent dans le Trophée Hassan II, doté de 250 000 dollars de prix, sur le Golf royal de Dar-es-Salam, un parcours superbe et difficile, long de 6 732 mètres, le seul par 73 de ce circuit.

Au carrefour du loisir et de la compétition, du beau geste et du commerce, alliage subtil de l'esprit calculateur et du goût du risque, le golf séduit son monde et au-delà. Il rassure ceux qui sont écœurés par les vices de moins en moins cachés des autres sports professionnels. Ici on ne trouve ni arbitrages « maison » ni champions voyous. La passion malsaine et chauvine ne s'empare pas encore des foules. Voilà d'évidence un sport qui reste un jeu, un jeu avec tout son esprit.

Qui plus est, les Européens y sont de plus en plus forts. Après l'Espagnol Ballesteros, et son talent étincelant, ont percé l'Allemand Langer et le Britannique Lyle. Tous ont remporté des tournois majeurs et pour Ballesteros, deux fois, pour Langer, une fois, ces triomphes ont eu lieu aux Etats-Unis.

Les joueurs de l'équipe européenne, soudain conscients de leur force, ont remporté en 1985, pour la première fois depuis vingt-huit ans, la coupe Ryder contre une équipe américaine déjà ébranlée par une victoire à l'arraché deux ans auparavant. Pour ceux de la génération de Ballesteros, qui approchent de la trentaine et sans doute de l'apogée de leur carrière, fini les vieux complexes face aux Américains.

A leur suite, d'autres s'enhardissent. Voici l'Espagnol José Maria Olazabal, tout juste vingt et un ans, deuxième joueur européen l'année dernière pour sa première saison professionnelle et déjà sorti de l'ombre de son aîné célèbre. Olazabal est à Rabat avec les trois autres meilleurs Européens en 1986. Si on lui demande quelle est son ambition pour 1987, il répond gentiment : *« Une place dans l'équipe pour la coupe Ryder suffirait à mon bonheur. »* Ici, entre les mimosas et les orangers, il ne visera pas que le chèque du vainqueur de 42 000 F *(« Je suis jeune. Je ne fais pas bâtir de maison pour l'instant. Je ne vis que pour le golf. »)*, mais aussi les points qui pourraient le qualifier dans l'équipe européenne. Neuf places seront acquises au classement par points, laissant au capitaine, le Britannique Jacklin, le libre choix des trois restantes, selon la forme du joueur ou son palmarès.

Renaissance des ambitions, fermeté nouvelle d'esprit, expliquent la vitalité de ce nouveau circuit, qui prend son essor dans le printemps précoce de Rabat pour terminer le 1er novembre au Portugal, après trente tournois et plus de 11 millions de dollars de prix distribués.

Le Royal Dar-es-Salam, en début de saison, correspond à un calendrier des tournois établi en fonction du climat, car la plus pressante demande de création de tournois émane actuellement des sponsors scandinaves et allemands, pour lesquels l'année golfique ne dure quasiment que quatre mois. Cette année, l'Allemagne, dont l'Open se déroule fin août, aura un Masters doté de 400 000 dollars en fin de saison tardive, début octobre. Comment aménager un créneau de plus ? En étirant l'année, bien sûr. On parle actuellement d'un parcours à côté de Dubaï, dans le golfe Persique, qui, à l'avenir, pourrait faire partie du calendrier européen.

MARC PALLADE.

LES HEURES DU STADE

Athlétisme

Championnats du monde de cross-country. Dimanche 22 mars à Varsovie (TF1, 15 h).

Badminton

Internationaux de France. Jusqu'au dimanche 22 mars au stade de Coubertin (Paris-16e).

Basket-ball

Championnats de France. Vingtième journée, samedi 21 mars.

Coupe Korac. Finale retour entre Limoges et Barcelone (Canal Plus, mercredi 25 mars à 22 h 30).

Boxe

Championnat du monde des super-welters (IBF) entre Freddy Skouma et Buster Drayton. Vendredi 27 mars à Cannes (Canal Plus, 22 h).

Cyclisme

Milan-San-Remo. Samedi 21 mars.

Football

Coupe de France. Trente-deuxièmes de finale. Samedi 21 et dimanche 22 mars.

Championnat de France. Vingt-huitième journée, mardi 24 mars, avec Auxerre-Metz (Canal Plus, 20 h 30).

Rugby

Tournoi des cinq nations. Irlande-France et Ecosse-Pays-de-Galles. Samedi 21 mars (A2, « Les jeux du stade » à 14 h 50).

Salons

Troisième Salon de la randonnée et des vacances sportives. Espace Austerlitz. Jusqu'au mercredi 25 mars.

Ski alpin

Coupe du monde. Finale à Sarajevo. Slalom messieurs, samedi 21 mars. Slaloms parallèles messieurs et dames, dimanche 22.

Ski nordique et saut à skis

Coupe du monde. Finales à Oslo.

Tennis

Tournoi de Nancy. Du lundi 23 au dimanche 29 mars.

Tir à l'arc

Championnats du monde. Du lundi 23 au samedi 28 mars.

هكذا من الأصل

EXPOSITIONS

Rétrospective Steinlen à Montreuil

Le peintre des chats et des luttes sociales

Cinq cents œuvres illustrent la diversité de Steinlen, peintre, mais aussi affichiste, graveur, lithographe.

Picasso a commencé par faire du Steinlen... C'est beaucoup dire, bien que l'influence du peintre lausannois, montmartrois d'adoption, sur la période bleue de son cadet frais débarqué d'Espagne soit flagrante. Et pas seulement dans la rapidité et l'acuité du trait, mais dans l'ambiance désolée où survivent des personnages qui supportent toute la misère du monde. Elle pèse sur ces couples qui souvent n'ont que les bancs publics pour refuges, et dont les étreintes déjà nagent dans le bleu.

Qu'on ne s'arrête pourtant pas à cette brève rencontre. Qu'on ne réduise pas la longue carrière de Théophile-Alexandre Steinlen (1859-1923) à une anecdote, voire à une imagerie, si émouvante soit-elle. Créateur polyvalent, affichiste, dessinateur, graveur, lithographe et, dominant toutes ces techniques, peintre à part entière, on ne le connaît en général que par morceaux. L'immense rétrospective de la ville de Montreuil a voulu présenter sous toutes ses faces celui qui a laissé d'autres souvenirs qu'une plaque apposée sur le 73 de la rue Caulaincourt, son atelier (qu'attend-on pour le classer ou, au moins, l'inscrire à l'inventaire ?).

Puissants et doux

Près de cinq cents œuvres sont là pour illustrer la diversité du « bel héritage ». Elles ont été réunies par M. Jean-Luc Barré, conservateur du Musée d'histoire vivante de Montreuil (en rénovation), commissaire de l'exposition dont le scénographe Jean Kiras a su tirer le meilleur parti des trois mille mètres carrés qui lui étaient dévolus.

Les thèmes ? Ils déambulent d'un genre à l'autre, ils se compénètrent plus d'une fois. Disons plutôt dix chapitres qu'on est tenté de placer sous le signe du chat. Non seulement les chats occupent une salle de choix presque en fin de parcours, amoureusement choyés dans toutes leurs attitudes — avec humour aussi : *le Chat Gaudéamus*, — mais ils hantent le travail de Steinlen dès le départ : c'est pour son cabaret et sa revue que Rodolphe Salis fit appel à lui. Le félin tient bien sûr la vedette sur l'affiche des *Tournées du Chat-Noir*. Race étonnamment prolifique sous le crayon lithographique de l'artiste, et qui envahit maintes autres affiches — *Lait de la Vingeanne, Clinique Chiron*, etc., — affiches dont voici cinquante admirables spécimens sur les soixante-seize existants. Ainsi voit-on, preuves à l'appui, que Steinlen a été, avec Toulouse-Lautrec et Chéret, un des maîtres de l'affiche de la fin du dix-neuvième siècle et du début du vingtième.

Du plus grand au plus petit, tout support lui est bon pour calmer sa boulimie de dessin. Nombreux sont les livres dont il traduit l'atmosphère dramatique ou cafardeuse — tels *les Soliloques du pauvre*, de Jehan Rictus, — plus nombreuses encore les chansons qu'il a illustrées, de *l'Internationale* aux *Regrets à Ninon*, parallèlement aux publications libertaires et libertines. Tant de tâches l'accaparent et tant de scènes vécues sollicitent son regard qu'on serait tenu à déplorer le gaspillage de dons aussi riches, et l'inévitable déchet qu'il suppose, si un musée genevois ne nous avait pas réservé une heureuse surprise : les quelque cent vingt œuvres majeures prêtées par M. Oscar Ghez, président-fondateur du Petit Palais de Genève, où, avec « *une patience de chartreux* », il a rassemblé les plus beaux Steinlen.

C'est pourtant le musée de Montreuil qui, entre autres trésors, détient les portraits de Maxime Gorki (1905) — celui de Paul Verlaine appartient à la Bibliothèque nationale, — mais même les dessins et surtout les huiles inspirés par la rue et son spectacle permanent ont terminé leur errance sur les bords du Léman.

La ville aves ses maisons et les ouvrières sortant du travail sert de décor à ce buste de jeune fille harassée, un peu hagarde, de *Rentrée du soir*. Voici les nus charnels, plus sensibles que ceux de Vallotton, et même les rares paysages (vandois) : aussi réaliste, *le Village sous l'orage* est étonnamment « moderne ».

Là aussi, cet art inégal prendra toute sa force quand il sera porté par l'événement.


Baisers d'amants (1895)

Intégré à l'histoire

Car, et c'est un des grands motifs de l'intérêt qu'il suscite, l'art de Steinlen est ancré dans l'histoire. Profondément et subjectivement. Sans être d'aucun parti, Steinlen prend toujours celui des opprimés. « *Ce n'est pas l'homme d'un choix politique*, déclare M. Jean-Luc Barré, *c'est un artiste porté par un humanisme entier, total, absolu.* » Plutôt proche de Kropotkine dont il a illustré la couverture de *l'Etat, son rôle historique*. D'où sa collaboration à la presse engagée, qu'il s'agisse du *Chambard socialiste* de Gérault-Richard, de *la Feuille* anarchiste de Zo d'Axa, du *Gil Blas illustré*, de *l'Assiette au beurre*, etc. Il s'y révèle un caricaturiste féroce.

Ce qui est remarquable, c'est que la violence et la sincérité du sentiment contribuent à renforcer la qualité formelle de l'œuvre. D'une incomparable adresse pour capter l'instant et restituer le mouvement, Steinlen sait puissamment animer les foules. Si elles ne sont qu'imaginaires derrière *Louise Michel sur les barricades*, déjà promue à la taille d'un mythe en 1885, elles grouillent autour de *la Libératrice*, sorte d'allégorie hurlante. Et parmi tant de toiles lyriques on retiendra *la Manifestation*, petite huile prêtée par le musée de Tourcoing, fantastique marée humaine sur laquelle flottent les taches ardentes des drapeaux rouges.

JEAN-MARIE DUNOYER.

★ Centre des expositions, esplanade Benoît-Frachon, en face de la mairie de Montreuil. Sauf les lundis et jours fériés, jusqu'au 31 mai.



Rafael Canogar au Paris Art Center

L'homme révolté

Malgré un itinéraire marqué par plusieurs changements de cap, Rafael Canogar a toujours su être direct et convaincant. Le Paris Art Center expose ce peintre véhément dont l'aventure continue.

En 1957, des jeunes peintres espagnols en révolte contre la culture officielle, bien entretenue dans des traditions académiques désuètes, créaient à Madrid le groupe El Paso. Ces jeunes peintres — Antonio Saura, Manolo Millares, Luis Feito et Rafael Canogar entre autres — publièrent des manifestes, exposèrent ensemble pendant trois ans, le temps de sortir de l'isolement provincial dans lequel le régime franquiste les confinait. Puis ils suivirent des routes indépendantes.

Celle de Canogar, que retrace, un peu rapidement, cette exposition, où l'accent est mis sur les peintures récentes, est marquée par des changements de cap flagrants. Inscrits dans la mouvance des courants artistiques qui ont marqué les années 50, 60 et 70, ceux-ci paraissent relever d'une « évolution circonstancielle » particulière à l'Espagne, plutôt que d'un opportunisme. C'est que le peintre, à chaque étape, à chaque tournant, sait être direct, éloquent, convaincant.

Passé à la fin des années 50 d'un post-cubisme honnête à une abstraction grave, sombre et véhémente, qui le rapproche des expressionnistes américains, Canogar travaille pendant six ans en pleine pâte et à corps perdu des noirs de bitume qu'il étale avec les doigts ; il crée sur la toile des zones d'extrême tension modelant ses magmas de matières aux reflets bleu corbeau ou couleur de sang séché contre des plages de lumières crues et d'ombres incertaines. Jusqu'à ce que de ces concrétions de boue, de métal et de chair émergent des fragments de figures identifiables.

Le peintre, qui, à partir de 1963, entend « *montrer la vie telle qu'elle est avec une sincérité objective* », se sert alors du collage pour remplir son nouveau programme, et notamment de papier journal maculé de couleur — histoire de réactualiser sa peinture gestuelle. Avant d'accoucher d'une figuration de plus en plus critique et militante, où l'image de l'homme révolté, manifestant dans la rue, réprimé, bâillonné, violenté par la police, amputé, va prendre du relief et son poids de réalité.

Canogar, à la fin des années 60, ne fait plus de tableaux au sens traditionnel, il découpe des silhouettes noires dans du contreplaqué, leur moule des mains et des poings, leur associe des personnages en polyester, habillés de vrais vêtements. Le résultat est dur, efficace.

A la mort de Franco, une ère nouvelle s'ouvre pour le peintre, qui, dans l'apaisement, revient à l'abstration, cette fois presque minimaliste. Cela donne de grandes toiles brunes, toujours graves, aux châssis découpés en croix, aux couleurs de terre ou d'herbe castillane roussie par le soleil du plateau. Et l'artiste de retrouver le goût du geste et le plaisir de peindre pour le plaisir, de libérer la couleur avec passion, sans oublier de se fixer quelques règles et impératifs formels : l'ovale d'un visage stylisé décomposé en deux ou trois courbes et un T ou le profil d'une bouteille lui conviennent.

Mais on le voit aussi, dans ses tout derniers tableaux, pencher pour le dessin d'une fleur. L'aventure n'est pas terminée, Canogar, qui est né en 1935 à Tolède, n'a, après tout, que cinquante-trois ans.

GENEVIÈVE BREERETTE.

★ Paris Art Center, 36, rue Falguière, Paris 15e, jusqu'au 30 avril. L'exposition est coproduite avec le musée de Bochum où elle sera présentée à l'automne. Catalogue bilingue.

THÉATRE

« Le Suicidé », de Nicolaï Erdman

Celui qui aimait la vie

Mise en scène par Claude Stratz, une comédie grinçante et follement drôle sur la Russie soviétique des années 20. Dégaine à la Tom Waits, Bernard Ballet joue ce héros qui ne veut pas mourir.

Tic-tac d'horloge, tempête sous les couvertures, chute de rhododendron, portes claquées et quiproquos, le tout dans un noir théâtral des plus absolus : dès les premières « images », radicales, on aime. Dans un appartement communautaire, on surprend en pleine nuit un couple de Soviétiques moyens. Simon est chômeur. Il a des insomnies quasi métaphysiques : il réveille Marie, sa femme, pour lui réclamer du saucisson aux foies de volaille. Bonne pâte, Marie et Sérafine, sa belle-mère, lui passent tous ses caprices. Rien n'y fait. Marie est persuadée que Simon, désespéré, veut mettre fin à ses jours. Et Simon, roublard, commence à trouver que ce statut de suicidé en puissance n'est pas dépourvu de charme. *D'autant que*, alertée par un voisin qui a le sens du commerce, la Russie tout entière lui témoigne une sollicitude inespérée : l'Eglise orthodoxe, le petit commerce, l'intelligentsia, les mondaines sur le retour, tous brimés, décident de faire de Simon le héros de leur cause.

Nicolaï Erdman a écrit *le Suicidé* en 1928. Stanislavski et Meyerhold aimaient la pièce, mais ne purent la monter : la censure envoya Erdman à la campagne rafraîchir son orthodoxie marxiste. « *La vie est belle, dit Simon, j'ai lu ça dans la* Pravda. *Je pense qu'il y aura demain un démenti.* » Des répliques comme celle-là (il y en a beaucoup) gardent toute leur saveur. La traduction française de Michel Vinaver (1) y est sans doute pour beaucoup. Mais la pièce va bien au-delà du jeu de ping-pong satirique sur le dos des lendemains qui déchantent : Simon, le chômeur bouffon, devient peu à peu un vrai clown tragique, un petit homme simple et sans gloire, dépassé par son rôle de suicidé expiatoire.

Simon, c'est Bernard Ballet, superbe. Fanfaron paumé surpris par ses propres audaces, découvrant sa liberté : il n'a plus rien à perdre. C'est un imposteur, mais plein de bonne volonté. Il ruse avec lui-même *pour reculer la date fatidique*, apprécie la beauté fastueuse de ses couronnes mortuaires, fait le mort et pleure à son enterrement. Non sans avoir posé, avec une douce obstination, des questions sur l'au-delà, comme il a vécu : sans révolte, dans l'indifférence la plus totale. Des siècles de résignation féminine pèsent sur les épaules de Myriam Boyer (Marie) et de Maria Verdi (Sérafine), elles sont parfaites, comme l'ensemble des comédiens, impossible de les citer tous.

La mise en scène de Claude Stratz est lumineuse et légère. Sous un ciel bleu pur (lumières de Ludovic Buter), un bandonéon égrène des ritournelles trop belles pour mourir, et l'on y chante en chœur, quand les sentiments débordent, comme dans les comédies américaines (musique de Guy Bovet). L'appartement aux papiers peints fatigués, la rue sans joie où l'on arrose sec le dernier banquet, et, pour finir, les faubourgs déserts et la terre grasse de la tombe de Simon : ces trois images, un peu sépia, de Frédéric Robert accompagnent *le Suicidé*, un spectacle d'où l'on revient heureux de vivre.

ODILE QUIROT.

★ Jusqu'au 16 avril. Au Théâtre des Amandiers, Nanterre.

(1) *Le Suicidé* dans la traduction de Michel Vinaver est paru dans le tome II de son Théâtre complet (Editions Actes Sud).



ACTUELLEMENT



Culture

CINÉMA

« Poussière d'ange », d'Edouard Niermans

Un film français, enfin

Citoyens, téléphiles, télémaniaques, téléropositifs, vous qui ne pouvez plus quitter vos charentaises que sous la menace d'une 408e reprogrammation du *Pacha*, en hommage à Jean Gabin, et encore, pour faire la queue devant une fadaise d'australopithèque, arrêtez immédiatement d'aller bâiller à *Crocodile Dundee*, qui ne vaut pas une larme de rire ou d'émotion. Visiblement, vous vous êtes trompés de file. Faites un pas sur la gauche. C'est à côté qu'il faut aller, dans la bonne salle chaude où vous n'attendrez pas et pour le même prix. Vous verrez un film *français*, un *film jeune*, le second d'Edouard Niermans (après *Anthracite*). Un film *épatant*. Attention, nous avons des moyens de vous faire souffrir, de vous envoyer voir des navets complets. Alors on se calme et on prend son billet. Dès ce soir. Les absents seront notés, les queues des boulevards sont sous contrôle.



Bernard Giraudeau.

C'est un polar, un vrai, avec une intrigue, des crimes et des flics. Le malheureux commissaire Blunt vient de se faire plaquer par sa femme et se penche beaucoup sur la bouteille, quand il voit débarquer une série de cadavres et une drôle de jeune fille qui se dit archiviste au Muséum des arts océaniens et qui ment plus souvent qu'elle ne change de chaussettes. Au-dessus du commissaire, un supérieur à l'œil vitreux et sournois, chafouin, dont le nez télescopique mériterait à lui seul un pagne. Au-dessous, à l'avenir, des enquiquinements à la pelle. La routine, en somme.

Un premier bon point dans cette affaire épineuse : le scénario est assez intelligent pour être clair, ne pas nous embrouiller avec de faux mystères, et sait juste nous titiller sitôt que l'on croit tenir une piste un peu facile. Elégance donc, et drôlerie des dialogues signés Alain Le Henry et Jacques Audiard.

L'interprétation est de premier ordre. Si Fanny Cottençon ne fait que passer, Fanny Bastien s'impose avec son petit air têtu et sensuel, sa vivacité, sa fraîcheur, une Kaprisky jeune. Quant à Giraudeau, il est formidable. Enfin tombé de ses hélicos, de ses cascades de spécialiste, sans ses longs manteaux ni ses rues barbares, tel qu'en lui-même retrouvé, beau gosse, mais pas frimeur. Pas rasé non plus, avec un vieux pardessus, des lunettes rafistolées au sparadrap, il a la dégaine de Colombo et l'humour des privés alcooliques de la belle époque. Et un humour meurtrier, imprévisible, de fauve camouflé, dont on croyait la recette perdue depuis la mort de Patrick Dewaere. Bref, un grand acteur.

Sans la ramener, sans étaler une esthétique pompière de publicitaire ni nous fourguer une compilation abrégée des *Cahiers du cinéma*, de *Positif* et de ses souvenirs de la Cinémathèque, Niermans réussit, avec une aisance, une modestie, un air de ne pas y toucher, un tact parfait, là où ses petits camarades prétentieux ou effarouchés se plantent.

Un second film magistral, maîtrisé comme plus aucun Chabrol ne l'est depuis 1913, où quelques anges retournent à la poussière, en effet, inspirés avec grâce par le diable, probablement. Surtout, M. Niermans, remettez-nous ça bien vite.

MICHEL BRAUDEAU.

« La Maison de thé », de Xie Tian

La révolution inévitable

Retour au maoïsme d'avant la révolution culturelle. Et tempête dans une maison de thé.

Produit en 1982, après le tournant idéologique qui vit la Chine revenir aux valeurs traditionnelles, *la Maison de thé* marque un retour au bon vieux maoïsme d'avant la révolution culturelle, qui compta parmi ses admirateurs un certain Bertolt Brecht. Lao She, écrivain illustre et exemplaire, nous est-il rappelé en guise de prégénérique, écrivit cette pièce en 1959 avant d'être balayé dans le tourbillon de cette même révolution culturelle et de disparaître. Les maisons de thé, précise-t-on pudiquement, n'existent plus aujourd'hui, entendez qu'on n'en a plus besoin, mais qu'elles ont tenu leur rôle en temps voulu.

Ouverte à tout vent, la maison de thé accueille le microcosme intellectuel, notables, rêveurs, joueurs d'échecs, flics. Le bon Wang gère attentivement cette auberge du sixième bonheur où se reflète l'évolution de la société. L'empire approche de sa fin, cède la place à la république, mais les mêmes policiers, deux effroyables patapoufs, tiennent toujours le haut du pavé. Ils vont même, vulgaire mafia, jusqu'à extorquer une dîme à Wang le taulier. L'horreur commence, le feu s'allume un peu partout, feu révolutionnaire, bien entendu, ajoute le commentateur.

Sans grand souci de repères historiques, nous progressons vers les années 30 et l'épopée Mao, mais tout cela exprimé discrètement, sans culte de la personnalité. La condition de la femme se transforme. A la jeune fille éplorée du début, vendue par son père à un eunuque de la cour, succède, au dernier tiers, une pimpante demoiselle toute prête à s'ouvrir à l'Occident, et qu'à l'occasion on stigmatise sans pitié pour avoir réduit l'empire du Milieu à la servitude.

Nous ne quittons pas le théâtre. Le Théâtre d'art de Pékin, si l'on en croit le générique, avec des comédiens plus ou moins sobres, qui roulent magnifiquement des yeux quand nécessaire. Rien d'inattendu non plus dans l'emploi de la couleur, avec une dominante bleutée qui aplatit les perspectives.

Xie Tian, le réalisateur du film, a connu lui-même la persécution pendant la révolution culturelle (six ans de prison) sans, heureusement, y laisser sa peau. *La Maison de thé* se laisse voir sans surprise, mais agréablement. On est curieux de connaître l'œuvre suivante de Xie Tian, dont le titre constitue tout un programme : *Enrichissez-vous* (1984).

LOUIS MARCORELLES.

« Sans pitié » de Richard Pearce

Pour venger son coéquipier sauvagement assassiné à la suite d'un contrat qu'on lui proposait, un flic de Chicago, Eddie Jillette (Richard Géré), se rend à la Nouvelle-Orléans d'où l'affaire – très compliquée – est partie. Il plonge au cœur des quartiers chauds pour retrouver Michèle (Kim Bassinger), la mystérieuse femme blonde portant un perroquet bleu tatoué sur une épaule, qui est, semble-t-il, la clé de l'intrigue.

On a peine à croire que Richard Pearce, réalisateur des *Moissons de la colère*, le meilleur des films américains « agricoles » qui firent fureur il y a deux ans, est aussi celui de *Sans pitié*. Non que la mise en scène soit maladroite ou médiocre. Techniquement, c'est du beau boulot mais dans une surenchère de la frénésie, de la violence, marques distinctives aujourd'hui du « film noir ». Dans les bouges et les hôtels borgnes du quartier d'Alger (Algiers) reconstitué en studio d'une façon impressionnante dans les décors réels des bayous où il traîne Kim Bassinger enchaînée à lui par des menottes, Richard Géré, musclé et viril, incarne le héros sans peur et sans pitié.

L'ambiguïté du personnage de Michèle se perd dans les affrontements quasi apocalyptiques du flic et de Losado (Jeroen Krabbe), le maître du crime à New-Orleans, coiffé en catogan et habillé en scarabée avec un imperméable de science-fiction.

J. S.

Une rétrospective Marc Donskoï

Né à Odessa, le 8 mars 1901, Marc Semionovitch Donskoï est mort à Moscou le 24 mars 1981. Cet Ukrainien, qui avait fait des études de médecine, de droit et de piano, eut pour professeur Eisenstein à l'Institut du cinéma d'Etat.

Après quelques films dans les dernières années du muet, la notoriété lui vint, à partir de 1938, avec la célèbre trilogie tirée de l'œuvre autobiographique de Maxime Gorki. Cela lui valut aussi le prix Staline, ce qui ne l'empêcha pas de tomber en disgrâce, en 1948, pour faiblesse idéologique et non-conformité au « réalisme socialiste » qui sévissait alors particulièrement. En 1955 – Staline était mort depuis deux ans, – il fit son grand retour avec *la Mère*, d'après Gorki. Jusqu'en 1965, il tourna encore quatre films, dont *le Cheval qui pleure* – en couleurs, – salué comme son chef-d'œuvre.

Marc Donskoï se définissait lui-même comme *« juif, communiste et athée »*. D'où le curieux et extraordinaire mélange, dans ses films, d'un idéal messianique et de la foi marxiste (il n'adhéra au parti qu'en 1945) qui l'amène à décrire avec pitié, tendresse et lyrisme la vérité sociale. Plus proche de Dovjenko que les autres cinéastes soviétiques de sa génération, il a pu être comparé aussi au Japonais Kenji Mizoguchi et à l'Italien Roberto Rossellini. L'hommage qui lui est rendu à Paris permet de voir ou revoir sa trilogie (*l'Enfance de Gorki*, 1938, *En gagnant mon pain*, 1939, *Mes universités*, 1940) mais également *l'Arc-en-ciel* (1944), *la Mère* (1955), *le Cheval qui pleure* (1956) et *le Cœur d'une mère* qui, hormis un passage à la télévision (7 septembre 1971, A 2), est inédit en France.

JACQUES SICLIER.

★ Hommage des Films Cosmos et Les Acacias. Ciné-Audience, tous les jours de 14 heures à 22 heures au Reflet Médicis Logos.

ÉDITION

Les mesures du ministre de l'intérieur contre des revues

M. Pasqua prendra l'avis d'une commission

Le ministre de l'intérieur *« prendra à l'avenir obligatoirement l'avis d'une commission (composée notamment d'éditeurs, de parlementaires, de magistrats) et en tiendra le plus grand compte »*, avant de prendre des mesures à l'égard de publications *« présentant un danger pour la jeunesse »*, a annoncé, vendredi 20 mars, M. Charles Pasqua dans un communiqué.

Cette consultation vise *« à assurer au débat ouvert toute la sérénité et l'objectivité souhaitables »*, souligne le ministre. *« Cette mesure*, ajoute-t-il, *est applicable immédiatement et concerne les procédures en cours. »*

***« L'administration n'entend, en aucun cas, restreindre la liberté de la presse, mais souligne que chacun, directeur de publication, éditeur, doit prendre ses responsabilités pour protéger la jeunesse contre la vague de violence »*, déclare M. Pasqua.**

Il souligne également que *« la liberté de la presse est un des acquis de la démocratie et nul ne songe à y porter atteinte »*.

Cinq mensuels (*Absolu-Lettres, le Club, Privé Madame*, édités par les Editions de la fortune, et *Absous* et *Privé*, édités par la Société française de revues) ont été interdits par arrêté du ministre de l'intérieur du 13 mars à la publicité, à l'affichage et à la vente aux mineurs (conformément à l'article 14 de la loi du 16 juillet 1949).

L'hebdomadaire *Gai Pied hebdo* (*le Monde* du 20 mars) a été informé par le ministère de l'intérieur qu'il était menacé d'une interdiction à la vente aux mineurs et à l'affichage. Quatre autres publications, *Newlook, Penthouse, Photo* et *l'Echo des savanes* (publiés par les Editions Filipacchi) ont reçu, comme *Gai Pied hebdo*, une lettre recommandée datée du 16 mars leur faisant savoir qu'elles tombaient, par leur contenu, elles aussi sous le coup de la loi. Enfin, on apprend que dix-huit publications seraient visées par les lettres circulaires envoyées ces derniers jours par le ministère de l'intérieur, où l'on se refuse à donner le nom des journaux concernés, mais où l'on précise qu'entre 1982 et 1986 six cent vingt et un journaux ont été l'objet d'interdictions prévues par la loi de 1949. Il s'agirait essentiellement de publications pornographiques importées de l'étranger.

M. Franck Ténot, responsable des éditions Filipacchi, s'étonne qu'*« un procès kafkaïen puisse être fait au nom d'une loi protégeant l'enfance à des publications qui, de toute évidence, ne lui sont pas destinées »*. Rappelant que le magazine *Lui* avait été victime, en 1964, du *« zèle abusif d'un fonctionnaire »*, M. Ténot se dit convaincu que le ministre de l'intérieur à été dépassé, cette fois encore, par ses services.

M. Léotard : « La loi est inadéquate »

Avant le communiqué de M. Pasqua, les mesures du ministère de l'intérieur avaient déclenché une série de réactions.

« La liberté n'est pas la licence, et il est essentiel de protéger les jeunes. » Devant le Club de la presse de Perpignan, le jeudi 19 mars, M. Charles Pasqua avait justifié les actes de son directeur des libertés publiques, même s'il a précisé qu'il s'agissait *« uniquement pour le moment d'avertissement »*. Mais le ministre de l'intérieur a ajouté : *« Pour tout ce qui concerne les mineurs et l'incitation à la débauche je n'ai pas l'intention de me montrer ni tolérant ni laxiste. »*

Cette attitude ne convient pas à tous les membres du gouvernement. Ainsi M. François Léotard, en déplacement à Poitiers jeudi soir, s'est déclaré *« par nature hostile à toute censure »*. Le ministre de la culture reconnaît, toutefois, qu'il est nécessaire *« pour les parents de trouver les moyens de protéger la conscience des enfants »* ; mais, pour lui, cela doit passer *« par l'intervention du juge, l'intervention d'associations »*. Inaugurant vendredi le Salon du livre, le ministre a indiqué que ses collaborateurs étaient *« prêts dès aujourd'hui à recevoir des groupes et personnes concernés par les récentes mesures d'interdiction »*. Pour M. Léotard, *« la loi qui date de l'après-guerre est inadéquate. Elle donne, à mon sens, des pouvoirs excessifs à l'administration »*.

Une fois n'est pas coutume, M. Léotard est – presque – sur la même longueur d'onde que son prédécesseur. M. Jack Lang, dans une déclaration publiée jeudi, dénonce *« des mesures d'un autre âge contre la liberté d'écrire et d'éditer »*, et il ajoute : *« Les hommes de culture disent d'une même voix aux hommes de pouvoir : « Nous ne voulons pas de retour à l'ordre moral ; laissez-nous vivre et travailler librement. »* Mme Simone Veil, présidente du groupe libéral du Parlement européen, interrogée sur RMC, a estimé que *« le fait d'interdire des journaux est un fait grave »*. Se disant *« un peu étonnée* a priori *»* des décisions du ministère de l'intérieur, Mme Veil a jugé que *« le gouvernement avait choisi le plus facile – interdire des journaux – alors qu'il faut faire un geste positif pour acheter un journal. A la télévision, à des heures de grande audience, on voit des choses très osées mais on ne veut pas se mettre à dos des gens qui diffusent sur les ondes »*.

A l'inverse, M. Jean-Marie Le Pen, président du Front national, *« approuve* (...) *l'opération de salubrité »* entreprise par M. Pasqua. Quant à M. Franck Borotra, porte-parole du RPR, il rappelle que son parti *« est opposé à toute censure directe ou indirecte* (...) *mais le RPR estime que, par l'intermédiaire des minitel et petites annonces, une incitation à la violence sexuelle s'est développée auprès des mineurs. » « Cela*, rappelle M. Borotra, *pose donc un problème public qui doit être débattu ouvertement. »*

Si *l'Humanité* et *le Figaro* n'évoquent pas, dans leurs éditions du vendredi 20 mars, ces décisions du ministère de l'intérieur, *Libération* et *le Quotidien de Paris* y font largement état à la « une ». Dans le premier de ces quotidiens, Laurent Joffrin écrit : *« Le gouvernement révèle d'un coup une méconnaissance abyssale – volontaire ou involontaire – des évolutions de la société française* (...). *Pour remporter un succès dans quelques sacristies branlantes, le gouvernement risque d'inquiéter ses partisans désireux de vivre avec leur temps. »*

Dans l'éditorial du second, Philippe Tesson semble donner raison à cette analyse. Il écrit : *« S'agit-il d'une simple mise en garde ou d'une intimidation ? Dans cette hypothèse, le ministère de l'intérieur serait bien inspiré de s'en tenir là. C'est assez pour montrer qu'il est vigilant. Ce n'est pas assez pour susciter l'indignation. Ou bien s'agit-il d'une opération de prophylaxie morale ? Le gouvernement, dans ce cas, s'engagerait sur une voie bien dangereuse. En matière de censure, en effet, il n'y a que le premier pas qui compte, et c'est dans cette mesure que la liberté est,* a contrario, *une et indivisible* (...). »

L'ouverture du Salon du livre

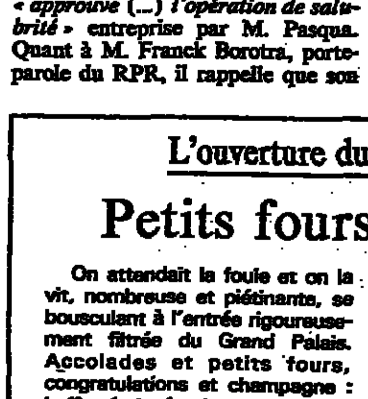
Petits fours et pétition

On attendait la foule et on la vit, nombreuse et piétinante, se bousculant à l'entrée rigoureusement filtrée du Grand Palais. Accolades et petits fours, congratulations et champagne : la fête était réussie.

Avant l'inauguration officielle par le ministre de la culture, M. François Léotard, le vendredi 20 mars, les « professionnels » – terme qui désigne une mouvance aussi vaste qu'incertaine dans ses contours – se retrouvaient jeudi soir autour des stands. Les allées, les buffets bruissaient de propos indignés et moqueurs contre la nouvelle *« croisade de morale concertée »* menée par le ministère de l'intérieur. Devant le stand Gallimard, un collectif, qui a pris pour nom « Renvoyons la censure », présentait une pétition avec un succès certain.

A l'écart de ces initiatives frondeuses, dans le modeste espace « Ecriture et francophonie », Mme Lucette Michaux-Chevry, secrétaire d'Etat à la francophonie, accueillait le ministre des affaires étrangères, M. Jean-Bernard Raimond, et son secrétaire d'Etat, M. Didier Bariani. *« Contrairement à ce que pensent certains Français de l'Hexagone, le rayonnement culturel français a encore sa place dans le monde »*, a déclaré Mme Michaux-Chevry. Quant à l'idée d'un salon indépendant du livre francophone que les délégations des pays concernés réunies à Paris en février 1986 avaient avancée, elle ne semble pas enthousiasmer M. Raimond : *« Ce n'est peut-être pas une bonne idée »*, s'est contenté de souligner le ministre.

PATRICK KÉCHICHIAN.





Spectacles

théâtre

LES SPECTACLES NOUVEAUX

THÉATRE DES PHILIPPINES. ODE A LA LIBERTÉ. Maison des cultures du monde (45-44-72-30), 20 h 30.

UNE ANNÉE SANS ÉTÉ. Théâtre de la Bastille (43-57-42-14) (dim. soir, lun.), 21 h, dim.

L'OTAGE. Théâtre Grévin (42-46-84-47) (dim.; lun.), 20 h 30 (21).

Les salles subventionnées

OPÉRA (47-42-57-50), 20 h : Messa da requiem, de G. Verdi (Dir. G. Prêtre).

SALLE FAVART (42-96-06-11), 19 h 30 : Les Puritains.

COMÉDIE-FRANÇAISE (40-15-00-15), 20 h 30 : Turcaret.

CHAILLOT (47-27-81-15), Grand Théâtre, 20 h : Le Mariage de Figaro ; Théâtre Gémier, 20 h 30 : L'Ecole des Bouffons.

ODÉON, 20 h 30 : Esther.

PETIT ODÉON (43-25-70-32), 18 h 30 : Barrio Chino, de Christine Albanel.

TEP (43-64-80-80), 20 h 30 : les Trois Sœurs.

BEAUBOURG (42-77-12-33), Débats/Rencontres Café littéraire, 5e étage, 16 h et 18 h : Carrefour francophone ; 21 h : La littérature arabe traduite ; Cinéma Vidéo, Vidéo-information : 16 h : Jennifer Muller, de L. Oh ; à 19 h, Léonard Bernstein ; Vidéo/Musique, 16 h : Léo Ferré, de R. Sciandra ; 19 h, Madame Butterfly, de Puccini ; Danse, 20 h 30 : Jean-Marc Matos et Compagnie : Cité ; 18 h 30 : Répétition publique ; Cinéma, salle Garance (42-78-37-29) : se reporter à la rubrique Cinémathèque.

THÉATRE MUSICAL DE PARIS (42-61-19-83). Saison Mozart, 20 h : Don Giovanni.

THÉATRE DE LA VILLE (42-74-22-77), 20 h 45 : Ce soir on improvise ; Marina Rossel ; Théâtre de la Ville au Th. de l'Escalier d'or ; 20 h 45 : Conquis et Louki sont sur un bateau/D. Chalem.

CARRÉ SILVIA MONFORT (45-31-28-34), 20 h 30 : Britannicus, de Racine.

MAISON DES CULTURES DU MONDE (45-44-72-30), 20 h 30 : Théâtre des Philippines (Ode à la liberté).

Les cafés-théâtres

AU BEC FIN (42-96-29-35), 20 h 30 : Devos existe, je l'ai rencontré ; 22 h : En manches de chemise ; 23 h 30 : Tous les plaisirs en un seul corps.

BLANCS-MANTEAUX (48-87-15-84) I. 20 h 15 : Areuh = MC2 ; 21 h 30 : les Démones Loulou ; 22 h 30 : Mais que fait la police ? — II. 20 h 15 : les Sacrés Monstres ; 22 h 30 : Last Lunch - Dernier Service.

LE BOURVIL (43-73-47-84) 20 h 15 : Pas 2 comme elle.

CAFÉ D'EDGAR (43-20-85-11) I. 20 h 15 : Tiens, voilà deux boudins ; 21 h 30 : Mangeuses d'hommes ; 22 h 30 : Orties de secours. — II. 20 h 15 : P. Salvadori ; 21 h 30 : le Chromosome chatouilleux ; 22 h 30 : Elles nous veulent toutes.

CAFÉ DE LA GARE (42-78-52-51) 20 h 30 : P. Timsit (« lâche le morceau » ; 22 h 15 : les Taupes niveaux.

LE GRENIER (43-80-68-01) 22 h : Un pré vert, le tourment et deux boules de billard.

PETIT CASINO (42-78-36-50) 21 h : Les oies sont vaches ; 22 h 30 : Nous, on sème.

POINT-VIRGULE (42-78-67-03) 20 h 15 : Pièces détachées ; 21 h 30 : Nos désirs font désordre.

SPLENDID SAINT-MARTIN (42-08-21-93) 20 h 30 : spectacle Musset-Feydeau.

TINTAMARRE (48-87-33-82) 18 h 30 : Les heures brillantes ; 20 h 15 : Bien dégagé autour des oreilles, s'il vous plaît ; 21 h 30 : A Star is Beur.

Les chansonniers

CAVEAU DE LA RÉPUBLIQUE (42-78-44-45), 21 h : l'Accroc-habitation.

DEUX-ANES (46-06-10-26), 21 h : Après la rose, c'est le bouquet.

Le music-hall

AUDITORIUM G. LEWIS (42-71-99-17) 20 h 30 : M. Morelli.

BATACLAN (47-00-55-22), 21 h : J. Birkin.

CIRQUE D'HIVER (47-00-10-02), 20 h 30 : Muppet Show.

CITHEA (43-57-99-26), 21 h : A bateau rompu, 19 h 30 : Marienthal + Cabine 13, 22 h 15 : J. Queer.

CONNETABLE (42-77-41-40), 22 h 30 : A. Vanderlove.

ESCALIER D'OR, voir Théâtres subventionnés.

MAISON DE L'AMÉRIQUE LATINE (42-22-97-60), 21 h : Mamulengo.

MAISON DES CULTURES DU MONDE (45-44-41-42), 20 h 30 : Le Théâtre-Miroir.

OLYMPIA (47-42-25-49) 20 h 30 : I. Aubret.

PALAIS DES GLACES (46-07-49-93) 20 h 30 : P. Dupoyet 21 h : S. Joly.

PALAIS DES SPORTS (48-28-40-90), 20 h 30 : Holiday on Ice.

PIGALL'S, (42-46-29-49) 21 h : J. Danno.

TH. GREVIN (42-46-84-47), 20 h 30 : B. Mabille.

TLP DÉJAZET (42-74-20-50) 20 h 30 : J. Beaucarne.

La danse

(Voir aussi théâtres subventionnés.)

CAFÉ DE LA DANSE (43-57-05-35), 20 h 30 : L'Ascète San Clemente et la Vierge Marie.

STUDIO GULLIVER (48-05-57-79), 21 h : Par contre - 40 000 coureurs de fond.

SALLE ADYAR (45-51-85-12) 20 h : V. Ramaswani.

ESPACE MARAIS (42-71-10-19) 18 h 30 : flamenco, chants et danses (J. Jimena).

cinéma

Les films marqués (*) sont interdits aux moins de treize ans, (**) aux moins de dix-huit ans.

La Cinémathèque

CHAILLOT (47-04-24-24)

16 h, Par la fenêtre, de G. Grangier ; Hommage à la Lux Film : 19 h, Vivre en paix, de L. Zampa ; 21 h, Sept ans de malheur, de C. Borghesio (V.o.s.t.f.).

BEAUBOURG (42-78-35-57)

15 h, La tragédie de la mine, de G.W. Pabst ; 17 h, Tracks, de H. Jaglom ; 19 h, Dix ans de cinéma français : Interdit aux moins de treize ans, de J.-L. Bertuccelli.

CENTRE GEORGES-POMPIDOU SALLE GARANCE (42-78-37-29)

Cinéma et littérature au Japon

17 h 30, Le pavillon d'or, d'Y. Takabayashi ; 20 h 30, Pays de neige, de S. Toyoda.

Les exclusivités

LES ADIEUX A MATIORA (Sov., v.o.) : Cosmos, 6e (45-44-28-80).

AFTER HOURS (A., v.o.) : Cinoches, 6e (46-33-10-82), h.sp.

AJANTRIK (Ind., v.o.) : Républic Cinéma, 11e (48-05-51-33).

ASSOCIATION DE MALFAITEURS (Fr.) : Forum, 1er (42-97-53-74) ; Impérial, 2e (47-42-72-52) ; Marignan, 8e (43-59-92-82) ; Nation, 12e (43-43-04-67) ; Galaxie, 13e (45-80-18-03) ; Gaumont-Alésia, 14e (43-27-84-50) ; Montparnasse Pathé, 14e (43-20-12-06) ; Gaumont Convention, 15e (48-28-42-27) ; Maillot, 17e (47-48-06-06) ; Pathé-Clichy, 18e (45-22-46-01).

AUTOUR DE MINUIT (Fr.-A., v.o.) : Cluny Palace, 5e (43-25-84-65).

BASIL DÉTECTIVE PRIVÉ (A., v.f.) : Napoléon, 17e (42-67-63-42).

BEAU TEMPS MAIS ORAGEUX EN FIN DE JOURNÉE (Fr.) : Utopia, 5e (43-26-84-65).

BIRDY (A., v.o.) : Lucernaire, 6e (45-44-57-34).

BLOODY BIRD (Fr.-It., v.o.) : Forum Arc-en-Ciel, 1er (42-97-53-74) ; Ermitage, 8e (45-63-16-16) ; Parnassiens, 14e (43-20-32-20). — V.f. : Rex, 2e (42-36-83-93).

Vendredi 20 mars

Les concerts

Cartoucherie, Théâtre du Chaudron, 22 heures : Terminal dissident.

Eglise N.-D. du Travail, 20 h 30 : Orchestre symphonique Paris Rive droite, dir. M. Podolak (Borodine, Mahler, Moussorgski/Ravel).

Salle Gaveau, 20 h 30 : J.-E. Bavouzet (Haydn, Ravel, Schumann).

Radio-France, Grand Auditorium, 20 h 30 : Nouvel Orchestre philharmonique, dir. G. Gelmetti (Rachmaninov, Stravinski, Kun-Moo Paik).

Eglise des Billettes, 20 h 30 : Quintet R. Faye.

Salle Gaveau, 18 h 30 : Trio Espérance (Gerhard, Turina, Villa-Lobos) ; 20 h 30 : I. Duha-Nemirovsky, I. Veyrier, Conservatoire Rachmaninov (Brahms, Schubert, Schumann).

Salle Cortot, 20 h 30 : V. Lorand, Ch. Bean, Th. Pocos (Bach, Reinecke, Fauré).

Eglise Saint-Joseph des Carmes, 21 heures : Ensemble Tutti Flutti, dir. J. Ritchie.

Musée Guimet, Auditorium, 18 h 15 : Connaissance et prestige de la harpe (Y. Simard, H. Geliot, M. Beaucoudray).

BLUE VELVET (A., v.o.) (*) : Forum Orient-Express, 1er (42-33-42-26). — V.f. : Hollywood Boulevard, 9e (47-70-10-41).

BONS BAISERS DE LIVERPOOL (Ang., v.o.) : Luxembourg, 6e (46-33-97-77).

BRAZIL (Brit., v.o.) : Saint-Lambert, 15e (45-32-91-68).

CHAMBRE AVEC VUE (Brit., v.o.) : Ambassade, 8e (43-59-19-08) ; Montparnos, 14e (43-27-52-37).

CLUB DE RENCONTRES (Fr.) : Triomphe, 8e (45-62-45-76) ; Français, 9e (47-70-33-88) ; Maxéville, 9e (47-70-72-86).

CHRONIQUE DES ÉVÉNEMENTS AMOUREUX (Pol., v.o.) : Gaumont Halles, 1er (42-97-49-70) ; Cluny Palace, 5e (43-25-19-90) ; Ambassade, 8e (43-59-19-08) ; 14-Juillet Bastille, 11e (43-57-90-81) ; Gaumont Parnasse, 14e (43-35-30-40).

LA COULEUR DE L'ARGENT (A., v.o.) : Gaumont Halles, 1er (42-97-49-70) ; UGC Odéon, 6e (42-25-10-30) ; Pagode, 7e (47-05-12-15) ; Marignan, 8e (43-59-92-82) ; Publicis Champs-Elysées, 8e (47-20-76-23) ; 14-Juillet Bastille, 11e (43-57-90-81) ; Gaumont Parnasse, 14e (43-35-30-40) ; 14-Juillet Beaugrenelle, 15e (45-75-79-79) ; Gaumont Opéra, 2e (47-42-60-33) ; Maillot, 17e (47-48-06-06). — V.f. : Rex, 2e (42-36-83-93) ; Nations, 12e (43-43-04-67) ; Fauvette, 13e (43-31-56-86) ; Montparnasse Pathé, 14e (43-20-12-06) ; Gaumont Alésia, 14e (43-27-84-50) ; Gaumont Convention, 15e (48-28-42-27) ; Pathé Wepler, 18e (45-22-46-01).

CRIMES DU CŒUR (A., v.o.) : Ciné-Beaubourg, 3e (42-71-52-36) ; 14-Juillet Odéon, 6e (43-25-59-83) ; UGC Rotonde, 6e (45-74-94-94) ; UGC Biarritz, 8e (45-62-20-40) ; 14-Juillet Beaugrenelle, 15e (45-75-79-79). — V.f. : UGC Boulevards, 9e (45-74-95-40).

CROCODILE DUNDEE (Aust., v.o.) : Forum Horizon, 1er (45-08-57-57) ; Hautefeuille, 6e (46-33-79-38) ; Marignan, 8e (43-59-92-82). V.f. : Impérial, 2e (47-42-72-52) ; Rex, 2e (42-36-83-93) ; Fauvette, 13e (43-31-60-74) ; Mistral, 14e (45-39-52-43) ; Montparnasse-Pathé, 14e (43-20-12-06) ; UGC Convention, 15e (45-74-93-40) ; Maillot, 17e (47-48-06-06) ; Gaumont Gambetta, 20e (46-36-10-96).

LE DÉCLIN DE L'EMPIRE AMÉRICAIN (Can.) : Ciné-Beaubourg, 3e (42-71-52-36) ; UGC Odéon, 6e (42-25-10-30) ; Rotonde, 6e (45-74-94-94) ; UGC Champs-Elysées, 8e (45-62-20-40) ; UGC Boulevards, 9e (45-74-95-40) ; UGC Gare de Lyon, 12e (43-43-01-59) ; UGC Gobelins, 13e (43-36-23-44).

DOWN BY LAW (A., v.o.) : Saint-André-des-Arts, 6e (43-26-80-25) ; Elysées Lincoln, 8e (43-59-36-14).

DOUBLE MESSIEURS (Fr.) : Denfert, 14e (43-21-41-01), h. sp.

EMMANUELLE V (Fr.) (**) : George V, 8e (45-62-41-46) ; Arcades, 2e (42-33-54-58).

LES EXPLOITS D'UN JEUNE DON JUAN (Fr.-It.) : Forum Orient-Express, 1er (42-33-42-26) ; George V, 8e (45-62-41-46) ; Saint-Lazare Pasquier, 8e (43-87-35-43) ; Maxéville, 9e (47-70-72-86) ; Lumière, 9e (42-96-49-07) ; Fauvette, 13e (43-31-56-86) ; Gaumont Parnasse, 14e (43-35-30-40) ; Gaumont Convention, 15e (48-28-42-27) ; Convention Saint-Charles, 15e (45-79-33-00).

EXTREMITIES (A., v.o.) (*) : Forum Arc-en-Ciel, 1er (42-97-53-74) ; Saint-Germain Huchette, 5e (46-33-63-20) ; George V, 8e (45-62-41-46) ; Parnassiens, 14e (43-20-32-20). — V.f. : Maxéville, 9e (47-70-72-86) ; Paramount Opéra, 9e (47-42-56-31) ; Bastille, 11e (43-42-16-80) ; Convention Saint-Charles, 15e (45-79-33-00) ; Pathé Clichy, 18e (45-22-46-01).

FAUBOURG SAINT-MARTIN (Fr.) : Républic Cinéma, 11e (48-05-51-33).

LA FEMME DE MA VIE (Fr.) : Forum Horizon, 1er (45-08-57-57) ; UCG Normandie, 8e (45-63-16-16) ; 7 Parnassiens, 14e (43-20-32-20).

FIEVEL ET LE NOUVEAU MONDE (A., v.f.) : Rex, 2e (42-36-83-93) ; UGC Montparnasse, 6e (45-74-94-94) ; Ermitage, 8e (45-63-16-16) ; UGC Gobelins, 13e (43-36-23-44) ; Mistral, 14e (45-39-52-43).

FUEGOS (Fr.-It., v.o.) : Latina, 4e (42-78-47-86) ; UGC Biarritz, 8e (45-62-20-40).

— V.f. : UGC Rotonde, 6e (45-74-94-94) ; UGC Gobelins, 13e (43-36-23-44).

LES FUGITIFS (Fr.) : Gaumont Opéra, 2e (47-42-60-33) ; Ambassade, 8e (43-59-19-08).

GARÇON SAUVE-TOI (Tch., v.o.) : Utopia, 5e (43-26-84-65).

GOTHIC (Brit., v.o.) (*) : Cinoches, 6e (46-33-10-82).

HANNAH ET SES SŒURS (A., v.o.) : Studio de la Harpe, 5e (46-34-25-52).

LES HÉRITIERS (Autr., v.o.) : Forum Arc-en-Ciel, 1er (42-97-53-74) ; Studio de la Harpe, 5e (46-34-25-52). — V.f. : Convention Saint-Charles, 15e (45-79-33-00).

JEAN DE FLORETTE (Fr.) : George V, 8e (45-62-41-46) ; Lucernaire, 6e (45-44-57-34) ; Galaxie, 13e (45-80-18-03) ; Gaumont Montparnasse, 14e (43-35-30-40).

JUMPIN' JACK FLASH (A., v.o.) : Triomphe, 8e (45-62-45-76).

LABYRINTHE (A., v.o.) : Triomphe, 8e (45-62-45-76).

LES LAURIERS DE LA GLOIRE (Holl., v.o.) : Mercury, 8e (45-62-96-82) ; v.f. : Paramount Opéra, 9e (47-42-56-31) ; Maxéville, 9e (47-70-72-86).

LE MAITRE DE GUERRE (A., v.o.) : Forum Horizon, 1er (45-08-57-57) ; Action Rive Gauche, 5e (43-29-44-40) ; UGC Danton, 6e (42-25-10-30) ; UGC Normandie, 8e (45-63-16-16) ; v.f. Rex, 2e (42-36-83-93) ; Paramount Opéra, 9e (47-42-56-31) ; UGC Gare de Lyon, 12e (43-43-01-59) ; UGC Gobelins, 13e (43-36-23-44) ; Montparnasse-Pathé, 14e (43-20-12-06) ; Mistral, 14e (45-39-52-43) ; UGC Convention, 15e (45-74-93-40) ; Pathé Clichy, 18e (45-22-46-01).

MANON DES SOURCES (Fr.) : Impérial, 2e (47-42-72-52) ; Marignan, 8e (43-59-92-82) ; Montparnos, 14e (43-27-52-37).

MASQUES (Fr.) : Forum Orient Express, 1er (42-33-42-26) ; 14-Juillet Odéon, 6e (43-25-59-83) ; Ambassade, 8e (43-59-19-08) ; Français, 9e (47-70-33-88) ; 14-Juillet Bastille, 11e (43-57-90-81) ; Miramar, 14e (43-20-89-52) ; 14-Juillet Beaugrenelle, 15e (45-75-79-79).

MAUVAIS SANG (Fr.) : 3 Balzac, 8e (45-61-10-60) ; 3 Luxembourg, 6e (46-33-97-77).

MÉLO (Fr.) : Forum Orient Express, 1er (42-33-42-26) ; 14-Juillet Parnasse, 6e (43-26-58-00) ; 14-Juillet Odéon, 6e (43-25-59-83) ; Elysées Lincoln, 8e (43-59-36-14).

LA MESSE EST FINIE (It., v.o.) : Racine Odéon, 6e (43-26-19-68) ; 14-Juillet Parnasse, 6e (43-26-58-00).

LE MIRACULÉ (Fr.) : Forum 1er (42-97-53-74); 14-Juillet Odéon, 6e (43-25-59-83); Marignan, 8e (43-59-92-82); George-V, 8e (45-62-41-46); Maxéville, 9e (47-70-72-86); Paramount-Opéra, 9e (47-42-56-31); UGC Gare de Lyon, 12e (43-43-01-59); 7-Parnassiens, 14e (43-20-32-20); Convention St-Charles, 15e (45-79-33-00); Pathé-Clichy, 18e (45-22-46-01).

MISSION (A. v.o.) : Elysées Lincoln, 8e (43-59-36-14) ; v.f. : Lumière, 9e (42-46-49-07).

MOSQUITO COAST (A. v.o.) : Gaumont-Halles, 1er (42-97-49-70); Hautefeuille, 6e (46-33-79-38); Bretagne, 6e (42-22-57-97); George-V, 8e (45-62-41-46); Escurial, 13e (47-07-28-04); v.f. : Paramount Opéra, 9e (47-42-56-31).

LA MOUCHE (A. v.o.) (*) : Ermitage, 8e (45-63-16-16) ; v.f. : Français, 9e (47-70-33-88).

MY BEAUTIFUL LAUNDRETTE (Brit., v.o.) : Cinoches, 6e (46-33-10-82).

NOIR ET BLANC (Fr.) : Epée de Bois, 5e (43-37-57-47).

NOLA DARLING N'EN FAIT QU'A SA TÊTE (A., v.o.) : Studio 43, 9e (47-70-63-40); Républic Cinéma, 11e (48-05-51-33); Cinoches, 6e (46-33-10-82).

LE NOM DE LA ROSE (Fr.), v.angl. : Forum Horizon, 1er (45-08-57-57); Hautefeuille, 6e (46-33-79-38); Marignan, 8e (43-59-92-82); George-V, 8e (45-62-41-46); 3 Parnassiens, 14e (43-20-30-19); V.f. : Français, 9e (47-70-33-88); Gaumont Alésia, 14e (43-27-84-50); Galaxie, 13e (45-80-18-03) : Montparnos, 14e (43-27-52-37).

OUT OF AFRICA (A., v.o.) : Publicis Matignon, 8e (43-59-31-97).

LE PASSAGE (Fr.) : Images, 18e (45-22-47-94).

PROMESSE (Jap., v.o.) : 7 Parnassiens, 14e (43-20-32-20).

QUATRE AVENTURES DE RAINETTE ET MIRABELLE (Fr.) : Luxembourg, 6e (46-33-97-77) ; Balzac, 8e (45-61-10-60); Parnassiens, 14e (43-20-30-19).

ROSA LUXEMBURG (All., v.o.) : Cinoches, 6e (46-33-10-82).

LA ROSE POURPRE DU CAIRE (A., v.o.) : Châtelet Victoria, 1er (45-08-94-14) ; Cinoches, 6e (46-33-10-82).

LA RUMBA (Fr.) : UGC Montparnasse, 6e (45-74-94-94) ; Ermitage, 8e (45-63-16-16).

SABINE KLEIST, SEPT ANS (All., RDA, v.o.) : Républic Cinéma, 11e (48-05-51-33).

SANS PITIÉ (A., v.o.) : UGC Odéon, 6e (42-25-10-30) ; Marignan, 8e (43-59-92-82) ; George-V, 8e (45-62-41-46) ; Kinopanorama, 15e (43-06-50-50) ; v.f. : Rex, 2e (42-36-83-93) ; UGC Montparnasse, 6e (45-74-94-94) ; Français, 9e (47-70-33-88) ; Bastille, 11e (43-42-16-80) ; Fauvette, 13e (43-31-56-86) ; Mistral, 14e (45-39-52-43) ; Montparnasse Pathé, 14e (43-20-12-06) ; UGC Convention, 15e (45-74-93-40) ; Pathé Clichy, 18e (45-22-46-01) ; Gaumont Gambetta, 20e (46-36-10-96).

LE SACRIFICE (Franco-Suéd., v.o.) : Bonaparte, 6e (43-26-12-12).

SLEEP WALK (A., v.o.) St-André-des-Arts, 6e (43-26-80-25).

STAND BY ME (A., v.o.) : Ciné-Beaubourg, 3e (42-71-52-36); UGC Danton, 6e (42-25-10-30); UGC Biarritz, 8e (45-62-20-40); Gaumont Parnasse, 14e (43-35-30-40); 14-Juillet Beaugrenelle, 15e (45-79-75-75). v.f. : UGC Montparnasse, 6e (45-74-94-94); UGC Boulevards, 9e (45-74-95-40); UGC Gobelins, 13e (43-36-23-44).

STRANGER THAN PARADISE (A., v.o.) : Utopia, 5e (43-26-84-65).

TÊTE DE TURC (All., v.o.) : St-André des Arts, 6e (43-26-48-18).

THÉRÈSE (Fr.) : Lucernaire, 6e (45-44-57-34); UGC Montparnasse, 6e (45-74-94-94); UGC Biarritz, 8e (45-62-20-40); Ciné-Beaubourg, 3e (42-71-52-36); UGC Danton, 6e (42-25-10-30) ; UGC Gobelins, 13e (43-36-23-44) ; Images, 18e (45-22-47-94).

37°2 LE MATIN (Fr.) : Gaumont Halles, 1er (42-97-49-70) ; Saint-Michel, 5e (43-26-79-17); George-V, 8e (45-62-41-46); Bienvenüe Montparnasse, 15e (45-44-25-02).

TROIS HOMMES ET UN COUFFIN (Fr.) : George-V, 8e (45-62-41-46).

UN ADIEU PORTUGAIS (Port., vo) : Latina, 4e (42-78-47-86) ; Saint-Germain-Huchette, 5e (46-33-63-20) ; Parnassiens, 14e (43-20-32-20).

VIENNE POUR MEMOIRE (Autr., v.o.) : St-Germain Studio, 5e (46-33-63-20).

WELCOME IN VIENNA (Autr., v.o.) : St-Germain Village, 5e (46-33-63-20).

LES FILMS NOUVEAUX

LE BIG BANG. Film franco-belge de Picha. Rex, 2e (42-36-83-93) ; Ciné-Beaubourg, 3e (42-71-52-36) ; UGC Danton, 6e (42-25-10-30) ; UGC Montparnasse, 6e (45-74-94-94) ; UGC Biarritz, 8e (45-62-20-40) ; UGC Boulevard, 9e (45-74-94-40) ; UGC Gare de Lyon, 12e (43-43-01-59) ; UGC Gobelins, 13e (43-36-23-54) ; Mistral, 14e (45-39-52-43) ; Convention Saint-Charles, 15e (45-79-33-00) ; Images, 18e (45-22-47-94) ; Secrétans, 19e (42-06-79-79).

BIGGLES. Film britannique de John Hough. V.o. : Forum Horizon, 1er (45-08-57-57) ; Georges-V, 8e (45-62-41-46) ; Parnassiens, 14e (43-20-32-20). V.f. : Lumière, 9e (42-46-49-07) ; Fauvette, 13e (43-31-60-74).

LES ENFANTS DU SILENCE. Film américain de Randa Haines. V.o. : Gaumont-Halles, 1er (42-97-49-70) ; Gaumont-Opéra, 2e (47-42-60-33) ; Publicis Saint-Germain, 6e (42-22-72-80) ; Hautefeuille, 6e (46-33-79-38) ; Pagode, 7e (47-05-12-15) ; Gaumont Champs-Elysées, 8e (43-59-04-67) ; Gaumont-Parnasse, 14e (43-35-30-40) ; Mayfair, 16e (45-25-27-06). V.f. : Saint-Lazare Pasquier, 8e (43-87-35-43) ; Paramount-Opéra, 9e (47-42-56-31) ; Nations, 12e (43-43-04-67) ; Fauvette, 13e (43-31-56-86) ; Miramar, 14e (43-20-90-09) ; Gaumont-Alésia, 14e (43-27-84-50) ; Gaumont-Convention, 15e (48-28-42-27) ; Pathé-Clichy, 18e (45-22-46-01).

JEUX D'ARTIFICES. Film français de Virginie Thévenet. Gaumont-Halles, 1er (42-97-49-70) ; Gaumont-Opéra, 2e (47-42-60-33) ; Saint-Germain-des-Prés, 6e (42-22-87-23) ; Colisée, 8e (43-59-29-46) ; Gaumont-Alésia, 14e (43-27-84-50) ; Gaumont-Parnasse, 14e (43-35-40-04) ; Gaumont-Convention, 15e (48-28-42-27).

POUSSIÈRE D'ANGE. Film français d'Edouard Niermans. Rex, 2e (42-36-83-93) ; Ciné-Beaubourg, 3e (42-71-52-36) ; UGC Montparnasse, 6e (45-74-94-94) ; UGC Odéon, 6e (42-25-10-30) ; UGC Biarritz, 8e (45-62-20-40) ; UGC Boulevard, 9e (45-74-95-40) ; UGC Gobelins, 13e (43-36-23-44) ; Mistral, 14e (45-39-52-43) ; Montparnos, 14e (43-27-52-37) ; UGC Convention, 15e (45-74-93-40) ; Images, 18e (45-22-47-94) ; Secrétans, 19e (42-06-79-79).

LE SOLITAIRE. Film français de Jacques Deray. Forum Horizon, 1er (45-08-57-57) ; Rex, 2e (42-36-83-93) ; UGC Danton, 6e (42-25-10-30) ; Bretagne, 6e (42-22-57-97) ; Ambassade, 8e (43-59-19-08) ; Normandie, 8e (45-63-16-16) ; Saint-Lazare Pasquier, 8e (43-87-35-43) ; Paramount-Opéra, 9e (47-42-56-01) ; Bastille, 11e (43-42-16-80) ; UGC Gare de Lyon, 12e (43-43-01-59) ; Nation, 12e (43-43-04-67) ; Fauvette, 13e (43-31-56-86) ; Montparnasse-Pathé, 14e (43-20-12-06) ; Gaumont-Alésia, 14e (43-27-84-50) ; Gaumont-Convention, 15e (48-28-42-27) ; Maillot, 17e (47-48-06-06) ; Convention Saint-Charles, 15e (45-79-33-00) ; Pathé-Wepler, 18e (45-22-46-01) ; Secrétans, 19e (42-06-79-79) ; Gambetta, 20e (46-36-10-96).

LA STORIA. Film italien de Luigi Comencini. V.o. : Forum Horizon, 1er (45-08-57-57) ; Gaumont-Opéra, 2e (47-42-60-33) ; 14-Juillet-Odéon, 6e (43-25-59-83) ; Colisée, 8e (43-59-29-46) ; 14-Juillet-Bastille, 11e (43-57-90-81) ; Escurial, 13e (47-07-28-04) ; PLM Saint-Jacques, 14e (45-89-68-42) ; 14-Juillet-Beaugrenelle, 15e (45-75-79-79) ; Bienvenüe-Montparnasse, 15e (45-44-25-02).

PARIS EN VISITES

DIMANCHE 22 MARS

« Le ministère de l'économie et des finances », 17 heures, 93, rue de Rivoli (Hauts Lieux et Découvertes).

« Les anciennes îles Notre-Dame et aux Vaches devenues l'île Saint-Louis », 14 h 30, métro Pont-Marie, sortie, et « Le Vieux Paris du quartier de la cour des miracles », 15 heures, Saint-Eustache, rue Rambuteau (Caisse nationale des monuments historiques et des sites).

« Cité d'artistes et jardins secrets de Montmartre », 11 heures, métro Abbesses, et « Les tombes célèbres du cimetière du Père-Lachaise », 15 heures, entrée principale (M. Ragueneau).

« Les salons rocaille de l'hôtel de Soubise, siège des archives de France », 15 heures, 60, rue des Francs-Bourgeois (E. Romann).

« Les Valois aux quatorze et quinzième siècles », 14 heures, parvis basilique Saint-Denis (Office du tourisme)

« Visite de l'hôtel d'Angoulême-Lamoignon », 15 heures, 24, rue Pavée. S'inscrire : 42-60-71-62. Après 18 h 45 : 45-48-26-17 (A. Ferrand).

« Excursion sur les pas de Chateaubriand ». S'inscrire : 45-55-87-93 (D. Bouchard).

« Les salons du ministère de la marine », 15 heures, 2, rue Royale, carte d'identité (S. Rojon).

« Saint-Denis, nécropole des rois de France », 14 h 30, parvis de la basilique (Lutèce visites).

« L'hôtel de Camondo », 15 heures, 63, rue Monceau (I. Hauller).

« Une heure au Père-Lachaise », 10 heures et 11 h 30, boulevard de Ménilmontant, face à la rue de la Roquette, et « De Claude Chappe à Claude Bernard : les sépultures prestigieuses de médecins célèbres et savants illustres du Père-Lachaise », 14 h 45, place Gambetta, angle avenue du Père-Lachaise (V. de Langlade).

« La civilisation grecque à travers les sculptures du Louvre », 10 h 30, porte Saint-Germain l'Auxerrois, et « La Conciergerie et la révolution française », 15 heures, entrée (Ch. Merle).

« La cathédrale russe », 15 heures, 12, rue Daru, et « Le cimetière de Picpus », 15 h 30, 35, rue de Picpus (AITC).

« Le vieux village d'Auteuil », 15 heures, métro Michel-Ange-Auteuil (G. Botteau).

« Le vieux quartier Mouffetard », 15 heures, place Monge, sortie métro (Approche de l'art).

« L'hôtel de la marquise de Païva », 9 h 30, 25, avenue des Champs-Elysées.

« Excursions à Chantilly ». Inscriptions : 45-26-26-77, et « Port Royal, le cloître le plus poétique de Paris », 15 heures, 123, boulevard de Port-Royal (Paris et son histoire).

« Le vieux village de Saint-Germain l'Auxerrois », 15 heures, métro Louvre, sortie (Résurrection du passé).

« Moulins et vieux village de Montmartre », 14 h 30, métro Abbesses (Flâneries).

« Synagogue du vieux quartier israélite de la rue des Rosiers, couvent des Blancs-Manteaux », 16 heures, 9, rue Malher (Vieux Paris).

CONFÉRENCES

60, boulevard Latour-Maubourg, 14 h 30 : « Le bouddhisme et la Thaïlande » ; 16 h 30 : « La Thaïlande » ; 18 h 30 : « La Crète et la Grèce », conférences audiovisuelles (M. Brumfeld).

1, rue des Prouvaires (1er étage droite), 15 heures : « Le nombre de l'antéchrist et le second avènement du Seigneur » (M. A. Motte, écrivain) ; « Les hiérarchies célestes d'après Denys l'Aréopagite » (Natya).

Hôtel de Sully, 62, rue Saint-Antoine, 16 h 30 : « Fastes et classicisme en France », conférence-projection (Mme Saint-Girons)

38, rue Ribera, 15 h 30 : « Venise », reportage audiovisuel (A. Sala).

Musée Guimet, 6, place d'Iéna, 15 heures : « L'art zoroastrien, mythe ou réalité ? » M.-F. Grenet).

Hôtel Ibis, 5, rue Caulaincourt, 15 heures : « Mourir... et après ? », suivi d'un débat.

Radio-télévision

Les programmes complets de radio et de télévision, accompagnés d'articles de présentation, de jugements, d'illustrations et de la liste commentée de tous les films, sont publiés chaque semaine dans notre supplément du samedi daté dimanche-lundi. Les émissions signalées ci-dessous par un triangle noir sont celles qui ont fait l'objet d'un article dans le dernier supplément. Les carrés placés après le titre des films expriment notre appréciation : □ A éviter ■ On peut voir ■■ Ne pas manquer ■■■ Chef-d'œuvre ou classique.

Vendredi 20 mars

PREMIÈRE CHAINE : TF 1

20.35 Variétés : Grand public.
Emission de Patrick Sabatier et Rémy Grumbach.
22.00 La séance de 10 heures.
Présentation de quatre extraits de films sélectionnés au Festival du film policier de Cognac.
22.30 Feuilleton : Heimat.
23.30 Journal.
23.45 Magazine : Premier balcon.
0.00 Télévision sans frontière (TSF).
▶ Zoom sur Manu Dibango en Afrique.
Avec des interviews et des extraits de concert.

DEUXIÈME CHAINE : A2

20.30 Série : Deux flics à Miami.
21.20 Apostrophes.
Magazine littéraire de Bernard Pivot.
Sur le thème « Les fêtes de l'esprit » (à l'occasion du Salon du livre), sont invités : Micheline Boudet (*Mademoiselle Mars, l'inimitable*), Benedetta Craveri (*Madame du Deffand et son monde*), Roger Chartier (*Lectures et lecteurs dans la France d'Ancien Régime ; Histoire de l'édition française*, en quatre volumes ; *les Usages de l'imprimé du quinzième au dix-neuvième siècle*), Jean-Luc Dejean (*Marguerite de Navarre*), Fanny Deschamps (*Louison ou l'heure exquise*).
22.35 Journal.
22.45 Ciné-club : l'Espoir ■
Film turc en noir et blanc de Yilmaz Güney (1970). Avec Yilmaz Güney, Tuncel Kurtiz, Gülsen Alniacik, Osman Alyanak.
Un film réaliste et, paraît-il, partiellement autobiographique, sur les changements du paysage urbain en Turquie. Un ton qui n'est pas sans rappeler le néoréalisme italien. Et l'intelligence cinématographique de Güney. Une œuvre à découvrir.

TROISIÈME CHAINE : FR 3

20.35 Feuilleton : Les liens du sang.
21.35 Portrait.
Frédéric Dard.
22.35 Journal.
23.00 Archi-clips.
23.05 Prélude à la nuit.
Alyssa, de Maurice Ravel, par Sylvie Voyze-Valayre (soprano), Sandra Bronne (mezzo soprano), James Anderson (ténor), Armand Arapian (baryton), accompagnés par l'Orchestre philharmonique de Montpellier-Languedoc-Roussillon et Jean-Baptiste Brosse.

CANAL PLUS

20.35 Prochainement sur Canal Plus. 21.00 Cinéma : la Bête à l'affût ■ Film français de Pierre Chenal (1959). Avec F. Arnoul, H. Vidal, G. Sylvia. *Un assassin, évadé d'une maison d'arrêt voisine, arrive chez une jeune veuve de la haute société. Va-t-elle se laisser séduire ? Un mélo policier tourné par Pierre Chenal à la fin de sa carrière, et qui possède les vertus de la « qualité française ». Une curiosité un peu kitsch, mais sympathique.* **22.30 Flash d'informations. 22.40 Cinéma : Samson et Dalila ■■** Film américain de Cecil B. De Mille (1949). **0.45 Cinéma : les Loups entre eux □** Film français de José Giovanni (1985).

LA 5

20.30 Feuilleton : Racines I (6e épisode). **22.10 Série : Thriller.** Le somnambule. **23.25 Série : Mission impossible. 0.25 Série : Supercopter. 1.10 Feuilleton : Racines I.**

M 6

20.30 Série : Dynastie. Les Titans (1re partie). **21.30 Série : Cagney et Lacey.** Gentleman cambrioleur. **22.30 Ciné-Club : Volpone ■■** Film français de Maurice Tourneur (1940). Avec Louis Jouvet, Charles Dullin, Jacqueline Delubac, Harry Baur, Fernand Ledoux. *Ben Johnson revisité par Jules Romains : la pièce est déjà hilarante, mais l'interprétation exceptionnelle du film de Tourneur la rend inoubliable.* **0.30 Magazine : La saga du rock.**

FRANCE-CULTURE

20.30 Le grand débat. La rumeur (1re partie), avec Alix de Saint-André, journaliste, Raoul Girardet, historien, Jean-Noël Kapferer, psychosociologue, Edgar Morin, sociologue, Krzystof Pomian, historien. **21.30 Musique : Black and blue.** Faces cachées : les musiciens de jazz français de 1938 à 1947. **22.30 Nuits magnétiques. 0.10 Du jour au lendemain.**

FRANCE-MUSIQUE

20.00 Concert (en direct de Stuttgart) : Symphonie nº 0 en ré mineur, de Bruckner ; Concerto pour alto et orchestre, de Walton, par l'Orchestre symphonique de la radio de Stuttgart, dir. Neville Marriner. **22.20 Les soirées de France-Musique.** Les pêcheurs de perles : Alfred Cortot et Blanche Selva jouent Franck ; à 0.30, Mêli-mélodames.

Samedi 21 mars

PREMIÈRE CHAINE : TF 1

14.30 Magazine : Les animaux du monde.
Emission de Marlyse de La Grange et Antoine Reille.
Le secret des sources hydrothermales.
15.30 Tiercé à Saint-Cloud.
15.45 Dessin animé : Astro le petit robot.
16.05 Magazine : Temps X.
Emission d'Igor et Grichka Bogdanov.
Série : Au-delà du réel ; Dossier : L'emmuré vivant du Kentucky.
17.05 Mini-mag.
De Patrice Drevet.
17.30 Feuilleton : Joëlle Mazart.
18.30 Série : Agence tous risques.
Tirez sur le cheik !
19.20 D'accord, pas d'accord.
19.35 Cocoricocoboy.
20.00 Journal.
20.30 Tirage du Loto.
20.35 Série noire : Ballon mort.
Téléfilm de Marc Villard.
▶ Avec Istuan Bubik, Patricia Barzyk, Geza Kaszas, Philippe Nicaud, Tamas Veguari.
22.10 Droit de réponse.
Emission de Michel Polac.
Revue de presse.
0.00 Journal.
0.15 Série : Les incorruptibles.
Entre l'amour et la haine.

DEUXIÈME CHAINE : A2

14.25 Dessins animés : Mister Magoo ; Bug's Bunny.
14.50 Les jeux du stade.
Rugby (rétrospective du Tournoi des Cinq Nations : Irlande-France) ; cyclisme : Milan-San-Remo.
18.00 Série : Cannon.
Le testament de la mort.
18.50 Jeu : Des chiffres et des lettres.
D'Armand Jammot, présenté par Patrice Laffont.
19.05 D'accord, pas d'accord.
19.15 Actualités régionales.
19.40 Affaire suivante.
20.00 Journal.
20.30 Variétés : Champs-Elysées.
Emission présentée par Michel Drucker.
Avec Enrico Macias, France Gall, Dick Rivers, Marisa Berenson, Images, David et Jonathan, Murray Head, Philippe Gagnon, imitateur canadien, Danielle Darrieux et Raymond Pellegrin, une séquence mode à l'occasion du 40e anniversaire de Christian Dior et une interview de Jane Fonda réalisée à New-York pour la sortie du film, *le Lendemain du crime.*
21.55 Série : La flèche brisée.
La révolte.
22.20 Les enfants du rock.
Le clip de la semaine; Rock Report : magazine hebdomadaire d'actualités sur le rock ; Musicalifornia : Cyndi Lauper, la plus grande rivale de Madonna aux Etats-Unis.
23.55 Journal.

TROISIÈME CHAINE : FR3

14.00 Espace 3 : Objectif santé.
La névrite alcoolo-tabagique ; cuisine à bord.
14.15 Espace 3 : Portrait de la réussite.
14.30 Espace 3 : CIAT.
14.45 Musique.
Tango, de Strauss, par l'Orchestre national français de contrebasses.
14.55 Théâtre : Henri VI.
(2e partie). Cycle William Shakespeare (v.o.).
17.30 Jeu : Génies en herbe.
17.55 Dessin animé : Bucky et Pépito.
19.00 Flash d'informations.
19.15 Actualités régionales.
19.53 Dessin animé : Ulysse 31.
20.04 Disney Channel pour les tout-petits.
Winnie l'ourson.
20.35 Disney Channel pour les jeunes et les moins jeunes.
Dessins animés : Tends la patte, Donald pilote d'essai, Steamboat Willie ; à 21.00, un épisode de Gallegher.
22.00 Journal.
22.30 Série : Dynastie.
Soupçons.
23.20 Boîte aux lettres.
Magazine littéraire de Jérôme Garcin.
23.50 Prélude à la nuit.
Sonate en do majeur, K 330, de Mozart, interprétée par Andor Foldes, piano.

CANAL PLUS

14.00 Téléfilm : L'étrange Mr Ryder. 15.30 Série : Flash Gordon. 15.50 Série : Mr Gun. 16.20 Série : Cabou cadin. 16.40 Série : Espion à la mode. 17.30 Documentaire : Everest 83. 18.00 Téléfilm : Le vengeur solitaire. 19.30 Flash d'informations. 19.35 Top 50. 20.30 Téléfilm : La dernière cavale. 22.05 Les superstars du catch. 23.00 Flash d'informations. 23.10 Cinéma : Spasms □ Film canadien de William Fruet (1983). Avec Oliver Reed, Peter Fonda, Kerrie Keane. *Un scientifique s'intéresse à l'étrange relation télépathique qui semble unir un homme à un serpent. Un petit film d'épouvante bon marché, totalement invraisemblable, et sans grand intérêt.* **0.35 Cinéma : Baton-Rouge ■** Film français de Rachid Bouchareb (1985). Avec Jacques Penot, Pierre-Loup Rajot, Hammou Graia, Elaine Foster. **1.55 Cinéma : la Revanche de Freddy ■** Film américain de Jack Sholder (1985). Avec Mark Patton, Kim Myers, Robert Rusler. **3.20 Documentaire : French concession. 4.10 Cinéma : Samson et Dalila ■■** Film américain de Cécil B. De Mille (1949). Avec Hedy Lamarr, Victor Mature, George Sanders, Angela Lansbury, Henry Wilcoxon.

LA 5

14.00 Série : L'inspecteur Derrick. 15.05 Série : K 2000. 16.00 Série : Shérif, fais-moi peur. 16.50 Dessin animé : King Arthur. 17.20 Dessin animé : Princesse Sarah. 17.45 Série : Arnold et Willy. 18.15 Série : Jaimie. 19.05 Série : Happy days. 19.35 Série : Mission impossible. 20.30 Téléfilm : Terreur derrière les barreaux. Avec Cliff Deyoung, Stan Shaw, Terry Nunn. **21.55 Série : Hill Street Blues. 22.45 Série : L'inspecteur Derrick. 23.50 Série : Mission impossible. 0.45 Série : K 2000. 1.35 Téléfilm : Mission Monte-Carlo.**

M 6

14.30 Série : L'homme au Katana. Révolte à Old Point. **15.30 Hit des clubs.** Les meilleurs titres français et internationaux de la semaine. **16.30 Téléfilm : Le grand bonheur. 18.05 Magazine : Carabine FM. 18.30 Magazine : Turbo.** Tous les moteurs : automobile, avion, bateau, moto, camion. **19.00 Série : La petite maison dans la prairie.** Laura Ingalls Wilder (3e partie). **19.30 Journal. 19.50 Série : La petite maison dans la prairie.** Laura Ingalls Wilder (4e partie). **20.20 Jeu : Le 20.20.20. 20.35 Téléfilm : Svengali. 22.10 Musique : Rythmix.** Concert en public. **23.15 Série : Section 4.** Un témoin à abattre. **0.05 Magazine : Jazz 6.**

FRANCE-CULTURE

20.30 Nouveau répertoire dramatique. Brummel à Caen ou le consul des papillons, de Bernard Da Costa. **22.10 Démarches. 22.30 Musique : Manca 86.** Groupe Kaléidocollage, enregistrement public du 6 février, aux Ponchettes. **0.05 Clair de nuit.**

FRANCE-MUSIQUE

20.00 Concert (donné le 7 mars à l'Opéra-Comique) : Suite lyrique pour quatuor à cordes de Berg ; Quintette pour piano et cordes en ut majeur de Webern ; Sonate pour piano nº 9 en mi majeur, op. 14, nº 1 de Beethoven ; Trois pièces pour piano, op. 11 de Schönberg ; Quatuor à cordes en mi majeur, transcription de la sonate pour piano nº 9, op. 14, nº 1 de Beethoven ; Quatuor à cordes en la mineur, op. 29, D 804 de Schubert, par Stefan Litwin, piano et le Quatuor LaSalle (Walter Levin, violon, Henri Meyer, violon, Peter Kamnitzer, alto, Lee Fiser, violoncelle). **23.00 Nuits parallèles.** La sonate de printemps.

Dimanche 22 mars

PREMIÈRE CHAINE : TF 1

8.00 Bonjour la France.
Journal présenté par Jean-Claude Bourret.
9.00 Zappe ! Zappeur.
Emission de Christophe Izard.
Avec les marionnettes d'Yves Brunier.
La vache noirande ; Antivol ; Les Buzuck ; La maison de Toutou ; James Hound ; Satanas et Diabolo ; Calimero.
10.00 Série : Tarzan.
Les fanatiques.
11.00 Trente millions d'amis.
Emission de Jean-Pierre Hutin.
Les autres chiens de Balutin ; Profession : pompier-vétérinaire.
11.30 Magazine : Auto-moto.
12.00 Magazine : Télé-foot.
13.00 Journal.
13.25 Série : Starsky et Hutch.
L'étrangleur de Las Vegas (1re partie).
14.20 Variétés : A la folie, pas du tout et Sport dimanche.
Emission présentée par Patrick Poivre d'Arvor et Jean-Michel Leulliot.
Cross : championnat du monde à Varsovie ; Gymnastique : gala international à Vaulx-en-Velin.
15.30 Tiercé à Auteuil.
15.45 Sport dimanche (suite).
16.30 Variétés : A la folie, pas du tout (suite).
18.00 Série : Pour l'amour du risque.
Crime entre amis.
19.00 Magazine : Sept sur sept.
Emission de Jean Lanzi et Anne Sinclair.
Invité : Georges Kiejman.
19.55 Tirage du Loto sportif.
20.00 Journal.
20.35 Cinéma : les Sept Mercenaires ■■
Film américain de John Sturges (1960). Avec Yul Brynner, Steve McQueen, Charles Bronson, Elie Wallach, James Coburn.
▶ *Pour se protéger d'une bande de pillards, des paysans mexicains font appel à des mercenaires américains. Le film est librement inspiré des Sept Samouraï de Kurosawa. Sturges, cinéaste médiocre, n'a pas raté sa transposition. Dimension mythique, suspense bien dosé, tout concourt à faire des Sept Mercenaires un classique du western. On est loin de Ford ou de Mann, mais ce n'est pas mal non plus.*
22.35 Sport dimanche soir.
23.25 Journal.
23.55 Magazine : C'est à lire.
Emission de Luce Perrot.

DEUXIÈME CHAINE : A 2

8.30 Informations et météo.
8.35 Les chevaux du tiercé.
9.00 Connaître l'islam.
9.15 A Bible ouverte.
9.30 Foi et traditions des chrétiens orientaux.
10.00 Présence protestante.
10.30 Le jour du Seigneur.
11.00 Messe, célébrée en la paroisse de Saint-Maurice-sur-Dargoire (Rhône).
12.05 Dimanche Martin.
Entrez, les artistes.
13.00 Journal.
13.20 Tout le monde le sait.
Invités : Pina Magri, Bruno Grimaldi, Jacqueline Danno, Alain Marion (flûte), Raphaël Rochet (piano), le Piccolo Opéra de Paris.
14.30 Série : Mac Gyver.
Le Triangle d'or.
15.20 L'école des fans.
Invité : Carlos.
16.25 Le kiosque à musique.
17.00 Téléfilm : Un camion en or massif.
De Robert Michael Lewis. Avec Henry Fonda, Leonard Nimoy, James McEachin, Elena Verdugo.
Un officier de police intègre, sur le point de prendre sa retraite, se laisse tenter par un hold-up...
18.15 Stade 2.
19.30 Série : Maguy.
Recherche sosie désespérément.
Avec Rosy Varte, Jean-Marc Thibault, Marthe Villalonga, Henri Garcin.
20.00 Journal.
20.35 Série : Les enquêtes du commissaire Maigret.
Maigret en vacances. Téléfilm de Claude Barma, d'après Georges Simenon. Avec Jean Richard, Georges Aubert, Chantal Baulier.
Drôles de vacances ! Mme Maigret est hospitalisée... et le commissaire reçoit un étrange message concernant une jeune malade qui se trouve chambre 15...
21.50 Magazine : Projection privée.
De Marcel Jullian. Joseph Kessel et Frédéric Rossif.
23.00 Journal.

TROISIÈME CHAINE : FR 3

9.00 Debout les enfants.
Winnie l'Ourson.
9.25 Amuse 3.
Croqu'soleil ; Ulysse 31 ; En route pour Zanzibar.
10.00 Magazine : Mosaïque.

12.00 Espace 3 : Entreprise.
12.30 Espace 3 : A travers champs.
13.00 Dialectales.
13.30 Forum RMC-FR3.
14.30 Expression directe.
14.50 Sports loisirs.
Aéronautique : Paris-Pékin-Abou-Dhabi ; Stock-car à Bercy ; portrait de Patrick Edlinger ; Jumping à Bordeaux ; Golf à Lyon.
17.00 Amuse 3.
Demetan.
17.25 Dessin animé : Lucky Luke.
17.50 Dessin animé : Petzi.
17.55 Documentaire : Splendeur sauvage.
18.25 RFO Hebdo.
18.55 Amuse 3 (suite).
Signé Cat's Eyes ; Muppet Babies.
19.45 Jeu : Cherchez la France.
20.04 Série : Benny Hill.
20.35 Les géants de la musique.
Cycle Georg Solti.
Symphonie classique, opus 25, de Serge Prokofiev ; Symphonie nº 1 en fa mineur, opus 10, de Dimitri Chostakovitch ; ouverture de la Khovantchina, de Moussorgsky, par l'Orchestre symphonique de Chicago. Concert retransmis en simultané et en stéréo sur France-Musique.
21.35 Court métrage français.
21.45 Magazine : Calibre, le petit hebdo du polar.
21.55 Journal.
22.30 Cinéma de minuit : les Contrebandiers de Moonfleet ■■■
Film américain de Fritz Lang (1955). Avec Stewart Granger, John Whiteley, George Sanders, Joan Greenwood.
Dans l'Angleterre du dix-huitième siècle, un orphelin est confié au chef d'une troupe de contrebandiers. Parviendra-t-il à récupérer le fabuleux trésor que lui a laissé sa famille ? Le cinéma d'aventures hollywoodien vu à travers les yeux d'un enfant ; merveilleux, fantastique, réflexion sur l'enfance, ses mythes et ses mystères, le film de Lang est une féerie d'une rare intelligence, en plus d'un très remarquable film d'action. Un grand classique qu'on ne se lasse pas de revoir.
23.55 Prélude à la nuit.

CANAL PLUS

7.00 Ça cartoon ! 7.45 Cabou cadin. Denis la menace ; Punky Brewster ; Téléminifables et Eggville. **8.40 Cinéma : Tuez-les tous et revenez seul □** Film italien d'Enzo Castellari (1970). Avec Chuck Connors, Frank Wolf, Franco Citti, Leo Anchoriz. **10.15 Cinéma : Un fauteuil pour deux ■■** Film américain de John Landis (1983). Avec Dan Aykroyd, Eddie Murphy, Ralph Bellamy, Don Ameche, Jamie Lee Curtis. **12.00 Camille plus. 13.00 Flash d'informations. 13.05 Série : Rawhide. 14.00 Téléfilm : L'hôpital en flammes. 15.30 Documentaire : Les animaux du soleil.** Réveil des babouins. **15.55 Cabou cadin. 16.15 Basket professionnel américain.** Les Lakers de Los Angeles contre les Bulls de Chicago. **17.45 Cinéma : Electric dreams ■** Film anglais de Steve Barron (1984). Avec Lenny von Dohlen, Virginia Madsen, Maxwell Canfield, Bud Cort. *Un ordinateur d'une rare intelligence prend vie à la suite d'un accident, et tombe amoureux de la voisine de palier de son propriétaire. Une comédie légère et anodine. Le scénario offrait sans doute d'autres possibilités ; on peut se laisser charmer par le joli visage de Virginia Madsen.* **19.30 Flash d'informations. 19.35 Ça cartoon ! 20.30 Cinéma : Reds ■■■** Film américain de Warren Beatty (1982). Avec Warren Beatty, Diane Keaton, Jerzy Kosinski, Jack Nicholson, Maureen Stapleton. *La vie du journaliste américain John Reed, témoin et sympathisant de la révolution d'Octobre. Une fresque ambitieuse réalisée avec beaucoup de maestria par le comédien Warren Beatty. Pas seulement un regard original (presque le premier) sur la révolution léniniste, mais aussi un témoignage habile sur l'intelligentsia de gauche aux Etats-Unis pendant l'entre-deux-guerres. Un grand film épique.* **23.35 Flash d'informations. 23.45 Cinéma : la Chatte ■■** Film français d'Henri Decoin (1958). Avec Françoise Arnoul, Bernard Blier, Bernard Wicki, Kurt Meisel, André Versini, Roger Hanin. **1.30 Série : Espion à la mode. 2.15 Série : Cisco Kid.**

LA 5

7.00 Dessins animés : Les Schtroumpfs. 8.15 Dessin animé : Princesse Sarah. 8.45 Série : Arnold et Willy. 9.10 Dessin animé : King Arthur. 9.40 Série : Happy days. 10.05 Série : Arnold et Willy. 10.35 Série : Shérif, fais-moi peur. 11.25 Série : Mission impossible. 12.20 Série : Jaimie. 13.10 Série : Kojak. 14.00 Série : L'inspecteur Derrick. 15.05 Série : K2000. 16.00 Série : Shérif, fais-moi peur. 16.50 Dessin animé : King Arthur. 17.15 Dessin animé : Princesse Sarah. 17.45 Série : Arnold et Willy. 18.15 Série : Jaimie. 19.05 Série : Happy days. 19.35 Série : Mission impossible. 20.30 Cinéma : Pulsions ■■ Film américain de Brian De Palma (1981). Avec Michael Caine, Angie Dickinson, Nancy Allen, Keith Gordon, Dennis Franz. *Un adolescent enquête, avec l'aide d'une prostituée, sur une série de meurtres particulièrement sadiques. Comme toujours, De Palma fait référence à Hitchcock ; mais dans ce polar psychanalytique plutôt baroque, il faut surtout admirer la virtuosité plastique et le savoir-faire du metteur en scène. Qualités formelles assez gratuites, qui suffisent toutefois à faire de Pulsions le film le plus achevé de son auteur.* **22.20 Série : Hill street blues. 23.15 Série : L'inspecteur Derrick. 0.20 Série : Mission impossible. 1.15 Série : K2000. 2.05 Série : Jaimie.**

M 6

11.15 Variétés : Midi 6. 11.45 Jeu : Atoukado. 12.45 Journal. 13.00 Série : Les routes du paradis. Le ciel. **14.00 Jeu : Hou la la.** Emission de Georges Lang. **15.00 Série : L'île fantastique.** Le danseur et l'absence. **16.00 Musique : Revenez quand vous voulez.** Emission de Philippe Meyer. A la découverte d'une œuvre, d'un compositeur ou d'un genre musical. **18.00 Magazine : Images et dessert.** Magazine des gastronomes de l'image. **19.00 Série : La petite maison dans la prairie.** Un nouveau départ (1re partie). **19.30 Journal. 19.45 Série : La petite maison dans la prairie.** Un nouveau départ (2e partie). **20.20 Jeu : Le 20.20.20. 20.30 Téléfilm : Claire détective. 22.05 Journal et supplément sport. 22.20 Musique : Concert. 0.20 Flash d'informations. 0.25 Musique : 6 Nuit.**

FRANCE-CULTURE

20.30 Atelier de création radiophonique. Henri Frédéric Chopin, poète sonore. **22.30 Musique : Ricercare.** Violons sans basse ; œuvres de Jean-Marie Leclair, Joseph Haydn, Bohuslav Martinu, Zoltan Kodaly, Luciano Berio.

FRANCE-MUSIQUE

20.55 Concert (en direct du Fisher Avery Hall de New-York) : Carnaval, ouverture op. 92 ; Symphonie nº 9 en mi mineur op. 95 de Dvorak ; Les tableaux d'une exposition de Moussorgski (orchestration Maurice Ravel) par l'Orchestre national de France, dir. Lorin Maazel. **23.00 Les soirées de France-Musique.** Climats : Syama Sastri et Swati Tirunal, compositeurs de l'Inde du Sud ; à 1.00 Champ d'étoiles, voyage à travers la chanson.

WEEK-END D'UN CHINEUR

Samedi 21 mars

Arles, 14 h : douze tapis persans, 1900 et 1940 ; livres modernes; **Bolbec**, 14 h : tableaux, livres, céramiques et meubles anciens; **Cosne-sur-Loire**, 14 h : mobilier rustique et de style; **Gien**, 14 h : grands vins de divers millésimes; **Marseille**, (H. Castellane), 14 h 30 : collection d'affiches de cinéma; **Valence**, 14 h 30 : mobilier 17e, 18e, 19e; tableaux.

Dimanche 22 mars

ILE-DE-FRANCE

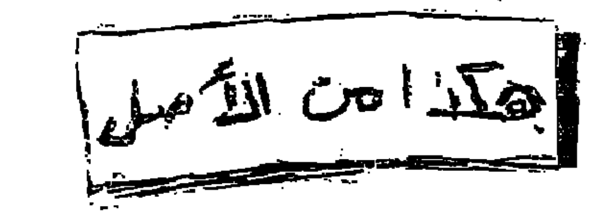
Chartres, 10 h et 13 h 30 : jeux, poupées, jouets anciens; collection de trente cuisinières de poupées; **L'Isle-Adam**, 14 h 30 : voitures de collection (Lamborghini 1967, Jaguar 1951), meubles, objets d'art, tableaux ; **Rambouillet**, 14 h 30 : tableaux et sculpteures orientalistes; **Versailles**, (hôtel Rameau), 14 h : sièges et meubles 18e, 19e; art nouveau; **Versailles**, (impasse Chevau-Légers), 10 h 30 et 14 h : estampes, lithos, tableaux et sculptures modernes; **Versailles** (galerie Chevau-Légers), 10 h et 14 h 15 : livres anciens et modernes.

PLUS LOIN

Alençon, 14 h 15 : bijoux, arts d'Asie, tapis d'Orient; **Nice** (hôtel Westminster), 9 h 30, 14 h : mobilier 17e, 18e, 19e; bijoux, argenterie; **Noyon**, 14 h : mobilier 18e, 19e; armes, argenterie et jouets: **Manosque**, 14 h 15 : faïences 18e, collection de poupées, mobiliers 17e, 18e, 19e; **Vernon**, 14 h 30 : mobilier ancien, d'époque et de style; argenterie; **Dijon**, 11 h, 14 h : monnaies de collection, mobilier 18e, 19e; **Laigle**, 14 h : mobilier ancien, rustique et de style; armes; **Louviers**, 14 h 30 : faïences, porcelaines, grès émaillés ; **Rouen**, 14 h 30 : Extrême-Orient.

FOIRES ET SALONS

Paris : musée Jacquemart-André; **Lyon**; **Rennes**; **Beaune**.

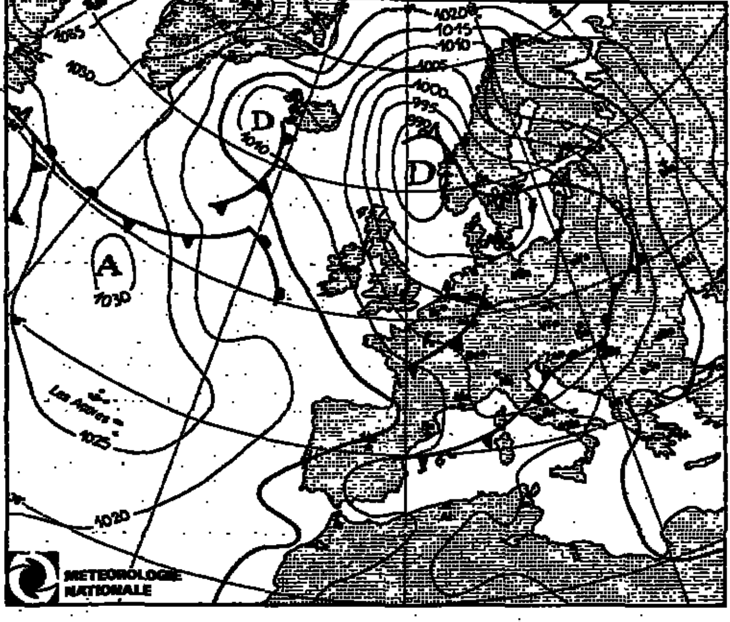


هكذا من الأصل

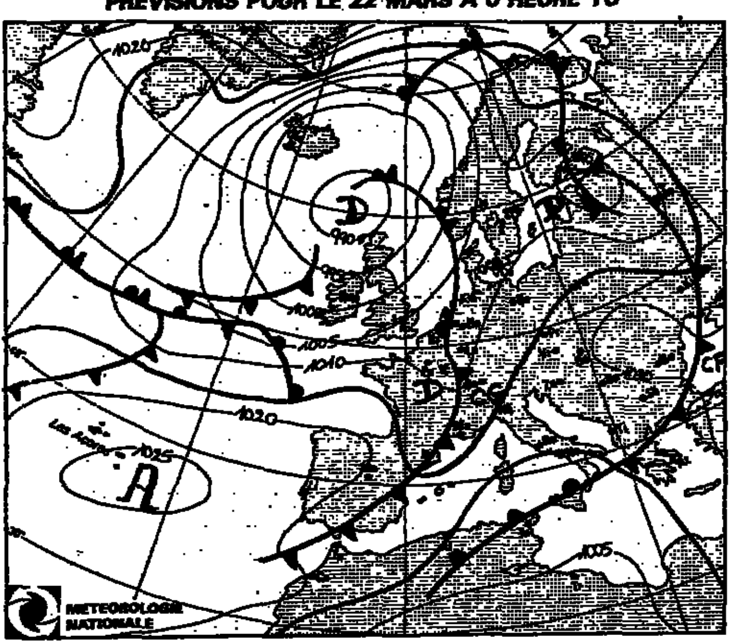
Informations « services »

MÉTÉOROLOGIE

SITUATION LE 20 MARS 1987 A 0 HEURE TU



PRÉVISIONS POUR LE 22 MARS A 0 HEURE TU



Evolution probable du temps en France entre le vendredi 20 mars à 0 heure et le dimanche 22 mars à 24 heures.

Une vaste zone dépressionnaire centrée en mer du Nord donne un temps perturbé sur l'ouest de l'Europe. Une perturbation traversera la France samedi, elle sera suivie d'un temps instable avant l'arrivée d'une nouvelle perturbation.

Samedi 21 mars : une zone pluvieuse axée le matin de la Bretagne à l'Aquitaine traverse la France en cours de journée, elle se situera en soirée du Roussillon au Massif Central et au Jura. Les pluies seront modérées mais souvent persisteront quelques heures. Sur les régions méditerranéennes, après de belles éclaircies matinales, le ciel deviendra plus nuageux l'après-midi.

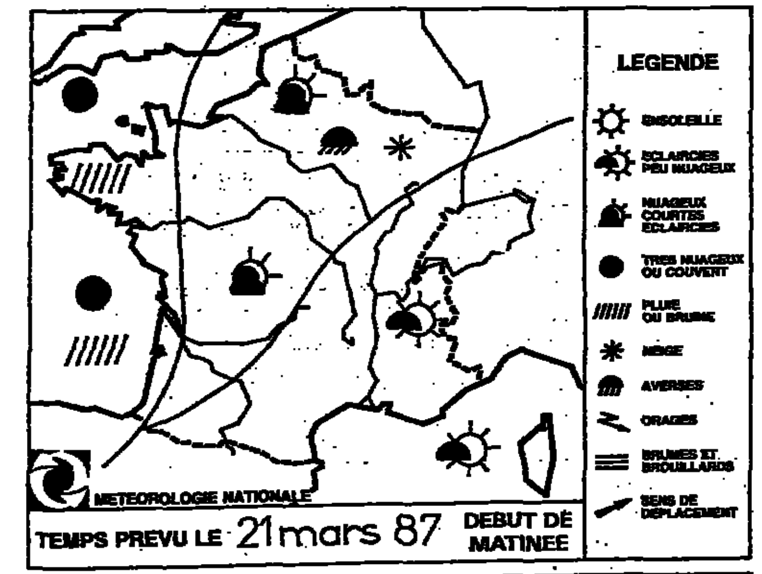
Sur les régions de la moitié nord-ouest, peu à peu, en cours d'après-midi, des éclaircies se développeront. Il y aura des averses sur la Bretagne, la Normandie, le Val de Loire et la Vendée.

Le vent de sud-ouest sera assez fort le matin sur la côte atlantique.

Encore de faibles gelées matinales entre –2 à 0 degrés sur les régions de l'intérieur, 2 à 4 degrés près de la Méditerranée et 5 à 6 degrés sur l'Ouest.

Dans la journée, il fera de 6 à 8 degrés sur la moitié nord et de 10 à 14 degrés sur la moitié sud.

Dimanche 22 mars : temps nuageux avec pluie ou neige locale des régions méditerranéennes aux Alpes et à la Franche-Comté. Ailleurs il y aura des bancs de brouillard mais le ciel sera en général peu nuageux.



TEMPS PREVU LE 21 mars 87 DEBUT DE MATINEE

TEMPÉRATURES maxima - minima et temps observé
Valeurs extrêmes relevées entre le 19-3 à 6 h TU et le 20-3-1987 à 6 h TU — le 20-3-1987

FRANCE			
AJACCIO	14	7	P
BIARRITZ	19	3	A
BORDEAUX	10	0	A
BOURGES	8	0	C
BREST	7	0	A
CAEN	6	1	A
CHERBOURG	5	0	A
CLERMONT-FERR.	9	-1	A
DIJON	6	0	A
GRENOBLE St-M-H	14	1	C
LILLE	5	0	A
LIMOGES	7	-3	D
LYON	10	0	A
MARSEILLE-MAR.	13	3	D
NANCY	7	-1	N
NANTES	9	-1	D
NICE	17	6	D
PARIS-MONTS.	6	1	D
PAU	9	0	A
PERPIGNAN	12	4	D
RENNES	7	0	A
ST-ÉTIENNE	9	-2	*
STRASBOURG	6	0	A
TOURS	7	-1	D
TOULOUSE	11	1	D
POINTE-À-P.	30	21	D

ETRANGER			
ALGER	16	6	D
AMSTERDAM	6	-1	A
ATHÈNES	14	6	D
BANGKOK	37	28	D
BARCELONE	16	6	P
BELGRADE	15	6	C
BERLIN	8	-2	N
BRUXELLES	4	-1	A
LE CAIRE	17	9	N
COPENHAGUE	3	-1	A
DAKAR	33	17	D
DELHI	33	21	C
DJERBA	17	9	N
GENÈVE	8	3	A
HONGKONG	26	23	P
ISTANBUL	7	3	D
JÉRUSALEM	11	0	N
LISBONNE	15	8	D
LONDRES	8	1	N
LOS ANGELES	17	10	D
LUXEMBOURG	2	-5	D
MADRID	15	0	D
MARRAKECH	18	11	C
MEXICO	28	11	B
MILAN	12	3	N
MONTRÉAL	6	-6	C
MOSCOU	0	-7	C
NAIROBI	29	14	C
NEW-YORK	12	1	D
OSLO	2	-1	*
PALMA-DE-MAJ.	14	8	C
PÉKIN	9	-3	C
RIO-DE-JANEIRO	28	24	N
ROME	14	11	C
SINGAPOUR	32	25	C
STOCKHOLM	-1	-1	*
SYDNEY	27	19	C
TOKYO	13	9	N
TUNIS	20	8	N
VARSOVIE	5	-1	N
VENISE	10	3	B
VIENNE	5	1	*

A	B	C	D	N	O	P	T	*
averse	brume	ciel couvert	ciel dégagé	ciel nuageux	orage	pluie	tempête	neige

★ TU = temps universel, c'est-à-dire pour la France : heure légale moins 2 heures en été ; heure légale moins 1 heure en hiver.

(Document établi avec le support technique spécial de la Météorologie nationale.)

BULLETIN D'ENNEIGEMENT

Voici les hauteurs d'enneigement aux 18 et 19 mars 1987. Elles nous sont communiquées par l'Association des maires des stations françaises de sports d'hiver (61, boulevard Haussmann, 75008 Paris), qui diffuse aussi ces renseignements sur répondeur téléphonique au 42-66-64-28.

Les chiffres indiquent, en centimètres, la hauteur de neige en bas puis en haut des pistes.

SAVOIE, HAUTE-SAVOIE

Les Arcs : 70-200 ; Notre-Dame-de-Bellecombe : 40-100 ; Carroz-d'Araches : 50-220 ; Chamonix-Mont-Blanc : 20-240 ; La Chapelle-d'Abondance : 45-90 ; Châtel : 115-175 ; La Clusaz-Manigod : 20-230 ; Combloux : 40-160 ; Les Contamines-Montjoie : 30-170 ; Le Corbier : 55-110 ; Courchevel : 140-210 ; Crest-Voland : 60-160 ; Flaine : 130-230 ; Les Gets : 40-95 ; Le Grand-Bornand : 70-160 ; Megève : 35-160 ; Les Menuires : 75-220 ; Méribel : 110-210 ; La Norma : 20-110 ; La Plagne : 150-240 ; Pralognan-la Vanoise : 95-145 ; Praz-de-Lys-Sommand : 60-140 ; Praz-sur-Arly : 40-130 ; La Rosière : 150-250 ; Saint-Gervais-Le Bettex : 60-140 ; Thollon-les-Mémises : 30-100 ; Tignes : 170-215 ; La Toussuire : 110-130 ; Val-Cenis : 30-90 ; Val-d'Isère : 135-190 ; Valfréjus : 60-160 ; Valloire-Galibier : 35-120 ; Valmorel : 85-155 ; Val-Thorens : 175-220.

ISÈRE

L'Alpe-d'Huez : 130-220 ; Alpe du Grand-Serre : 55-125 ; Auris-en-Oisans : 50-65 ; Autrans : 60-100 ; Chamrousse : 100-150 ; Lans-en-Vercors : 70-90 ; Le Collet-d'Allevard : 50-100 ; Les Deux-Alpes : 90-290 ; Les Sept-Laux : 60-150 ; Saint-Pierre-de-Chartreuse : 50-100 ; Villard-de-Lans-Corrençon : 70-90.

ALPES DU SUD

Allos-Le Seignus : 55-85 ; Auron : 45-90 ; *Beuil : 45-50 ; La Colmiane-*Valdeblore : 30-55 ; La Foux-d'Allos : 25-45 ; Isola-2000 : 105-145 ; Montgenèvre : 60-100 ; Orcières-Merlette : 25-45 ; Pra-Loup : 20-45 ; Risoul-1850 : 50-65 ; Le Sauze : 20-90 ; Serre-Chevalier : 25-*100* ; Superdévoluy, *60-120* ; Valberg : 50-55.

PYRÉNÉES

Ax-les-Thermes : 0-40 ; Barèges : 10-80 ; Cauterets-Lys : 40-140 ; Font-Romeu : 10-20 ; Gourette : 20-100 ; Pyrénées-2000 : 40-40 ; Saint-Lary-Soulan : 15-25 ; Superbagnères : 10-60.

MASSIF CENTRAL

Le Mont-Dore : 5-40 ; Super-Besse : 0-30 ; Super-Lioran : 0-15.

JURA

Métabief : 40-120 ; Les Rousses : 50-100.

VOSGES

Le Bonhomme : 40-50 ; La Bresse : 30-50 ; Gérardmer : 30-75 ; Ventron : 20-40.

LES STATIONS ÉTRANGÈRES

Pour les stations étrangères, on peut s'adresser à l'office national du tourisme de chaque pays. Allemagne : 4, place de l'Opéra, 75002 Paris, tél. : 47-42-04-38 ; Andorre : 111, rue Saint-Honoré, 75001 Paris, tél. : 45-08-50-28 ; Autriche : 47, avenue de l'Opéra, 75002 Paris, tél. : 47-42-78-57 ; Italie : 23, rue de la Paix, 75002 Paris, tél. : 42-66-66-68 ; Suisse : 11 *bis*, rue Scribe, 75009 Paris, tél. : 47-42-45-45.

JOURNAL OFFICIEL

Sont publiés au *Journal officiel* du vendredi 20 mars 1987 :

DES DÉCRETS

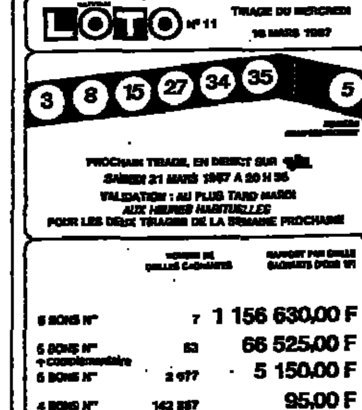
● Nº 87-178 du 19 mars 1987 portant création d'un système de fabricaion et de gestion informatisée des cartes nationales d'identité ;

● Nº 87-179 du 19 mars 1987 relatif au relevé d'une empreinte digitale lors d'une demande de carte nationale d'identité ;

● Nº 87-182 du 19 mars 1987, fixant les mesures de gestion et de conservation des ressources halieutiques dans les eaux territoriales et la zone économique au large des côtes de Saint-Pierre-et-Miquelon.

UN ARRÊTÉ

● Du 10 mars 1987 complétant l'arrêté du 12 mars 1973 modifié et complété fixant la liste des services urbains de transport en commun de voyageurs dont les agents peuvent être habilités à constater les infractions affectant dans les agglomérations la circulation, l'arrêt et le stationnement des véhicules de ces services en application de l'article R 250-1 du code de la route.



PHILATÉLIE

La série artistique a vingt-cinq ans !

La série artistique des timbres de France (à ses débuts, série « tableaux ») fête ses vingt-cinq ans.

En 1961, le ministre des postes, M. Maurice-Bokanowski, et son directeur général, M. Faucon, suscitent l'émission de quatre timbres-poste aux dimensions inhabituelles.



Pour la première fois au monde, des timbres de grand format sont consacrés à la reproduction d'œuvres plastiques modernes ou contemporaines. Les quatre premiers artistes distingués sont Matisse *(notre illustration), Braque, Cézanne et La Fres*naye, en novembre 1961.

Depuis, cent seize timbres sont entrés dans cette série qui répond à trois exigences :

– rappeler les grandes œuvres du passé dans le patrimoine français, de la préhistoire au dix-huitième siècle (quarante-trois timbres) ;

– illustrer l'évolution moderne de l'art en France, du dix-neuvième au début du vingtième (vingt-six timbres de 1815 à 1920) ;

– participer à la consécration des grandes œuvres contemporaines (quarante-sept timbres – bientôt quarante-huit avec, en avril, Bram Van Velde, – de 1920 à nos jours).

Pour fêter ce vingt-cinquième anniversaire, M. Maurice Bruzeau, directeur du Musée de la poste de Paris, a décidé de faire les choses en grand.

Du 30 mars au 9 mai, le Musée de la poste présentera en effet au public une ou plusieurs œuvres d'artistes vivants ayant apporté leur contribution à cette série artistique. Sur un même plateau seront donc réunis Agam, Alechinsky, Balthus, Boyan, Brayer, Buffet, Carzou, César, Chapelain-Midy, Dali, Dewasne, Estève, Folon, Gid, Hartung, Hélion, Manessier, Masson, Mathieu, Messagier, Pignon, Soulages, Trémois et Vasarely. Une exposition exceptionnelle pour ne pas dire unique !...



★ Musée de la poste, 34, boulevard de Vaugirard, Paris-15e (tél. : 43-20-15-30), métro Montparnasse-Bienvenüe. Entrée libre. Une oblitération temporaire spéciale *(notre illustration)* se substituera à celle habituelle du Musée de la poste pendant la durée de l'exposition, du 30 mars au 9 mai.

Rubrique réalisée par la rédaction du *Monde des philatélistes*.
24, rue Chauchat, 75009 Paris.
Tél. : (1) 42-47-99-08.

En filigrane

● **Edouard Herriot.** – A l'occasion du trentième anniversaire de la disparition d'Edouard Herriot (1905-1957), maire de Lyon, un bureau temporaire muni d'un cachet illustré sera ouvert le samedi 28 et le dimanche 29 mars à l'Atrium de l'hôtel de ville, place des Terreaux, à Lyon. (Renseignements : Christian Kopp, 22, avenue de la République, 69160 Tassin-la-Demi-Lune.)

● **La Croix-Rouge à Domont.** – Le comité de la Croix-Rouge de Domont (Val-d'Oise) organise, samedi 4 et dimanche 5 avril, une exposition pour fêter le quarantième anniversaire de sa création, à la salle des fêtes de Domont. Un bureau temporaire muni d'une oblitération spéciale y fonctionnera. *(Renseignements : Comité de la* Croix-Rouge, 4, rue Henry-Dunant, 95330 Domont.)

● **Cachets de Neuchâtel.** – A partir du jeudi 9 avril, les neuf bureaux de poste de Neuchâtel (Suisse) disposeront d'un cachet d'oblitération publicitaire comportant le texte « Neuchâtel, capitale de la technologie de pointe ». Un jeu de ces neuf cachets *pourra* être obtenu au stand philatélique des PTT ou à celui de la Société philatélique de Neuchâtel au Salon Expo-Loisirs, qui aura lieu du 9 au 12 avril. (Renseignements : M. Paul Seinet, Petit-Pontarlier 9, 2006 Neuchâtel, Suisse.)

● **La Poste victime d'un vol de timbres.** – Les P et T ont été victimes d'un important vol de timbres *le 19 février, et ont porté* plainte contre X. Le colis dérobé contenait pour 410 000 F de timbres, soit environ 200 000 vignettes (le 2,20 F *Redon*, le 2,20 F *Liberté-Philexfrance*, et le 1,90 F *Thiers*, volés avant leur mise en vente officielle !). Une partie des timbres, que des personnes tentaient d'écouler, a été saisie le *18 mars. La police pense pouvoir* rapidement remonter la filière.

● **Administrations postales étrangères.** – Voici la suite de la liste des adresses des administrations postales étrangères :

Equateur : Ministerio de Obras Publicas y Comunicaciones, Direccion general de Correos, departamento filatelico y museo C-O-5, Quito, Equateur.

Hongrie : Administration centrale des Postes et Télécommunications de Hongrie, H-1520 Budapest, Hongrie.

Groenland : Gronlands Postvaesens frimaerkesalg, PO Box 100, strandgade 100, 1004 Copenhague, Danemark.

EN BREF

● **BIENFAISANCE : les Petits Chanteurs de Bourges pour le Liban.** – Dimanche 22 mars, en l'église maronite Notre-Dame-du-Liban de Paris, 15, rue d'Ulm, Paris-5e, Pueri Cantores, la chorale des Petits Chanteurs de Bourges donnera un concert dont le profit ira aux enfants libanais orphelins et deshérités.

● **GALA : jeunes contre la drogue.** – D'après les statistiques du ministère de la santé, 80 % des drogués ont entre dix-huit et vingt-cinq *ans. Ces quelque cent mille jeunes* ont certes besoin de soins, mais aussi d'un appui psychologique pour permettre leur réinsertion sociale. Les étudiants de Prép.-HEGI (classes préparatoires aux hautes études de gestion internationale) organisent le lundi 23 mai, à 21 heures, au Théâtre de la Porte-Saint-Martin, un concert sous la présidence de M. François Léotard, ministre de la *culture et de la communication*. Gérard Longuet, secrétaire d'Etat chargé des postes et télécommunications, Mme Micheline Chaban-Delmas et *Régine*, du docteur Claude Olievenstein, de MM. Pierre Jourdan et Marcel Jullian et de Me Mac Avoy. Les bénéfices seront intégralement versés à un organisme luttant contre la toxicomanie. Le pianiste Pierre Volondat interprétera des œuvres de Beethoven, Chopin, Debussy et Scriabine.

★ Places de 100 F à 250 F. Location : 3 FNAC et Théâtre de la Porte-Saint-Martin.

● **SOLIDARITÉ : Auguste-Tournay.** – Fondée en 1971, l'Association Auguste-Tournay se consacre à la rééducation des infirmes moteurs cérébraux. Une infirmité qui se caractérise par un manque de coordination des mouvements, des difficultés au niveau de l'élocution, parfois de la déglutition, et très souvent une dimunution grave du sens de l'équilibre. L'Association est obligée, pour poursuivre ses efforts, de transférer ses établissements sur un terrain sis chemin de Terron, à Nice, mais le financement de l'opération, malgré l'aide de la ville de Nice, du conseil général et du conseil régional, lui laisse la charge d'un emprunt de 14 millions de francs, soit un remboursement d'annuités, pendant dix-neuf ans, de 1 620 000 francs. L'Association Auguste-Tournay lance donc un appel à la solidarité pour lui permettre de continuer son action.

★ Association régionale Auguste-Tournay, 5, place Garibaldi, 06300 Nice. Tél. : (93) 80-11-41.

Les mots croisés se trouvent dans « le Monde sans visa » page 18

Défense

Les Saoudiens pourraient commander des sous-marins classiques à la France

Le ministre saoudien de la défense, l'émir Sultan Ben Abdel Aziz, a annoncé, jeudi 19 mars à Ryad, que le roi Fahd fera, lui-même, prochainement le choix des chantiers navals étrangers auxquels l'Arabie saoudite commandera des sous-marins d'attaque à propulsion classique. C'est à la fin de l'année dernière (*le Monde* du 4 décembre 1986) *que les Saoudiens ont lancé* un appel d'offres international pour un tel marché auprès de six pays européens : la France, les Pays-Bas, la Grande-Bretagne, l'Allemagne fédérale, l'Italie et la Suède. L'étude détaillée des différentes propositions est achevée, selon le ministre saoudien de la défense.

Forte de deux mille hommes, la marine royale saoudienne disposait, *jusqu'en 1980, de navires côtiers* ne dépassant pas 800 tonnes, à pleine charge, et d'origine américaine pour l'essentiel si l'on ne tient pas compte des unités affectées au corps des gardes-côtes. En 1980, cette marine de guerre s'est considérablement étoffée avec la commande, à la France, de quatre frégates de 2 000 tonnes, de deux pétroliers-ravitailleurs de 10 000 tonnes et de vingt-quatre hélicoptères Dauphin porteurs de missiles air-surface, pour un montant de 25 milliards de francs environ. Depuis la livraison de ces bateaux, la marine compte 4 000 hommes.

Le projet saoudien consiste, désormais, à créer deux bases navales en mer Rouge et dans le Golfe, à partir desquelles évolueraient six ou huit sous-marins d'attaque à propulsion classique dont la marine actuelle de Ryad est dépourvue. Le sous-marin français qui intéresse les Saoudiens est un sous-marin (diesel électrique) de *1 200 tonnes de la classe Agosta* et déjà en service dans la marine française (quatre exemplaires), espagnole (quatre) et pakistanaise (deux). La France s'est interdit de vendre les sous-marins à propulsion nucléaire lance-torpilles, de la classe du Rubis, qu'elle assemble dans ses propres arsenaux.

Selon des informations de source française, le choix de Ryad ne serait pas annoncé avant la fin du mois d'avril. Mais des sources industrielles étrangères, notamment les chantiers concurrents des arsenaux français, laissent entendre que les *préférences saoudiennes*, pour ce marché évalué à 4 milliards de dollars, se seraient d'ores et déjà portées sur la France. A Paris, les responsables au ministère de la défense affirment n'en rien savoir.

Aérospatiale
Des livres pour Hermès

La Grande-Bretagne participera à la phase préparatoire du programme de l'avion spatial européen Hermès *à concurrence de 2 millions de livres* (près de 20 millions de francs), a indiqué, jeudi 19 mars, à Paris, le responsable du Centre spatial britannique, M. Roy Gibson. Cette première étape, qui coûtera environ 330 millions de francs, devrait aboutir, à l'été 1987, au lancement du programme définitif de réalisation d'Hermès. – (*AFP*.)

loterie nationale — SUSPENSE — TRANCHE N28 DU
TIRAGE DU JEUDI 19 MARS 1987
LE NUMERO 281296 GAGNE LE LOT DE 1 000 000,00 F
LES BILLETS SE TERMINANT PAR 093 GAGNENT 1 500,00 F
AVEC LE MÊME BILLET, PROCHAIN TIRAGE DEMAIN



REPRODUCTION INTERDITE

OFFRES D'EMPLOIS

Le Groupe EGOR rappelle aux lecteurs du Monde les postes qu'il leur a proposés cette semaine :

LES MUTUELLES DE LOIRE ATLANTIQUE

. JEUNE RESPONSABLE ETUDES INFORMATIQUES H/F — Réf. VM 2/1650 B

Systèmes de communications militaires

. INGENIEUR CONCEPTEUR RESEAUX — Réf. VM 32/1386 Z

. INGENIEUR D'ETUDES SYSTEMES — Réf. VM 32/1386 Y

Si vous êtes intéressé par l'un de ces postes, nous vous proposons de nous adresser un dossier de candidature en précisant la référence choisie :

GROUPE EGOR
8, rue de Berri - 75008 PARIS

egor

PARIS BORDEAUX LYON NANTES STRASBOURG TOULOUSE
BELGIQUE DEUTSCHLAND ESPANA GREAT-BRITAIN ITALIA PORTUGAL BRASIL CANADA JAPAN

QUOTIDIEN DE PROVINCE recherche

JOURNALISTE CONFIRMÉ

Diplômé de l'enseignement supérieur, pour prendre la responsabilité d'une équipe d'une dizaine de journalistes et animer un réseau de correspondants. Formation économique souhaitée et bonne connaissance des dossiers politiques.

Ecrire sous le n° 8429 M LE MONDE PUBLICITÉ 5, rue de Monttessuy, Paris-7e.

URGENT
CHEF HAUTE CUISINE
Pour Pays de Galles. Dîners (30 couv.) dans demeure XVIe. Contacter M. CHEVREL à Niort 16/49-79-10-11 ou Mme WATSON 19-44/348-840-212.

propositions diverses

« Emplois et Carrières de la Fonction publique » n° spécial de FRANCE CARRIÈRES chez votre marchand de journaux en région parisienne.

L'IMMOBILIER

appartements ventes

7e arrdt

Mo BAC
Bon immeuble, poutres, liv., 1 chbre, entrée, cuis., bns, w.-c., chauffage central. 38, rue des Saints-Pères. Samedi, dimanche, 14 h-17 h.

Mo BAC
Bon immeuble, poutres, liv., 1 chbre, entrée, cuis., bns, w.-c., chauffage centr. 38, rue des Saints-Pères. Samedi, dimanche, 14 h-17 h.

8e arrdt

PIERRE-Ier-DE-SERBIE EXCEPTIONNEL SUPERBE TRIPLEX
DANS HOTEL PARTICULIER Jardins hiver et été, parkings. Prix élevé justifié. EXCLUSIVITÉ C.E.A./MARTY Tél. : 42-66-03-20.

9e arrdt

Mo NOTRE-DAME-LORETTE
Bon imm. p. de taille, liv., s. à manger, 3 chbres, entrée, cuis., bns + serv., ch. centr. ind. Peu de charges. 59, RUE DE MAUBEUGE. Sam., dim., lund., 14 h-17 h.

Mo NOTRE-DAME-LORETTE
Bon imm. p. de taille, liv., s. à manger, 3 chbres, entrée, cuis., bns + serv., ch. centr. ind. Peu de charges. 59, RUE DE MAUBEUGE. Sam., dim., lun., 14 h-17 h.

14e arrdt

PARC MONTSOURIS
(Près) DANS BELLE MAISON 150 m² EN DUPLEX ENCORE DISPONIBLE REZ-DE-CH., superbe séj. éclairé par pyramide de verre, cuis. équipée, salle à manger, 1 chambre. 1er ÉTAGE, 2 chbres, bains dble, w.-c., lumineuse terrasse, charme fou, service + s/sol 50 m². SOYEZ le deuxième et dernier copropriétaire. Pour ce soir : 45-63-30-40 ou demain samedi 14-19 h 103, RUE DE TOMBE-ISSOIRE.

15e arrdt

Mo VAVIN
Bel imm. 1926, atelier duplex 52 m², asc., tt cft, cheminée. 1.100.000. Micot, 43-44-43-87.

19e arrdt

LIMITE PTE PANTIN, GD 2 P., tt cft, ouest, clair, soleil, sans vis-à-vis, 48 m², cuis. équipée, w.-c., s. bains, 4e asc., agencement nf et luxueux. 465.000 F. Tél. bureau : 48-06-34-12.

77 Seine-et-Marne

NOISIEL LE LUZARD 18 mn Nation vends appartement duplex 4/5 p., neuf, impeccable, dans résidence de standing verdoyante, 1 mn à pied station R.E.R., proximité commerces, écoles et lycées. Cuis. amén., box, terrasse. Prix demandé : 600.000 F. S. : 60-05-15-31, D. : 60-05-50-61.

92 Hauts-de-Seine

BOULOGNE/MER, récent, ét. élevé, gd balcon, living dble, 2 chbres, cuis. équipée, park. Tél. : 46-04-53-94.

Minitel

30 000 offres
Paris-province
36.15 Tapez LEMONDE puis FNAIM

appartements achats

Rech. URGENT 110 à 140 m² Paris, préfère 5e, 6e, 7e, 14e, 15e, 16e, 4e, 12e, 9e. PAIE CPT. Tél. : 48-73-57-80.

COMPAGNIE EUROPÉENNE D'AFFAIRES - ACHÈTE
apparts, immeubles, hôtels particuliers, toutes surfaces, libres ou occupés. Tél. : 42-66-03-20.

AGENCE LITTRÉ
rech. pour clientèle française et étrangère apparts et hôtels part. de quart. résidentiels. Paiement compt. chez notaire. TÉL. : 45-44-44-45.

DIRECTEUR DE STÉ MUTÉ PARIS ach. 100/140 m², bon imm. LEROY, 29, bd Voltaire. Tél. : 48-05-58-70.

locations non meublées offres

Paris

BOULOGNE 100 m² stand. 4 p. Vue s/Seine. 7.500 F + charges. Tél. : 45-67-66-16.

bureaux

Locations

VOTRE SIÈGE SOCIAL Constitutions de sociétés et tous services. 43-55-17-50.

villas

ESPAGNE COSTA BLANCA Jolies villas près de la mer 6 pièces sur 1.000 m². 325.000 F. AGUA-AZUL 134, Montañar 1e JAVEA ALICANTE.

Vends St-Malo (35), très belle villa 9 pièces, combles aménageables, dépendances, terrain 1.100 m², vue directe et imprenable sur mer, accès plage. Prix justifié 2.500.000 frais en sus. Giboire Immobilier, 1, place Général-Giraud, RENNES. Tél. : 99-30-60-62.

VINCENNES
PROCHE BOIS très belle maison bourgeoise 7 p. princip., jardin. 2.750.000 F. PROCHE CHATEAU maison indép. 4/5 p., garage, jardin. 1.160.000 F.
LERMS - 43-63-39-69.

propriétés

8 mn gare de RAMBOUILLET, belle maison en L plein soleil 160 m², 5 ch., greniers, près écoles, 6e et 5e tt comm., tennis. 980.000 F à débattre. Tél. : (1) 30-41-12-18.

VERSAILLES
QUARTIER RÉSIDENTIEL Calme sur parc de 2.912 m², luxueuse propriété close de murs 400 m² habitables, triple réception, 3 appts, sous-sol aménagé, salle de réunion + caves, garages. Excellent état. Poss. maison de gardien. PRIX : 11.000.000 F. AGCE NICOLAS ET VICHER 39-50-04-39, 39-51-19-75.

CHARENTE-MARITIME

PART. VEND A ROYAN
(3 km plages) Belle maison. Entr. Cuis. Séj. avec chem. 3 chbres. S. bns. Ling. WC. Cft. Gar. Dépend. Terr. 1 600 m², partie boisée.
730.000 F. T. : 46-39-92-05.

PART. VD PROPRIÉTÉ HAUT STANDING
Normandie, bordure de forêt domaniale, entrée autoroute principale à 1 km, PARIS 120 km, Deauville 70 km, surf. habit. 400 m², parc boisé 8 000 m², piscine couv., court tennis, gar. 5 voit., dépendances. CAMÉRA SURVEILLANCE.
Tél. : (16) 35-54-71-32.

maisons de campagne

DANS BERRY entre Buzançais et Loches, à Cléré-du-Bois. 85 m² habit. de suite, comprenant : s. séjour, 2 chbres, s.d.b., w.-c., fosse septique, gde cuisine aménagée, ballon eau ch. et cheminée neuve, prise courant-force ttes pièces. Téléph. hall 15 m². Grenier éclairé aménageable sur 85 m². Garage sur terrain, 1280 m² bien clôturé. Pour rens. écr. M. FREMION, 6 bis, rue Bellevue, 36700 CHATILLON-S-INDRE.

ILE D'OLÉRON-CHERAY Chai à vendre 79 m² 3 km de la mer Toiture et murs bon état. Ttes possibilités. Px 70.000 F. Tél. : (16) 46-47-11-33.

hôtels particuliers

PANTHEON
MAISON INDÉPENDANTE surface développée 400 m² travaux à prévoir GARBI — 45-67-22-88.

maisons individuelles

VINCENNES BOIS
(proche) Belle maison bourgeoise en meulière, 7-8 pces, excellentes prestations, jardin. 2 750 000 F
LERMS : 43-63-39-69

L'AGENDA

Concessionnaire

Opel Corsa City

Un Super Crédit 6,9 % Corsa Kadett Ascona

Crédit total 6,9 % (TEG 12 mois) sans apport initial sur Corsa, Kadett et Ascona neuves disponibles.

Jusqu'au 10-4-1987, sous réserve d'acceptation par B.C.O.M., Tour Manhattan, 92095 Paris-La Défense, Cedex 21. Exemple pour 10000F empruntés : 884,81 F par mois sur 12 mois. Coût total de l'opération : 10617,72F.

RENÉ PETIT S.A.
81, rue de Meaux, 75019 Paris
Tél. : 46-07-93-92

Minéraux

RENNES
deuxième bourse exposition-vente
MINÉRAUX FOSSILES
Samedi 4 et dimanche 5 avril 1987 de 9 heures à 19 heures
salle Rennes congrès 27, boulevard Solferino.

Moquettes

A SAISIR
MOQUETTE 100 % PURE LAINE
PRIX POSÉE : 99 F/m²
Tél. : 46-58-81-12.

Relations humaines

Centre ABAC
VAINCRE LA SOLITUDE moins de 35 ans s'abstenir Paris, tél. : 45-70-80-84

Stages

Dessin, aquarelle, dans un beau village de Bourgogne. De mai à octobre. Atelier La Licorne Bleue. Tél. : 80-96-20-59.

Vacances

Tourisme

Loisirs

UN « CHEZ-SOI A LA CAMPAGNE » « EN QUERCY » AU CŒUR DU VIGNOBLE DE CAHORS

Forfait « Spécial Pâques » 3 jours ou 6 jours
Exemples :
— 3 jours 1.250 F pour 2 pers. en 2 Etoiles NN.
— 6 jours 2.400 F pour 2 pers. en 2 Etoiles NN.
— 3 jours 850 F pour 2 pers. en 1 Etoile NN.

Informations et réservation : J.-P. LEMOZIT LE RELAIS DES CHAMPS CHEZ NADAL 46140 CAILLAC à 10 km de Cahors. 65-30-92-35 ou 65-30-91-55.

ST-RÉMY-DE-PROVENCE MINI VILLAS, 6 personnes. Tennis, piscine, chevaux, golf practice. La sem. : mai 1.280 F, juin ou sept. 1.635 F, juillet ou août 2.900 F, oct. 950 F. Réserv. : (1) 46-36-36-14.

UNE OASIS DÉTENTE
Soirée Jazz
Bowling - Squash Vidéo - Billard Bar - Tennis
BRÉTIGNY CLUB
Philippe MARTEL
Tél. : 69-01-45-50.

AVORIAZ, loue de rés. hôt. appt 5 pers. vac. print. du 12-4 au 3-5-87. Tél. : 91-66-13-63.

Le Carnet du Monde

Naissances

— Olivier et Laure MELLERIO, Ludovic, Emilie et Charles,

ont la grande joie d'annoncer la naissance de

Clémence

Paris, le 17 mars 1987.

Mariages

— Le professeur et Mme Michel BONDUELLE

sont heureux de faire-part du mariage de leur fils

François

avec

Mlle Sylvie DELRUE,

célébré dans l'intimité, en la paroisse Sainte-Clotilde, le 14 mars 1987.

Décès

— Le conseil d'administration,
La direction générale
Et le personnel de l'Institut français du pétrole,

ont la tristesse de faire part du décès de

M. Georges BARRES,
ancien élève de l'ENA,
inspecteur général de l'administration,
directeur administratif
à l'Institut français du pétrole,
chevalier de la Légion d'honneur,
croix de guerre 1939-1945,

survenu le 8 mars 1987.

Les obsèques ont eu lieu le jeudi 12 mars, dans la plus stricte intimité familiale.

— M. Gaston Bloncourt,
son époux,
M. et Mme Louis Elie Clainville Bloncourt,
son frère et sa belle-sœur,
Odile et Pierre Payri
et leurs enfants,
Alain Monrose,
Patrick et Martine Ulmann
et leurs enfants,
Francis et Michèle Ullmann
et leurs enfants,
ses enfants et petits-enfants
Mlle Yolande Bloncourt,
sa tante,
Ainsi que toute la famille,
ont la douleur de faire part du décès de

Eliane BLONCOURT

survenu le 14 mars 1987.

Une cérémonie a été célébrée dans l'intimité au crématorium du Père-Lachaise, le vendredi 20 mars, suivie de l'inhumation le même jour, au cimetière du Vésinet.

Cet avis tient lieu de faire part.

51, rue Claude-Bernard,
75005 Paris.

— Mme Michel Fedotin
Et la famille
ont la douleur de faire part du décès de

M. Michel FEDOTIN,

survenu le 17 mars 1987.

Cet avis tient lieu de faire-part.

Les obsèques auront lieu dans la plus stricte intimité.

— Mme Léon Fleuriot,
M. et Mme Alain Menguy
et leur fille,
Mlle Sylvie Fleuriot,
M. Olivier Fleuriot,
Et toute la famille,
ont la douleur de faire part du décès de

M. Léon FLEURIOT,
professeur à l'université
de Haute-Bretagne à Rennes,
directeur d'études
à l'Ecole des hautes études à Paris,

leur époux, père, grand-père et parent, survenu le 15 mars 1987, à l'âge de soixante-trois ans, à Paris.

La cérémonie religieuse sera célébrée le mardi 24 mars, à 8 h 30, en l'église Saint-Antoine-des-Quinze-Vingts, 66, avenue Ledru-Rollin, Paris-12e.

L'inhumation aura lieu le même jour à 17 heures, au cimetière Saint-Charles de Morlaix (Finistère).

10, rue Bausset,
75015 Paris.
rue de Conseillerou,
29241 Locquirec.

— Mme Pierre Gattegno,
M. et Mme Francis Gattegno,
Patrick, Christian, Yves et Bertrand,
M. et Mme Philippe Faure,
Claire, Pierre-Patrick et Bruno,
ont la douleur de faire part du décès de

M. Pierre GATTEGNO,

survenu le 19 mars 1987, à l'âge de soixante-seize ans.

Les obsèques seront célébrées le lundi 23 mars 1987, à 16 heures, en l'église réformée de l'Etoile, 56, avenue de la Grande-Armée, Paris-17e.

« L'Eternel est mon berger. »
(Psaume 23.)

Pas de fleurs, mais les dons peuvent être adressés à l'Armée du Salut, CCP Paris 5305 X.

15, rue du Grenier-à-Sel,
45000 Orléans.

— Mme Louis de Chaisemartin,
sa fille,
Anne et Jean-Louis Castelnau
et leurs enfants,
Agnès et Robert Schulte
et leurs enfants,
Marie-France de Chaisemartin
communauté Saint-François-Xavier,
Philippe et Dörte de Chaisemartin
et leurs enfants,
Hubert et Nathalie de Chaisemartin
et leurs enfants,
Yves et Edith de Chaisemartin
et leurs enfants,
Jean-Michel de Chaisemartin,
Bertrand de Chaisemartin,
Marc de Chaisemartin,
Bruno et Ghislaine de Chaisemartin
et leurs enfants,

ses petits-enfants et arrière-petits-enfants.

Les familles Pellerin, Guegan, Filtz,

ses neveux, nièces et filleuls,

ont la douleur de faire part du rappel à Dieu de

Mme René LECOMTE,
née Juliette Pellerin,

le 20 mars 1987, dans sa quatre-vingt-quatorzième année.

La cérémonie religieuse aura lieu le samedi 21 mars, à 9 heures, en l'église Saint-Jean-Baptiste de Neuilly, avenue Charles-de-Gaulle, suivie de l'inhumation au cimetière du Père-Lachaise, dans l'intimité.

Cet avis tient lieu de faire-part.

Ni fleurs ni couronnes.

Messe ou dons pour la recherche contre le cancer.

Une messe sera célébrée ultérieurement.

— On nous prie de faire part du décès du

professeur Julien MARIE,
membre et ancien président
de l'Académie de médecine,
professeur honoraire de pédiatrie
de l'université Paris-V,
médecin honoraire
de l'hôpital des Enfants-Malades,
commandeur de la Légion d'honneur,
médaillé des guerres
1914-1918 et 1939-1945.

De la part de :
Mme Julien Marie,
Yves, Catherine, Caroline,
ses enfants,
Patrick, David et Sylvie,
ses petits-enfants,
M. Pierre Marie,
son frère,
Ainsi que sa famille, ses anciens collaborateurs et ses amis.

Le service religieux et l'inhumation ont eu lieu le samedi 14 mars 1987 au cimetière marin de Varengeville-sur-Mer dans la plus stricte intimité, suivant sa volonté.

86, boulevard Flandrin,
75116 Paris.

— M. Robert Lion
et le conseil d'administration,
M. Jean-Louis Subileau
et l'ensemble du personnel de la société d'économie mixte Tête Défense,
M. Paul Andreu
et toute l'équipe de la direction de l'architecture d'Aéroports de Paris,
M. Jacques Deschamps
et l'Etablissement public pour l'aménagement de la Défense
ont la tristesse de faire part du décès de

M. Johan Otto von SPRECKELSEN,
architecte de la « grande Arche »,

survenu à Horsholm (Danemark), le 16 mars 1987.

Les obsèques ont eu lieu le 18 mars 1987, à Horsholm (Danemark), dans la plus stricte intimité.

SEM Tête Défense,
1, parvis de la Défense,
92090 Paris la Défense Cedex 41.

Remerciements

— M. Marcel Dumont,
Ses enfants et petits-enfants
dans l'impossibilité immédiate de répondre à l'abondance des témoignages de sympathie, d'affection, d'estime et d'admiration reçus à l'occasion du décès de

Mme Denise DUMONT-DRESSY,
professeur honoraire,

survenu le 2 mars 1987, au mas des Renardx, à Saint-Rémy-de-Provence,

remercient chaleureusement toutes les personnes qui leur ont adressé ces messages qui les ont profondément touchés.

— Claude Santelli,
profondément sensible aux nombreux témoignages d'amitié qu'il a reçus à l'occasion de la mort de

Olympe SANTELLI,

inhumée à Esches (Oise), le 12 mars 1987,
et ne pouvant y répondre personnellement dans l'instant, adresse à tous ses remerciements émus.

110, boulevard Saint-Germain,
75006 Paris.

Avis de messes

— Mme André de Vilmorin,
M. et Mme Philippe-André de Vilmorin
et leurs enfants,
M. et Mme Joseph de Vilmorin
et leur fille,

vous prient d'assister ou de vous unir d'intention à la messe qui sera célébrée le vendredi 27 mars 1987, à 11 heures, en l'église Saint-Germain-l'Auxerrois, 2, place du Louvre, Paris-1er, à l'intention de

M. André de VILMORIN,
officier de la Légion d'honneur,
commandeur
de l'ordre national du Mérite,
commandeur du Mérite agricole,

rappelé à Dieu, le 23 février 1987.

Messes

— La messe annuelle des anciennes élèves du cours Saint-Louis-en-l'Ile aura lieu le samedi 21 mars, à 10 h 30, en l'église Saint-Louis-en-l'Ile.

Soutenances de thèses

— Université Paris-IV, lundi 23 mars, à 14 heures, salle Louis-Liard, Mme Nicole Réné Wild : « Musique et théâtres parisiens face au pouvoir (1807-1864) ».

— Université Paris-III, mardi 24 mars, à 14 heures, salle Bourjac, Mme Monique Peytard, épouse Lebre : « L'écoute analyse des documents sonores et leur utilisation en classe de langue ».

— Université Paris-IV, jeudi 26 mars, à 14 heures, salle Louis-Liard, M. Jean-Joël Duhot : « La conception stoïcienne de la causalité ».

— Université Paris-V, vendredi 27 mars, à 15 h 15, amphi Durckheim, M. Pierre Marie Baudonnière : « De l'émission à la communication : l'évolution des compétences à communiquer chez l'enfant de deux à quatre ans ».

— Université Paris-IV, samedi 28 mars, à 14 heures, salle Louis-Liard, Mme Monique Trede née Boulmer : « Kairos : l'à-propos et l'occasion. Le mot et la notion d'Homère à la fin du quatrième siècle avant Jésus-Christ ».

— Université Paris-III, samedi 28 mars, à 13 h 30, salle Bourjac, M. Alain Pages : « Figures du discours critique. La réception du naturalisme à l'époque de *Germinal* ».

Conférence-débat

— « Catalyse Dauphine », association regroupant des étudiants, des enseignants et des entreprises, organise le 25 mars, de 14 heures à 17 h 30, une conférence-débat sur le thème « Exporter aux Etats-Unis », à l'université de Paris-Dauphine, salle Raymond-Aron.

Renseignements : « Catalyse Dauphine », université de Paris-Dauphine, place du Maréchal-de-Lattre-de-Tassigny, 75116 Paris. Tél. : 46-04-18-80. Entrée libre dans la limite des places disponibles.

SCIENCES

La mort de Louis de Broglie

« Non seulement la France, mais toute l'Europe est en deuil après la mort du grand physicien français Louis de Broglie », a déclaré M. Heinz Riesenhueber, le ministre ouest-allemand de la recherche et de la technologie, en apprenant la mort du père de la mécanique ondulatoire, prix Nobel de physique, survenue le jeudi 19 mars (nos dernières éditions). *« Pionnier de la physique moderne, Louis de Broglie a apporté une théorie considérée comme évidente par les générations suivantes. C'est bien là la marque d'un savant génial, d'une méthode intuitive et d'une absolue honnêteté intellectuelle »*, a dit pour sa part M. Jacques Valade, le ministre français de la recherche et de l'enseignement supérieur.

Les physiciens français ont eux aussi tenu à rendre hommage à leur brillant collègue. *« C'était un des meilleurs physiciens français*, a déclaré M. Louis Néel, prix Nobel de physique. *Ses travaux ont eu des conséquences considérables pour la physique et ont permis de jeter un jour nouveau sur la mécanique de l'atome. (...) Ce fut une grande révolution pour la physique. A cette époque, la Sorbonne refusait de recevoir Einstein, et la théorie de la relativité n'était acceptée que par quelques physiciens comme Langevin ou Perrin. »*

« Même s'il s'est enfermé dans une philosophie interprétative de la théorie de la mécanique ondulatoire, a dit de son côté M. Jean Teillac, haut commissaire au Commissariat à l'énergie atomique, *même s'il n'a guère pris part aux grands développements qui ont suivi, son rôle, du fait de ses ouvrages, dans la formation des jeunes a été très important. »*

MAISON DE LA POÉSIE
Association subventionnée par la Ville de Paris
101, rue Rambuteau (1er) - Mo Halles - Tél. : 42-36-27-53
Présence de Jean Malrieu
(1915-1976)
JEUDI 26 MARS, à 20 h 30
avec la participation de Jean Dhainaut et Patricia Castex-Menier
textes dits par Jean-Loup Philippe

هكذا من الأصل

هكذا من الأصل

Les choix stratégiques et commerciaux des Etats-Unis

Chute de la production, envolée des importations

Washington s'inquiète de la dépendance énergétique croissante à l'égard de l'OPEP

Après avoir pendant plus d'un an encouragé officiellement la chute des prix du pétrole, accueillie comme une bénédiction pour l'économie, le gouvernement américain s'est pour la première fois cette semaine inquiété publiquement des répercussions à long terme de la baisse des prix sur l'indépendance énergétique du pays.

Dans un rapport officiel demandé par M. Reagan en septembre dernier et publié le mardi 17 mars, le secrétariat américain à l'énergie souligne que la chute des prix du brut, provoquant une baisse importante de la production américaine et une envolée symétrique des importations, accroît la dépendance des Etats-Unis vis-à-vis de l'OPEP et risque à terme de mettre en péril la sécurité nationale.

Ce revirement coïncide avec la publication des statistiques montrant les dégâts causés depuis un an par le *« contrechoc »* pétrolier. En février les importations de brut et de *produits pétroliers des Etats-Unis*, premier consommateur mondial, ont atteint 6 millions de barils/jour, soit un tiers de plus qu'un an auparavant. Dans le même temps, la production nationale a chuté de 9,8%, tombant à 8,3 millions de barils/jour, en raison de la fermeture de nombreux petits puits devenus non rentables.

Les importations, estime le rapport officiel, pourraient, si rien n'est fait, atteindre 8 à 10 millions de barils/jour au début de la décennie prochaine, soit la moitié de la consommation nationale, contre un peu plus du tiers actuellement et 27 % en 1985. Cette dépendance croissante fait d'autant plus problème que, pour l'essentiel, le gonflement des importations provient des pays de l'OPEP, et notamment du Golfe (15 % du total, contre 6 % il y a un an), zone politiquement instable mais qui détient plus de la moitié des réserves mondiales.

Le rapport du département de l'*énergie ne propose toutefois* aucune mesure concrète. Il se contente de recommander le triplement de la réserve stratégique de pétrole et suggère des incitations financières et fiscales destinées à aider l'industrie pétrolière « dévastée » par la chute des prix. Il combat l'idée d'imposer une taxe sur les importations de brut demandée par le lobby pétrolier, estimant que les effets pervers de cette mesure coûteraient plus à l'économie que ses effets positifs ne lui rapporteraient.

La pression du lobby automobile

Ce rapport, décrit par le secrétaire américain à l'énergie comme *« un premier pas destiné à attirer l'attention sur un défi sérieux »*, a été, aussitôt publié, vivement critiqué. L'industrie pétrolière, sinistrée par la chute des prix — le rapport estime que le *« contrechoc »* lui a coûté 150 000 emplois, — juge les propositions de l'administration très insuffisantes, et déclare que le document *« sous-estime le problème »*.

Les organisations de consommateurs dénoncent également l'incohérence du gouvernement qui s'inquiète de la dépendance croissante du pays et par ailleurs abandonne l'une après l'autre toutes les mesures d'économie d'énergie. Ainsi le Congrès vient-il d'abolir la limitation de vitesse à 88 km/h imposée à tous les Etats depuis le premier choc pétrolier de 1973. Cette décision, qui doit être approuvée par le président Reagan, était demandée par le lobby automobile. Mais elle devrait, selon les estimations officielles, gonfler la consommation pétrolière de 167 000 barils/jour environ...

V. M.

Semi-conducteurs

Thomson-Composants/SGS : les fiançailles sont confirmées

Les sociétés française Thomson-Composants et italienne SGS, toutes deux nationalisées, ont confirmé le jeudi 19 mars leur volonté de rapprocher leurs activités dans les composants civils, en les réunissant au sein d'une filiale commune.

Si ce mariage se faisait, le nouvel ensemble occuperait dans le secteur des semi-conducteurs la deuxième place en Europe, derrière Philips, et le douzième rang dans le monde, devant des firmes comme Fairchild et Siemens. Après l'absorption de l'entreprise américaine Mostek, il y a dix-huit mois, Thomson réalise dans les composants 436 millions de dollars de chiffre d'affaires (2,5 milliards de francs, dont 1 milliard de francs dans le militaire) contre 370 millions de dollars (2,2 milliards de francs) pour SGS.

Toutefois, frappées de plein fouet par la crise persistante des semi-conducteurs, les deux entreprises ont perdu de l'argent en 1986, avec un déficit estimé à 200 millions de francs pour la première et au moins cette somme pour la seconde.

A elles deux, Thomson et SGS auront 3,2 % du marché mondial, dans un secteur où le seuil *de rentabilité (jusque-là estimé à* 3 %) s'élève, compte tenu du renchérissement des frais de développement pour rester dans la course à la puissance engagée dans le monde, sous l'impulsion des Japonais.

Les modalités exactes du mariage (les deux firmes resteront à parité), celle du management et le dossier social restent encore à négocier : plusieurs unités de production font en effet double emploi entre les deux groupes qui en ont déjà trop (Thomson emploie 15 000 personnes et SGS 9 200).

F. V.

REPÈRES

Balance des paiements courants

Retour à l'excédent en Italie

La balance italienne des paiements courants a dégagé un excédent de 1 461 *milliards de lires (6,7 milliards de francs) en février*, après un déficit de 1 145 milliards de lires (5,24 milliards de francs) le mois précédent, et de 1 578 milliards de lires en février 1986, indique la Banque d'Italie. Le solde des deux premiers mois de l'année est ainsi positif de 302 milliards de lires, après avoir été négatif à hauteur de 4 622 milliards de lires un an auparavant. *Pour sa part, l'Institut du commerce* extérieur annonce que, en 1986, la balance commerciale de l'Italie a enregistré un excédent de 999 milliards de lires (4,5 milliards de francs) avec la France, un renversement de tendance spectaculaire comparé au déficit de 543 milliards de lires (250 millions de francs) de 1985.

Main-d'œuvre étrangère

La baisse se poursuit

Selon l'enquête triennale publiée par le ministère des affaires sociales *et de l'emploi, le nombre d'étrangers* employés dans les entreprises de 10 salariés et plus a continué à diminuer, de 13,7 % entre avril 1982 et décembre 1985, passant de 913 000 à 788 000, soit 8,3 % des salariés au lieu de 9,2 %. Cette réduction a surtout touché les hommes : les femmes représentent 19,5 % des salariés étrangers en 1985, contre 17,4 % en 1982 (et 15,1 % en 1979). En revanche, la proportion d'établissements employant des étrangers a augmenté, surtout parmi les plus petits : en 1985, c'est parmi les établissements de 50 à 199 salariés que la proportion d'étrangers est la plus forte.

Parallèlement, les emplois ont évolué : 79,5 % des étrangers sont ouvriers, au lieu de 84,9 %, 13,2 % sont employés, au lieu de 9,8 %, 4 % agents de maîtrise et techniciens, au lieu de 3 %, et 3,3 % cadres, au lieu de 2,3 %. D'autre part, 48,6 % des ouvriers sont qualifiés, au lieu de 44,2 % en 1982. Par *nationalités, la proportion des Portugais* a augmenté, passant de 27,6 % à 28,4 %, celle des Algériens a *baissé*, de 22,2 % à 19,9 %, celle des Marocains est restée pratiquement stable (11,9 %).

Chômage

Sensible recul en février en Grande-Bretagne

Le chômage a très sensiblement reculé en Grande-Bretagne, passant de 11,3 % de la population active en janvier à 11,1 % en février, selon des données corrigées des variations saisonnières. La baisse du nombre de *Britanniques officiellement secourus*, de 44 100 en un mois, est la plus forte depuis 1971. Selon lord Young, ministre de l'emploi, cette tendance à l'amélioration devrait se poursuivre au cours des mois à venir et, depuis juillet dernier, le pays compte 150 000 chômeurs de moins. L'opposition a dénoncé, pour sa part, la *manipulation des chiffres — dix-neuf changements de calcul ont été effectués* depuis l'arrivée des conservateurs au pouvoir, en 1979.

Changes

Rentrée de devises en France

Les avoirs de change de la France ont augmenté de 12,7 milliards de francs en février, atteignant, en fin de mois, 388,7 milliards de francs. Cette augmentation provient, pour l'essentiel, des rentrées de devises (les réserves en devises sont en hausse de 12,4 milliards de francs). Celles-ci sont la conséquence du retour au calme après le réaménagement des parités au sein du système monétaire européen intervenu le 12 janvier dernier.

En février, la position débitrice de la France vis-à-vis du Fecom (le Fonds européen de coopération monétaire) est restée inchangée à 33,9 milliards de francs. Ce n'est, en *effet*, qu'au début du mois de mars que la France a remboursé les deux tiers de sa dette auprès de cette institution européenne, une dette contractée pour défendre le franc.

ÉNERGIE

Une navette bulgare pour le pétrole iranien

La Bulgarie aidera l'Iran à exporter son pétrole en organisant une navette entre les terminaux iraniens situés dans une zone exposée aux attaques irakiennes et le port de Fujairah, dans les Emirats arabes unis, au-delà du détroit d'Ormuz, a annoncé *Lloyds List*, le journal des assureurs londoniens Lloyds.

Cette « navette bulgare » utiliserait jusqu'à douze navires, dont deux serviraient d'entrepôts flottants au large de Fujairah, deux autres assureraient le va-et-vient entre cet entrepôt et les *terminaux iraniens de Kharg et* de Larak, le reste étant affecté à des livraisons dans le monde entier. Ce service éviterait aux clients de l'Iran d'exposer leurs cargos aux attaques de l'aviation irakienne.

Selon *Lloyds List*, l'Iran devrait, en contrepartie, livrer à la Bulgarie un million de tonnes de pétrole brut dans le cadre d'un accord de troc conclu récemment.

● **L'Indonésie va fournir du gaz liquéfié à Taiwan.** — L'Indonésie a obtenu, après trois ans de négociations, de vendre du gaz naturel liquéfié (GNL) à Taiwan, vient d'annoncer la société d'Etat indonésienne Pertamina.

Aux termes de l'accord qui a été signé jeudi à Djakarta avec la Chinese Petroleum Corp. (CTC), l'Indonésie fournira 1,5 million de tonnes de GNL à Taiwan pendant vingt ans à compter de 1990. Pertamina fournit actuellement 14,7 millions de tonnes de GNL par an au Japon, en vertu de contrats similaires à long terme, et a commencé en octobre dernier ses livraisons à la Corée du Sud selon un contrat de vingt ans au rythme de 2 millions de tonnes par an. — *(AFP.)*

Relance des exportations technologiques

(Suite de la première page.)

M. Reagan devait choisir entre deux maux : le danger de « l'empire du mal » soviétique, d'un côté, et la perte de recettes d'exportation, de l'autre, qui, affaiblissant l'industrie du pays et sa capacité dans le domaine de la haute technologie, risquait au bout du compte d'amenuiser ses forces militaires. Des deux, quel était le pire ?

L'alourdissement continu du déficit commercial va peu à peu emporter la conviction des autorités américaines. En 1986, et pour la première fois, il apparaissait que la *high tech* américaine, autrefois souveraine, était devenue déficitaire ! *(voir graphique)*. La percée japonaise, non seulement sur le marché des téléviseurs et des robots, mais surtout *des circuits intégrés, fait craindre* une perte du savoir-faire technologique, qu'un rapport du Pentagone de février qualifiait de *« dramatique » : « Les forces américaines comptent beaucoup sur leur supériorité technologique pour vaincre*, expliquait ce rapport, *or la défense américaine va bientôt dépendre de fournisseurs étrangers pour la technologie des semiconducteurs* [les puces]..., *c'est une situation inacceptable. »*

Prise donc, si l'on peut dire, entre Moscou et Tokyo, la Maison Blanche vire aujourd'hui de bord et annule les décisions Poindexter pour s'aligner sur les positions des industriels. Cette concession au libre-échange n'est qu'apparente. En même temps, une vaste panoplie de soutien aux industries de pointe civiles et militaires est mise en place. L'Amérique se mobilise comme elle sait le faire.

Ainsi, le Pentagone qui, au-delà de son projet sur les « puces rapides », a chargé un Defense Strategic Board d'un diagnostic général sur les forces et les faiblesses des industries de pointe. Un groupement d'industriels SEMATECH a été créé à la faveur d'un assouplissement des lois antitrust, qui restreignent ce genre d'entente. Il recevra, avec d'autres, 1,7 milliard de dollars de subvention pour fabriquer des « puces mémoires » à vocation militaire, le type de produit pour lequel, justement, les Japonais ont pris de l'avance. Parallèlement, un effort considérable est engagé dans la recherche, la technologie du silicium et les machines pour faire les composants, bref pour l'ensemble de ce qu'on appelait la « filière électronique » en France.

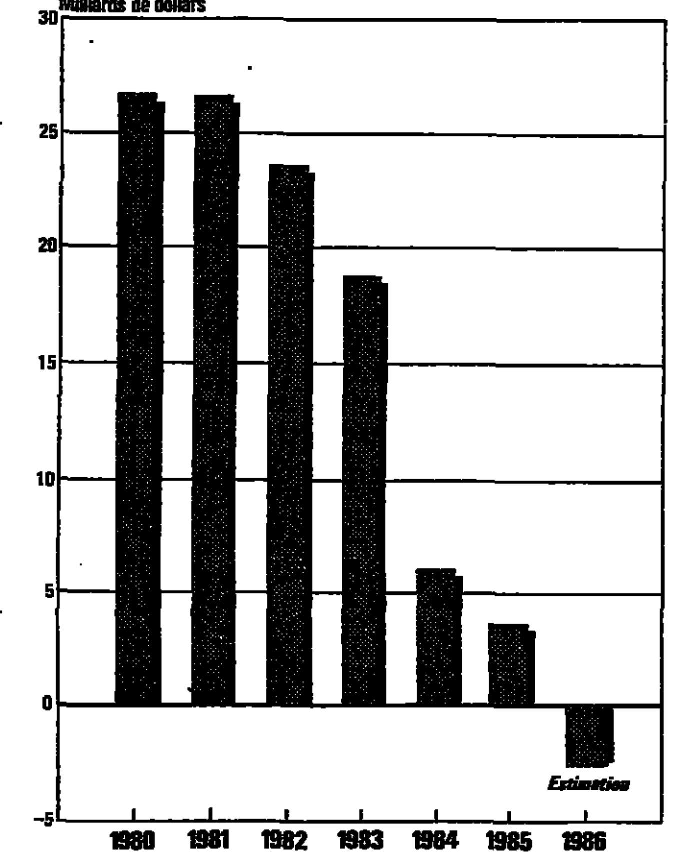
Depuis quelque temps, les laboratoires d'entreprises et d'universités ont fermé leurs portes aux étrangers. *« Le secret est devenu une loi générale, respectée par tous »*, observe un industriel français du secteur des semiconducteurs qui poursuit : *« Ils ont bloqué toute source de fuite technologique. Ainsi, les accords signés avec les firmes japonaises, dont le nombre dépassait la centaine en 1984, ont été réduits à moins d'une dizaine en 1986. »*

L'affaire Fujitsu s'inscrit dans ce cadre. Le groupe japonais voulait racheter Fairchild, entreprise *qui travaille pour la défense américaine*, propriété du groupe américano-français Schlumberger. D'une même voix, MM. Weinberger, secrétaire d'Etat à la défense, et Baldridge, secrétaire d'Etat au commerce, s'y sont opposés. Fujitsu a dû renoncer (*le Monde* du 18 mars). Et ce type de blocage américain devrait se généraliser, puisque la Maison Blanche envisage des mesures pour empêcher les prises de contrôle de firmes américaines « sensibles » par des étrangers. On pourrait prolonger la liste de ces mesures offensives et défensives. On y trouverait par exemple la sortie prochaine par IBM d'un micro-ordinateur « incopiable »... par les Japonais, qui illustre une mobilisation générale des Américains.

On peut sans doute rester sceptique sur l'efficacité de plusieurs de ces mesures et sur cette « militarisation » croissante de l'industrie américaine. Les progrès technologiques viennent de plus en plus du secteur civil, et c'est sans doute précisément pour ne pas l'avoir compris que les Américains perdent du terrain. Mais, pour les Européens, le niveau des efforts financiers nécessaires s'accroît d'un coup, et c'est ce que vient de réaliser par exemple Thomson. *L'expression « guerre technologique »* correspond de plus en plus à la réalité.

ERIC LE BOUCHER.

Balance commerciale américaine dans les technologies de pointe



Source : Joint Economic Committee, Department of Commerce, nov. 1986.

Economie

CONJONCTURE

Un mieux en février selon la Banque de France

« La progression de l'activité industrielle a plus que compensé le recul de la production en janvier. A l'exception des industries agricoles et alimentaires, qui ont enregistré un repli, tous les secteurs, et particulièrement l'automobile, ont contribué à cette évolution », écrit la Banque de France dans sa dernière analyse de conjoncture, effectuée en février.

« La demande intérieure a augmenté, traduisant à la fois la reconstitution des stocks de produits à incorporer et les approvisionnements des secteurs bénéficiant de débouchés élargis, tels le bâtiment-génie civil et l'automobile. Les exportations ont été également mieux orientées, principalement vers la CEE.

» Les stocks de produits finis ont été allégés : globalement bien adaptés, ils sont cependant considérés comme faibles dans les biens intermédiaires, insuffisants dans certaines branches de l'automobile, mais, en revanche, un peu lourds dans les biens de consommation. Sauf dans les industries agricoles et alimentaires, l'opinion sur l'état des carnets de commandes s'est sensiblement améliorée. »

« A court terme, conclut la Banque de France, *l'activité devrait continuer de s'accroître (...). La situation de l'emploi s'est moins fortement dégradée qu'en janvier. Les prévisions relatives à l'évolution des effectifs restent cependant mal orientées. »*

A TRAVERS LES ENTREPRISES

Les Japonais investissent les maisons de courtage américaines

American Express, le groupe américain de services financiers, se serait mis d'accord avec la première compagnie d'assurances japonaise, Nippon Life, pour lui vendre 13 % du capital de sa maison de courtage Shearson Lehman Brothers. Le prix de la transaction s'élèverait à 530 millions de dollars. La société japonaise, une mutuelle non cotée, renforce ainsi les moyens de Shearson et trouve une clé pour accéder à Wall Street. L'intérêt des financiers japonais pour le marché américain ne se dément pas. L'an dernier, la banque Sumitomo avait acquis 12,5 % du capital de la société Goldman Sachs. Jeudi 19 mars, on apprenait à Los Angeles que le groupe financier américain Security Pacific Corp. avait décidé de céder au japonais Mitsui and Co la moitié du capital de sa filiale de crédit à la consommation.

Westinghouse participera au réacteur PWR de Sizewell

La firme américaine Westinghouse Electric Corp. vient de signer un contrat d'une valeur de 200 millions de dollars (1,2 milliard de francs) pour le dessin et la construction du premier réacteur à eau pressurisée implanté en Grande-Bretagne à Sizewell. Ce contrat inclut la fourniture de certains composants et un transfert de technologie pour un réacteur dont le coût total sera de 2,3 milliards de dollars. C'est la première fois depuis 1979 que Westinghouse obtient une commande dans le nucléaire.

SODETEG (ingénierie) dans les turbulences

M. François Blamont, président de la SODETEG, filiale ingénierie du groupe Thomson, a présenté, le 19 mars, sa démission, qui sera rendue officielle lors du prochain conseil d'administration du 26 mars. M. Blamont, qui avait été appelé à la tête de la SODETEG par Alain Gomez en 1984, se déclare en désaccord avec Thomson sur la stratégie à adopter pour cette filiale, dont le redressement reste problématique en raison de la mauvaise conjoncture de l'ingénierie. Il semble que Thomson envisage de rapatrier une partie des activités de la SODETEG au sein de certaines de ses divisions. Les salariés de la SODETEG, eux aussi inquiets de l'avenir de leur société, ont d'ailleurs déclenché la deuxième phase de la procédure d'alerte du comité d'entreprise. Initiée le 8 janvier 1987, cette nouvelle phase prévoit l'établissement d'un rapport sur la situation de l'entreprise avec l'aide d'un expert-comptable.

Greyhound rejoint Buslease

Greyhound, première société d'autocars de ligne des Etats-Unis, a définitivement changé de mains. M. Fred Currey, président de Buslease, l'a acquise pour plus de 350 millions de dollars (2,1 milliards de francs). Le nouvel ensemble gérera quatre mille cent véhicules. La maison mère, Greyhound Corp., a décidé d'abandonner le transport routier en raison de la concurrence de l'avion et de conflits sociaux devenus endémiques.

Déficit et plan social pour la CGM

Le groupe maritime public Compagnie générale maritime (CGM) a enregistré en 1986 un résultat d'exploitation courant déficitaire de 188 millions de francs. Il était de – 204 millions en 1985 et il ne devrait plus être que de – 112 millions cette année. L'an passé, le chiffre d'affaires de la CGM a baissé de 15 %. En 1986, la CGM a provisionné, en outre, 230 millions de francs dans ses comptes au titre de son plan social qui s'étalera sur 1986 et 1987. Il concerne le départ de huit cent quatre-vingt-huit navigants et deux cent cinquante-six agents sédentaires. L'Etat participera pour moitié au financement de ce plan social.

La privatisation accélérée de BP inquiète les travaillistes

L'opposition britannique a vivement réagi, jeudi 19 mars, à l'annonce de la vente plus rapide que prévu des 32 % du capital que possède l'Etat dans le groupe pétrolier BP. Cette cession sera l'une des plus importantes du programme de privatisation de Mrs Thatcher, puisqu'elle devrait rapporter à l'Etat quelque 4,7 milliards de livres (45,6 milliards de francs), alors que le gouvernement avait annoncé que l'ensemble des ventes d'entreprises nationalisées lui rapporterait 5 milliards de livres en 1987-1988. Les députés de l'opposition ont accusé le gouvernement de vendre les biens nationaux pour financer les largesses préélectorales de son budget.

Goupil repris par ses salariés

Un des spécialistes de la micro-informatique française, la société Goupil, créée en 1979 et cotée en Bourse, vient de boucler une des plus grosses opérations de RES (rachat d'une entreprise par ses salariés) réalisées à ce jour dans le cadre de la loi de juillet 1984. Elle a bénéficié d'une croissance qui pouvait attirer les convoitises, puisque son chiffre d'affaires a crû de 38 % en 1986 à 502 millions de francs, et son résultat net, de 40 % à 15,7 millions. L'entreprise a voulu se prémunir contre toute tentative d'OPA (offre publique d'achat) en recourant à ce RES. L'opération a conduit à la création d'une holding détenue à 51 % par les salariés et les dirigeants de l'entreprise, le reste étant aux mains d'anciens actionnaires (Télécoms, Soginnove, Sofinnova...) et de nouveaux (BUE, Citicorp, Crédit du Nord...). La valeur de l'entreprise a été établie à 232 millions de francs, soit sept cent cinquante mille actions à 310 F chacune.

● **American Express convertit 100 millions de dollars de créances dans l'hôtellerie mexicaine.** — La banque American Express a signé un accord aux termes duquel 100 millions de dollars de créances détenues sur le Mexique seront converties en prises de participation dans le secteur de l'hôtellerie mexicaine, selon le *Financial Times*. Un projet prévoyant la construction de trois mille trois cents chambres dans quatre villes est en effet envisagé avec le gouvernement mexicain et des groupes privés. Les hôtels, de luxe, intéressent Sheraton, Hilton et le Club Méditerranée. Plus que ce projet, c'est le montant de cette conversion dette-prise de participation qui retient l'attention.

هكذا من الأصل

Social

Le renouvellement des 15 000 conseillers élus en 1982

M. Séguin lance la campagne pour les élections prud'homales

Revêtu d'une combinaison blanche très futuriste, le personnage semble sortir tout droit d'une bande dessinée ou d'un film de science-fiction. Ainsi que le décrit le ministère des affaires sociales et de l'emploi, *« il traverse des paysages divers et accidentés (...), progresse, malgré la pluie, l'orage, les éclairs (...), marche vers un olivier centenaire et cueille un rameau en signe de paix et de justice ».*

L'acteur californien qui interprète ce film publicitaire de trente secondes, réalisé par William Gleam, ne cherche pas à fasciner les enfants. Il illustre le *« mode symbolique »*, choisi par le ministère pour *« exprimer l'idée de la justice »* à travers une campagne télévisée à partir du lundi 23 mars – *« Les prud'hommes sont votre justice »* – en vue des élections prud'homales du 9 décembre prochain.

En présentant cette campagne à la presse, le 19 mars, M. Philippe Séguin a indiqué que le budget global de communication était de 25 millions de francs (contre 27 millions lors des précédentes élections de 1982). Pour l'ensemble des élections prud'homales, l'Etat a établi un budget de 288 millions de francs (contre 290 millions pour les élections législatives de 1986, et 450 millions pour les élections à la Sécurité sociale de 1983). L'agence Opus Hintzy a été sélectionnée pour cette campagne de communication, qui comporte aussi un centre d'information par téléphone pour les employeurs, les salariés et les chômeurs (1).

Pour M. Séguin, ces élections prud'homales qui visent à faire renouveler les 15 000 conseillers élus en 1982 par plus de 15 millions d'électeurs permettent de valoriser les conseils de prud'hommes dont le rôle est de *« faire dire et vivre le droit du travail par les acteurs du monde du travail »*. La grande innovation de 1987 est le recours à l'informatique. Pour la première fois, les employeurs pourront faire leurs déclarations d'inscription des salariés sur les listes électorales – avant le 5 mai – sur support magnétique (bande ou disquette).

M. Séguin a précisé que les déclarations faites *« par la voie des traditionnels imprimés administratifs subiront elles aussi un traitement informatisé. Enfin, les éventuelles anomalies pourront être éliminées au plan national grâce à un fichier constitué puis détruit sous le contrôle de la Commission nationale de l'informatique et des libertés »*. Un *« effort particulier »* sera conduit en direction des chômeurs – qui avaient été peu nombreux à s'inscrire en 1982 – qui seront *« sensibilisés »* dans les agences locales de l'ANPE et devront s'inscrire à la mairie de leur domicile avant le 5 mai.

(1) Numéro d'appel du lundi au vendredi de 9 heures à 18 heures. Tél. : (1) 45-30-13-01.

● **Réouverture de la FNAC.** – Le magasin Fnac du Forum des Halles, à Paris, en grève et occupé depuis le mercredi 18 mars, a rouvert ses portes le jeudi 19 mars dans l'après-midi, ainsi que celui de Montparnasse, en grève le jeudi matin. Le jeudi, en fin de matinée, le tribunal de grande instance de Paris, saisi en *référé*, avait démandé l'évacuation du magasin occupé. Les négociations ont repris entre les syndicats CGT et CFDT et la direction sur le licenciement décidée par celle-ci de deux salariés, deux frères, employés l'un à la Fnac-Forum, l'autre délégué CGT, dans un centre techoique (*le Monde* du 20 mars).

● **L'Union CFDT de la métallurgie parisienne assigne le patronat en justice.** – L'Union parisienne des syndicats de la métallurgie CFDT a annoncé, le jeudi 19 mars, sa décision d'introduire une action en justice devant le tribunal de grande instance contre le Groupe des industries métallurgiques (GIM), à propos de l'accord signé le 18 décembre 1986 par FO et la CGC. Ce texte prévoit une revalorisation de 3,5 % en moyenne des salaires minimaux en 1987, ce qui pour la CFDT *« rattrape un peu le retard accumulé »*. Mais la CFDT dénonce le fait que la prime d'ancienneté de 1987 ait été gelée à son niveau de 1986, ce qui constitue *« une modification des règles de calcul de cette prime »*, contrairement à l'accord du 13 juillet 1983, et entraîne un *« manque à gagner de 200 à 800 F pour une ancienneté de dix ans »*.

● **208 emplois supprimés à l'armement naval SNCF.** – Le comité d'établissement de l'armement naval SNCF (1 850 salariés), qui fait partie du consortium Sealink Ferries avec des armateurs britanniques et néerlandais, a été saisi le jeudi 19 mars d'un projet de 208 licenciements (25 officiers et 183 marins) d'ici la fin 1987. La direction a expliqué que la SNCF a fixé à l'armement naval l'objectif de parvenir à l'équilibre financier en 1989, ligne par ligne et que *« la chute de la livre sterling (19 % en un an) amenuise considérablement les perspectives de recettes des années à venir »*. Enfin, *« la réduction du nombre de navires nécéssitera moins de personnels navigants »*. Rappelons que la SNCF doit prendre livraison, à la fin de l'année, d'un train-ferry en construction à Dunkerque.

SIDÉRURGIE

L'Europe va encore réduire ses capacités de production d'acier

BRUXELLES
Communautés européennes
de notre correspondant

La CEE s'achemine vers l'adoption d'un nouveau plan de réduction des capacités de production de la sidérurgie communautaire. Les ministres de l'industrie des gouvernements membres ont donné mandat, le jeudi 19 mars, à la Commission européenne afin qu'elle formule dans les semaines à venir des propositions sur l'effort à consentir d'ici à 1990.

Les entreprises de la Communauté ont opéré, depuis 1981, le démantèlement d'installations correspondant à des capacités de 32 millions de tonnes. La Commission estime nécessaire la poursuite du mouvement. Ses prévisions portent sur des surcapacités de 30 millions de tonnes, dont une vingtaine de millions (de 4 à 5 millions en France) devront être supprimés. Eurofer, l'association qui regroupe les maîtres de forges de la CEE, n'offre pour l'instant que 15 millions de tonnes.

Le conseil – prenant ainsi parti pour les thèses de Bruxelles – considère dans la déclaration qu'il a adoptée à l'issue de ses travaux que *« les fermetures et les réductions proposées demeurent largement inférieures aux excédents de capacités »*. Il engage la Commission *« à clarifier »* la situation, notamment en recherchant des diminutions supplémentaires pour les produits plats (larges bandes à chaud, feuillards, tôles fortes) et les profilés lourds, dont la production est assurée pour l'essentiel par quelques grands groupes intégrés.

Le programme envisagé par les Douze ne sera pas assorti d'aides aux investissements ni, à plus forte raison, de subventions au fonctionnement des firmes touchées par la fermeture d'unités. Seule est envisagée par Bruxelles une contribution des fonds publics pour couvrir le coût social des licenciements. Sur ce point, les estimations de la Commission et d'Eurofer concordent : suppression de vingt mille postes de travail environ.

La dernière difficulté que devront résoudre les Douze porte sur l'aménagement des quotas de production. La majorité des pays reconnaissent que le contingentement actuel fonctionne mal.

Mais M. Karl Heinz Narjes, le commissaire chargé du dossier, contrairement aux souhaits d'Eurofer, veut limiter le régime des quotas aux fabrications pour lesquelles la restructuration n'est pas achevée (certains produits plats, les profilés lourds).

MARCEL SCOTTO.

Etranger

La rançon des succès coréens

Séoul pris en tenaille entre Washington et Tokyo

Menaces de limitation aux importations notamment de textiles, mise en garde contre l'utilisation indélicate des brevets, plus large ouverture des frontières : cette offensive contre des pratiques commerciales jugées déloyales n'est pas lancée par Washington contre Tokyo mais... par le Japon contre la Corée du Sud. Si l'histoire ne bégaie pas, les comportements des puissances industrielles menacées dans leurs intérêts commerciaux se ressemblent étrangement. Le mimétisme que les Occidentaux ont longtemps reproché aux Japonais évoluerait-il avec l'émergence de sa puissance ?

Pour le moment, les Coréens, conscients de devoir limiter la rançon de leurs succès, ont décidé de calmer en priorité les irritations américaines. Les résultats engrangés en 1986 ont été trop impressionnants pour laisser indifférents leurs partenaires. Une croissance oubliée depuis neuf ans de 12,2 % et une inflation faible – 2 % seulement – sont les signaux statistiques d'une nouvelle percée à l'exportation. L'excédent commercial de la Corée du Sud, un record de 4,3 milliards de dollars, recouvre une poussée de 25,8 % des exportations alors que les importations augmentent de 18,7 %.

Cette réussite spectaculaire après une année 1985 jugée médiocre pour son expansion limitée à 5 % est due à ce que Séoul appelle les *« trois bienfaits »* : la chute du dollar et sa contrepartie, la flambée du yen, la baisse des cours du pétrole et la désescalade des taux d'intérêt. Ces atouts ne dureront pas éternellement. Ils ont malgré tout amené les étrangers à affluer en Corée du Sud pour trouver des substituts à des produits japonais devenus onéreux et ont permis à Séoul d'alléger de quelque 2 milliards de dollars une dette ramenée à la fin de 1986 à 44,5 milliards.

Les Coréens ont profité de cette embellie en partie inespérée pour accroître leurs investissements de 30,2 %, et l'Office de planification table tranquillement sur un bond de 36 % des exportations durant le premier trimestre 1987. Ce nouveau « rouleau compresseur » a de quoi préoccuper les Etats-Unis, dont le bénéfice commercial avec Séoul a atteint 7 milliards de dollars l'an dernier, et pourrait représenter 10 milliards en 1987. Le sentiment protectionniste américain a, notamment, été alimenté par l'entrée en fanfare des automobiles coréennes sur le marché – 168 000 véhicules vendus dès la première année – mais se nourrit également des inquiétudes du secteur de l'électronique devant ce « nouveau Japon ».

Pour apaiser les esprits, la Corée a décidé d'accorder un traitement préférentiel aux importations de produits *« made in USA »* dans des secteurs chers aux Etats-Unis, allant du charbon aux céréales en passant par le coton et des biens d'équipement. En cinq ans, ce plan devrait permettre de ramener l'excédent coréen à 1,5 milliard de dollars, et une mission vient de terminer une tournée outre-Atlantique pour acheter 2 milliards de dollars de biens. Répondant lentement aux pressions américaines, les dirigeants coréens ont même laissé leur monnaie, le won, s'apprécier de près de 4 % vis-à-vis du dollar en 1986. Washington n'entend pas désarmer pour autant. Tokyo, pour sa part, entend ne pas être le dindon de la farce.

En termes douaniers la position japonaise est nettement plus enviable que celle des Américains. L'empire du Soleil-Levant a enregistré en 1986 un excédent de 5,6 milliards de dollars avec la Corée du Sud. Mais, pour un pays confronté au choc d'une appréciation record de sa monnaie, la progression mensuelle de quelque 30 % des importations de produits coréens depuis août 1986 constitue un sérieux signal d'alarme. D'autant que Séoul entend ramener son déficit avec le Japon à 2 milliards de dollars d'ici à 1991 et a annoncé en novembre une série de mesures dont des crédits à taux bonifiés pour les entreprises coréennes abandonnant un fournisseur japonais au profit d'une autre entreprise étrangère.

La contre-offensive japonaise a commencé par un renforcement des restrictions aux importations sur l'acier, le ciment ou les textiles coréens. Elle pourrait se durcir nettement et prendre l'allure d'une guérilla commerciale. Entre les intérêts de deux géants économiques comme les Etats-Unis et le Japon, la Corée du Sud parviendra-t-elle à se frayer son chemin ? Les Européens, qui voient eux aussi avec inquiétude les Coréens avancer à marche forcée, le craignent.

FRANÇOISE CROUIGNEAU.

AVIS FINANCIERS DES SOCIÉTÉS



Le conseil d'administration de Finextel, réuni le 17 mars 1987, sous la présidence de M. Jacques Lallement, a arrêté le bilan au 31 décembre 1986 et le compte de résultat de l'exercice 1986.

Cet exercice est caractérisé par :

– La signature d'un nouveau protocole avec les PTT pour un montant de 350 millions de francs dont 50 millions de francs sur fonds propres ;

– De nouveaux engagements immobiliers atteignant 207 millions de francs, soit 114 millions de francs en crédit-bail et 93 millions de francs en immeubles destinés à la location ;

– Un résultat net de 187,5 millions de francs, en augmentation de 16,4 % sur celui de l'exercice 1985, à rapporter à un capital de 910 618 100 F, contre 800 millions de francs à la fin de 1985, l'exercice 1986 intégrant les comptes de Parfirem.

Compte tenu de la dotation à la réserve légale pour la porter à 10 % du nouveau capital, le conseil proposera à l'assemblée générale des actionnaires du 26 mai 1987 de distribuer un montant total de 173 017 439 F, soit 19 F par action, représentant 93 % du bénéfice distribuable.

CAISSE NATIONALE DE L'ENERGIE

ELECTRICITE DE FRANCE – Obligations 11,20 % février 1975

Les intérêts courus du 14 avril 1986 au 13 avril 1987 sur les obligations Electricité de France 11,20 % février 1975 seront payables, à partir du 14 avril 1987, à raison de 100,80 F par titre de 1 000 F nominal, contre détachement du coupon nº 12 ou estampillage du certificat nominatif, après une retenue à la source donnant droit à un avoir fiscal de 11,20 F (montant global : 112 F).

En cas d'option pour le régime du prélèvement d'impôt forfaitaire, le complément du prélèvement libératoire sera de 16,79 F auquel s'ajoutera la retenue de 1 % calculée sur l'intérêt brut conformément à la loi de finances pour 1984, soit 1,12 F faisant ressortir un net de 82,89 F. Cette retenue ne concerne pas les personnes visées au III de l'article 125 A du code général des impôts.

ELECTRICITE DE FRANCE – Obligations 10,20 % novembre 1975

Les intérêts courus du 25 avril 1986 au 24 avril 1987 sur les obligations Electricité de France 10,20 % novembre 1975 seront payables, à partir du 25 avril 1987, à raison de 91,80 F par titre de 1 000 F nominal, contre détachement du coupon nº 12 ou estampillage du certificat nominatif, après une retenue à la source donnant droit à un avoir fiscal de 10,20 F (montant global : 102 F).

En cas d'option pour le régime du prélèvement d'impôt forfaitaire, le complément de prélèvement libératoire sera de 15,29 F auquel s'ajoutera la retenue de 1 % calculée sur l'intérêt brut conformément à la loi de finances pour 1984, soit 1,02 F faisant ressortir un net de 75,49 F. Cette retenue ne concerne pas les personnes visées au III de l'article 125 A du code général des impôts.

ELECTRICITE DE FRANCE – Obligations 10,20 % mai 1976

Les intérêts courus du 30 avril 1986 au 29 avril 1987 sur les obligations Electricité de France 10,20 % mai 1976 seront payables, à partir du 30 avril 1987 à raison de 91,80 F par titre de 1 000 F nominal, contre détachement du coupon nº 11 ou estampillage du certificat nominatif, après une retenue à la source donnant droit à un avoir fiscal de 10,20 F (montant global : 102 F).

En cas d'option pour le régime du prélèvement d'impôt forfaitaire, le complément de prélèvement libératoire sera de 15,29 F auquel s'ajoutera la retenue de 1 % calculée sur l'intérêt brut conformément à la loi de finances pour 1984, soit 1,02 F faisant ressortir un net de 75,49 F. Cette retenue ne concerne pas les personnes visées au III de l'article 125 A du code général des impôts.

CHARGEURS S.A.

Le conseil d'administration, réuni le 18 mars 1987 sous la présidence de M. Jérôme Seydoux, a approuvé les comptes de l'exercice 1986 qui seront soumis à l'assemblée ordinaire annuelle et qui font ressortir les chiffres suivants :

1. – Comptes consolidés (en millions de francs)

	1986	1985
Chiffres d'affaires (HT)	11 439	12 555
Marge brute d'autofinancement	1 653	1 327
Bénéfice revenant à Chargeurs SA	628	495
Investissements d'exploitation	1 496	1 623
Bénéfice par action (en francs)	106,72	84,86
Situation nette par action (en francs)	692,38	602,89

La baisse de certaines monnaies, essentiellement le dollar, et la vente de certaines sociétés expliquent la baisse de 8,9 % du chiffre d'affaires.

Par secteur d'activité, les chiffres d'affaires et résultats nets sont les suivants :

	1986	1985
Transport aérien		
Chiffre d'affaires (HT)	5 809	6 077
Bénéfice net	544	532
Transport maritime et terrestre		
Chiffre d'affaires (HT)	2 775	3 106
Pertes	(277)	(261)
Croisières		
Chiffre d'affaires (HT)	375	630
Pertes	(1)	(224)
Produits de consommation et industriels		
Chiffre d'affaires (HT)	2 480	2 742
Bénéfice net	171	178
Non opérationnel		
Bénéfice net	191	270

La part de Chargeurs SA dans les résultats de France 5 est comprise pour une perte de 67 millions de francs dans le résultat non opérationnel. France 5 se réserve de faire valoir tous ses droits, notamment à indemnisation, à la suite de la résiliation de sa concession. Aucune indemnité n'a été prise en compte à ce titre dans les résultats de l'exercice 1986.

La perte de 91 millions de francs résultant de la cession de 62,40 % de la société Cetramar au groupe Louis Dreyfus et Cie et une charge exceptionnelle de 56 millions de francs pour la rationalisation et la réduction des coûts de la flotte de commerce sont comprises dans les résultats du secteur transport maritime et terrestre.

Les effets de l'accord entre Chargeurs Réunis et A.P. Moller Maersk Line concernent l'exercice 1987.

2. – Comptes sociétaires

Les comptes sociétaires de l'exercice 1986 se soldent, après d'importantes provisions sur les participations dans les secteurs maritime et audiovisuel, par un bénéfice de 50,644 millions de francs, contre 44,670 en 1985.

3. – Distribution d'actions gratuites

Le conseil d'administration a décidé d'augmenter le capital par incorporation de réserves et distribution d'une action gratuite, portant jouissance du 1er janvier 1986, pour 10 actions anciennes. Le capital se trouve ainsi porté à 646 685 100 francs et divisé en 6 466 851 actions.

4. – Dividende

Il sera proposé à l'assemblée annuelle qui statuera sur les comptes de l'exercice 1986 de verser un dividende de 9 francs, avoir fiscal compris, égal à celui de l'exercice précédent, à chacune des actions anciennes et nouvelles composant le capital à la suite de son augmentation par distribution d'actions gratuites.

5. – Assemblée extraordinaire

Les actionnaires seront convoqués en assemblée extraordinaire à l'issue de l'assemblée ordinaire annuelle pour autoriser le conseil d'administration à porter le capital à un montant maximum de 2 milliards de francs par tous moyens et à procéder à l'émission de valeurs mobilières comportant la faculté d'obtenir des actions Chargeurs SA.

6. – Conseil d'administration

M. Eduardo Malone, directeur général de Chargeurs SA, a été coopté comme administrateur en remplacement de M. Nicolas Seydoux, démissionnaire.

MANUTAN

L'assemblée générale mixte, réunie le 19 mars 1987 sous la présidence de M. André Guichard, a approuvé les comptes de l'exercice 1985-1986.

Le chiffre d'affaires du groupe atteint 448,6 millions de francs, contre 393,4 millions, soit une progression de 14 %, malgré la contraction des marchés à l'exportation.

Le résultat net consolidé ressort à 18,8 millions contre 17,7 millions. Sans les frais de démarrage de la filiale Temps L, le résultat net aurait été de 20,9 millions de francs, soit une progression supérieure au chiffre d'affaires.

Dans le cadre de son développement, Manutan a décidé de s'implanter en Italie en y créant une filiale en joint venture avec une société italienne. Cette nouvelle société devrait être pleinement opérationnelle l'année prochaine.

L'assemblée a décidé de fixer le dividende à 3 F net par action, soit 4,50 F avoir fiscal compris.

Le chiffre d'affaires de l'exercice en cours devrait progresser de 5 à 7 %, et le résultat de 10 à 13 %.

Il est dans les intentions du conseil de procéder prochainement à l'attribution d'une action gratuite pour six.

Rectificatif

LOUIS VUITTON

A la suite de l'offre publique d'échange proposée avec succès aux actionnaires de la Société Veuve Clicquot, Louis Vuitton détient désormais 95 % du capital de Veuve Clicquot.

Les assemblées générales extraordinaires qui se sont tenues le 3 mars 1987 ont approuvé l'émission de 470 123 obligations (convertibles en cinq actions chacune) et de 958 116 actions nouvelles destinées aux actionnaires de Veuve Clicquot, en rémunération des titres échangés.

En conséquence, le capital de Louis Vuitton est porté à 71 732 790 F, divisé en 7 173 279 actions de 10 F chacune, entièrement libérées (contre 6 215 163 actions précédemment).

Au cours de l'assemblée, il a été confirmé que le chiffre d'affaires consolidé du groupe Louis Vuitton en 1986 a été de 1 746 MF, en progression de 24,9 % sur 1985 (1 398 MF).

Ces chiffres s'entendent bien évidemment hors activité Veuve Clicquot, qui ne sera consolidée qu'en 1987.

A structure comparable, c'est-à-dire hors Loewe International, le chiffre d'affaires ressort à 1 709 MF, en progression de + 23,1 % sur 1985.

Pour Louis Vuitton Malletier, qui représente en 1986 plus de 95 % du chiffre d'affaires consolidé du groupe, la progression est de + 24,4 % (1 663 MF pour 1 337 MF en 1985). En volume, l'augmentation est de + 17,9 % (dont 13,9 % à nombre égal de magasins).

D'autre part, sur une base estimative, il a été indiqué que le résultat net consolidé du groupe, pour l'année 1986 (hors Clicquot) sera en ligne avec les prévisions déjà faites (de l'ordre de 270 MF).



COMPAGNIE FINANCIÈRE DE PARIBAS

OFFRE PUBLIQUE D'ÉCHANGE DES C.I.P. CONTRE DES ACTIONS ORDINAIRES CLOTURE LE 27 MARS 1987.

Les porteurs de certificats d'investissement privilégiés désireux de bénéficier de cette Offre publique d'échange doivent s'adresser le 27 mars 1987 au plus tard à leur banquier ou agent de change habituel.

L'échange se fait à raison d'une action ordinaire de la Compagnie financière de Paribas pour un CIP.

Note d'information (visa COB nº 86-449 en date du 19 décembre 1986) disponible sans frais.

CAISSE NATIONALE DE L'ENERGIE

ELECTRICITE DE FRANCE – Obligations 14,90 % avril 1983

Les intérêts courus du 25 avril 1986 au 24 avril 1987 sur les obligations Electricité de France 14,90 % avril 1983 seront payables, à partir du 25 avril 1987 à raison de 670,50 F par titre de 5 000 F nominal, contre détachement du coupon nº 4 ou estampillage du certificat nominatif, après une retenue à la source donnant droit à un avoir fiscal de 74,50 F (montant global : 745 F).

En cas d'option pour le régime du prélèvement d'impôt forfaitaire, le complément du prélèvement libératoire sera de 111,70 F auquel s'ajoutera la retenue de 1 % calculée sur l'intérêt brut conformément à la loi de finances pour 1984, soit 7,45 F faisant ressortir un net de 551,35 F. Cette retenue ne concerne pas les personnes visées au III de l'article 125 A du code général des impôts.

ELECTRICITE DE FRANCE – Obligations 15 % avril 1983

Les intérêts courus du 25 avril 1986 au 24 avril 1987 sur les obligations Electricité de France 15 % avril 1983 seront payables, à partir du 25 avril 1987, à raison de 675 F par titre de 5 000 F nominal, contre détachement du coupon nº 4 ou estampillage du certificat nominatif, après une retenue à la source donnant droit à un avoir fiscal de 75 F (montant global : 750 F).

En cas d'option pour le régime du prélèvement d'impôt forfaitaire, le complément de prélèvement libératoire sera de 112,45 F auquel s'ajoutera la retenue de 1 % calculée sur l'intérêt brut conformément à la loi de finances pour 1984, soit 7,50 F faisant ressortir un net de 555,05 F. Cette personne ne concerne pas les personnes visées au III de l'article 125 A du code général des impôts.

SOCIETE ANONYME DE GESTION ET DE CONTROLE DE PARTICIPATIONS (SAPAR)

Obligations à taux variable mars 1986
Taux retenu pour 1987 : 8,1029 %

Les intérêts courus du 1er avril 1986 au 31 mars 1987 sur les obligations SAPAR à taux variable mars 1986 seront payables, à partir du 1er avril 1987, à raison de 364,63 F par titre de 5 000 F nominal, après une retenue à la source donnant droit à un avoir fiscal de 40,52 F (montant global : 405,15 F).

En cas d'option pour le régime du prélèvement d'impôt forfaitaire, le complément de prélèvement libératoire sera de 60,74 F auquel s'ajoutera la retenue de 1 % calculée sur l'intérêt brut conformément à la loi de finances pour 1984, soit 4,05 F faisant ressortir un net de 299,84 F. Cette retenue ne concerne pas les personnes visées au III de l'article 125 A du code général des impôts.

Marchés financiers

PARIS, 20 mars ↑

Bien orienté

Nouvelle saute de température vendredi rue Vivienne. Légèrement fraîche la veille, la brise boursière était redevenue un peu plus chaude en cette veille de week-end. C'est devenu maintenant une habitude. Mais le phénomène a cette fois agréablement surpris. Préludant les opérations de liquidation générale du 23 mars, la réponse des primes avait lieu ce jour. La liquidation étant gagnante (+ 7,6 %), nombre de ces primes ont été levées et le « papier » a été revendu. Mais, semble-t-il, ces dégagements n'ont eu aucune influence sur le marché. Dans la matinée, l'indicateur instantané avait déjà progressé de 0,21 %. A la fin de la séance principale, son avance était de 0,41 %.

Manifestement, des investisseurs sont toujours prêts à racheter tout ce qui se présente. « Les étrangers sont aujourd'hui les premiers intéressés », assurait un professionnel. L'un de ses confrères confirmait ce propos, évoquant aussi l'« effet Wall Street ». Les institutionnels n'ont pas été les derniers à ramasser les actions qui traînaient encore. C'est ainsi que CSF a battu un nouveau record en franchissant très aisément la barre des 1 700 F pour s'inscrire à 1 715 F. L'intérêt s'est concentré sur le bâtiment et les travaux publics (Dumez, J. Lefebvre, Auxiliaire d'entreprises, Ciments français, Bouygues). Mais Géophysique a été le point de mire de la séance.

Au premier étage, la détente observée sur le marché monétaire pour la fin de la constitution des réserves bancaires obligatoires, a favorisé une reprise des obligations. Les « fiscalisées » ont été recherchées. Les spécialistes estiment que la Banque de France pourrait encore un peu abaisser son taux d'intevention, actuellement à 7 3/4 %. Raffermissement du MATIF.

LES INDICES HEBDOMADAIRES DE LA BOURSE DE PARIS

(INSTITUT NATIONAL DE LA STATISTIQUE ET DES ETUDES ECONOMIQUES)

Indices génér. de base 100 : 31 décembre 1986	6 mars	13 mars
Valeurs franç. à rev. variable	110,7	110,2
Valeurs industrielles	112,3	112,3
Valeurs étrangères	104,8	106,7
Pétroles-Energie	110,9	111,6
Chimie	110,4	111,3
Métallurgie, mécanique	113,1	113,8
Electricité, électronique	109,9	110
Bâtiment et matériaux	117,1	115,4
Ind. de consommat. non alim.	113,8	114,7
Agro-alimentaire	110	109,4
Distribution	114,4	113,2
Transports, loisirs, services	111,6	108,9
Assurances	103,5	104,1
Crédit banque	108,9	108,4
Sicomi	93,1	93,3
Immobilier et foncier	103,4	102,4
Investissement et portefeuille	111,9	110,9
Base 100 : 31 décembre 1986		
Valeurs franç. à revenu fixe	100,7	101,3
Emprunts d'Etat	101,5	102,2
Emprunts garantis et assimilés	100,4	101,1
Sociétés	98,6	98,8
Base 100 en 1949		
Valeurs franç. à revenu var.	3 718,6	3 693,9
Valeurs étrangères	3 706,4	3 885
Base 100 en 1972		
Valeurs franç. à revenu var.	536,4	533
Valeurs étrangères	512,1	521,4
Base 100 : 31 décembre 1980		
Indice des val. franç. à rev. fixe	120,1	120,8
Emprunt d'Etat	117,4	118,2
Emprunts garantis et assimilés	120,8	121,5
Sociétés	121,2	121,4
COMPAGNIE DES AGENTS DE CHANGE — Base 100 : 31 décembre 1981		
Indice général	442,2	441,2
Produits de base	278,1	277,1
Construction	445,8	442,1
Biens d'équipement	384,9	388,5
Biens de consom. durables	804,4	805,5
Biens de consom. non durables	565,3	569,9
Biens de consom. alimentaires	453,4	452,2
Services	423,9	419,8
Sociétés financières	628,5	624,8
Sociétés de la zone franc exploitant principalement à l'étranger	437,2	440,7
Valeurs industrielles	407,5	408
BOURSES REGIONALES — Base 100 : 31 décembre 1981		
Indice général	361,9	249,5

CHANGES

Dollar : 6,09 F ↓

Sur des marchés des changes extrêmement calmes, le dollar a légèrement glissé. A Paris, l'événement a été la retombée des taux d'intérêt au jour le jour, revenu à 7 1/2 %, contre 8 1/2 % la veille, à la fin de la période de réserves des banques.

FRANCFORT	19 mars	20 mars
Dollar (en DM)	1,8330	1,83

TOKYO	19 mars	20 mars
Dollar (en yens)	151,70	151,40

MARCHÉ MONÉTAIRE (effets privés)

Paris (20 mars)	7 1/2 %
New-York (19 mars)	6 %

INDICES BOURSIERS

PARIS
(INSEE, base 100 : 31 déc. 1985)

	18 mars	19 mars
Valeurs françaises	109,9	109,8
Valeurs étrangères	106,7	106,2

Cie des agents de change (Base 100 : 31 déc. 1981)

	18 mars	19 mars
Indice général	442,9	443

NEW-YORK
(Indice Dow Jones)

	18 mars	19 mars
Industrielles	2 286,93	2 299,57

LONDRES
(Indice « Financial Times »)

	18 mars	19 mars
Industrielles	1 589,5	1 581,6
Mines d'or	344,3	350,4
Fonds d'Etat	91,83	91,90

TOKYO

	19 mars	20 mars
Nikkei	21 644,3	21 602,75
Indice général	1 858,31	1 854,62

MATIF

Notionnel 10 %. – Cotation en pourcentage du 19 mars
Nombre de contrats : 33 834

COURS	ÉCHÉANCES Juin 87	Sept. 87	Déc. 87	Mars 88
Dernier	108,05	108,15	108	108
Précédent	107,70	107,80	107,50	–

AUTOUR DE LA CORBEILLE

LA SOCIÉTÉ LYONNAISE DE BANQUES CRÉE UNE MAISON DE TITRES. – M. Jean Carrière, PDG de la Société lyonnaise de banque, a annoncé, le 19 mars, la création d'une maison de titres qui permettra à la SLB d'accentuer sa présence dans les activités financières de haut niveau. La nouvelle société, baptisée Compagnie lyonnaise de titres, doit démarrer ses opérations en juin prochain. Son capital de 39,5 millions de francs sera détenu à plus de 50 % par la SLB, à 27 % par la banque de trésorerie parisienne Dumesnil-Leblé. Le reste sera réparti entre des institutionnels et des industriels régionaux.

Cette campagne se consacrera essentiellement aux activités d'échanges de blocs et contreparties, à la création et à la gestion de fonds communs de placement et de SICAV, à la gestion de patrimoines de haut niveau. Son objectif est notamment de servir d'intermédiaire privilégié pour les investisseurs étrangers intéressés par des valeurs de type second marché, à Lyon ou ailleurs.

LE MARCHÉ INTERBANCAIRE DES DEVISES

	COURS DU JOUR + bas	+ haut	UN MOIS Rep. + ou dép. –		DEUX MOIS Rep. + ou dép. –		SIX MOIS Rep. + ou dép. –	
$ E-U.	6,0896	6,0990	+ 65	+ 80	+ 140	+ 170	+ 400	+ 490
$ can.	4,6361	4,6408	+ 21	+ 40	+ 54	+ 87	+ 145	+ 231
Yen (100)	4,0191	4,0226	+ 112	+ 125	+ 242	+ 267	+ 723	+ 792
DM	3,3273	3,3302	+ 101	+ 119	+ 212	+ 238	+ 607	+ 677
Florin	2,9458	2,9482	+ 53	+ 63	+ 114	+ 132	+ 338	+ 390
F.B. (100)	16,0554	16,0691	+ 2	+ 116	+ 73	+ 236	+ 249	+ 654
F.S.	3,9745	3,9784	+ 110	+ 130	+ 248	+ 279	+ 755	+ 837
L (1 000)	4,6758	4,6791	– 76	– 43	– 134	– 85	– 396	– 293
£	9,7180	9,7273	– 189	– 141	– 338	– 260	– 753	– 556

TAUX DES EUROMONNAIES

$ E-U.	5 7/8	6 1/8	6 3/8	6 1/2	6 5/16	6 7/16	6 5/16	6 7/16
DM	3 5/8	3 7/8	3 7/8	4	3 15/16	4 1/16	3 15/16	4 1/16
Florin	5 1/4	5 1/2	5 3/8	5 1/2	5 3/8	5 1/2	5 3/8	5 1/2
F.B. (100)	7	8	7 1/4	7 1/2	7 1/4	7 1/2	7 1/4	7 1/2
F.S.	0 3/4	1 1/4	4 3/16	4 5/16	3 15/16	4 1/16	3 7/8	4
L (1 000)	8 1/2	9 1/2	9	9 1/2	9	9 1/2	9 1/2	9 7/8
£	10 1/8	10 3/8	9 7/8	10	9 11/16	9 13/16	9 1/4	9 3/8
F. franç.	7 3/4	8 1/4	7 3/4	7 7/8	7 3/4	7 7/8	7 13/16	7 15/16

Ces cours pratiqués sur le marché interbancaire des devises nous sont indiqués en fin de matinée par une grande banque de la place.

Marchés financiers

BOURSE DE PARIS — 20 MARS

Cours relevés à 14 h 54

Compensation	VALEURS	Cours précéd.	Premier cours	Dernier cours	% + -
....	4,5 % 1973	1530	1521	1525	- 0 33
4300	C.N.E. 3%	4225	4220	4220	- 0 12
1166	B.N.P. T.P.	1209	1209	1209	....
1137	C.C.F. T.P.	1226	1212	1215	- 0 89
1115	Créd. Lyon. T.P.	1115	1117	1117	+ 0 17
2910	Electricité T.P.	3010	....	....	....
2005	Renault T.P.	2100	2114	2114	+ 0 67
2170	Rhône-Poul. T.P.	2250	2270	2275	+ 1 11
1229	St-Gobain T.P.	1368	1355	1365	- 0 21
1282	Thomson T.P.	1300	1305	1305	+ 0 38
515	Accor	549	551	553	+ 0 73
2010	Agence Havas	2105	2125	2130	+ 1 19
1950	Ag. Havas C. I.	2070	2080	2080	+ 0 48
695	Air Liquide	699	719	720	+ 3
2200	Alcatel	2781	2910	2910	+ 4 64
1940	Als. Superm.	2370	2341	2341	- 1 22
480	A.L.S.P.I.	515	525	525	+ 1 94
380	Alsthom ★	443	442 50	430	- 2 93
2480	Arjom. Prioux	2546	2565	2560	+ 0 55
500	Ausedat-Rey	605	601	608	+ 0 50
1520	Aux. Entrepr. ★	1640	1640	1655	+ 0 91
1290	Avions Dassault	1295	1295	1295	....
810	BAFP	820	805	805	- 1 83
500	Bail-Equipem. ★	495	495	489	- 1 21
1000	Bail-Investiss.	975	971	970	- 0 51
1000	Cie Bancaire	1056	1058	1060	+ 0 38
540	Bazar H.-V.	625	631	631	+ 0 96
680	Béghin-Say ★	704	709	723	+ 2 69
715	Berger (Mé)	698	729	729	+ 4 44
715	Bic ★	859	851	850	- 1 04
1560	B.I.S.	1550	1540	1550	....
2650	Biscuit (Géné.)	2830	2850	2850	+ 0 71
2350	Bongrain S.A.	2720	2710	2710	- 0 37
1200	Bouygues	1269	1285	1289	+ 1 58
4640	B.S.N.	5000	5000	5020	+ 0 40
1240	Carnaud	1448	1437	1438	- 0 69
3580	Carrefour	3895	3785	3860	- 0 90
2320	Casino	2350	2349	2340	- 0 42
2030	Casino A.D.P.	1952	1920	1930	- 1 12
1300	C.C.M.C.	1340	1329	1329	- 0 82
1310	Cetelem	1311	1310	1314	+ 0 22
2440	C.F.A.O.	2589	2603	2600	+ 0 42
1340	C.G.I.P.	1562	1569	1566	+ 0 26
1900	Chargeurs S.A.	1910	1912	1920	+ 0 52
78	Chiers-Châtill.	82 30	82 80	83 50	+ 1 46
795	Ciments franç. ★	960	960	965	+ 0 52
665	Club Méditer.	689	684	685	- 0 58
220	Codetel	210 10	210	210	- 0 05
410	Cofimeg	394	397	387 30	- 1 70
1680	Colas	1848	1974	1955	+ 5 79
260	Compt. Entrepr.	340	343	340	....
790	Compt. Mod.	790	785	784	- 0 76
1210	Créd. Foncier	1215	1209	1209	- 0 49
600	Crédit F. Imm.	610	610	610	....
1490	Crédit Nat. ★	1499	1500	1495	- 0 26
305	Crouzet ★	342 50	341	343	+ 0 14
2480	Damart S.A.	2700	2700	2700	....

Règlement mensuel

Compensation	VALEURS	Cours précéd.	Premier cours	Dernier cours	% + -
465	Darty ★	539	539	536	- 0 55
275	Dév. P.d.C. (Lî)	362	....	....	....
695	D.M.C.	696	705	705	+ 1 29
2650	Docks France ★	2864	2875	2940	+ 2 65
2090	Dumez ★	2224	2205	2240	+ 0 71
1430	Eaux (Gén.)	1495	1490	1492	- 0 20
2800	Ecco ★	2848	2830	2856	+ 0 28
1090	Electro-Financ.	1378	1351	1360	- 1 31
345	Elf-Aquitaine	345	342	342	- 0 87
310	— (certific.)	318	320	320 10	+ 0 66
3150	Epeda-B-Faure	3350	3325	3331	- 0 57
3400	Essilor	3570	3550	3550	- 0 56
485	Esso S.A.F. ★	499	487 10	497	- 0 40
3080	Eurafrance	3165	3161	3150	- 0 47
1450	Eurocom ★	1474	1465	1466	- 0 54
3250	Euromarché	3500	3500	3500	....
825	Europe nº 1 ★	926	925	925	- 0 10
1960	Facom	1975	1979	1970	- 0 25
1170	Fichet-bauche	1240	1240	1240	....
230	Financial	233 50	234 80	234 80	+ 0 56
260	Fives-Lille	255	252	252	- 1 18
340	Francarep	364	348	348	- 4 40
1330	Fromageries Bel	1520	1540	1540	+ 1 32
1050	Gal. Lafayette	1258	1239	1238	- 1 59
410	Gascogne	419	429	429	+ 2 38
360	Géophysique ★	395	415 10	420	+ 6 32
2280	Gerland	2460	2490	2495	+ 1 42
660	GTM-Entrepose	698	705	705	+ 1
955	Guyenne-Gas. ★	888	873	870	- 2 02
3100	Hachette ★	3275	3271	3257	- 0 54
735	Hénin (La)	763	780	779	+ 2 10
95	Imétal	113 60	115 80	115	+ 1 32
470	Imm. Plaine-M.	503	495	495	- 1 59
4850	Inst. Mérieux	5020	5080	5080	+ 1 20
600	Intertail	621	625	625	+ 0 64
1520	Intertechnique	1730	1740	1740	+ 0 58
1670	J. Lefebvre	1860	1873	1891	+ 1 66
2050	Lab. Bellon	2193	2193	2214	+ 0 96
1400	Lafarge-Coppée	1487	1514	1512	+ 1 68
1710	Labon ★	2098	2135	2135	+ 1 76
5270	Legrand	5480	5570	5550	+ 1 28
....	Leroy-Somm. ★	875	861	860	- 1 71
1770	Lesieur	1760	1780	1790	+ 1 70
885	Locabail Immob.	899	889	899	....
680	Locafrance ★	735	717	748	+ 1 76
1000	Locindus	975	955	955	- 2 05
1040	L. Vuitton S.A ★	1145	1135	1145	....
670	Luchaire	760	....	....	....
1440	Lyonn. Eaux ★	1630	1631	1683	+ 3 25
168	Mais. Phénix	140	140	140	....
610	Majorette (Ly)	750	739	739	- 1 46
78	Manurhin	81 10	78 50	78 50	- 3 21
480	Mar. Wendel	543	550	551	+ 1 47

Compensation	VALEURS	Cours précéd.	Premier cours	Dernier cours	% + -
1660	Martell	1681	1661	1661	- 1 19
2130	Matra	2600	2600	2581	- 0 73
2500	Merlin-Gerin ★	2890	2850	2884	- 0 22
2840	Michelin	3249	3250	3260	+ 0 34
1530	Midi (Cie)	1550	1554	1554	+ 0 26
435	Midland Bk S.A.	473 50	482	481	+ 1 58
595	Min. Sabig. (Mé)	720	713	713	- 0 97
52	M.M. Penarroya	55 50	56 20	55 50	....
2340	Moët-Hennessy	2453	2455	2488	+ 1 43
90	Moulinex	115 70	116 40	115 40	- 0 25
1010	Navig. Mixtes	1192	1200	1200	+ 0 67
194	Nord-Est	215 10	218	217	+ 0 88
480	Nordon (Ny)	470	450	450	- 4 26
690	Nouvelles Gal.	731	748	740	+ 1 23
1280	Occident. (Gén.)	1257	1259	1251	- 0 48
1540	Omn.F.Paris	1715	1725	1725	+ 0 58
206	Olida-Caby	190 50	189	189	- 0 79
520	Opfi-Paribas	570	565	566	- 0 70
3980	Oréal (L')	4220	4290	4300	+ 1 90
785	Paris-Réesc. ★	849	854	853	+ 0 47
1620	Pechelbronn ★	1572	1580	1600	+ 1 78
1450	Penhoet	1546	1583	1591	+ 2 98
990	Pernod-Ricard	1085	1085	1071	- 1 29
....	Pétroles B.P.	141	140	140	- 0 71
1280	Peugeot S.A.	1440	1452	1455	+ 1 04
36	Poclain	37 20	37 20	37 20	....
1780	Poliet	2080	2050	2060	- 0 96
870	P.M. Labinal	936	931	931	- 0 53
3210	Presses Cité	3570	3595	3595	+ 0 70
1380	Prétabail Sic.	1470	1485	1555	+ 5 78
695	Primagaz	848	831	818	- 3 54
636	Printemps ★	725	727	733	+ 1 10
2500	Promodès	2530	2515	2515	- 0 59
310	Prouvost S.A ★	323 90	320 10	319 50	- 1 36
1350	Radiotechn.	1581	1581	1600	+ 1 20
152	Raff. Dist. Total	164 70	165	163 80	- 0 55
2620	Redoute (La) ★	2900	2902	2949	+ 1 68
390	Rober financière	422	457	465	+ 10 18
1620	Roussel-Uclaf	1875	1866	1885	+ 0 53
1250	Roussel-C.N.I.	1455	1432	1445	- 0 69
5490	R. Impériale (Ly)	5780	5850	5850	+ 1 21
285	Sade	285	280 10	280 10	- 1 72
3690	Sagem	3846	3900	3900	+ 1 40
400	Saint-Gobain	442	442	445	+ 0 68
1040	St-Louis B.	1140	1145	1148	+ 0 70
1970	Salomon	2125	2148	2148	+ 1 17
1360	Salvepar	1670	1635	1635	- 2 10
790	Sanofi	881	890	885	+ 0 45
585	S.A.T.	692	688	692	..
1000	Saupiquet (Ns)	1205	1205	1205	..
625	Schneider ★	651	650	667	+ 2 45

Compensation	VALEURS	Cours précéd.	Premier cours	Dernier cours	% + -
105	S.C.O.A.	117 10	116	116	- 0 94
570	S.C.R.E.G.	665	695	694	+ 4 36
795	Seb ★	875	890	860	- 1 71
490	Sefimeg	469 50	460	465	- 0 96
1750	S.F.I.M.	1835	1850	1870	+ 1 91
95	S.G.E.	105	105 10	104 10	- 0 85
635	Sign. Ent. El. ★	680	685	691	+ 1 61
1040	Silic	1090	1045	1046	- 4 04
615	Simco-U.P.H. ★	620	620	617	- 0 48
385	Simnor (Li)	401	....	....	....
1340	Skis Rossignol	1378	1362	1351	- 0 88
770	Sliminco	790	800	800	+ 1 27
280	Sodero (Na)	279	285	285	+ 2 15
2820	Sodexho	2900	2900	2900	....
410	Sogerap	426	430	433	+ 1 64
1740	Somm-Allib. ★	2090	2099	2103	+ 0 62
745	Source Perrier	795	801	800	+ 0 63
1220	Sovac ★	1340	1330	1344	+ 0 29
595	Spie-Batignol.	618	616	618	....
665	Strafor	781	801	802	+ 2 69
420	Synthelabo ★	498 10	506	510	+ 2 38
705	Talcs Luzenac	806	816	820	+ 1 74
3190	Tél. Elect.	3550	3500	3520	- 0 85
1460	Thomson-C.S.F.	1690	1715	1710	+ 1 18
450	Total (CFP) ★	481	482	478	- 0 62
100	— (certific.)	104 90	105	104 50	- 0 38
2050	T.R.T.	2270	2323	2305	+ 1 54
810	U.F.B.	851	840	840	- 1 29
1460	U.I.C.	1570	1590	1590	+ 1 27
635	U.I.F.	629	629	622	- 1 11
990	U.I.S.	925	875	875	- 5 41
590	U.C.B. ★	570	568	565	- 0 87
770	Unibail	788	782	790	+ 0 25
480	Valéo	565	580	565	....
100	Vallourec	106 10	103 20	103 10	- 2 83
4530	V. Clicquot-P.	4400	4400	4450	+ 1 14
665	Via Banque	743	740	746	+ 0 40
800	Elf-Gabon	815	804	804	- 1 35
109	Amax Inc.	116 50	117	116 60	+ 0 09
435	Amer. Express	484	484	484	....
144	Amer. Teleph.	144	142 50	142 50	- 1 04
95	Anglo Amer. C.	117	120	121	+ 3 42
470	Angold	542	544	544	+ 0 37
830	BASF (Akt)	820	823	833	+ 1 59
970	Bayer	946	934	930	- 1 69
106	Buffelsfont.	130	131 50	131	+ 0 77
250	Chase Manh.	234	234	235	+ 0 43
265	Cie Pétr. Imp.	323	316 50	317 50	- 1 70
57	De Beers	68 50	72 10	72 10	+ 5 26
2270	Deutsche Bank	2027	2025	2035	+ 0 39
59	Dome Mines	72	71 60	71 60	- 0 56
1180	Dresdner Bank	1023	1027	1020	- 0 29

Compensation	VALEURS	Cours précéd.	Premier cours	Dernier cours	% + -
103	Driefontein Cst	116	118 50	118 50	+ 2 16
650	Du Pont-Nem.	692	690	690	- 0 29
495	Eastman Kodak	463	473 20	473 20	+ 2 20
39	East Rand	43 30	43 80	44	+ 1 62
280	Electrolux	299 10	295	295	- 1 37
205	Ericsson	246 40	244 40	244 40	- 0 81
510	Exxon Corp.	519	513	511	- 1 54
490	Ford Motors	494	498	495 90	+ 0 38
74	Freegold	85 60	89 10	89 10	+ 3 97
87	Gencor	101	103 80	103 50	+ 2 48
635	Gén. Electr.	650	650	650	....
530	Gén. Belgique	557	558	559	+ 0 36
490	Gen. Motors	471	469	469	- 0 42
69	Goldfields	82 80	84 50	84 70	+ 2 29
47	GdMetropolitain	48 50	48 30	48 10	- 0 82
68	Harmony	73 40	73 95	73 95	+ 0 75
42	Hitachi	39 60	40 75	40 75	+ 2 90
830	Hoechst Akt.	826	823	823	- 0 36
130	Imp. Chemical	129 10	129 80	129 80	+ 0 54
97	Inco. Limited	96	96 20	96 20	+ 0 21
850	IBM	899	903	905	+ 0 67
390	ITT	393 50	400	399 50	+ 1 52
138	Ito-Yokado	148	146	146	- 1 36
80	Matsushita	72	72	71 80	- 0 28
880	Merck	981	983	984	+ 0 31
815	Minnesota M.	774	770	770	- 0 52
276	Mobil Corp.	292 50	288 50	289	- 1 20
590	Morgan J.P.	279 90	279	279	- 0 32
35250	Nestlé	36600	36430	36430	- 0 46
138	Norsk Hydro	155 20	151	151 10	- 2 64
181	Ofel	220	225	224 80	+ 2 18
1480	Petrofina	1644	1640	1641	- 0 18
545	Philip Morris	526	527	527	+ 0 19
140	Philips	145 10	144 50	144 50	- 0 41
485	Quilmès	617	606	600	- 2 76
525	Randfontein	700	745	745	+ 6 43
630	Royal Dutch	712	713	713	+ 0 14
70	Rio Tinto Zinc	70 80	71 60	71 60	+ 1 13
75	St Helena Co	88 10	91 50	91	+ 3 29
240	Schlumberger	245	241 50	241	- 1 63
97	Shell transp.	120 50	121 10	121 10	+ 0 50
2210	Siemens A.G.	2105	2088	2095	- 0 48
142	Sony	131 10	127 90	127 90	- 2 44
161	T.D.K.	139	138 10	138 10	- 0 65
27	Toshiba Corp.	27 90	29 60	29 60	+ 6 09
1480	Unilever	1626	1643	1643	+ 1 05
330	Unit. Techn.	324 80	325	326	+ 0 37
535	Vaal Reefs	608	614	610	+ 0 33
285	Volvo	299 10	293 50	294	- 1 71
230	West Deep	283 50	293	293	+ 3 35
450	Xerox Corp.	453	450 10	452	- 0 20
1 08	Zambia Corp.	1 30	1 27	1 30	..

Comptant (sélection)

Obligations

VALEURS	% du nom.	% du coupon
Emp. 7 % 1973	7886	
Emp. 8,80 % 77	123 80	7 281
9,80 % 78/93	102 80	6 786
10,80 % 79/94	105 80	5 869
13,25 % 80/90	108 45	10 584
13,80 % 80/87	103	5 898
13,80 % 81/89	109 08	2 469
16,75 % 81/87	103 75	8 811
16,20 % 82/90	119 05	2 874
16 % juin 82	120 60	12 493
14,60 % fév. 83	120	1 120
13,40 % déc. 83	123 35	3 304
12,20 % oct. 84	115 15	5 482
11 % fév. 85	116 85	0 844
10,25 % mars 86	110 80	0 253
ORT 12,75 % 83	1730 50	
OAT 10 % 2000	111 05	8 184
OAT 9,90 % 1997	109 82	2 658
OAT 9,80 % 1996	108 25	1 342
Ch. France 3 %	178	
CNB Bques janv. 82	101 50	1 778
CNB Paribas	101 90	1 778
CNB Suez	101 90	1 778
CNI janv. 82	101 50	1 778
PTT 11,20% 85	110 40	3 204
CFF 10,30% 86	..	
CNE 11,50% 85	109 90	8 262
CNT 9% 86	99 50	7 723
CRH 10,90% déc. 85	108 40	2 177

Actions

VALEURS	Cours préc.	Dernier cours
Aciers Peugeot	1100	1148
Agache (Sal. Fin.)	1850	1865
A.G.F. (St Cent.)	871	863
Applic. Hydraul.	900	902
Arbel	249 50	251 60 o
Arlorg	400	416 d
Avenir Publicité	2450	2490
Bain C. Monaco	460	
Banque Hypoth. Eur.	429 10	....
Béghin-Say (C.I.)	504	528
B.G.L.	527	541
Blanzy-Ouest	625	625
B.N.P. CI	515	....
B.N.P. Intercontin.	380	400
Bénédictine	4075	4085
Bon-Marché	920	906
Calf	1035	1014
Cambodge	849	774 d
C.A.M.E.	550	550
Campenon Bern.	800	770
Carbone-Lorraine	909	....
C.E.G.Frig.	677	675
Centen. Blanzy	3310	3442 d
Centrest (Ny)	260	280
Cerabati	140	107 20 o
CERUS	830	834
C.F.D.E.	....	
Chambourcy (M.)	1000	....
Champex (Ny)	168	169
C.I.C. (Financ. de)	318	331
C.I. Maritime	680	670
Cimp-Sinto	1070	1070
Citram (B)	545	585 d
Clause	1400	1450
Cofradel (Ly)	2383	2400
Cogifi	498	500
Comiphos	612	615
Cie Industrielle	3645	3640
Comp. Lyon-Alem.	649	680
Concorde (La)	1280	1256
C.M.P.	35	36 40 d
Créd. Gén. Ind.	1150	1161
Crédit Lyonnais CI	735	....
Cr. Universel (Cie)	1010	1019
Créditel	164	164
Darblay S.A.	763	749
Darty Act. d. p.	411 20	417 80
De Dietrich	2350	2450 d
Delalande S.A.	1818	1745
Delmas-Vielj. (Fin.)	1300	1345
Didot-Bottin	600	....
Eaux Bass. Vichy	1559	....
Eaux Vittel	2860	2820
Economats Centre	641	686 d
Electro-Banque	494	496
Elf-Antargaz	922	886
E.L.M. Leblanc	1017	1022
Enelf-Bretagne	323	325
Entrepôts Paris	629	629
Epargne (B)	3070	3244
Europ. Accumul.	102	100
Eternit	2850	2880
Exor	4300	4305
Finalens	280	291 d
FIPP	450 50	456
Fonc	1500	1397 o
Foncière (Cie)	675	635
Fonc. Lyonnaise	6190	6200
Foncina	581	....
Forinter	1115	1120
Fougerolle	423	405
France I.A.R.D.	520	501
France (La)	7450	7400
From. Paul Renard	502	....
GAN	1200	1267
Gaumont	430	615 d
Gaz et Eaux	2530	2550
Gévelot	796	844
Gr. Fin. Constr.	506	518
Gds Moul. Paris	500	....
Groupe Victoire	3555	3625
G. Transp. Ind.	700	658
H.E.F.	370	380
Hutchinson	1440	1450
Immindo S.A.	558	557
Immoinvest	380	351 50
Immobail	520	510
Immobanque	788	795
Immob. Marseille	9750	9750
Immofice	574	574
Invest. (Sté Cent.)	3800	3780
Jaeger	235	225
Lafitte-Bail	580	586
Lambert Frères	200	201
Lille-Bonnières	1281	1360
Loca-Expansion	385	....
Locafinancière	485	479
Locatel	411	410
Louvre (Stél)	1830	1830
Machines Bull	53 50	54
Magasins Uniprix	209 50	221
Magnant S.A.	152	152
Maritimes Part.	412	430
Métal Déployé	480	471
Mors	209	200
Naval Worms	105	107
Navig. (Nat. de)	196	
OPB Paribas	560	
Optorg	368	351 50 o
Oréal (L') C.I.	3095	3050
Origny-Desvroise	1250	1250
Palais Nouveauté	1120	....
Paribas	520	520
Paribas-CIP	520	
Paris France	355	....
Paris-Orléans	420	415
Part. Fin. Gest. Im.	1775	1775
Parsabos	923	912
Pathé-Cinéma	705	978 d
Pechiney (cert. inv.)	251 10	242
Piles Wonder	1000	1015
Piper-Heidsieck	1187	1186
P.L.M.	223	218
Porcher	730	700
Providence S.A.	2100	2020
Publicis	2460	2455
Raff. Souf. R.	174	175
Rhône-Poul. (c. inv.)	420	...
Ricqlès-Zan	464 40	458
Rochefortaise S.A.	321	327
Rochette-Cenpa	140	139 80
Rosario (Fin.)	409	400
Roudière	289 90	288 50
Rougier et Fils	134 90	135
Sacer	524	525
SAFAA	1415	1420
Safic-Alcan	970	903 o
SAFT	2123	2150
Saga	390	411
St-Gobain C.I.	418	420
Salins du Midi	540	524
Santa-Fé	171	172
Sanam	234	258
Sauinas	85	83 90
Saunier-Duval	80	..
Savoisienne (M)	287 40	..
SCAC	800	810
Sesalle Maubeuge	590	....
S.E.P. (M)	282	282
Serv. Equip. Véh.	127	....
Sici	260	285
Sicotel	408	405
Simnin	320 10	333
Siph (Plant. Hévéas)	455 50	....
Sté Générale-CIP	1535	1550
Sofal financière	2351	2405
Sofio	361	375
Soficomi	870	870
S.O.F.I.P. (M)	203	....
Sofragi	1185	1200
Soudure Autog.	580	594
Sovabail	820	825
Speichim	27 50	29 45 d
S.P.I.	765	811
Suez (Fin. de)-CIP	1370	1350
Stami	1080	866
Taittinger	2220	2299
Testut-Aequitas	408	....
Tour Eiffel	570	610 d
Ufiner S.M.D.	799	799 d
U.A.P.	2600	2620
U.T.A.	2620	2630
Vicat	1433	1350
Vinipnix	1705	....
Virax	220	231
Waterman S.A.	650	660
Brass. du Maroc	149	150

Étrangères

VALEURS	Cours préc.	Dernier cours
A.E.G.	975	
Akzo	416	..
Alcan Alum	220	230
Algemeine Bank	1464	1480
American Brands	311	317
Am. Petrofina	280	282
Arbed	278	....
Asturienne Mines	145	152
Bco Pop Espanol	402	410
Banque Morgan	...	
Banque Ottomane	1350	..
B. Régl. Internat.	44950	44950
Br. Lambert	612	....
Canadian-Pacific	111	112 70
CIR	37 95	37 95
Commerzbank	854	852
Dart. and Kraft	370 80	378 80
De Beers (port.)	64	....
Dow Chemical	499	502
Gén. Belgique	557	559
Gevaert	1020	....
Glaxo	159 90	155 50
Goodyear	328	....
Grace and Co	352	362
Gulf Canada Corp.	134	133 80
Honeywell Inc.	450	446
I. C. Industries	190	190
Johannesburg	814	817
Kubota	18 50	18 70
Latonia	285	285
Mannesmann	...	....
Midland Bank Plc	61 10	59
Mineral-Ressourc.	72	72
Nixdorf	2445	....
Noranda	142 60	142 90
Olivetti	33 50	33 50
Pakhoed Holding	190	....
Pfizer Inc.	467	487 60 c
Procter Gamble	560	555
Ricoh Cy Ltd	34 50	34
Rolinco	265 50	....
Robeco	301	295 40
Rodamco	423 80	423
Saipem	20 40	20 40
Shell fr. (port.)	114	....
S.K.F. Aktiebolag	307	330
Steel Cy of Can.	106	107
Tenneco	284	...
Thorn EMI	59 55	60
Toray indust. inc	27 70	27 20
Vieille Montagne	770	....
Wagons-Lits	959	958
West Rand	18 50	18 90
A.G.P. S.A.	1326	1320

Hors-cote

VALEURS	Cours préc.	Dernier cours
Autep	7 90	....
Calciphos	1229	1245
C.E.M.	....	..
Cochery	179	....
Coparex	480	500
Dubois Inv. (Casto.)	1044	1044
Gachot	382	380
Hydro-Energie	320	
Hoogovens	250	...
Matra Hort. (échan.)	....	....
Nicolas	1097	1168
Révillon	411	425
Rorento N.V.	149	149
Sopalem	85 70	0 10 o
S.P.R.	231	..
Ufinex	380	....
Union Brasseries	142	142

Second marché (sélection)

VALEURS	Cours préc.	Dernier cours	VALEURS	Cours préc.	Dernier cours	VALEURS	Cours préc.	Dernier cours
Alain Manoukian	1060	1080	Daville	989	1000	Molex	360	357
Asystel	700	703	Drouot-Assurances	585	585	Navale-Delmas	850	849
B.I.C.M.	910	920	Drouot-Obl. convert.	3950	3950	Olivetti-Logabax	583	580
B.I.P.	1200	1200	Editions Belfond	320	339	Om. Gest. Fin.	620	621
Bolloré Technologies	1225	1230	Elect. S. Dassault	974	975	Pasemelle-R.D.	3550	3550
Buitoni	780	800	Expand	780	776	Petit Bateau	296 50	275
Câbles de Lyon	1480	....	Filipacchi	870	871	Petrofigaz	700	700
Calberson	900	915	Guintoli	695	700	Rexel	1469	1490
Cardif	2930	2960	Guy Degrenne	1050	1040	St-Gobain Emballage	1470	1480
Cap Gemini Sogeti	2849	2850	I.C.C.	305	309	St-Honoré Matignon	237	240
C.D.M.E.	1205	1215	IN Informatique	398	400	S.C.G.P.M.	322	....
C. Equip. Elect.	380	374 d	Le gd livre du mois	390	427 d	Seme-Metra	1599	1594
C.E.G.I.D.	2830	2825	Loca-Investissement	389	380	S.E.P.	1550	1560
C.E.P.-Communication	1595	1612	Locamic	583	....	S.E.P.R.	1950	1910
C.G.I. Informatique	1066	1078	Manutan	600	624	S.M.T. Goupil	330	363 60 d
C. Occid. Forestière	181	181	Marlin Immobilier	463	462	Sodexorg	1520	1500
Dafsa	235	240	Métallurg. Minière	168 70	175 60 d	Sofibus	449 50	470
Dauphin O.T.A.	3650	3480	Métrologie Internat.	608	621	Supra	1345	1345
Devanlay	2800	2720	M.M.B.	775	780	Valeurs de France	383	383

SICAV (sélection) — 19/3

VALEURS	Emission Frais incl.	Rachat net
A.A.A.	859 32	838 36
Actions France	504 61	486 68
Actions sélectives	648 62	625 18
Aedificandi	678 62	654 09
A.G.F. Actions (ex-CIP)	1261 23	1230 47
A.G.F. 5000	836 95	821 41
A.G.F. ECU	1171 07	1159 48
A.G.F. Interfonds	468 66	458 20
A.G.F. OBLIG.	1171 38	1165 56
Agfimo	712	694 63
Aleéf	226 61	218 42
A.L.T.O.	205 92	198 48
Amei-Gan	5794 59	5631 83
America-Valor	789 55	763 29
Amérique Gestion	399 99	381 86
Amplitude	587 23	570 13
Arbitrages court terme	5282 56	5272 40
Argonautes	444 17	424 03 ◆
Associc	1149 80	1149 80
Aurecic	1349 99	1310 67
Axa Europa	112 94	107 82
Axa Investissements	121 79	116 27
Bourse-Investiss.	508 09	485 05
Bred Associations	2625 54	2617 69
Bred International	95 21	93 34
Capital Plus	1672 62	1672 62
CIP (voir AGF Actions)	....	......
Columbia	883 51	843 45
Convertimmo	410 75	394 95
Corral court terme	12408 34	12408 34
Cortena	1007 34	961 66
Credinter	495 08	481 61
Croiss. Finance	286 94	274 58
Croiss. Mercure	2591 72	2516 23
Croiss. Immobil.	669 86	639 48
Croiss. Prestige	380 79	363 52
Démeter	13080 35	13080 35 ◆
Drouot-France	734 48	701 18
Drouot-Investiss.	1158 93	1106 38
Drouot-Sécurité	264 42	252 43
Drouot-Sélection	148 18	141 46
Ecocic	1174 87	1157 51
Elicop Sicav	11295 74	11295 74
Elf-Valeurs	10346 36	10094 01 ◆
Energie	275 88	263 37
Eparcic	2903 21	2887 41
Eparcourt Sicav	3988 91	3978 96
Epargne Associations	25695 98	25647 51
Epargne-Capital	7840 49	7782 86
Epargne-Croiss.	1537 29	1496 15
Epargne-Industr.	854 94	816 17
Epargne-Inter	684 79	665 46
Epargne J	51215 71	51215 71
Epargne-Long-Terme	1829 84	1780 87
Epargne-Oblig.	205 13	198 64
Epargne-Unie	1348 58	1287 81
Epargne-Valeur	449 05	437 03
Eparoblig	1254 38	1251 88
Eurocic	9679 23	9536 19
Euro-Croissance	562 80	546 21
Eurodyn	1119 53	1082 72
Francière Plus	27422 85	27151 34 ◆
Fincrd Placement	64004 69	63813 24
Fincrd Trimestriel	1129 46	1112 77
Fincrd Valorisation	13334 27	13072 81
Foncicav (div. par 10)	10482 69	10477 45
Foncier Investiss.	1183 29	1154 43
Foncivel	281 45	268 69
France Equ Plus	10477 52	10373 78 ◆
France-Gan	6585 64	6287 01
France-Garantie	318 63	317 98 ◆
France-Investiss.	593 56	566 64
France-Net	128 02	126 75
France-Obligations	476 59	471 86
[illegible]	[illegible]	[illegible]
[illegible]	[illegible]	[illegible]

VALEURS	Emission Frais incl.	Rachat net
Fructi-Associations	1322 85	1322 85
Fructicapi	307 65	303 10
Fructidor	257 51	253 70
Fructifrance	898 52	878 60
Fructivar	81448 43	81245 32
Fructi ECU	590 28	571 70
Fruco-Première	12385 51	12182 77
Futuroblig	1114 16	1113 07
Gestilion	61070 89	60918 58
Gestion Associations	157 97	154 49
Gestion Mobilière	760 45	725 97
Gest. Rendement	505 52	482 60
Gest. Sél. France	828 52	790 95
Haussmann Associat.	1305 45	1305 45
Haussmann court terme	1169	1169
Haussmann Epargne	1405 12	1405 12
Haussmann Europe	2122 05	2046 35
Haussmann France	1136 47	1095 39
Haussmann Oblicrois.	1325 97	1325 97
Haussmann Obligations	1585 60	1528 48
Horizon	1292 56	1245 20
I.M.S.I.	642 03	612 92
Indo-Suez Valeurs	792 88	756 93
Ind. française	13307 51	13046 58
Interoblig.	11881 92	11424 92
Intersélect France	487 20	465 11
Intervaleurs Indust.	717 76	685 21
Invest. net	14298 65	14270 11
Invest. Obligataire	17869 36	17834 09
Japacic	172 54	167 51
Jeune Epargne	246 52	241 89 ◆
Laffitte-Amérique	269 86	257 62
Laffitte-crt-terme	60852 07	60852 07
Laffitte-Expansion	873 23	833 63
Laffitte-France	368 04	351 35
Laffitte-Immobilière	263 22	251 28
Laffitte-Japon	336 83	321 56
Laffitte-Oblig.	146 70	140 05
Laffitte-Placements	64082 57	64082 57
Laffitte—Rend.	215 11	205 36
Laffitte-Tokyo	1238 71	1182 54
Lion-Associations	11187 26	11187 26
Lion-Institutionnels	23264 11	23206 09
Lionplus	74583 85	73845 40
Livret portefeuille	647 69	629 02
Méditerranée	182 08	173 82
Mondiale Investissem.	480 41	458 69
Monecic	5838 54	5838 54
Moné J.	52949 72	52949 72
Monétifice	257812 09	257812 09
Multi-Obligations	427 79	408 39
Mutuelle Unie Sél.	164 67	157 20
Natio.-Assoc.	6530 11	6517 08
Natio.-Epargne	14080 66	13941 27
Natio.-Immobilier	1059 23	1030 88
Natio.-Inter.	1161 72	1130 63
Natio.-Obligations	539 02	524 59
Natio.-Patrimoine	1436 63	1397 21
Natio.-Placements	62389	62389
Natio.-Revenu	1081 13	1070 43
Natio.-Sécurité	54388 33	54388 33
Natio.-Valeurs	809 07	787 42
Nippon-Gan	5494 35	5245 20
Nord-Sud Développ.	1231	1228 54 ◆
Oblicic Régions	1035 59	1020 29
Oblicop Sicav	1461 38	1432 73 ◆
Oblifon	1091 89	1082 67
Optimavalor	687 37	656 20
Options et Rendement	52754 27	51974 56 ◆
Orient-Gestion	179 20	171 07
Paramérique	564 63	539 03
Parеurope	869 15	820 19
Paribas Epargne	15614 29	15583 12
Paribas France	111 20	107 96
[illegible]	[illegible]	[illegible]
[illegible]	[illegible]	[illegible]

VALEURS	Emission Frais incl.	Rachat net
Paribas Patrimoine	565 38	542 33
Parnasse-Valor	1062 63	1051 58
Patrimoine-Retraite	1668 75	1636 03
Phenix Placements	274 31	272 95
Pierre Investiss.	778 17	742 88
Placement A	1093 94	1093 94 ◆
Placement crt-terme	71651 87	71651 87 ◆
Placement J	55530 02	55530 02 ◆
Placement Premier	51104 03	51104 03 ◆
Placements Rendement	11466 78	11466 78
Placements Sécurité	108058 78	108058 78
Première Obligations	10393 46	10321 53
Prév'Association	22603 38	22603 38
Province Investiss.	649 53	620 17
Quartz	116 35	113 48
Rentacic	167 28	164 81
Revenus Trimestriels	5921 35	5862 72
Revenu Vert	1186 86	1184 67
Rivoli Plus	1059 71	1011 66
St-Honoré Assoc.	13907 95	13838 76
St-Honoré Bio-aliment.	861 60	822 53
St-Honoré Pacifique	578 27	550 14
St-Honoré P.M.E.	505 87	482 93
St-Honoré Real	11462 49	11416 82
St-Honoré Rendement	12279 39	12218 30
St-Honoré Technol.	820 59	783 38
St-Honoré Valor	12470 45	12371 48
Sécuricic	11177 33	11166 16
Sécur. Mobilière	402 90	384 53
Sécuri Taux	10183 20	10183 20
Sél.court terme	12466 96	12374 15
Sécurdem (Caisden BP)	759 79	748 56
Sicav-Associations	1391 38	1389 30
S.F.I. fr. et étr.	834 74	816 25c
Sicavimmo	808 76	772 08
Sicav 5000	384 35	374 06
Silvafrance	600 97	584 89
Silvarn	437 30	425 60
Silvarente	225 92	219 87
Silvinter	413 12	402 06
S.I.-Est	1330 46	1270 13
S.I.G.	932 06	899 39
S.N.I.	1290 34	1252 76
Sogepargne	388 84	374 79
Sogeroc	53000 18	51456 49
Sogevar	1108 21	1057 96
Soginter	1319 18	1259 38
Soleil Investiss.	480 48	468 25
Technocic	1233 72	1197 79
Techno-Gan	6126 18	5848 38
U.A.P. Investiss.	430 15	414 60
Uni-Associations	107 89	107 89
Unifrance	518 14	494 64
Unifoncier	1401 40	1337 85
Uni-Garantie	1337 91	1311 65
Unigestion	941 58	898 88 ◆
Uni-Japon	1458 30	1392 17
Uni-Régions	3316 30	3165 92
Unirente	2332 46	2255 76
Univar	174 15	174 15
Univers-Obligations	1591 24	1538 82
Valorem	541 15	527 95
Valoblig	61132 67	60527 40
Valorg	1474 83	1473 36
Valrest	79046 77	79007 27

e . coupon détaché
o . offert
● . droit détaché
d . demandé
◆ . prix précédent
★ . marché continu

Droits et bons

VALEURS	Cours préc.	Dernier cours
Attribution		
Air Liquide	....	....
Casino	..	....
Créd. Foncier France	....	..
Pernod Ricard	....	...
Total	8 40	....

MINITEL

La gestion en direct de votre portefeuille personnel 36.15 Tapez LEMONDE puis BOURSE

Cote des changes

MARCHÉ OFFICIEL	COURS préc.	COURS 20/3	COURS DES BILLETS Achat	COURS DES BILLETS Vente
Etats-Unis ($ 1)	6 103	6 096	5 860	6 400
ECU	6 911	6 909	...	...
Allemagne (100 DM)	332 740	332 880	322 500	340 500
Belgique (100 F)	16 046	16 067	15 600	16 500
Pays Bas (100 fl.)	294 500	294 660	285 500	303 500
Danemark (100 krd)	88 470	88 480	85 500	92
Norvège (100 k)	88 100	88 070	85	91 500
Grande-Bretagne (£ 1)	9 767	9 746	9 450	10 150
Grèce (100 drachmes)	4 542	4 538	4	5
Italie (1 000 lires)	4 678	4 679	4 500	5
Suisse (100 fr.)	397 500	397 450	385 500	405 500
Suède (100 krs)	95 320	95 280	92	97 500
Autriche (100 sch)	47 370	47 400	46 100	48 450
Espagne (100 pes.)	4 752	4 749	4 550	5 050
Portugal (100 esc.)	4 328	4 316	3 700	4 700
Canada ($ can 1)	4 637	4 648	4 400	4 800
Japon (100 yens)	4 025	4 020	3 880	4 080

Marché libre de l'or

MONNAIES ET DEVISES	COURS préc.	COURS 20/3
Or fin (kilo en barre)	79850	79800
Or fin (en lingot)	79850	79850
Pièce française (20 fr)	511	511
Pièce française (10 fr)	372	.....
Pièce suisse (20 fr)	549	556
Pièce latine (20 fr)	471	468
Souverain	580	586
Pièce de 20 dollars	3050	3010
Pièce de 10 dollars	1480	1480
Pièce de 5 dollars	930	
Pièce de 50 pesos	3100	3060
Pièce de 10 florins	485	481
Or Londres	405 05	404 90
Or Zurich	404 50	406 50
Or Hongkong	404 55	405 65
[illegible]	5 58	[illegible]

Le Monde

Jugeant les propositions des candidats à la reprise de TF 1

Auteurs, producteurs et réalisateurs préfèrent Bouygues

En février dernier, auteurs, réalisateurs et producteurs indépendants – tous solidaires – décidèrent de mettre en concurrence les deux candidats à l'achat de la Une. Qui allait se montrer le mieux disposé à leur égard ? Réponse a été donnée lors d'une conférence de presse le jeudi 19 mars : c'est Bouygues, qui a beaucoup promis, plutôt que le groupe Hachette, qui n'a rien dit. Ou presque.

La lettre, identique pour les deux prétendants, demandait à ceux-ci de prendre quatre engagements différents. Des engagements chiffrés sur lesquels M. Claude Santelli, le président de la SACD (Société des auteurs et compositeurs dramatiques), a déclaré vouloir *« se battre jusqu'au bout »*.

Les trois premiers portaient sur la création audiovisuelle : 1) Diffuser 50 % de fictions originales françaises (60 % émanant de la CEE) ; 2) Programmer deux cent vingt heures de fictions originales dès 1987 (deux cent quarante en 1988, etc.) ; 3) Consacrer au minimum 12,5 % du chiffre d'affaires de TF 1 à la production. Sur tous ces points, Bouygues a répondu oui. Le groupe Hachette ne s'engageant que sur le troisième. Et encore, pour un pourcentage moindre, semble-t-il, que son concurrent.

Restait le dernier point, celui consacré au cinéma. La demande portait sur la coproduction de longs métrages – pour un montant minimum – dans des conditions plutôt favorables aux producteurs de films indépendants. Longtemps, les engagements des deux candidats ont paru équivalents. Mais une lettre du groupe Hachette, tardivement parvenue à la Fédération française des producteurs de films et de programmes audiovisuels (après la réunion de presse), a changé cet équilibre-là. Et fait endosser à la célèbre librairie... une nouvelle fois le mauvais rôle du perdant !

Dans un communiqué publié après la conférence de presse des créateurs, Hachette et ses associés *« réfutent vigoureusement le procès d'intention que constitue l'appréciation formulée sur leur candidature »*. Une appréciation qualifiée de *« partielle, voire partiale »* parce qu'elle repose *« sur une connaissance incomplète du dossier »*. Hachette entend en effet *« réserver l'ensemble de ses déclarations »* à la Commission nationale de la communication et des libertés le 3 avril.

Si la surenchère sur la production n'est donc pas terminée, une autre pomme de discorde menace de surgir entre la candidature d'Hachette et les représentants des auteurs, producteurs et réalisateurs. Le groupe de M. Lagardère a de nombreuses filiales dans la production audiovisuelle.

Or, a-t-il été souligné pendant la conférence de presse, *« il n'y aura pas de liberté dans le secteur de la communication sans le respect d'une réglementation très stricte interdisant le cumul production et diffusion télévisée »*. Hachette s'est engagé à négocier un *« code de bonne conduite »* : ses filiales de production audiovisuelle restant concurrentes et n'accroissant pas abusivement leur part de marché. Mais, pour le coprésident de la Fédération française des producteurs, M. Gérard Ducaux-Rupp, il ne s'agissait pas là des *« assurances demandées »*.

P.-A. G.

POLOGNE

Les syndicats officiels « rejettent » les projets du pouvoir

Varsovie. – Un conflit ouvert à propos de nouvelles hausses de prix en Pologne a éclaté entre le pouvoir et les syndicats officiels (OPZZ) qu'il avait mis en place après l'interdiction de Solidarité lors de l'imposition de « l'état de guerre » en décembre 1981.

Le gouvernement, dans un communiqué publié le jeudi 19 mars, assure qu'il tiendra compte en partie des revendications de ces syndicats, mais poursuivra néanmoins les réformes en cours, visant à introduire progressivement l'économie de marché. Celles-ci impliquent notamment la suppression des subventions aux prix dans plusieurs secteurs.

La direction de l'OPZZ s'était *« fermement »* opposée, dans un communiqué reproduit mercredi dernier par la presse de Varsovie, à l'application en avril prochain d'une nouvelle et importante hausse des prix concernant notamment la viande, l'essence, le tabac, les alcools, le charbon et l'énergie électrique. La hausse serait de 30 % en moyenne selon des rumeurs circulant avec persistance depuis plusieurs jours à Varsovie.

Dans son communiqué, l'OPZZ *« rejette la politique des prix »* du gouvernement et estime que les hausses envisagées sont *« inacceptables »*.

Les syndicats ont également adressé une mise en garde à l'exécutif en menaçant d'*« entreprendre des actions* [non autrement précisées] *pour s'opposer à la dégradation des revenus réels de la population et en particulier des plus défavorisés tels que familles nombreuses, retraités, etc. »*. – *(AFP.)*

LIBAN

Un deuxième otage saoudien est libéré

Un otage saoudien a été relâché à Beyrouth-Ouest, où il avait été enlevé il y a près de deux mois, a-t-on appris de source proche de la milice chiite Amal, ce vendredi 20 mars. M. Khaled Deeb, un homme d'affaires, qui avait été enlevé le 26 janvier, devait être présenté à la presse au quartier général du général Ghazi Kanaan, chef des services de renseignement militaires syriens au Liban. – *(Reuter.)*

● **Voiture piégée à Beyrouth.** – Une voiture a explosé, jeudi 19 mars, dans la banlieue chrétienne de Beyrouth, faisant trois tués et deux blessés. Il s'agit de la première explosion criminelle du secteur chrétien depuis l'entrée de la force de sécurité syrienne dans l'autre secteur, à majorité musulmane, de la capitale libanaise.

Le Conseil de sécurité des Nations unies a, d'autre part, lancé, jeudi 19 mars, un nouvel appel en faveur des réfugiés palestiniens du Liban, en demandant l'arrêt sans délai des combats autour de leurs camps afin de permettre leur ravitaillement en vivres et médicaments. *(AFP).*

● **Football : Coupe d'Europe des vainqueurs de coupe.** – Les Girondins de Bordeaux rencontreront Lokomotiv Leipzig (RDA) en demi-finale de la Coupe des coupes le 8 avril à Bordeaux et le 22 avril à Leipzig. L'autre demi-finale opposera Saragosse à l'Ajax d'Amsterdam.

Le CNI presse le gouvernement de réformer le code de la nationalité

« Courage » et *« ambiguïté »* : voici les deux principaux qualificatifs utilisés par le Centre national des indépendants (CNI) dans le bilan qu'il a dressé, lors de la réunion de son comité directeur le mardi 17 mars, d'un an d'action du gouvernement. Le *« courage »*, il le voit dans l'acceptation de la cohabitation et dans la politique économique, où les *« efforts faits »* lui paraissent *« globalement positifs »*, même si les résultats restent *« très partiels »*. Ce *« courage »*, il le voit aussi dans le domaine de la sécurité, où le CNI *« salue l'énergie et l'efficacité de l'action engagée par MM. Pasqua et Pandraud »*.

« L'ambiguïté » réside, d'après le CNI, dans la politique extérieure et la défense, mais aussi dans l'action culturelle et le traitement des problèmes de société : pour lui, la cause en est le refus du gouvernement de *« s'appuyer sur toute l'opinion de droite pour surmonter le terrorisme intellectuel de la gauche »*. Il regrette qu'il n'ait pas *« osé accomplir la révolution culturelle qui l'aurait affranchi des impératifs et des tabous de la gauche dans tous les domaines qui touchent à l'âme de la nation »*. Ainsi, le CNI estime que *« les Français attendent le gouvernement au tournant de l'essentiel, à l'aune des réformes de société nécessaires, et notamment du code de la nationalité »*.

Le Centre national a également décidé de lancer une grande campagne nationale de mobilisation de ses fédérations et de ses sympathisants, ainsi que de supprimer le « P » de (paysans) de son sigle officiel, qui devient donc *CNI*.

Sur le vif

Tout pour plaire

J'ai vraiment pas eu de chance, moi, dans la vie ! Je ne me rendais même pas compte de l'étendue de mon malheur. Je le découvre petit à petit. Femme, juive, rousse, un peu blanchie par les ans, là, maintenant, vieille... Déjà, c'était pas la joie ! J'avais toutes les raisons de me plaindre de ma condition d'opprimée, de maltraitée, d'objet de dégoût et de mépris.

Attendez, c'est pas fini. Je suis gauchère, gauchère contrariée, par-dessus le marché. Et, bon, ça, ça pardonne pas. Paraît que depuis la plus haute antiquité – Jean-Paul Dubois a écrit un bouquin vachement savant sur la question, – les gauchers ont été persécutés. D'ailleurs, c'est pas compliqué, dans les pays anglo-saxons, ils ont formé des associations, des *lobbies*, pour empêcher les gens de les appeler par leur nom. Là-bas, les gauchers, c'est des sinistres. Du latin *sinistra*. Et, bon, ils veulent pas passer pour des bonnets de nuit.

Alors, récapitulons : femme, juive, rousse, vieille, gauchère. Tout pour plaire, quoi ! Mais ce que j'ignorais, je l'ai appris en feuilletant *Femme actuelle*, c'est que mon prénom unisexe m'a complètement déboussolée. C'est la galère pour les Claude, les Dominique et les Stéphane. Ils souffrent de graves troubles de la personnalité. Regardez, moi, je sais pas qui je suis. Un mec ou une nana ?

Ça dépend des fois. Quand un lecteur furibard m'appelle au journal en gueulant : Passez-moi ce salaud de Sarraute, je prends ma voix la plus suave, la plus flûtée et je lui balance : Il est pas là, il est en conférence. Si, au contraire, il roucoule dans l'appareil : C'est toi, ma petite chatte, je te connais pas, mais je te veux, je t'attends en bas, je gueule en me bouchant le nez pour jouer les gros bras : Non mais, ça va pas ! Je suis pas celui que tu crois.

CLAUDE SARRAUTE.

La dimension présidentielle, selon la SOFRES

M. Raymond Barre en tête

Avec 56 % d'avis en sa faveur, M. Raymond Barre est toujours la personnalité politique qui remplirait le mieux la fonction présidentielle, selon les résultats du sondage réalisé par la SOFRES et publié, le vendredi 20 mars, dans le *Nouvel Observateur* (1). Il devance M. Michel Rocard qui recueille 50 % d'opinions positives et M. François Mitterrand, crédité de 49 % de jugements favorables.

Ce dernier perd néanmoins 2 points par rapport à la précédente enquête SOFRES-*Nouvel Observateur* publiée le 23 janvier. M. Jacques Delors réalise, avec 31 % d'avis positifs, un gain de 4 points et se place en sixième position derrière MM. Jacques Chirac (36 %) et François Léotard (32 %).

Parmi les sympathisants de gauche, M. Mitterrand dispose du meilleur profil présidentiel, avec 74 % de bonnes opinions, mais perd 6 points par rapport au mois de janvier. Il devance M. Michel Rocard (67 %) et MM. Laurent Fabius (45 %) et Lionel Jospin (36 %) qui enregistrent tous deux un gain de 7 points.

Auprès des partisans de la droite, M. Barre (81 %) conforte sa position, en réalisant un gain de 5 points et distance M. Chirac qui ne recueille que 63 % de jugements positifs. Mais c'est M. Delors qui réalise la meilleure opération auprès de ces électeurs : avec 31 % d'avis favorables, il améliore de 10 points son précédent résultat. Enfin, parmi les dix-huit - vingt-quatre ans, M. Mitterrand incarne le mieux la dimension présidentielle en recueillant 53 % de bonnes opinions, suivi de MM. Barre (45 %) et Rocard (41 %).

(1) Sondage effectué du 5 au 9 mars, auprès d'un échantillon représentatif de 1 000 personnes.

Le numéro du « Monde » daté 20 mars 1987 a été tiré à 537 970 exemplaires

Nouvelle-Calédonie : M. Méhaignerie s'incline, M. Rocard s'inquiète

M. Pierre Méhaignerie a confirmé, le jeudi 19 mars, que, malgré les réserves émises par le CDS à l'encontre du projet de loi sur la Nouvelle-Calédonie, les députés centristes voteront ce texte. *« Nous souhaitons que le gouvernement apporte, vis-à-vis de ceux qui sont attachés à la solution pacifique de ce problème, quelques précisions »*, a simplement déclaré le président du CDS sur Europe 1. Ses amis s'interrogent, a-t-il ajouté, sur *« le fond du dossier plus que sur le calendrier et sur l'assurance que cette évolution ne soit pas vue par la minorité comme une situation de domination et qu'une partie du pouvoir qui a été donnée aux Canaques ne leur soit pas retirée »*.

A l'inverse, le CNI a réaffirmé *« son souci de préserver l'indivisibilité de la République »*.

Quant à M. Michel Rocard, il a souligné, jeudi 19 mars, que le référendum pourrait être une opération politique *« criminelle »* susceptible de refaire *« couler le sang »*, ce qui serait, selon lui, *« impardonnable »*.

● **La fin de la guerre d'Algérie.** – Seule la FNACA, Fédération nationale des anciens combattants d'Algérie, a célébré, le jeudi 19 mars, le vingt-cinquième anniversaire de l'application des accords d'Evian, qui avaient décidé le cessez-le-feu en Algérie. En revanche, les autres associations d'anciens combattants comme l'Union nationale des combattants d'Afrique du Nord et des groupements de rapatriés, comme le Recours, commémoreront la fin de la guerre d'Algérie le 21 juin, date retenue par le gouvernement pour l'organisation d'une « journée nationale ».

● **L'indemnisation des victimes du *Herald-of-Free-Enterprise*.** – La compagnie propriétaire du car-ferry *Herald-of-Free-Enterprise*, qui a fait naufrage le 6 mars devant le port belge de Zeebrugge, a constitué un fonds d'indemnisation des familles – pour 134 victimes – d'un montant de 2,25 millions de livres (22 millions de francs), a annoncé, le 19 mars, un de ses responsables. *« Nous essayons de rassurer les personnes qui se demandent si les indemnisations seront à la hauteur de leurs exigences »*, a déclaré M. Jeffrey Sterling, président de P and O, qui est le groupe propriétaire de Townsend Thorensen. – *(Reuter).*

Le groupe Bolloré prend le contrôle de la Table ronde

Changement de capital et de direction aux éditions de la Table ronde. La SOFICAL, société de portefeuille du groupe Bolloré Technologies que préside M. Vincent Bolloré, vient de prendre une participation de 34 % dans le capital des éditions de la Table ronde. De son côté, M. Gwenael Bolloré, le PDG de la Table ronde qui possédait 48 % des parts fait passer sa participation à 51 %.

Cette prise de contrôle met fin à l'équilibre qui existait jusqu'à présent à la Table ronde entre M. Bolloré et les éditions Grasset, qui possédaient également 48 % du capital. Cette parité entre deux partenaires rendait difficilement gouvernable une maison au passé prestigieux et au fonds d'une grande richesse mais qui éprouvait des difficultés à se maintenir à un rang digne de sa réputation. M. Christian Poninski, qui avait été nommé directeur général de la Table ronde il y a un an après le départ de M. Roland Laudenbach, s'en va à son tour. Il est remplacé par M. Jean Picollec qui conserve néanmoins la maison d'édition qui porte son nom.

Lancement officiel de l'Année européenne de l'environnement

L'Année européenne de l'environnement est sur les rails. Après son lancement à Paris, le 16 mars, par Mme Simone Veil, présidente du comité français, et M. Alain Carignon, ministre de l'environnement, c'est à Bruxelles qu'a eu lieu, jeudi 19 mars, la cérémonie officielle avec les douze ministres réunis. Le nouveau « programme d'action » de la CEE va pour la première fois s'appuyer sur l'acte additionnel au traité de Rome qui, trente ans après sa signature, intègre l'article « Environnement » (titre VII de l'Acte unique).

Samedi 21 mars, jour officiel du lancement dans toute l'Europe, une vingtaine de villes françaises vont marquer l'événement par des initiatives « écologiques », conformément au slogan choisi par le comité français (*« Pour changer de décor, changeons d'abord »*).

هكذا من الأصل